2013 Guide du propriétaire Buick Encore

En bref 1-1
Tableau de bord 1-2
Information sur la conduite initiale 1-4
Fonctions du véhicule 1-17
Performance et entretien 1-22

Clés, portes et glaces 2-1
Clés et serrures 2-2
Portes 2-10
Sécurité du véhicule 2-11
Rétroviseurs extérieurs 2-13
Rétroviseur intérieur 2-16
Glaces 2-16
Pavillon 2-19

Sièges et appuis-têtes 3-1
Appuis-têtes 3-2
Sièges avant 3-4
Sièges arrière 3-12
Ceintures de sécurité 3-17
Système de sac gonflable 3-27
Dispositifs de retenue pour enfants 3-42

Entreposage 4-1
Compartiments de rangement 4-1
Caractéristiques additionnelles de rangement 4-3
Porte-bagages de toit 4-5

Instruments et commandes 5-1
Commandes 5-2
Témoins, jauges et indicateurs 5-10
Affichages d'information 5-28
Messages du véhicule 5-32
Personnalisation du véhicule 5-40

Éclairage 6-1
Éclairage extérieur 6-1
Éclairage intérieur 6-6
Fonctions d'éclairage 6-7

Système Infodivertissement 7-1
Introduction 7-1
Radio 7-8
Lecteurs audio 7-14
Téléphone 7-20
Marques déposées et contrats de licence 7-33

Commandes de climatisation 8-1
Systèmes de climatisation 8-1
Bouches d'aération 8-7
Entretien 8-7

Conduite et fonctionnement 9-1
Information sur la conduite 9-2
Démarrage et fonctionnement 9-17
Échappement du moteur 9-26
Boîte de vitesses automatique 9-27
Systèmes de conduite 9-31
Freins 9-31

2013 Guide du propriétaire Buick Encore

Systèmes de commande de suspension 9-34
Régulateur de vitesse automatique 9-37
Systèmes de détection d'objets 9-40
Carburant 9-49
Remorquage 9-54
Conversions et ajouts 9-55

Entretien du véhicule 10-1
Informations générales 10-2
Vérifications du véhicule 10-4
Réglage de la portée des phares 10-26
Remplacement d'ampoules 10-27
Réseau électrique 10-30
Roues et pneus 10-40
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-74
Remorquage 10-77
Entretien de l'apparence 10-80

Entretien et maintenance . . . 11-1
Informations générales 11-1
Programme de maintenance 11-3
Interventions d'application spéciale 11-11
Maintenance et entretien supplémentaires 11-12
Fluides, lubrifiants et pièces recommandées 11-16
Dossiers de maintenance . . . 11-19

Données techniques 12-1
Identification du véhicule 12-1
Données sur le véhicule 12-3

Information de la clientèle 13-1
Information de la clientèle 13-2
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 13-21
Enregistrement des données du véhicule et vie privée . . . 13-22

OnStar 14-1
Aperçu OnStar 14-1
Services OnStar 14-2
Information complémentaire au sujet d'OnStar 14-6

Index i-1

Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, BUICK, l'écusson de marque BUICK et ENCORE sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Ce manuel décrit les fonctions qui peuvent ne pas exister sur votre véhicule, soit parce qu'il s'agit d'options que vous n'avez pas achetées, soit suite à des changements intervenus après l'impression de ce guide du propriétaire. Se reporter à la documentation d'achat relative à votre véhicule spécifique pour confirmer chacune des options du véhicule. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, substituer le nom « General Motors du Canada Limitée » à « Buick Motor Division » à chaque apparition dans ce manuel.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

Propriétaires Canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse savant :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 22789122_CA

©2012 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Au sujet de la conduite du véhicule

Comme pour les autres véhicules de ce type, ce véhicule doit être utilisé correctement pour ne pas perdre le contrôle et risquer un accident. S'assurer de lire les directives de conduite de ce manuel reproduites dans le chapitre concernant la conduite et l'utilisation et spécialement, *Comportement du conducteur à la page 9-2*, *Environnement de conduite à la page 9-2*, et *Conception du véhicule à la page 9-2*.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

Danger signale un danger présentant un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou la mort.

Avertissement ou **Attention** signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Ceci signifie que quelque chose peut vous blesser ou blesser d'autres personnes.

Avis: **Les propriétés ou le véhicule risqueraient des dégâts non couverts par la garantie.**

Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter le guide de l'automobiliste pour des instructions ou informations supplémentaires.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter un manuel de réparation pour des instructions ou informations supplémentaires.

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Climatisation

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar[MD]

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur automatique de vitesse

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Éclairage extérieur

: Phares antibrouillard

: Jauge de carburant

: Fusibles

: Commande de feux de route et feux de croisement

: Sièges pour enfant à système LATCH

: Témoin d'anomalie

: Pression d'huile

: Alimentation

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Surveillance de la pression des pneus

: Commande de traction asservie/StabiliTrak[MD]

: Liquide de lave-glace

✍ NOTES

En bref

Tableau de bord

Tableau de bord 1-2

Information sur la conduite initiale

Information sur la conduite initiale 1-4
Système de télédéverrouillage 1-4
Démarrage à distance du véhicule 1-5
Serrures de porte 1-5
Hayon 1-6
Glaces 1-7
Réglage de siège 1-7
Fonctions de mémoire 1-9
Sièges de deuxième rangée 1-9
Sièges chauffants 1-10
Réglage d'appui-tête 1-10
Ceintures de sécurité 1-10
Système de détection des occupants 1-11
Réglage de rétroviseur 1-11
Réglage de volant de direction 1-12
Éclairage intérieur 1-13
Éclairage extérieur 1-13
Essuie-glace/Lave-glace 1-14
Commandes de climatisation 1-15
Boîte de vitesses 1-16

Fonctions du véhicule

Autoradio(s) 1-17
Dispositifs audio portables . . . 1-18
Bluetooth[MD] 1-18
Commandes de volant de direction 1-19
Système Infodivertissement 1-19
Centralisateur informatique de bord (CIB) 1-20
Caméra à vision arrière 1-20
Assistance ultrasonique de stationnement 1-20
Prises d'alimentation 1-21
Toit ouvrant 1-21

Performance et entretien

Système de traction asservie (TCS) 1-22
Système StabiliTrak[MD] 1-22
Surv pression pneus 1-22
Indicateur d'usure d'huile à moteur 1-23
Conduite pour une meilleure économie de carburant 1-23
Programme d'assistance routière 1-24
OnStar[MD] 1-24

Tableau de bord

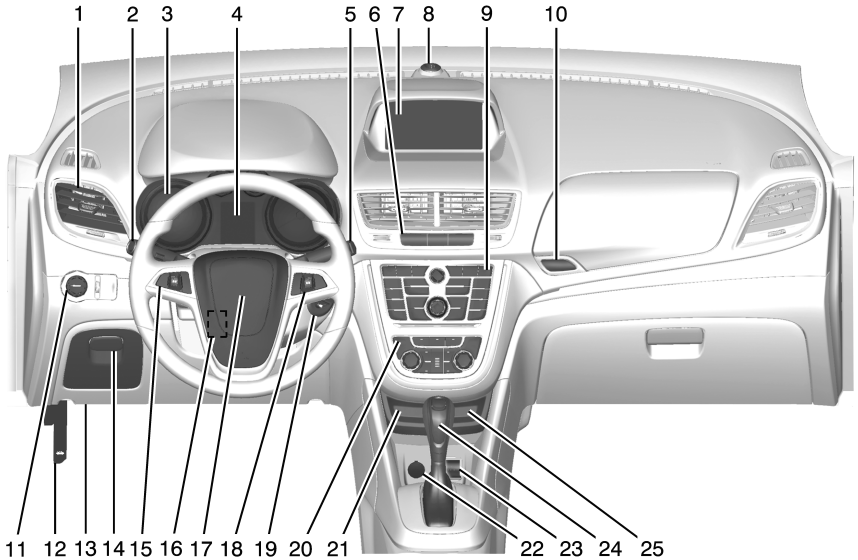

1. *Bouches d'aération à la page 8-7*.
2. Levier de clignotant. Se reporter à la rubrique *Signaux de changement de direction et de changement de voies à la page 6-5*.

   Commande de feux de route et feux de croisement à la page 6-2.
3. *Combiné d'instruments à la page 5-11*.
4. Écran du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-28*.
5. *Essuie-glace/Lave-glace à la page 5-4*.

   Essuie-glace/lave-glace arrière à la page 5-5.
6. *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-34*/*Système Stabilitrak*[MD] *à la page 9-35*.

   Feux de détresse à la page 6-4.

   Témoin de l'état du sac gonflable du passager. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-35*.
7. Affichage infodivertissement.
8. Capteur de lumière. Se reporter à *Système de phares automatiques à la page 6-3*.
9. *Autoradio AM-FM à la page 7-8*.
10. *Rangement de tableau de bord à la page 4-1*.
11. *Commandes de feux extérieurs à la page 6-1*.

    Commande d'éclairage de tableau de bord à la page 6-6.

    Antibrouillards av à la page 6-5.
12. Ouverture du capot. Se reporter à *Capot à la page 10-4*.
13. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-17*.
14. *Rangement de tableau de bord à la page 4-1*.
15. *Régulateur de vitesse automatique à la page 9-37*.

    Système d'alerte de collision avant à la page 9-40 (selon l'équipement).
16. *Réglage de volant de direction à la page 5-2*.
17. *Klaxon à la page 5-4*.
18. *Commandes de volant de direction à la page 5-3*.
19. *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-17*.
20. *Systèmes de commande de la climatisation à la page 8-1* ou *Commande de climatisation automatique à deux zones à la page 8-3* (selon l'équipement).
21. *Serrures de sécurité à la page 2-9*.
22. *Prises d'alimentation à la page 5-8*.

23. Prise d'entrée auxiliaire. Se reporter à *Dispositifs auxiliaires à la page 7-17*.

    Port USB. Se reporter à *Dispositifs auxiliaires à la page 7-17*.

24. Levier de vitesses. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-27*.

25. *Assistance ultrasonique de stationnement à la page 9-42* (selon l'équipement).

    Témoin de sortie de ligne à la page 9-46 (selon l'équipement).

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut fonctionner jusqu'à une distance de 30 m (98 pi) du véhicule.

Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la clé pour sortir la lame de la clé. La clé s'utilise dans le contact et toutes les serrures.

: Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes et, selon l'équipement, la trappe à carburant. Les feux de détresse clignotent deux fois.

: Presser pour verrouiller toutes les portes.

La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

: Selon l'équipement, appuyer brièvement et maintenir enfoncé pour déclencher la localisation du véhicule. Appuyer pendant au moins trois secondes pour faire retentir l'alarme d'urgence. Appuyer à nouveau pour arrêter l'alarme d'urgence.

Voir les rubriques *Clés à la page 2-2* et *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-3*.

Démarrage à distance du véhicule

Pour les véhicules disposant de cette fonction, le moteur peut démarrer depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Pointer l'émetteur RKE vers le véhicule.
2. Presser et relâcher .
3. Immédiatement après avoir terminé l'étape 2, presser et maintenir pendant plusieurs secondes ou jusqu'à ce que les clignotants se déclenchent.

Lorsque le moteur démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Répéter les étapes pour un prolongement de 10 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, appliquer l'une des procédures suivantes :

- Diriger l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) vers le véhicule et maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-6*.

Serrures de porte

Pour verrouiller et déverrouiller manuellement une porte :

- Pour verrouiller la porte depuis l'intérieur du véhicule, utiliser le bouton de verrouillage situé au sommet du panneau de porte.

- Depuis l'extérieur, faire tourner la clé vers l'avant ou l'arrière du véhicule, ou appuyer sur ou de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Portes à verrouillage électrique

: Presser pour déverrouiller les portes.

: Presser pour verrouiller les portes.

Se reporter à *Portes à verrouillage électrique à la page 2-8*.

Hayon

Pour verrouiller ou déverrouiller le hayon de l'intérieur, appuyer sur ou sur les serrures de porte à commande électrique. Voir *Portes à verrouillage électrique à la page 2-8*.

Pour verrouiller ou déverrouiller le hayon depuis l'extérieur, appuyer sur ou sur l'émetteur de la télédéverrouillage (RKE). Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-3*.

Pour ouvrir le hayon, appuyer sur le pavé tactile dans la coupelle de traction, sous la plaque d'immatriculation, et lever manuellement.

Se reporter à *Hayon à la page 2-10*.

Glaces

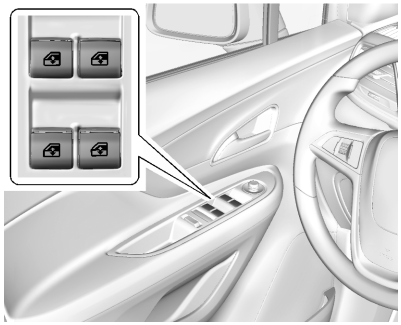

Appuyer sur le commutateur pour abaisser la glace. Tirer le bord avant du commutateur vers le haut pour la relever. Se reporter à *Glaces électriques à la page 2-17*.

Les commutateurs fonctionnent lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ ACCESSORY (accessoires), ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activée. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires à la page 9-22*.

Réglage de siège

Sièges à commande manuelle

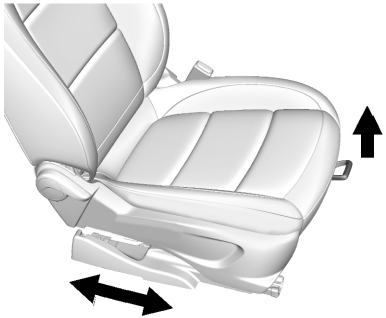

Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée placée à l'avant du siège.
2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour vérifier s'il est bloqué en place.

Se reporter à *Réglage de siège à la page 3-4*.

Sièges à commande électrique

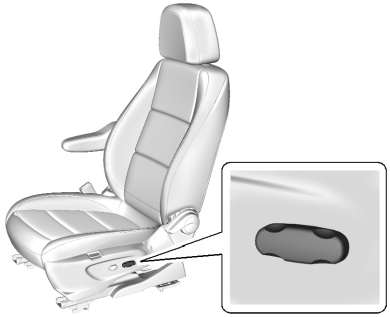

Pour régler un siège à commande électrique :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser tout le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Se reporter à *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-4*.

Réglage du support lombaire

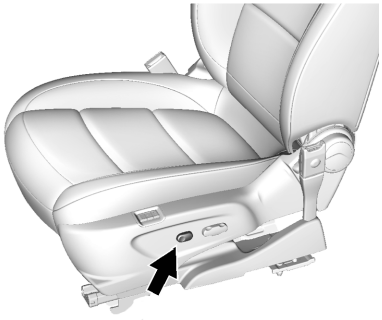

Le cas échéant, appuyer sur la partie avant ou arrière du commutateur pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire. Relâcher le commutateur quand le niveau de soutien lombaire souhaité est obtenu.

Se reporter à *Réglage de support lombaire à la page 3-5*.

Sièges à dossier inclinable

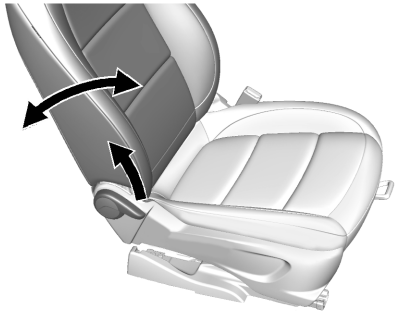

Siège manuel illustré, siège à commande électrique similaire

Pour incliner le dossier de siège :

1. Lever le levier.

   Si cela est nécessaire, mettre la ceinture de sécurité à l'écart pour accéder au levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.

3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège : le dossier de siège revient en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Se reporter à *Sièges à dossier inclinable à la page 3-5*.

Fonctions de mémoire

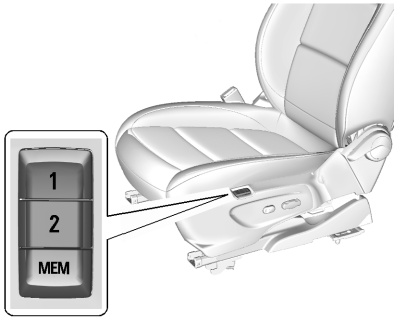

Les boutons MEM, « 1 » et « 2 » (option) situés sur le côté extérieur du siège du conducteur permettent d'enregistrer et de rappeler manuellement la position du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs. Ces positions enregistrées manuellement sont appelées positions mémorisées par bouton.

De plus, le véhicule enregistre automatiquement la position du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) du conducteur lorsque le contact est placé en position OFF (arrêt). Ces positions enregistrées automatiquement sont appelées positions mémorisées par RKE.

Voir les rubriques *Sièges à mémoire à la page 3-7* et *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Sièges de deuxième rangée

Les dossiers des sièges arrière peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement.

Se reporter à *Sièges arrière à la page 3-12*.

Sièges chauffants

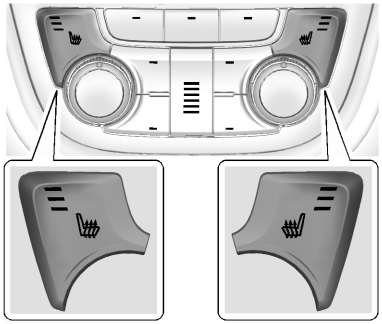

Selon l'équipement, les commandes se trouvent sur le panneau de commande de climatisation. Le moteur doit tourner pour faire fonctionner les sièges chauffants.

Appuyer sur ou pour chauffer l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Appuyer une fois sur la commande pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Les trois diodes allumées indiquent la température la plus élevée et une diode, la plus basse.

Se reporter à *Sièges avant chauffants à la page 3-10*.

Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appuie-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l'angle d'inclinaison du dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l'appuie-tête dans une position appropriée.

Voir les rubriques *Appuis-têtes à la page 3-2* et *Réglage de siège à la page 3-4*.

Ceintures de sécurité

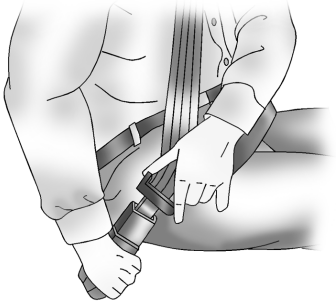

Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité :

- *Ceintures de sécurité à la page 3-17*.
- *Port adéquat des ceintures de sécurité à la page 3-18*.
- *ceinture à triple point d'appui à la page 3-19*.

- *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) à la page 3-50*.

Système de détection des occupants

États-Unis

Canada et Mexique

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'incidence sur aucun autre sac gonflable. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-35* pour des renseignements importants.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager est visible sur le tableau de bord au démarrage du véhicule. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager à la page 5-15*.

Réglage de rétroviseur

Rétroviseurs extérieurs

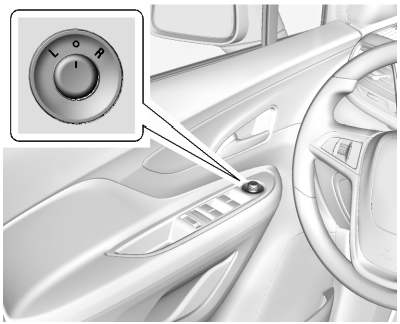

Pour régler les rétroviseurs :

1. Faire tourner le sélecteur sur L (Gauche) ou R (Droite) pour choisir le rétroviseur du conducteur ou celui du passager.
2. Déplacer la commande pour régler le rétroviseur.

3. Faire tourner le sélecteur sur ◯ pour désélectionner le rétroviseur.

Rétroviseur intérieur

Réglage

Tenir le rétroviseur au centre et le déplacer pour voir la zone derrière le véhicule.

Rétroviseur manuel

Si le véhicule est équipé d'un rétroviseur manuel, pousser la languette vers l'avant pour la conduite de jour et la tirer pour la conduite nocturne afin d'éviter d'être ébloui par les phares du véhicule à l'arrière. Se reporter à *Rétroviseur à commande manuelle à la page 2-16*.

Rétroviseur à gradation automatique

Si le véhicule est équipé d'un rétroviseur à atténuation automatique, le miroir réduit automatiquement l'éblouissement produit par les phares du véhicule arrière. La fonction d'atténuation se met en marche lorsque le véhicule est démarré.

Se reporter à *Rétroviseur à gradation automatique à la page 2-16*.

Réglage de volant de direction

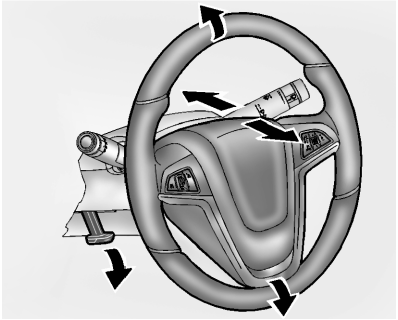

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.
4. Soulever le levier pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Éclairage intérieur

Plafonniers

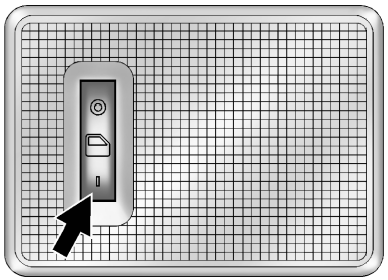

Les commutateurs de plafonnier sont situés dans la garniture de toit au-dessus des sièges arrière.

◯ **:** Appuyer pour éteindre les lampes, même lorsqu'une porte est ouverte.

: Lorsque le bouton est remis en position médiane, les lampes s'allument automatiquement à l'ouverture d'une porte.

: Appuyer pour allumer les plafonniers.

Lampes de lecture

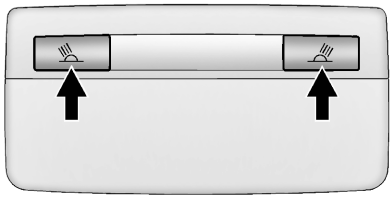

Si le véhicule est équipé de lampes de lecture avant, ces dernières se trouvent dans la console de pavillon.

ou : Appuyer pour allumer ou éteindre la lampe.

Pour plus de renseignements sur l'éclairage intérieur, se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord à la page 6-6* ou *Éclairage d'accueil à la page 6-6*.

Éclairage extérieur

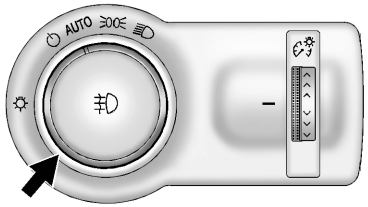

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

Il y a quatre positions :

⏻ **:** Tourner brièvement à cette position pour désactiver ou réactiver la commande automatique des phares.

AUTO (automatique): Allume les phares automatiquement à éclairage normal, en même temps que les feux de stationnement, les feux arrière, les lampes de plaque minéralogique, les feux de position latéraux, et l'éclairage du tableau de bord.

: Allume les feux de stationnement, les feux arrière, les lampes de plaque minéralogique, les feux de position latéraux, et l'éclairage du tableau de bord.

: Allume les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, les lampes de plaque minéralogique, les feux de position latéraux et l'éclairage du tableau de bord. Un carillon d'avertissement retentit si la porte conducteur est ouverte quand le commutateur d'allumage occupe la position hors fonction et que les phares sont allumés.

: En cas de phares antibrouillard, appuyer pour activer ou désactiver les phares.

Se reporter à :

- *Commandes de feux extérieurs à la page 6-1*
- *Feux de circulation de jour (FCJ) à la page 6-3*
- *Antibrouillards av à la page 6-5*

Essuie-glace/Lave-glace

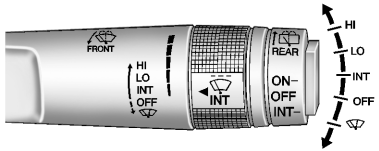

Le levier d'essuie-glaces/lave-glace avant se trouve sur la droite de la colonne de direction.

Placer le levier dans l'une des positions suivantes :

HI (rapide): Utiliser pour des balayages rapides.

LO (lent): Utiliser pour des balayages lents.

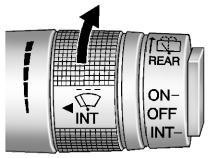

INT: Placer le levier jusqu'à la position INT pour des intervalles de balayage réglables, puis faire tourner la bande INT vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour diminuer cette fréquence.

OFF: Désactive les essuie-glaces.

: Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier vers le bas.

FRONT : Tirer sur le levier d'essuie-glace avant vers vous pour projeter du liquide de lave-glace sur le pare-brise et activer l'essuie-glace.

Voir les rubriques *Essuie-glace/ Lave-glace à la page 5-4* et *Essuie-glace/lave-glace arrière à la page 5-5*.

Commandes de climatisation

Le chauffage, le refroidissement, le dégivrage, et la ventilation du véhicule peuvent être commandés par ces systèmes.

Système de régulation de température

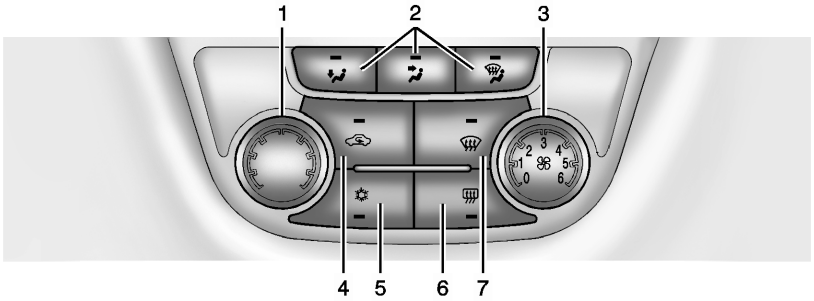

1. Régulateur de température
2. Modes de distribution d'air
3. Commande du ventilateur
4. Recyclage
5. Climatisation
6. Désembueur de lunette arrière
7. Dégivrage

Voir *Systèmes de commande de la climatisation à la page 8-1* (selon l'équipement).

Commande de climatisation automatique à deux zones

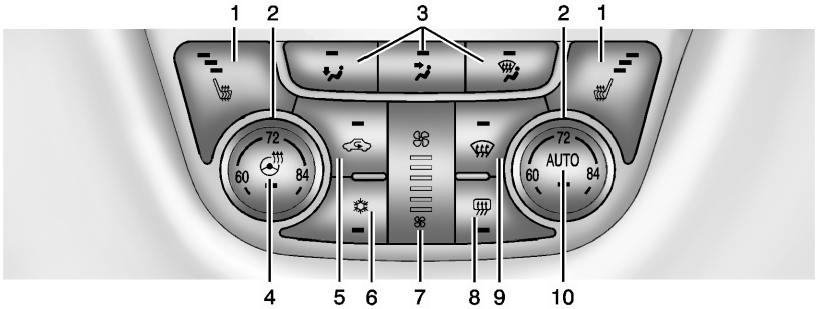

Anglais illustré, version métrique semblable

1. Sièges chauffants conducteur et passager (option)
2. Commandes de température côté conducteur et côté passager
3. Modes de distribution d'air
4. Chauffage du volant (selon l'équipement)
5. Recyclage
6. Climatisation
7. Commandes du ventilateur
8. Désembueur de lunette arrière
9. Dégivrage
10. AUTO (fonctionnement automatique)

Voir *Commande de climatisation automatique à deux zones à la page 8-3* (selon l'équipement).

Boîte de vitesses

Commande de vitesses de conducteur (DSC)

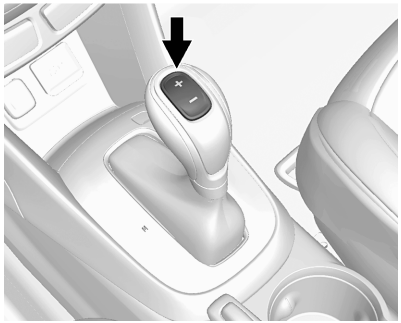

Le système DSC vous permet de changer de rapport comme avec une boîte de vitesses manuelle. Pour utiliser la fonction DSC :

1. Déplacer le levier de sélection vers l'arrière de marche avant (D) en mode manuel (M).

2. Appuyer sur le côté + (plus) du bouton placé au sommet du levier de changement de vitesse pour passer au rapport supérieur ou appuyer sur le côté - (moins) du bouton pour rétrograder.

Se reporter à *Mode manuel à la page 9-30*.

Fonctions du véhicule

Autoradio(s)

⏻ **/VOL (volume):** Presser pour mettre le système en/hors fonction. Tourner pour augmenter ou diminuer le volume.

RADIO/BAND (radio/bande): Presser pour choisir AM ou FM.

TUNE/MENU (syntonisation/menu): Faire tourner pour sélectionner les stations radio. Appuyer pour choisir un menu.

⏮ **ou** ⏭ **:** Presser pour chercher la station ou la piste précédente ou suivante.

Boutons 1-6: Presser pour enregistrer et sélectionner les stations favorites.

INFO: Presser pour voir les informations disponibles sur la station ou la piste actuelle.

Pour plus d'informations à ce sujet et sur les autres caractéristiques de la radio, se reporter à *Fonctionnement à la page 7-5*.

Mémorisation d'un émetteur favori

Des émetteurs sur toutes les bandes peuvent être mémorisés dans des listes de favoris dans n'importe quel ordre. Il est possible de mémoriser jusqu'à six émetteurs dans chaque page de favoris et de régler le nombre de pages de favoris disponibles.

Pour mémoriser une station à une position de la liste, appuyer sur le bouton numérique correspondant 1-6 pendant plus de deux secondes.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter à « Mémorisation d'une station favorite » dans *Autoradio AM-FM à la page 7-8*.

Réglage de l'horloge

Pour régler l'heure et la date :

1. Appuyer sur le bouton CONFIG et sélectionner les réglages d'heure et de date ou appuyer sur ◴.
2. Sélectionner la fonction voulue.
3. Faire tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour régler le nombre en surbrillance.
4. Presser le bouton TUNE/MENU pour sélectionner le nombre suivant.
5. Pour enregistrer et revenir au menu des paramètres d'heure et de date, appuyer sur ⇦ BACK (retour) à n'importe quel moment ou appuyer sur le bouton TUNE/MENU après le réglage de la valeur.
6. Répéter les étapes 2 à 5 pour la fonction restante.

Sélection du Format 12/24 (12/24 heures)

1. Appuyer sur le bouton CONFIG et sélectionner les réglages d'heure et de date ou appuyer sur ◴.
2. Sélectionner le format de réglage de l'heure.
3. Faire tourner le bouton TUNE/MENU pour surligner le format d'affichage 12 ou 24 heures.
4. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU pour sélectionner le format d'affichage.

Dispositifs audio portables

Certains véhicules peuvent être équipés d'une entrée auxiliaire de 3,5 mm (1/8 po) et d'un port USB dans la console centrale. Il est possible de brancher des appareils externes, comme un iPod[MD], un ordinateur portable, un baladeur MP3, un lecteur de CD et une clé USB, selon le système audio.

Se reporter à *Dispositifs auxiliaires à la page 7-17*.

Bluetooth[MD]

Le système Bluetooth[MD] permet aux utilisateurs possédant un téléphone cellulaire compatible Bluetooth de lancer et de recevoir des appels mains libres en utilisant le système audio et les commandes du véhicule.

Le téléphone cellulaire compatible Bluetooth doit être simulé avec le système Bluetooth du véhicule avant d'être utilisé dans le véhicule. Certains téléphones ne sont pas compatibles.

Se reporter à *Bluetooth à la page 7-20*.

Commandes de volant de direction

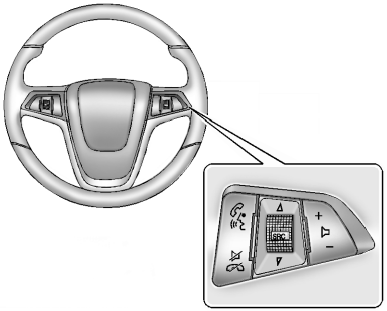

Certaines commandes audio peuvent s'effectuer au volant.

/ : Sur les véhicules équipés du système Bluetooth, OnStar, appuyer pour interagir avec ces systèmes. Voir *Bluetooth à la page 7-20*, *Vue d'ensemble d'OnStar à la page 14-1* ou le manuel infodivertissement séparé pour les radios avec écran tactile.

/ : Appuyer pour réduire au silence les haut-parleurs du véhicule uniquement. Appuyer de nouveau pour réactiver le son. Sur les véhicules équipés de systèmes OnStar ou Bluetooth, appuyer pour rejeter un appel entrant ou pour terminer un appel en cours.

SRC : Presser la molette pour sélectionner une source audio.

Déplacer la molette vers le haut ou le bas pour sélectionner la station radio favorite ou la piste de CD ou de MP3.

+ -: Appuyer sur + pour augmenter ou sur - pour diminuer le volume.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Commandes de volant de direction à la page 5-3*.

Système Infodivertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour des informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Ce manuel comprend également des informations sur les réglages et les applications téléchargeables (selon l'équipement).

Centralisateur informatique de bord (CIB)

L'écran du CIB se trouve dans le groupe d'instruments. Il indique l'état de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur le levier des clignotants.

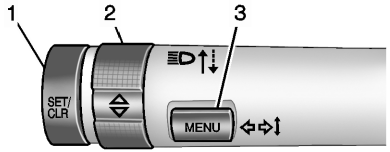

1. **SET/CLR :** appuyer pour sélectionner ou effacer l'option de menu affichée.
2. △ ▽ **:** faire tourner la bande pour parcourir les différentes options du menu.
3. **MENU :** Appuyer pour afficher les menus du CIB. Ce bouton sert aussi à revenir à l'écran précédemment affiché sur le CIB ou à le quitter.

Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-28*.

Caméra à vision arrière

L'écran RVC (selon l'équipement) affiche une vue de la zone derrière le véhicule lorsque la marche arrière (R) est sélectionnée. L'affichage apparaît sur l'écran de la radio.

Pour nettoyer la lentille de la caméra, placée au-dessus de la plaque d'immatriculation, la rincer à l'eau puis l'essuyer à l'aide d'un chiffon doux.

Se reporter à *Caméra à vision arrière à la page 9-44*.

Assistance ultrasonique de stationnement

Le système ultrasonique d'assistance avant et arrière au stationnement (UFRPA) utilise des capteurs dans les pare-chocs avant et arrière pour détecter des objets pendant la manoeuvre de stationnement du véhicule. Il fonctionne lorsque le véhicule roule à moins de 8 km/h (5 milles/h). L'UFRPA fournit de l'information sur la distance et le système au moyen de signaux sonores.

Pour assurer leur fonctionnement, les capteurs sur le pare-chocs avant et arrière du véhicule doivent rester propres.

Se reporter aux rubriques *Assistance ultrasonique de stationnement à la page 9-42* pour plus de renseignements.

Prises d'alimentation

Vous pouvez utiliser la prise de courant auxiliaire pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Il existe une prise électrique pour accessoires sur la console centrale, sous la commande de climatisation. Cette prise est alimentée lorsque la clé occupe la position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ ACCESSORY (accessoires), ou jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur, dans les 10 minutes qui suivent la coupure du contact. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires à la page 9-22*.

Se reporter à *Prises d'alimentation à la page 5-8*.

Toit ouvrant

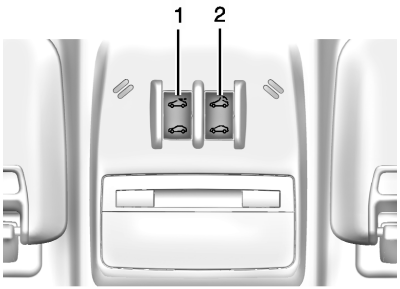

Selon l'équipement, le toit ouvrant ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (marche) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activée.

Ouvrir/Fermer: Presser et maintenir l'avant ou l'arrière du commutateur (1) pour ouvrir ou fermer le toit ouvrant.

Ventilation: Presser et maintenir l'avant ou l'arrière du commutateur (2) pour entrouvrir ou fermer le toit ouvrant.

Fermer manuellement le pare-soleil.

En cas de défaillance électrique du véhicule, le toit ouvrant ne fonctionne pas. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire.

Se reporter à *Toit ouvrant à la page 2-19*.

Performance et entretien

Système de traction asservie (TCS)

Le système de traction asservie limite le patinage des roues. Le système est activé au démarrage.

- Pour désactiver la commande de traction, enfoncer et relâcher OFF sur la console centrale. s'allume sur le groupe d'instruments et le message approprié s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (CIB).
- Appuyer à nouveau sur OFF pour réactiver la traction asservie.

Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-34*.

Système StabiliTrak[MD]

Le système StabiliTrak contribue au contrôle de la direction du véhicule dans les situations difficiles. Le système est mis en fonction à chaque démarrage.

- Pour désactiver la commande de traction et le StabiliTrak, enfoncer et maintenir OFF jusqu'à ce que OFF et s'allument dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche dans le CIB.
- Presser à nouveau OFF pour réactiver les deux systèmes.

Le système StabiliTrak se rétablit automatiquement lorsque la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h (31 mph).

Se reporter à *Système Stabilitrak[MD] à la page 9-35*.

Surv pression pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-51*.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

L'indicateur d'usure de l'huile moteur calcule l'usure de l'huile moteur sur base de l'utilisation du véhicule et affiche le message au CIB CHANGE ENGINE OIL SOON (remplacer sous peu l'huile moteur) lorsqu'il est nécessaire de remplacer l'huile moteur et le filtre.

Ne pas oublier de réinitialiser l'écran OIL LIFE (durée de vie de l'huile moteur) après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser l'écran OIL LIFE (durée de vie de l'huile moteur) par accident à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

1. Appuyer sur le bouton MENU pour afficher la durée de vie restante de l'huile moteur. Cet affichage présente une estimation de la durée de vie utile de l'huile. Si 99 % s'affiche, cela signifie qu'il reste 99 % de durée de vie à l'huile.
2. Pour remettre à zéro le système de gestion de durée de vie de l'huile moteur, appuyer sur le bouton SET/CLR (Régler/Effacer) quand l'affichage de durée de vie de l'huile est actif. Au bout de quelques secondes, un signal sonore retentit et la durée de vie de l'huile est changée en 100 %.

Ne réinitialiser la durée de vie de l'huile qu'après la vidange de l'huile, au risque d'imprécision.

Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 10-10*.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.

- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Programme d'assistance routière

Aux États-Unis appeler le 1-800-252-1112.

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Canada : 1-800-268-6800

Mexique : 01-800-466-0818

En tant que propriétaire d'un véhicule Buick neuf, vous êtes automatiquement inscrits au programme d'assistance routière.

Se reporter à *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) à la page 13-13*.

OnStar[MD]

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui permet la connexion à un conseiller vivant en cas d'urgence, pour la sécurité, la navigation, la connexion et le diagnostic. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar à la page 14-1*.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 2-2
Système de télédéverrouillage 2-3
Fonctionnement du système de télédéverrouillage 2-3
Démarrage à distance du véhicule 2-6
Serrures de porte 2-8
Portes à verrouillage électrique 2-8
Serrures de portes automatiques 2-9
Serrures de sécurité 2-9

Portes
Hayon 2-10

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 2-11
Système d'alarme du véhicule 2-11
Dispositif antidémarrage 2-12
Fonctionnement du dispositif antidémarrage 2-12

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 2-13
Rétroviseurs électriques 2-13
Rétroviseurs rabattables 2-14
Rétroviseurs chauffants 2-14
Rétroviseurs de points morts 2-14
Rétroviseurs inclinables marche arrière 2-15

Rétroviseur intérieur
Rétroviseur à commande manuelle 2-16
Rétroviseur à gradation automatique 2-16

Glaces
Glaces 2-16
Glaces électriques 2-17
Pare-soleil 2-19

Pavillon
Toit ouvrant 2-19

Clés et serrures

Clés

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé dans le contact et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact.

La clé intégrée à l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut être utilisée pour l'allumage et toutes les serrures.

Appuyer sur le bouton de libération de clé (key release) de l'émetteur RKE pour sortir la clé. Appuyer sur le bouton et la lame de la clé pour la rentrer.

Le code de clé est estampillé sur la plaquette de numéro de clé et peut être utilisé pour obtenir de nouvelles clés chez votre concessionnaire. Placer cette information en lieu sûr à l'extérieur du véhicule.

S'il devient difficile de tourner la clé dans le commutateur d'allumage, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'un pic.

Contacter le concessionnaire si une nouvelle clé s'avère nécessaire.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) à la page 13-13*.

En cas d'abonnement actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar à la page 14-1*.

Système de télédéverrouillage

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio à la page 13-25* pour l'information au sujet de la partie 15 de la réglementation de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 de l'industrie du Canada.

Si de la portée de l'émetteur RKE diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut fonctionner jusqu'à une distance de 30 m (98 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage à la page 2-3*.

2-4 Clés, portes et glaces

Les fonctions suivantes peuvent être disponibles :

(verrouillage): Presser pour verrouiller toutes les portes.

Les clignotants peuvent clignoter et/ou le klaxon peut retentir pour indiquer le verrouillage. Se reporter à « Verrouillage à distance/ déverrouillage/démarrage » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Si la porte conducteur est ouverte quand est pressé et si la neutralisation de verrouillage en cas de porte déverrouillée est activée par le biais de la personnalisation du véhicule, toutes les portes vont se verrouiller puis la porte conducteur va se déverrouiller. Se reporter à « Verrouillage à distance/ déverrouillage/démarrage » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Une pression sur peut également armer le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-11*.

(déverrouillage): Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes et la trappe à carburant. Voir « Verrouillage/ déverrouillage/démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Les feux de détresse clignotent deux fois et/ou le klaxon peut retentir pour indiquer le déverrouillage. Se reporter à « Verrouillage/déverrouillage/ démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Une pression de désarmera le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-11*.

(système de localisation de véhicule/alarme): Selon l'équipement, appuyer brièvement pour déclencher la localisation du véhicule. Les feux extérieurs clignotent et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Appuyer et maintenir pendant au moins trois secondes pour déclencher l'alarme d'urgence. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants se déclenchent pendant 30 secondes ou jusqu'à ce que soit à nouveau pressé ou que la clé soit placée dans le commutateur d'allumage et tournée en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).

(télédémarrage véhicule):

Selon l'équipement, appuyer sur et ensuite appuyer et maintenir enfoncé pour faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE de télédéverrouillage. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-6*.

Les boutons des touches sont désactivés lorsqu'une clé se trouve dans l'allumage.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs RKE programmés pour ce véhicule fonctionneront. Si un émetteur est perdu ou volé, un émetteur de remplacement peut être acheté et programmé par votre concessionnaire. Lorsqu'un émetteur de remplacement est programmé pour ce véhicule, tous les émetteurs restants doivent également être reprogrammés. Tout émetteur perdu ou volé ne fonctionnera plus une fois le nouvel émetteur programmé.

Remplacement de la pile

La pile n'est pas rechargeable. Pour le remplacement de la pile :

Avis: **Lors du remplacement de la pile, ne toucher aucun des circuits de l'émetteur. L'électricité statique du corps peut endommager l'émetteur.**

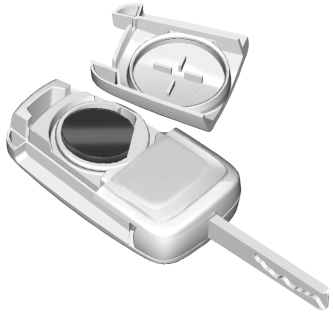

1. Étendre la lame de la clé et ouvrir le couvercle de la batterie à l'arrière de l'émetteur en faisant levier avec un doigt.
2. Retirer la pile usagée en poussant sur la pile et en la glissant vers la lame de la clé.
3. Insérer la nouvelle pile, le côté positif étant orienté vers le haut. Pousser la pile vers le bas jusqu'à ce qu'elle tienne en place. Remplacer avec une pile CR2032 ou une pile équivalente.
4. Emboîter le couvercle de la pile sur l'émetteur.

Démarrage à distance du véhicule

Le véhicule peut être équipé d'un dispositif permettant de démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

(télédémarrage véhicule): Ce bouton est présent sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) si le véhicule est équipé du démarrage à distance.

Le système de climatisation utilisera les réglages antérieurs au cours d'un télédémarrage. Le désembueur arrière peut entrer en fonction au cours d'un télédémarrage si la température ambiante est froide. Le témoin de désembueur arrière ne s'allume pas au cours d'un télédémarrage. Si le véhicule est doté de sièges chauffants, ceux-ci peuvent être activés au cours d'un télédémarrage. Se reporter à *Sièges avant chauffants à la page 3-10*.

Les lois peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage à la page 2-3*.

Démarrage du véhicule

Pour démarrer le véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage :

1. Pointer l'émetteur RKE vers le véhicule.
2. Presser et relâcher .
3. Immédiatement après l'étape 2, appuyer et maintenir enfoncé la pendant plusieurs secondes ou jusqu'à ce que les clignotants clignotent. Ce clignotement confirme la réception de la demande de démarrage à distance du véhicule.

Lorsque le moteur démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Répéter les étapes pour un prolongement de 10 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Démarrer le véhicule avant de conduire.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

Pour une prolongation de 10 minutes, répéter les étapes 1 à 3 pendant que le moteur tourne. Le démarrage à distance ne peut être prolongé qu'une fois.

En cas de prolongation, la seconde séquence de 10 minutes commence immédiatement.

Par exemple, si le moteur a tourné pendant 5 minutes, plus 10 minutes supplémentaires, le moteur tournera pendant une durée totale de 15 minutes.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un seul télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

L'allumage du véhicule doit être activé puis désactivé avant de pouvoir utiliser la fonction de démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Diriger l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) vers le véhicule et presser et maintenir jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Conditions de non-fonctionnement du télédémarrage

Le démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- La clé est dans le contact (accès ave clé) ou si la clé est dans le véhicule (accès sans clé)
- Le capot n'est pas fermé.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Le témoin d'anomalie de fonctionnement est allumé.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Deux télédémarrages véhicule, ou un télédémarrage véhicule avec extension, ont déjà été utilisés.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Serrures de porte

⚠ AVERTISSEMENT

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Les passagers, particulièrement les enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber d'un véhicule en mouvement. Lorsqu'une porte est verrouillée, la poignée ne l'ouvre pas. Le risque d'éjection du véhicule en cas de collision est accru si les portes ne sont pas verrouillées. Tous les passagers devraient donc porter correctement leur ceinture de sécurité et les portes devraient être verrouillées dès que le véhicule roule.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Les jeunes enfants pénétrant à l'intérieur d'un véhicule non verrouillé peuvent ne pas être capables d'en sortir. Un enfant peut suffoquer à cause d'une chaleur extrême et gravement souffrir, voire mourir à cause d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des personnes peuvent facilement entrer par une porte non verrouillée au cours d'un ralentissement ou d'un arrêt du véhicule. Verrouiller les portes pour éviter que ceci ne se produise.

Pour verrouiller et déverrouiller manuellement une porte :

- Pour verrouiller la porte depuis l'intérieur, utiliser le bouton de verrouillage situé au sommet du panneau de porte.
- Depuis l'extérieur, faire tourner la clé vers l'avant ou l'arrière du véhicule, ou appuyer sur 🔓 ou sur 🔒 sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Portes à verrouillage électrique

🔓 **(déverrouillage):** Presser pour déverrouiller les portes.

🔒 **(verrouillage):** Presser pour verrouiller les portes.

Des fonctions de serrures électriques peuvent être programmées. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Serrures de portes automatiques

Verrouillage automatique de porte

Les portes sont programmées pour se verrouiller automatiquement lorsque le levier de changement de rapport quitte la position de stationnement (P).

La fonction de verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivée.

Déverrouillage automatique de porte

Les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).

Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Serrures de sécurité

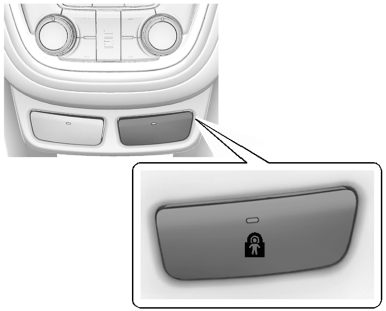

Les serrures de sécurité de porte arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière de l'intérieur du véhicule. Le commutateur de serrure de sécurité se trouve sur la colonne centrale.

Appuyer sur pour activer les serrures de sécurité arrière. Le témoin intégré au commutateur s'allume.

Appuyer de nouveau sur pour désactiver les serrures de sécurité.

Si la poignée intérieure d'une porte arrière est tirée alors que la serrure de sécurité est activée, cette porte reste verrouillée et la lampe indicatrice clignote. Relâcher la poignée puis désactiver les serrures de sécurité pour permettre d'ouvrir la porte de l'intérieur.

Portes

Hayon

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il roule avec le hayon ou le couvercle de coffre ouvert ou avec tout objet dépassant le joint entre la carrosserie et le couvercle de coffre ou le hayon. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. Il peut provoquer une inconscience, voire la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à la description des “systèmes de commande de climatisation” dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-26*.

Avis: **Pour éviter d'endommager le hayon ou sa glace, vérifier que la zone derrière et au-dessus du hayon est dégagée avant de l'ouvrir.**

Pour verrouiller ou déverrouiller le hayon de l'intérieur, appuyer sur ou sur les serrures de porte à commande électrique. Voir *Portes à verrouillage électrique à la page 2-8*.

Pour verrouiller ou déverrouiller le hayon de l'extérieur, appuyer sur ou sur l'émetteur de télédéverrouillage RKE. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-3*.

Pour ouvrir le hayon, appuyer sur le pavé tactile dans la cuvette sous la plaque d'immatriculation et lever manuellement.

Pour fermer le hayon, pousser au centre pour s'assurer qu'il se verrouille complètement.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol ; toutefois, elles ne le rendent pas impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Si le véhicule est équipé d'un système d'alarme antivol, le témoin lumineux sur le tableau de bord près du pare-brise indique l'état du système.

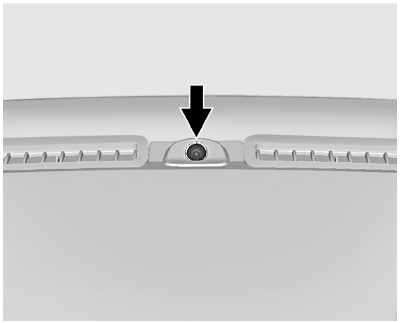

Armement du système

1. Fermer toutes les portes, le capot et le hayon.
2. Verrouiller le véhicule en utilisant l'émetteur ou le bouton de serrure électrique de porte lorsque la porte est ouverte. Le témoin du tableau de bord doit s'allumer et clignoter pendant 30 secondes environ.
3. Après 30 secondes, ou si le bouton de l'émetteur est pressé deux fois, le système d'alarme s'arme et le témoin commence à clignoter lentement pour indiquer que l'alarme est en fonctionnement.

Si une porte ou le capot est ouvert(e) sans déverrouillage préalable au moyen de la télécommande, les clignotants clignotent et le klaxon retentit pendant 30 secondes environ. Ensuite, le système d'alarme se réarme pour surveiller d'autres violations éventuelles.

Le système d'alarme antivol ne s'active pas si les portes sont verrouillées à l'aide d'une clé.

Désarmement du système

Pour désarmer le système, déverrouiller les portes à l'aide de l'émetteur ou démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule au moyen de la télécommande après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que toutes les portes sont fermées.
- Toujours déverrouiller une porte à l'aide de l'émetteur. Le déverrouillage de la porte du conducteur au moyen de la clé de secours ne désarmera pas l'alarme.

En cas de déclenchement de l'alarme par accident, la désactiver en appuyant sur sur l'émetteur ou démarrer le véhicule au moyen d'un émetteur reconnu dans le véhicule.

L'alarme ne s'arrêtera pas si vous déverrouillez la porte du conducteur avec la clé.

Détection de tentative de vol

Si est pressé et que le klaxon retentit trois fois, une tentative d'effraction s'est produite lorsque le système était armé.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio à la page 13-25* pour l'information au sujet de la partie 15 de la réglementation de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 de l'industrie du Canada.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque la clé est retirée du contact.

Le système est automatiquement désarmé lors du démarrage au moyen de la clé correcte. La clé utilise un transpondeur correspondant à une unité de commande antidémarrage du véhicule, qui désarme automatiquement le système. Seule la clé autorisée démarre le véhicule. Si la clé est endommagée, le véhicule ne démarrera pas.

Le témoin de sécurité du groupe d'instruments de bord s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

Si le moteur ne démarre toujours pas et que la clé ne semble pas être endommagée ou que le témoin demeure allumé, essayer une autre clé de contact. Si le moteur ne démarre toujours pas, le véhicule requiert un entretien. Si le moteur démarre, il se peut que la première clé de contact soit défectueuse. S'adresser au concessionnaire pouvant réparer le système antivol et vous obtenir une nouvelle clé.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

⚠ AVERTISSEMENT

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques

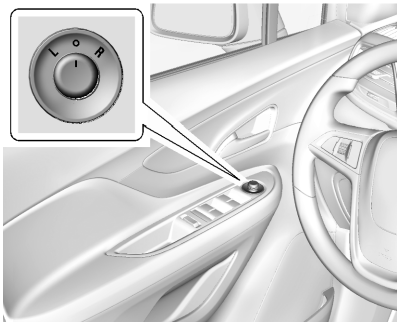

Pour régler les rétroviseurs :

1. Tourner le sélecteur sur L (Gauche) ou R (Droite) pour choisir, respectivement, le rétroviseur du conducteur ou celui du passager.
2. Déplacer le curseur pour régler le rétroviseur.
3. Faire tourner le sélecteur sur ◯ pour désélectionner le rétroviseur.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables et de rétroviseurs chauffants, se reporter à *Rétroviseurs rabattables à la page 2-14* et *Rétroviseurs chauffants à la page 2-14*.

Rétroviseurs rabattables

Rétroviseurs rabattables à commande manuelle

Ces rétroviseurs peuvent être rabattus pour éviter qu'ils ne soient endommagés dans les lave-autos automatiques. Tirer le rétroviseur vers le véhicule. Pour les ramener à leur position d'origine, les repousser vers l'extérieur.

Rétroviseurs chauffants

Ce véhicule est équipé de rétroviseurs chauffants :

(désembueur de lunette arrière): Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Voir « Désembueur de lunette arrière » sous *Systèmes de commande de la climatisation à la page 8-1*.

Rétroviseurs de points morts

Le rétroviseur d'angle mort est un petit miroir convexe intégré au coin supérieur extérieur de chaque rétroviseur extérieur. Il peut montrer les objets qui pourraient se trouver dans l'angle mort du véhicule.

Conduire avec le rétroviseur d'angle mort

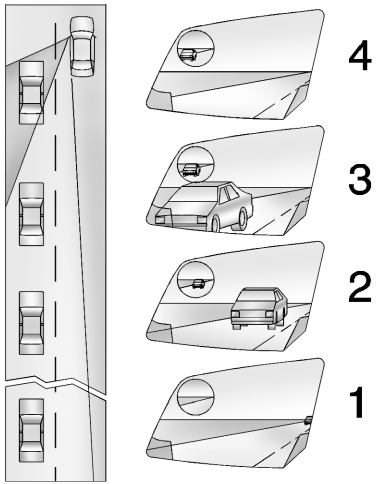

Déflection réelle du rétroviseur

1. Lorsque le véhicule qui s'approche est très éloigné, l'image dans le rétroviseur principal est petite est près du bord intérieur du rétroviseur.
2. Au fur et à mesure que le véhicule se rapproche, l'image dans le rétroviseur principal grandit et se déplace vers l'extérieur.
3. Lorsque le véhicule pénètre dans l'angle mort, l'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur d'angle mort.
4. Lorsque le véhicule se trouve dans l'angle mort, l'image se reflète uniquement dans le rétroviseur d'angle mort.

Utilisation du rétroviseur extérieur avec le rétroviseur d'angle mort

1. Régler le rétroviseur principal de façon à voir à peine votre véhicule et à obtenir une vue claire et dégagée dans le rétroviseur d'angle mort.
2. Pour vérifier la circulation ou avant de changer de voie, regarder le rétroviseur extérieur côté conducteur ou passager pour observer la circulation sur la voie adjacente derrière votre véhicule. Vérifier la présence d'un véhicule dans l'angle mort au moyen du rétroviseur d'angle mort. Ensuite, jeter un coup d'oeil par dessus votre épaule avant de vous déplacer lentement dans la voie adjacente.

Rétroviseurs inclinables marche arrière

Si le véhicule est doté du groupe de mémorisation, les rétroviseurs extérieurs sont dotés d'un système d'inclinaison en marche arrière. Cette fonction permet d'incliner les rétroviseurs extérieurs jusqu'à une position préréglée lorsque le véhicule est en marche arrière (R). Ceci permet au conducteur de voir le trottoir lors d'un stationnement en parallèle.

Le rétroviseur côté passager et/ou côté conducteur retourne à sa position d'origine quand la position de marche arrière (R) est quittée ou quand le commutateur d'allumage occupe les positions hors fonction ou OFF/LOCK (arrêt/verrouillage).

Cette fonction peut être activée ou désactivée à partir du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseur à commande manuelle

Tenir le centre du rétroviseur et le déplacer pour voir la zone derrière le véhicule.

Pour les véhicules équipés d'un rétroviseur manuel, pousser la languette vers l'arrière pour la conduite de jour et la tirer pour la conduite nocturne afin d'éviter d'être ébloui par les phares du véhicule arrière.

Les véhicules équipés du système OnStar possèdent trois boutons de commande à l'arrière du rétroviseur. Voir votre concessionnaire pour de plus amples informations sur OnStar et comment s'y abonner. Voir *Vue d'ensemble d'OnStar à la page 14-1*.

Rétroviseur à gradation automatique

Pour régler le rétroviseur, le tenir au centre et le déplacer pour voir la zone derrière le véhicule.

Pour les véhicules dotés d'un rétroviseur à atténuation automatique, le rétroviseur réduit automatiquement l'éblouissement produit par les phares du véhicule venant par l'arrière. La fonction d'atténuation et le témoin sont activés lorsque le véhicule démarre.

Les véhicules équipés du système OnStar possèdent trois boutons de commande à l'arrière du rétroviseur. Voir votre concessionnaire pour de plus amples informations sur OnStar et comment s'y abonner. Voir *Vue d'ensemble d'OnStar à la page 14-1*.

Nettoyage du rétroviseur

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Glaces

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.

Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces électriques

⚠ AVERTISSEMENT

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser les clés dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Se reporter à *Clés à la page 2-2*.

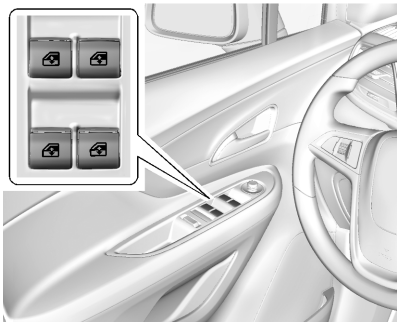

La porte du conducteur comporte également des commutateurs qui commandent la glace du passager et les glaces arrière. Les commutateurs sont actifs lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires à la page 9-22*.

Appuyer sur le commutateur pour abaisser la glace. Tirer le bord avant du commutateur vers le haut pour la relever.

Glaces à commande rapide

Selon l'équipement, les lève-glaces rapides permettent de lever ou d'abaisser la glace sans maintenir le commutateur enfoncé. Enfoncer ou relever le commutateur de lève-glace et le relâcher pour activer la fonction rapide. Le mode rapide peut être annulé en pressant le commutateur ou en le tirant.

Programmation des lève-glaces électriques

Si la batterie du véhicule a été rechargée, déconnectée ou remplacée, les lève-glace à montée rapide doivent être reprogrammés pour que ce dispositif fonctionne. Pour programmer les lève-glace :

1. Fermer toutes les portes avec le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires à la page 9-22*.
2. Presser et maintenir le commutateur de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement ouverte.
3. Tirer et maintenir le commutateur de lève-glace pour fermer la glace. Continuer à le maintenir un court instant après la fermeture complète de la glace.
4. Répéter cette procédure pour chaque lève-glace à montée rapide.

Fonction antipincement

Les lève-glace à montée rapide comportent une fonction antipincement. Si un objet se trouve dans le trajet de la glace se refermant rapidement, ou dans certaines conditions telles qu'un gel important, la glace s'arrête et s'ouvre à une position prédéterminée en usine. Le lève-glace fonctionnera normalement lorsque l'obstruction aura été éliminée.

Verrouillage des glaces arrière

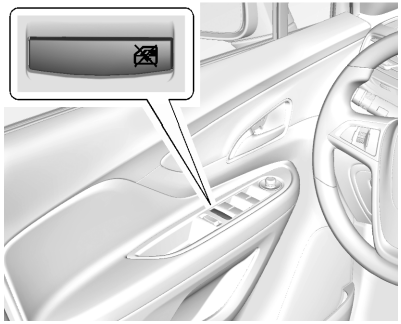

Cette fonction de verrouillage de vitre arrière empêche le fonctionnement des glaces de passager arrière, sauf à partir de la position du conducteur.

Appuyer sur pour activer le commutateur de verrouillage de glace arrière. Le témoin lumineux s'allume lorsqu'il est activé.

Appuyer de nouveau sur pour désactiver le commutateur de verrouillage.

Pare-soleil

Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale.

Fermer le couvercle du miroir pendant la conduite.

Si elle fait partie de l'équipement, la lampe du miroir de courtoisie s'allume lorsque le couvercle du miroir est ouvert.

Pavillon

Toit ouvrant

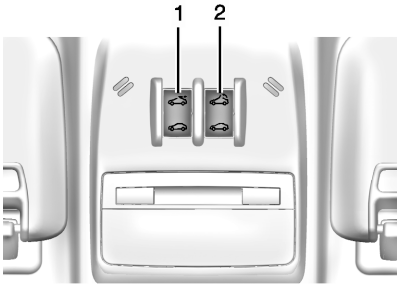

Selon l'équipement, le toit ouvrant ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (marche) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activée.

Ouvrir/Fermer: Presser et maintenir l'avant ou l'arrière du commutateur (1) pour ouvrir ou fermer le toit ouvrant.

Ventilation: Presser et maintenir l'avant ou l'arrière du commutateur (2) pour entrouvrir ou fermer le toit ouvrant.

Ouverture express/fermeture express: Pour ouvrir ou fermer rapidement le toit ouvrant, enfoncer complètement et relâcher l'avant ou l'arrière du commutateur (1) jusqu'à ce que le toit ouvrant atteigne la position voulue.

Fermer manuellement le pare-soleil.

Le toit ouvrant ne fonctionne pas si le véhicule présente une défaillance électrique.

Fonction antipincement

Si un objet se trouve dans le trajet du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, la fonction antipincement détecte l'objet et arrête la fermeture du toit ouvrant au point d'obstruction. Le toit ouvrant retourne alors en position d'ouverture complète.

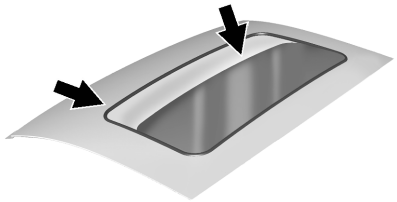

Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer les bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes
Appuis-têtes 3-2

Sièges avant
Réglage de siège 3-4
Réglage de siège à commande électrique 3-4
Réglage de support lombaire 3-5
Sièges à dossier inclinable 3-5
Sièges à mémoire 3-7
Accoudoir de siège avant 3-9
Sièges avant chauffants 3-10
Dossier de siège rabattable 3-11

Sièges arrière
Sièges arrière 3-12
Accoudoir de siège arrière . . . 3-16

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 3-17
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-18
ceinture à triple point d'appui 3-19
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 3-25
Rallonge de ceinture de sécurité 3-25
Vérification de système de sécurité 3-25
Entretien de la ceinture de sécurité 3-26
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision 3-26

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable . . . 3-27
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-29
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-31
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-32
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 3-33
Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ? 3-33
Système de détection de passager 3-35
Réparation de véhicule équipé de sac gonflable 3-40
Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable 3-40
Vérification de système de sac gonflable 3-41
Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision 3-41

Dispositifs de retenue pour enfants
Enfants plus âgés 3-42
Bébés et jeunes enfants 3-44
Appareils de retenue pour enfant 3-47
Où installer l'appareil de retenue 3-49

Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) 3-50
Remplacement de pièce de système LATCH après une collision 3-56
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Siège arrière) 3-57
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Siège de passager avant) 3-59

Appuis-têtes

⚠ AVERTISSEMENT

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont dotés d'appuie-tête réglables aux positions extérieures.

Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

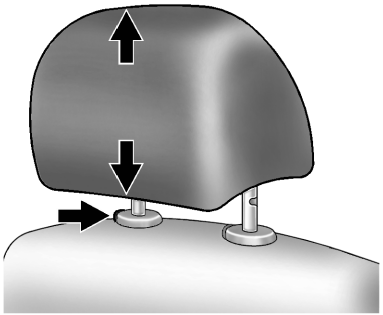

La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Tirer l'appuie-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appuie-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-tête extérieurs des sièges avant ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges arrière

Les sièges arrière du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

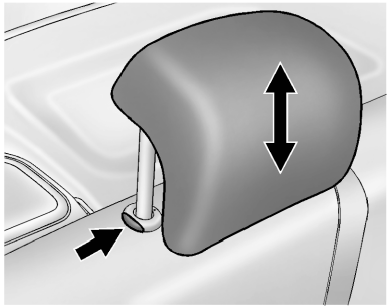

La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Tirer l'appuie-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appuie-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-tête extérieurs arrière ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges avant

Réglage de siège

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.

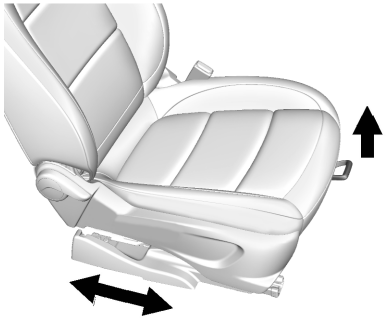

Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée à l'avant du siège.
2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Réglage de siège à commande électrique

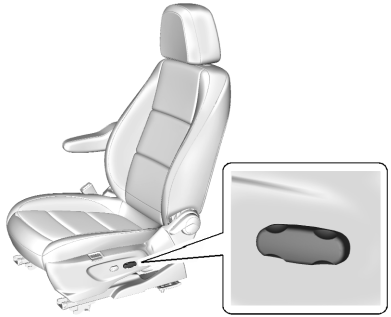

Pour régler un siège à commande électrique :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser tout le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable à la page 3-5*.

Pour régler le soutien lombaire, voir *Réglage de support lombaire à la page 3-5*.

Réglage de support lombaire

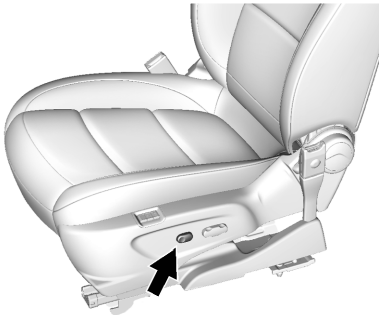

Le cas échéant, appuyer sur l'avant ou l'arrière du commutateur pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire. Relâcher le commutateur lorsque le niveau de soutien désiré est obtenu.

Sièges à dossier inclinable

⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

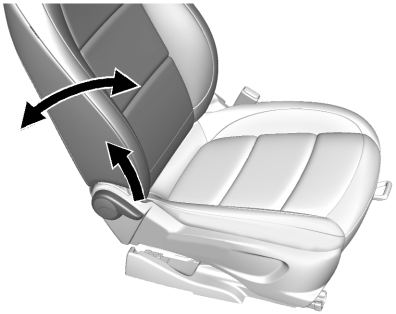

Siège à commande manuelle illustré, siège à commande électrique similaire

Pour incliner le dossier de siège :

1. Soulever le levier.

   Si nécessaire, déplacer la ceinture de sécurité pour accéder au levier.

2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.

3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège revient en position verticale.

2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision,

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à mémoire

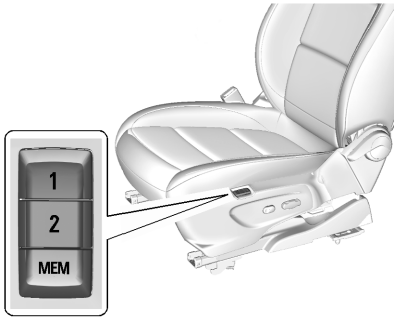

Les boutons MEM, « 1 » et « 2 » (option) sur le côté extérieur du siège du conducteur sont utilisés pour sauvegarder et rappeler manuellement le siège du conducteur et les positions du rétroviseur extérieur. Ces positions enregistrées manuellement sont connus sous le nom de positions de mémoire des boutons.

Le véhicule sauvegardera également automatiquement les positions du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs dans l'émetteur du système de téléverrouillage (RKE) lorsque l'allumage est placé en position OFF (arrêt). Ces positions enregistrées automatiquement sont connues sous le nom de positions de mémoire RKE. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage à la page 2-3*.

Enregistrement des positions de mémoire bouton

Pour mémoriser les positions dans la mémoire bouton :

1. Régler le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs aux positions de conduite désirées.
2. Appuyer sur MEM (mémoire) et « 1 » en même temps et maintenir enfoncé jusqu'à ce qu'un bip se fasse entendre. E
3. Répéter les étapes 1 et 2 pour un second conducteur, à l'aide de « 2 ».

3-8 Sièges et appuis-têtes

Rappel des positions de mémoire bouton

Pour rappeler les positions de mémoire des boutons, appuyer puis maintenir « 1 » ou « 2 ». Le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs se déplacent vers la position enregistrée sur ces boutons lorsqu'ils sont enfoncés. Relâcher « 1 » ou « 2 » avant que les position mémorisées soient atteintes aura pour effet d'arrêter le rappel.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis appuyer et maintenir la commande manuelle adéquate pour l'article de la mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en appuyant sur le bouton de mémorisation adéquat. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Rappel des positions de mémoire RKE

La fonction de mémoire RKE du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs vers les positions mémorisées RKE enregistrées auparavant au moment de l'entrée dans le véhicule.

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé en position OFF (arrêt), les positions du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs sont automatiquement enregistrées dans l'émetteur RKE utilisé pour démarrer le véhicule. Ces positions et réglages sont appelés positions de mémoire RKE et peuvent être différentes des positions de mémoire de boutons enregistrées pour les boutons « 1 » et « 2 » mentionnées précédemment.

Pour rappeler, appuyer sur sur l'émetteur de télédéverrouillage RKE et ouvrir la porte du conducteur. Si la porte du conducteur est déjà ouverte, appuyer sur sur l'émetteur RKE pour activer le rappel. Le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs se déplacent dans les positions de mémoire RKE précédemment enregistrées.

Cette fonction s'active ou se désactive à l'aide du menu de personnalisation du véhicule. Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur une des commandes de la mémoire, du rétroviseur électrique ou des sièges à commande électrique.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur ou la colonne de direction pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis appuyer sur la commande adéquate pour la zone qui n'est pas rappelée dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en ouvrant la portière du conducteur et en sur le

bouton de l'émetteur du système de téléverrouillage (RKE) . Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Siège du conducteur à recul automatique

Cette fonction fait reculer le siège pour laisser plus de place au conducteur pour quitter le véhicule.

Pour activer, placer l'allumage en position OFF (arrêt) et ouvrir la portière du conducteur. Si la portière du conducteur est déjà ouverte, placer l'allumage en position OFF (arrêt) pour activer le rappel.

Cette fonction s'active ou se désactive à l'aide du menu de personnalisation du véhicule. Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur une des commandes de la mémoire ou des sièges à commande électrique.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur pendant le rappel de la position de recul, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande de siège électrique pendant deux secondes. Tenter de rappeler la position de recul à nouveau. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire pour réparation.

Accoudoir de siège avant

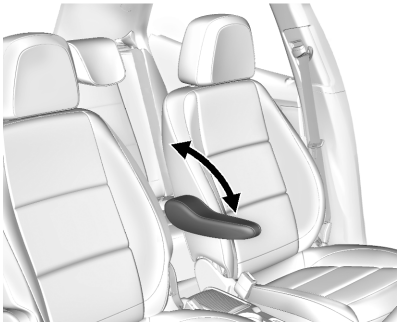

Il y a un accoudoir du côté intérieur du siège conducteur. Pour soulever ou abaisser l'accoudoir, le tirer vers le haut ou le pousser vers le bas.

Sièges avant chauffants

⚠ AVERTISSEMENT

En l'absence de perception de changement de température ou en présence de douleur à la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.

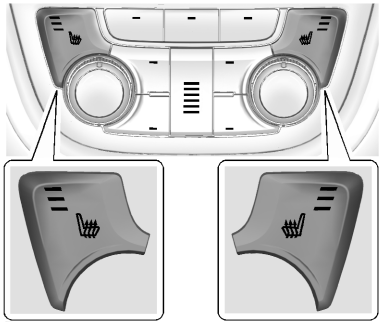

Selon l'équipement, les commandes se trouvent sur le panneau des commandes de climatisation. Le moteur doit tourner pour actionner les sièges chauffants.

Presser ou pour chauffer le coussin de siège et le dossier du conducteur ou du passager.

Appuyer une fois sur la commande pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Trois diodes représentent la température la plus élevée et une diode la plus basse.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Chauffage des sièges lors du démarrage à distance

Par des températures froides, les sièges chauffants peuvent être automatiquement activés durant le démarrage à distance du véhicule. Le chauffage est coupé lorsque la clé de contact est sur marche. Presser les commandes de sièges chauffants pour chauffer les sièges après le démarrage du véhicule.

Les voyants lumineux du siège chauffant sur la commande ne s'illuminent pas lors d'une démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ne s'activeront pas lors d'un démarrage à distance à moins que la fonction de siège chauffant soit activée dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-6* et *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Dossier de siège rabattable

Le dossier du passager avant se rabat à l'horizontale.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous rabattez le dossier pour transporter des objets longs, tels que des skis, ne pas placer ces objets à proximité d'un sac gonflable. Lors d'une collision, le sac gonflable en se déployant pourrait projeter ces objets contre une personne et la blesser gravement ou la tuer. Fixer ces objets à l'extérieur du volume de déploiement des sacs gonflables. Pour plus de renseignements, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-29* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets que vous avez placé sur ce dossier peuvent heurter et blesser les occupants en cas de freinage ou de virage brutal, ou lors de collision Retirer ou fixer tous les articles avant de prendre la route.

Pour rabattre le dossier de siège :

1. Abaisser l'appuie-tête complètement. Voir *Appuis-têtes à la page 3-2*.
2. Déplacer le siège aussi loin que possible. Voir *Réglage de siège à la page 3-4*.

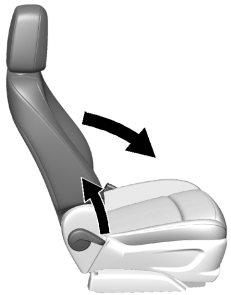

3. Soulever complètement le levier et incliner le dossier de siège vers l'avant.

   Si nécessaire, déplacer la ceinture de sécurité pour accéder au levier.

4. Continuer à abaisser le dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit totalement replié et se verrouille en place.

Pour relever le dossier de siège :

1. Soulever complètement le levier pour déverrouiller le dossier de siège. Relever ensuite le dossier de siège et le pousser vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se réengage.
2. Pousser et tirer le dossier pour assurer qu'il est bien en place.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Sièges arrière

Pour rabattre le dossier de siège

Les deux côtés du dossier de siège peuvent être rabattus pour offrir plus d'espace de chargement. Rabattre un dossier de siège uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

Avis: **Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.**

Avis: **Le rabattement du dossier de siège arrière avant d'incliner le coussin de siège vers l'avant peut endommager le siège arrière. Toujours incliner le coussin de siège arrière vers l'avant, avant de rabattre le dossier de siège.**

Pour rabattre un dossier de siège :

1. S'assurer que la zone de plancher devant les sièges arrière est dégagée.
2. Abaisser totalement l'appuie-tête. Se reporter à *Appuis-têtes à la page 3-2*.
3. Glisser les sièges avant vers l'avant et redresser les dossiers des sièges avant en position verticale. Se reporter à *Réglage de siège à la page 3-4* et *Sièges à dossier inclinable à la page 3-5*.

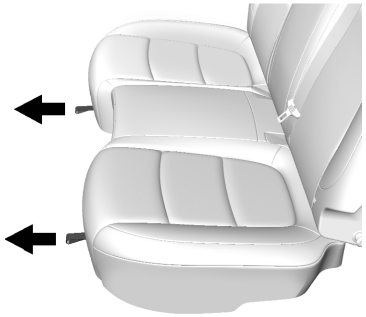

4. Tirer sur la sangle du bord avant du coussin de siège arrière pour déverrouiller le coussin. Incliner le coussin de siège vers l'avant en direction de l'avant du véhicule.

   Le coussin de siège doit être incliné vers l'avant avant de rabattre le dossier de siège, faute de quoi le dossier de siège ne se rabattra pas correctement.

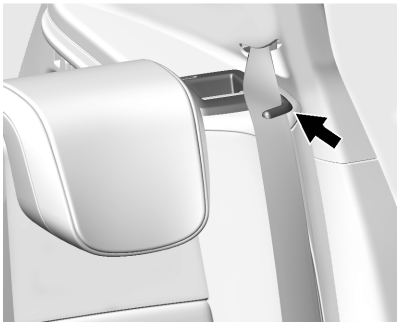

Siège arrière avec crochet de fixation sur le dossier de siège

5. S'assurer que la ceinture de sécurité est dans le crochet de fixation en haut du dossier de siège, selon l'équipement.

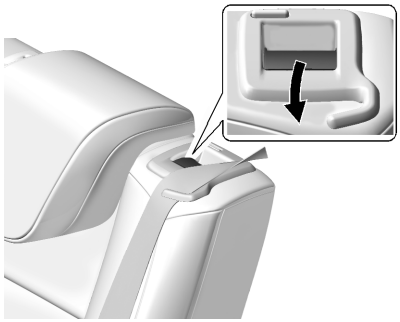

Siège arrière avec crochet de fixation sur le dossier de siège

6. Passer en-dessous de la ceinture et tirer le levier sur le dessus du dossier de siège pour déverrouiller le dossier de siège.

   Une languette située près du levier de dossier de siège se soulève lorsque le dossier est déverrouillé.

7. Rabattre le dossier de siège vers l'avant et vers le bas.

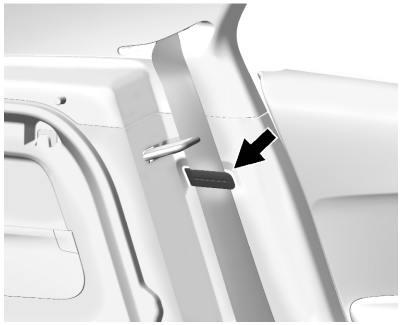

Clip de ceinture de sécurité sur le garnissage latéral

8. Placer la ceinture de sécurité externe dans le clip de ceinture de sécurité (selon l'équipement) sur le garnissage latéral du véhicule.
9. Répéter si nécessaire les étapes 1 à 8 pour le dossier et le coussin de l'autre siège.

Relevage du dossier de siège

⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Pour ramener le dossier de siège arrière en position d'assise normale :

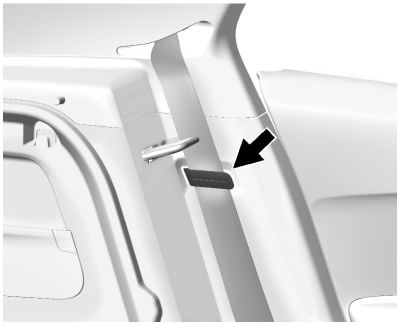

Clip de ceinture de sécurité sur le garnissage latéral

1. Retirer la ceinture de sécurité externe du clip de ceinture de sécurité (selon l'équipement) sur le garnissage latéral du véhicule.

2. Soulever le dossier de siège et le pousser vers l'arrière pour le verrouiller. Une patte située à proximité du levier de dossier de siège se rétracte lorsque le dossier de siège est verrouillé en position.

   Veiller à ce que les ceintures de sécurité ne soient pas pincées par le mécanisme de verrouillage du dossier de siège.

   La ceinture de sécurité centrale arrière peut se verrouiller lorsque vous soulevez le dossier du siège. Dans ce cas, laisser la ceinture revenir complètement et réessayer. Si la ceinture de sécurité est encore verrouillée, réessayer après avoir retiré le coussin du siège.
3. Pousser et tirer le haut du dossier pour s'assurer qu'il est bloqué en place.
4. Ramener le coussin de siège dans sa position d'origine et enfoncer la partie avant du coussin de siège jusqu'à ce qu'il se verrouille.

   S'assurer que les ceintures de sécurité et les boucles ne sont pas coincées sous le coussin du siège et sont bien placées.
5. Répéter si nécessaire les étapes 1 à 4 pour le dossier et le coussin de l'autre siège.

S'il n'est pas nécessaire de disposer d'un espace de chargement supplémentaire, les dossiers de siège doivent être laissés en position verticale et verrouillés.

Accoudoir de siège arrière

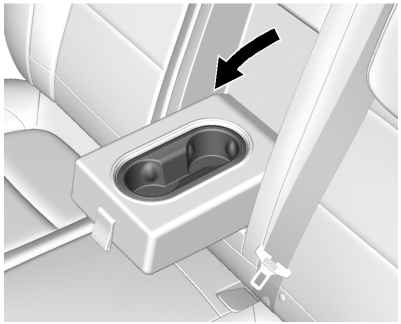

Le siège arrière est doté d'un accoudoir au centre du dossier. Abaisser l'accoudoir pour accéder aux porte-gobelets.

Pour le replier, soulever l'accoudoir et le pousser vers l'arrière jusqu'à ce qu'il soit au niveau du dossier de siège.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, l'intérieur ou extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont sanglés correctement.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-14*.

Efficacité des ceintures de sécurité

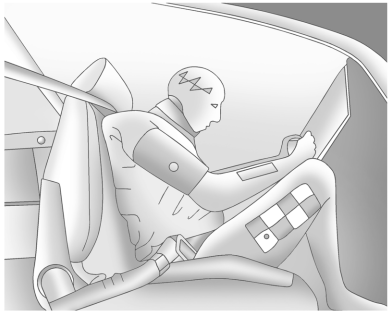

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité !

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous-même et le véhicule ralentissent ensemble.

La durée d'arrêt est plus longue lorsque vous arrêtez sur une plus longue distance et lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est ici utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité ?

A: C'est *possible* - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. La probabilité de demeurer conscient pendant et après une collision, ce qui vous permet de *vous débloquer et sortir*, est *plus grand* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité ?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent en coordination *avec* les ceintures de sécurité - ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Il existe des choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés à la page 3-42* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-44*. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité ! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Il existe des informations importantes au sujet du bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

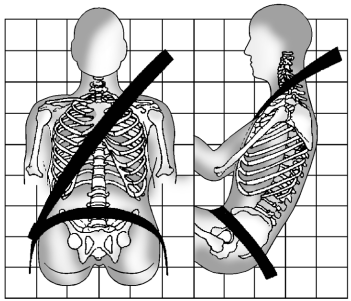

- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est mal placée.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.
- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

ceinture à triple point d'appui

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.

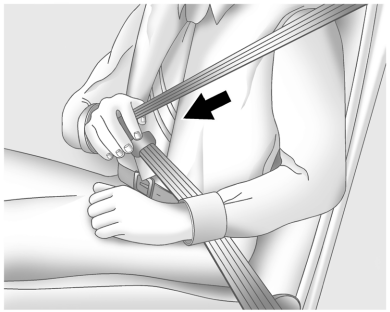

2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

   La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

   Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

   La ceinture de sécurité centrale arrière peut uniquement être déroulée si le dossier de siège est en position verticale et verrouillé.

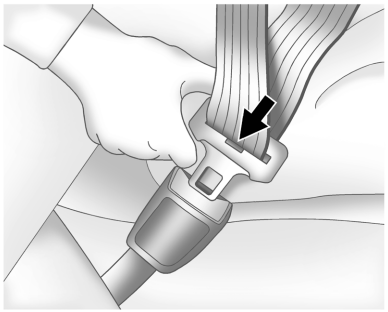

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité à la page 3-25*.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

5. Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à « Dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière » plus loin dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.

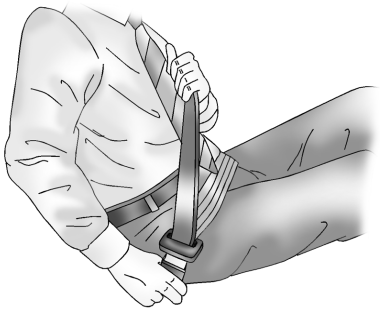

6. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

   Il peut s'avérer nécessaire de tirer la couture de la ceinture de sécurité à travers la plaque de blocage pour serrer complètement la ceinture ventrale sur les occupants de petite taille.

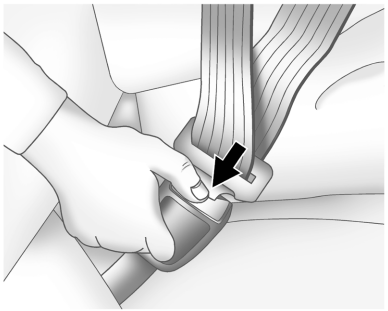

Pour déverrouiller la ceinture, pousser le bouton de la boucle. La ceinture doit retourner à sa position de rangement. Faire glisser la plaque de verrouillage vers le haut sur la sangle de la ceinture de sécurité lorsque la ceinture n'est pas utilisée.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager avant droit.

Régler la hauteur de sorte que la ceinture épaulière repose sur l'épaule sans en glisser. La ceinture devrait passer près du cou, sans lui toucher. Un réglage incorrect de la hauteur de la ceinture épaulière pourrait réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Se reporter à *Port adéquat des ceintures de sécurité à la page 3-18*.

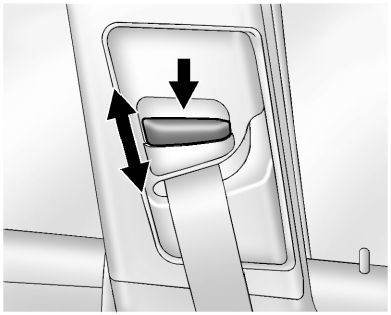

Pour déplacer vers le bas le dispositif de réglage de hauteur de ceinture de sécurité épaulière, enfoncer le bouton de déverrouillage et déplacer le dispositif de réglage de hauteur à la position désirée. On peut déplacer le dispositif de réglage de hauteur vers le haut en poussant le guide de ceinture épaulière vers le haut.

Lorsque le dispositif de réglage est réglé à la position désirée, essayer de le déplacer vers le bas sans pousser le bouton de dégagement afin de vérifier s'il est bien bloqué.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Et, sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux, les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les pré-tendeurs ne sont efficaces qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, ils doivent être remplacés ainsi que, probablement, d'autres pièces du système de ceinture de sécurité du véhicule. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision à la page 3-26*.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort de ceinture de sécurité arrière peuvent offrir un confort accru aux enfants plus âgés trop grands pour les sièges d'enfants ou à certains adultes. Lorsque posés sur une ceinture épaulière, le guide de confort éloigne la ceinture épaulière du cou et de la tête.

Les guides de confort de ceinture de sécurité sont vendus par le concessionnaire.

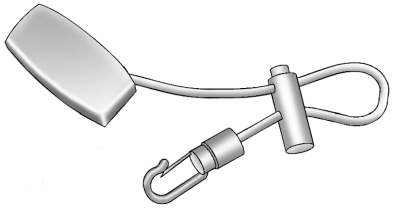

Pour installer le guide de confort réglable sur le dossier de siège et la ceinture de sécurité :

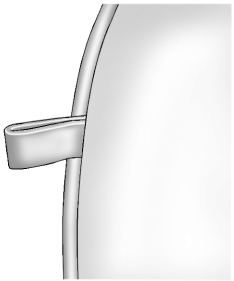

1. Localiser la boucle d'ancrage sur le dossier extérieur arrière, prés du dessus.
2. Attacher le guide de confort réglable à la boucle d'ancrage en passant le crochet dans la boucle.

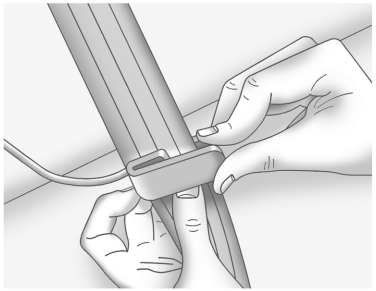

3. Placer le guide sur la ceinture et introduire les deux bords de la ceinture dans les encoches du guide.

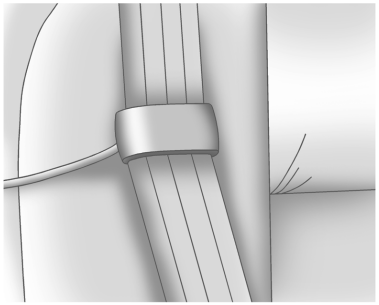

4. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle repose à plat. Le cordon élastique doit se trouver sous la ceinture et le guide de confort doit être sur la ceinture.
5. Le cordon élastique du guide de confort est réglable. On peut le rallonger ou le raccourcir en comprimant les deux extrémités du régleur en plastique et en tirant sur le cordon élastique ou le guide.
6. Régler la hauteur de sorte que la ceinture épaulière repose sur l'épaule et n'en glisse pas. La ceinture devrait passer près du cou, sans lui toucher. Un réglage incorrect de la hauteur de la ceinture épaulière pourrait réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité qui n'est pas portée correctement n'assure pas une protection suffisante en cas de collision. La personne qui utilise cette ceinture pourrait être sérieusement blessée. La ceinture épaulière doit passer par dessus l'épaule puis en diagonale sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui sont les plus aptes à absorber les forces générées par l'action de retenue de la ceinture.

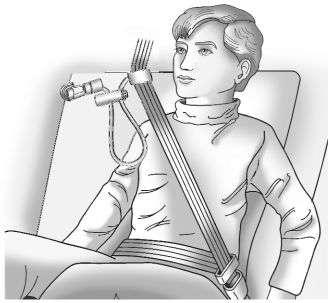

7. Boucler et régler la ceinture de sécurité de la manière décrite plus haut dans cette section. S'assurer que la ceinture épaulière croise l'épaule.

Pour enlever et entreposer le guide de confort, presser ensemble les deux bords de la ceinture de sécurité pour les retirer du guide. Décrocher le guide de la boucle sur le siège. Ranger le guide dans un endroit commode, comme la boîte à gants, avant une prochaine utilisation.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.

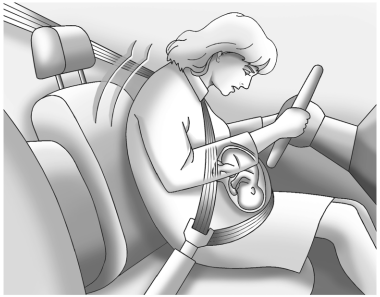

Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le foetus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le foetus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, le concessionnaire permettra d'obtenir une rallonge. Lors de la commande, porter le plus gros manteau possible pour être certain que la ceinture sera adaptée. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes ; ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification de système de sécurité

De temps en temps, vérifier le bon fonctionnement du témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, des ceintures de sécurité, des boucles, des plaques de blocage, des enrouleurs et des ancrages. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver leur fonctionnement correct.

Contacter le concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement en cas d'impact. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-14*.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de la ceinture de sécurité à la page 3-26*.

Entretien de la ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ AVERTISSEMENT

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer superflu. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 5-15*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable de genou pour le conducteur.
- Un sac gonflable de genoux pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.
- Des sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges pour les passagers extérieurs de la deuxième rangée.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et le passager assis directement derrière le passager avant extérieur.

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables de genoux, le mot AIRBAG figure dans le bas du tableau de bord.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier de siège, le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ AVERTISSEMENT

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protègeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer? à la page 3-31*.

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs de protection complémentaires » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'oeil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants assis contre ou très près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie peuvent être grièvement blessés ou tués. La combinaison du sac gonflable et de la ceinture-baudrier offre une protection aux adultes et aux enfants plus âgés, mais pas pour les jeunes enfants ou les bébés, car ni les ceintures de sécurité ni les sacs gonflables ne sont conçus pour eux. Les bébés et

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

les jeunes enfants ont besoin de la protection que leur offre un dispositif de retenue pour enfant. Il faut toujours attacher convenablement les enfants dans le véhicule. Pour connaître la bonne façon de le faire, se reporter aux rubriques *Enfants plus âgés à la page 3-42* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-44*.

Le groupe d'instruments du tableau de bord comporte un témoin de disponibilité de sac gonflable comportant le symbole de sac gonflable. Le système vérifie l'intégrité du circuit électrique du sac gonflable et signale l'existence d'un problème électrique. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 5-15*.

Où se trouvent les sacs gonflables?

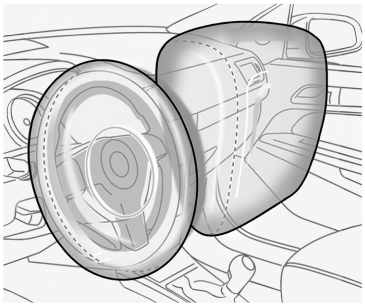

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.

Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.

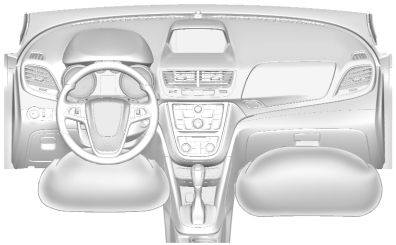

Le sac gonflable du conducteur se trouve en dessous de la colonne de direction. Le sac gonflable du passager avant extérieur se trouve dans la boîte à gants.

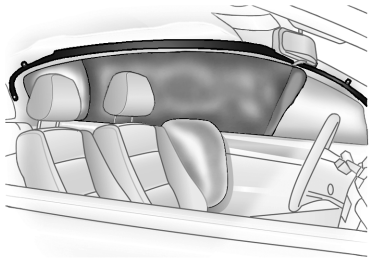

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.

Les sacs gonflables des longerons de toit du conducteur, du passager avant droit et des passagers extérieurs de la deuxième rangée de sièges se trouvent dans le plafond surmontant les glaces latérales.

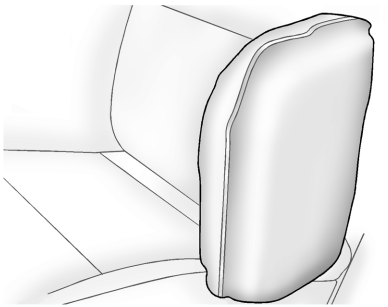

Siège arrière côté conducteur illustré, siège arrière côté passager similaire

Les sacs gonflables latéraux de seconde rangée intégrés au siège se trouvent dans les côtés de dossier du siège le plus proche de la porte.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas d'impact frontal ou quasi-frontal modéré à fort afin de réduire le risque de blessures graves pouvant être principalement infligées à la tête et à la poitrine du conducteur ou du passager avant extérieur. Cependant, ils sont conçus pour se déployer uniquement si l'impact dépasse un seuil de déploiement prédéterminé. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prédire la gravité probable d'un impact et donc le moment où les sacs gonflables doivent se déployer pour protéger au mieux les occupants.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les seuils peuvent également varier en fonction de la conception spécifique du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En plus, le véhicule dispose de sacs gonflables frontaux à deux niveaux de déploiement. Les sacs gonflables à deux niveaux règlent la retenue en fonction de la gravité de la collision.

Les sacs gonflables de genou sont conçus pour se déployer lors d'impacts frontaux ou pratiquement frontaux mineurs ou majeurs qui dépassent un seuil de déploiement prédéterminé.

Le véhicule dispose de détecteurs électroniques frontaux, qui aident le système de détection à distinguer un impact frontal mineur d'un impact frontal majeur. Un déploiement complet s'effectue lors des impacts frontaux majeurs.

Le véhicule est doté de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges du conducteur et du passager. Le véhicule est doté de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges passagers extérieurs de deuxième rangée.

Le véhicule est doté de sacs gonflables de longerons de toit. Se reporter à *Système de sac gonflable à la page 3-27*. Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les sacs gonflables des longerons de toit sont conçus pour se déployer en cas d'impact latéral modéré à fort, selon le lieu de l'impact. En outre, les sacs gonflables des longerons de toit sont conçus pour se déployer en cas de tonneau ou de fort impact frontal. Les sacs gonflables montés dans les sièges et les sacs gonflables des longerons de toit se gonfleront si la gravité de l'accident dépasse le seuil déterminé par le système. Le seuil peut varier en fonction de la conception du véhicule.

Les sacs gonflables des longerons de toit ne sont pas conçus pour se déployer en cas d'impact arrière. Un sac gonflable latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer sur le côté du véhicule où se produit l'impact. Les deux sacs gonflables des longerons de toit se déploieront lorsqu'un côté du véhicule est heurté ou si le système de détection prédit que le véhicule va effectuer un tonneau sur le côté, ou en cas d'impact frontal important.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-29*.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se déployer? à la page 3-31*.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux montés dans les sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas qu'un sac s'est gonflé. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-29*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Après le déploiement des sacs gonflables, les portes peuvent être déverrouillées, les plafonniers peuvent être allumés, les feux de détresse peuvent être actionnés et l'alimentation en carburant peut être coupée, automatiquement. Vous pouvez verrouiller les portes, éteindre le plafonnier ainsi que les feux de détresse en utilisant les commandes prévues à cet effet.

⚠ AVERTISSEMENT

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de

passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée à la page 13-22* et *Enregistreurs de données d'événement à la page 13-23*.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection de passager

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume au tableau de bord lors du démarrage du véhicule.

États-Unis

Canada et Mexique

Les mentions ON (marche) et OFF (arrêt) ou leurs symboles sont visibles pendant la vérification du système. Si vous utilisez le démarrage à distance pour démarrer le véhicule, le cas échéant, vous ne pouvez pas contrôler la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, les mots ON (marche) ou OFF (arrêt) ou leurs symboles deviennent visibles. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager à la page 5-15*.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux dans certaines conditions.

Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Nous recommandons d'attacher les enfants dans un siège arrière, notamment un siège pour enfant pour bébé ou enfant orienté vers l'arrière, un siège pour enfant orienté vers l'avant, un siège d'appoint pour enfant plus âgé, et les enfants suffisamment grands qui utilisent les ceintures de sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal de passager se gonfle. Le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait en effet très proche du sac gonflable se déployant. Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal de passager se

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

gonfle et que le siège de passager est en position avancée.

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant orienté vers l'arrière dans un siège arrière, même si les sacs gonflables sont désactivés. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager extérieur avant, toujours reculer le siège au

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

maximum. Il est préférable de fixer le siège pour enfant à un siège arrière.

Le système de détection des occupants est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé orienté vers l'arrière.
- Le système détermine qu'un petit enfant est installé dans un siège pour enfant.
- Le système détermine qu'un petit enfant est installé dans un siège d'appoint.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Un siège du passager extérieur avant est occupé par une personne de petite taille, par exemple un enfant qui n'est plus en âge de s'asseoir sur un siège pour enfants.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Une fois que le système de détection des occupants a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, le témoin de désactivation s'allumera et restera allumé pour vous rappeler que les sacs gonflables sont désactivés. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager à la page 5-15*.

Le système de détection des occupants est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux chaque fois qu'il détecte qu'une personne adulte est bien installée dans le siège passager avant extérieur. Lorsque le système de détection des occupants permet l'activation des sacs gonflables, le témoin d'activation s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que les sacs gonflables sont activés.

Pour certains enfants devenus trop grands pour les sièges pour enfant, et pour les adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection des occupants désactive parfois le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux en fonction de la posture et de la stature de la personne.

Toute personne dans le véhicule trop grande pour être assise dans un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 5-15* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Siège arrière) à la page 3-57* ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Siège de passager avant) à la page 3-59*.
5. Si, après la réinstallation du siège d'enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le dossier du siège et régler l'assise du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège d'enfant dans l'assise de siège. Vérifier également si le siège d'enfant n'est pas coincé sous l'appuie-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appuie-tête. Se reporter à *Appuis-têtes à la page 3-2*.
6. Démarrer le véhicule.

Si le témoin est toujours allumé, placer l'enfant dans un siège d'enfant installé sur le siège arrière du véhicule et consulter le concessionnaire.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

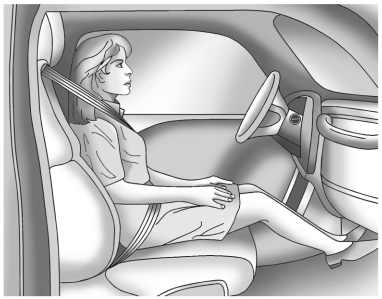

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège.

Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant une minute après l'allumage du témoin d'activation.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule.

Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable à la page 3-40* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation de véhicule équipé de sac gonflable

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables.

Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 13-20*.

⚠ AVERTISSEMENT

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable

L'installation d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale, peut empêcher le fonctionnement du système de sacs gonflables. Le fonctionnement du système de sacs gonflables peut également être affecté par la modification ou le déplacement des organes des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic de sac gonflable, du volant, du tableau de bord, des modules de sac gonflable de longeron du toit, le garnissage du pavillon ou le garnissage de montant, la console suspendue, les capteurs avant, les capteurs d'impact latéraux ou le câblage de sac gonflable.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de

détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de dimensions variées à la page 10-62* pour une information importante.

Si vous devez modifier votre véhicule suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada) à la page 13-6* ou *Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique) à la page 13-6*.

Vérification de système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 5-15*.

Avis: **Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. En cas de recouvrement de sac gonflable ouvert ou brisé, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement de sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-29*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.**

Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision

⚠ AVERTISSEMENT

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 5-15*.

Dispositifs de retenue pour enfants

Enfants plus âgés

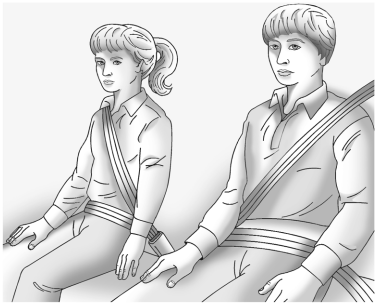

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur son épaule ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui à la page 3-19*. Si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur son épaule, revenir au siège d'appoint.

- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité ?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses.

Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui à la page 3-19*.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectées du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.

Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants ! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Ne jamais laisser d'enfant sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

La combinaison du sac gonflable avec la ceinture-baudrier offre la meilleure protection possible pour les adultes et les grands enfants, mais pas pour les jeunes enfants ou les bébés. Ni les ceintures de sécurité ni les sacs gonflables ne sont conçus pour eux. Les bébés et les jeunes enfants qui prennent place dans le véhicule doivent être protégés par des dispositifs de retenue pour enfants adéquats.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte.
Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège avant droit. Le placer dans un siège arrière.
Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.

Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires ?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles.

Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et au cou lors d'une collision, les nouveau-nés ont besoin d'un soutien complet. Lors d'une collision, si un bébé est installé dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière, les forces de la collision sont distribuées sur les parties les plus solides du corps du bébé, soit le dos et les épaules. Un bébé devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié, orienté vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant

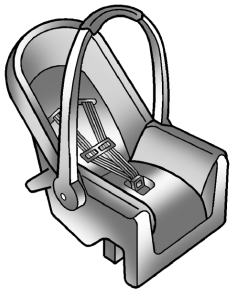

Siège pour enfant orienté vers l'arrière

Un siège pour bébé orienté vers l'arrière assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.

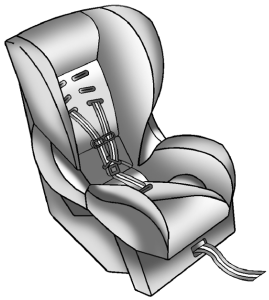

Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège d'enfant orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.

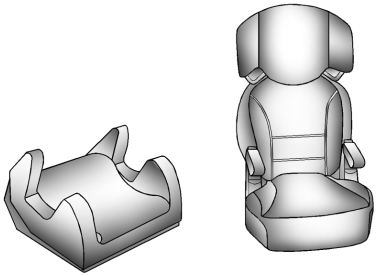

Sièges d'appoint

Un siège d'appoint est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour améliorer l'ajustement du système de ceinture de sécurité du véhicule. Un siège d'appoint peut également aider un enfant à voir par la fenêtre.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour aider à réduire les risques de blessure, le siège pour enfant doit être fixé dans le véhicule. Les sièges pour enfant doivent être fixés à des sièges du véhicule par une ceinture ventrale ou par la portion ventrale d'une ceinture-baudrier, ou par le système LATCH. Se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) à la page 3-50*. Les enfants peuvent être mis en danger lors d'une collision si le dispositif de retenue n'est pas adéquatement fixé à l'intérieur du véhicule.

Pour l'installation sécuritaire d'un siège pour enfant, se reporter aux instructions fournies avec le dispositif de retenue, qui peuvent se trouver directement sur le siège ou dans un livret, ou les deux, et à ce manuel. Les instructions du siège pour enfant sont importantes; si elles ne sont pas disponibles, obtenir une copie de remplacement auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant qui n'est pas fixé peut être projeté en cas de collision ou d'arrêt soudain et ainsi blesser les occupants du véhicule. S'assurer de fixer adéquatement tout siège pour enfant dans le véhicule – même s'il n'est pas occupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés en sécurité des enfants en voiture sont disponibles pour inspecter et démontrer comment utiliser et installer adéquatement un siège pour enfant. Aux États-Unis, se reporter au site Web de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver le poste d'inspection des sièges pour la sécurité des enfants le plus près. Pour connaître la disponibilité des techniciens au Canada, vérifier auprès de Transports Canada ou du bureau du ministère des transports provincial.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Nous recommandons d'attacher les enfants et les sièges pour enfant dans un siège arrière, notamment un siège pour bébé ou enfant orienté vers l'arrière, un siège pour enfant orienté vers l'avant, un siège d'appoint pour enfant plus âgé et les enfants suffisamment grands pour utiliser les ceintures de sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager à la page 3-35* pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Les sièges d'enfants et les sièges rehausseur varient énormément en taille et certains peuvent s'adapter à certaines positions de sièges mieux que d'autres. S'assurer toujours que le siège enfant soit correctement fixé.

Selon l'endroit où vous placez le siège enfant et la taille du siège, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ensembles adjacents de ceinture de sécurité ou aux systèmes de VERROUILLAGE pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'endroit où est installé le siège d'enfant, veiller à le fixer correctement.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Ce système est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

S'assurer qu'un siège pour enfant compatible avec le système LATCH est correctement installé à l'aide des ancrages, ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour fixer le siège pour enfant, en suivant les instructions fournies avec le siège ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel. Lorsque vous installez un siège pour enfant à l'aide d'une sangle supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour fixer le siège pour

enfant. Un siège pour enfant ne doit jamais être installé uniquement à l'aide de la sangle supérieure et de l'ancrage.

Pour utiliser le système LATCH dans votre véhicule, vous devez disposer d'un siège pour enfant équipé de fixations LATCH. Le fabricant du siège pour enfant vous fournira les instructions d'installation du siège pour enfant et de ses fixations. La section suivante explique comment fixer un siège pour enfant à l'aide de ces fixations dans votre véhicule.

Tous les sièges du véhicule et tous les sièges d'enfant ne disposent pas d'ancrages inférieurs et de fixations ou bien d'ancrage de sangle supérieure et de fixations.

Ancrages inférieurs

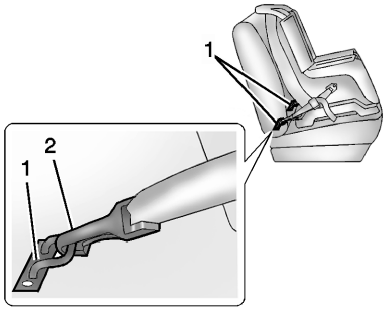

Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure

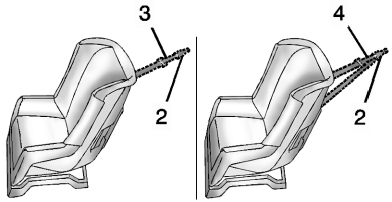

Une sangle supérieure (3, 4) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (2) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'une seule fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges pour enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure

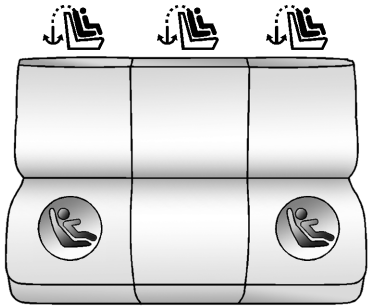

(Ancrage de sangle supérieure): Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

(Ancrage inférieur): Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.

Pour faciliter la localisation des ancrages d'attache supérieure, le symbole d'ancrage d'attache supérieure se trouve sur le garnissage près de l'ancrage.

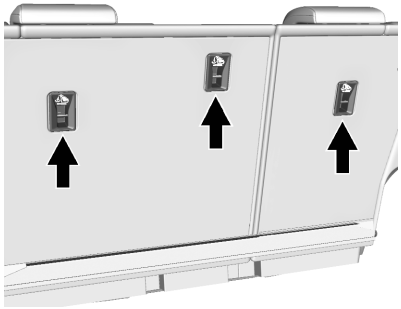

Les ancrages d'attache supérieure se trouvent au dos des dossiers de siège arrière. Veiller à utiliser l'ancrage situé du même côté que la position d'assise sur laquelle le siège pour enfant est installé.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue à la page 3-49* pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ AVERTISSEMENT

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Chaque support de sangle supérieure et chaque ancrage inférieur du véhicule est conçu pour maintenir un seul siège d'enfant. Si vous attachez plusieurs sièges d'enfant à un seul ancrage, vous risquez de provoquer un desserrement ou une cassure de l'ancrage ou de la fixation en cas de collision. Le cas échéant, un enfant ou d'autres passagers pourraient être blessés. Pour éviter que des personnes se blessent et que votre véhicule ne soit endommagé, fixer un seul siège d'enfant par ancrage.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Boucler toute ceinture de sécurité inutilisée derrière le siège enfant de manière à ce que l'enfant ne puisse l'atteindre. Tirer complètement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour engager le système de blocage, si le véhicule en est équipé, après avoir installé le siège enfant.

Avis: **Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.**

Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue à la page 3-49*.

Ce système est conçu pour faciliter l'installation de sièges pour enfant. Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, ne pas utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Utiliser plutôt les ancrages du véhicule et les fixations du siège pour enfant pour fixer les sièges. Certains sièges pour enfant utilisent également un autre ancrage de véhicule pour fixer une sangle supérieure.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.

   1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.

   1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.

   Lors de l'installation d'un siège pour enfant orienté vers l'arrière, il peut s'avérer nécessaire de déplacer le siège avant vers l'avant pour installer convenablement le siège pour enfant conformément aux instructions du fabricant du siège. Se reporter à *Réglage de siège à la page 3-4*.

1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.

2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :

   2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.

   2.2. Déposer le cache-bagages avant d'installer la sangle d'ancrage supérieure. Placer le cache-bagages sur le plancher de l'espace de chargement. Le cache-bagages doit rester déposé lorsque la sangle d'ancrage supérieure est utilisée.

   2.3. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :

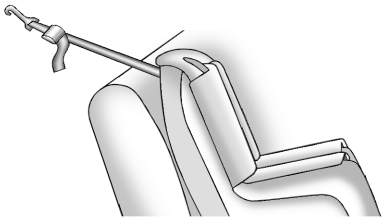

Si la place utilisée ne comporte pas d'appuie-tête et si vous utilisez une sangle simple, acheminer la sangle sur le dossier du siège.

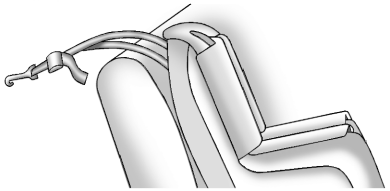

Si la place utilisée ne comporte pas d'appuie-tête et si vous utilisez une sangle double, acheminer la sangle sur le dossier du siège.

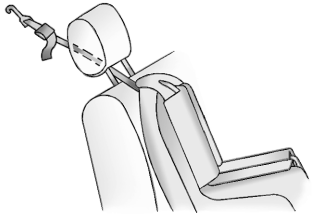

Si la position assise utilisée dispose d'un appuie-tête réglable et si vous utilisez une sangle simple, lever l'appuie-tête et passer la sangle dessous, entre ses tiges.

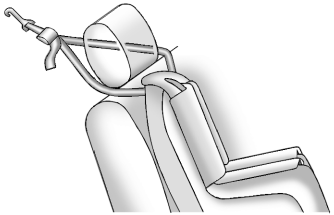

Si la position utilisée dispose d'un appuie-tête réglable et que l'on utilise une sangle double, lever l'appuie-tête et passer la sangle sous l'appuie-tête et autour de ses tiges.

3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Remplacement de pièce de système LATCH après une collision

⚠ AVERTISSEMENT

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) à la page 3-50* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) à la page 3-50* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ne possède pas de système LATCH (dispositif de verrouillage), vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour le fixer. S'assurer de bien suivre les directives jointes au siège pour enfant. Attacher l'enfant dans le siège pour enfant dans les conditions indiquées et conformément aux directives données.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue à la page 3-49*.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.

   Pour les positions d'assise extérieures de seconde rangée, retirer la ceinture de sécurité du guide. Ne pas assujettir le siège pour enfant avec la ceinture de sécurité acheminée à travers le guide.

Lors de l'installation d'un siège pour enfant orienté vers l'arrière, il peut s'avérer nécessaire de déplacer le siège avant vers l'avant pour installer convenablement le siège pour enfant conformément aux instructions du fabricant du siège.

2. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

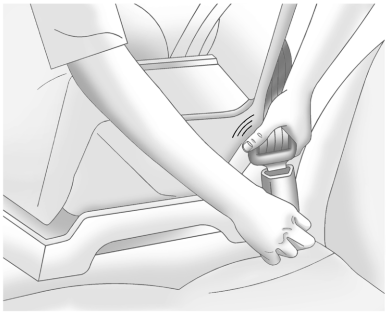

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

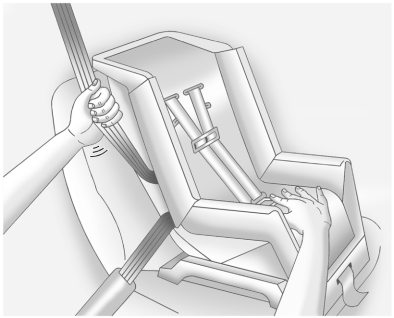

5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège pour enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) à la page 3-50* pour plus d'informations.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Siège de passager avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue à la page 3-49*.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager à la page 3-35* pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) à la page 3-50* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) à la page 3-50* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Vous utiliserez la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position. Observer les directives jointes au siège pour enfant.

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

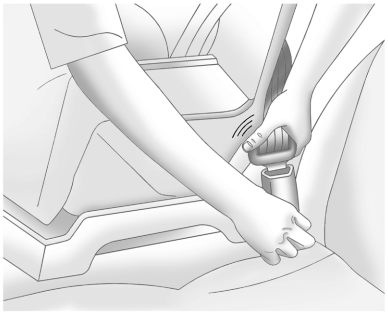

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

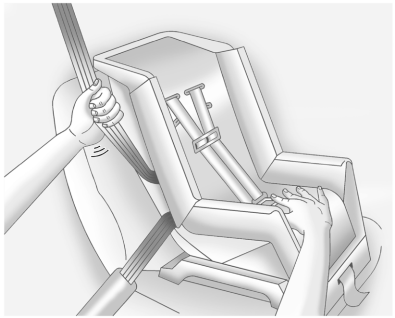

6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

   Si le véhicule est dépourvu de siège arrière et que le siège d'enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) à la page 3-50* pour plus d'informations.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement.

Entreposage

Compartiments de rangement
Rangement de tableau de bord 4-1
Porte-gobelets 4-2
Rangement de lunettes de soleil 4-2
Rangement sous le siège 4-2
Rangement de console centrale 4-3

Caractéristiques additionnelles de rangement
Cache-bagages 4-3
Système de gestion de compartiment utilitaire 4-3
Filet d'arrimage 4-4
Triangle d'avertissement 4-4
Trousse de premier soin 4-5

Porte-bagages de toit
Porte-bagages de toit 4-5

Compartiments de rangement

Rangement de tableau de bord

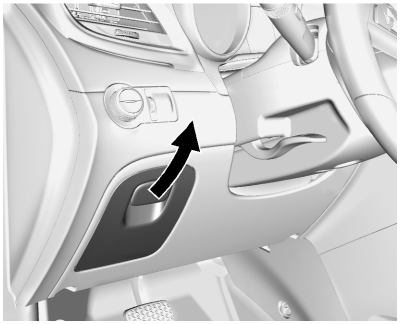

Tirer sur la poignée pour ouvrir.

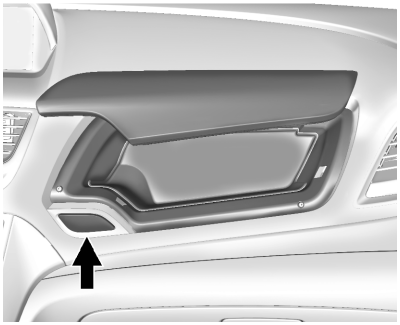

Pousser sur le bouton pour ouvrir.

Porte-gobelets

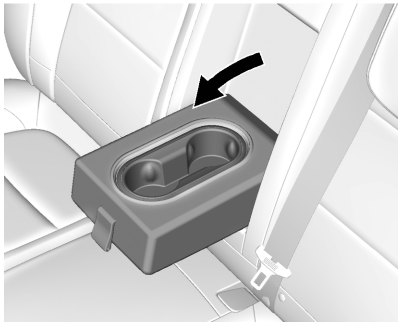

Selon l'équipement, tirer l'accoudoir de siège arrière vers le bas pour accéder.

Rangement de lunettes de soleil

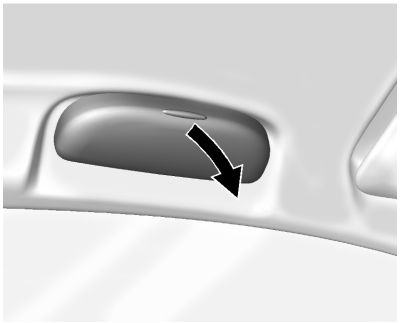

Selon l'équipement, le rangement pour lunettes de soleil se trouve au-dessus de la porte conducteur.

Rangement sous le siège

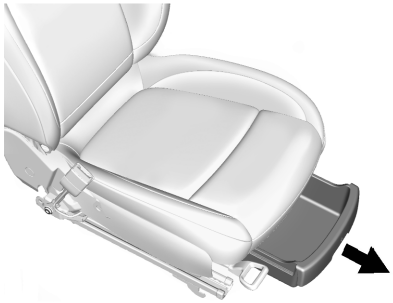

Selon l'équipement, un rangement se trouve sous le siège passager avant. Soulever l'extrémité du tiroir et la tirer vers l'avant pour ouvrir. La pousser vers le siège pour fermer.

Rangement de console centrale

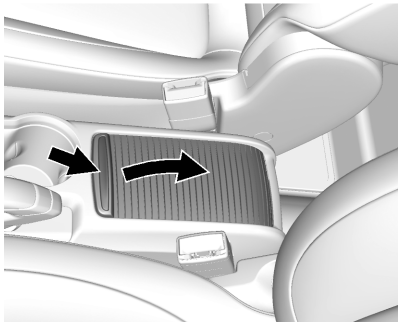

Sur les véhicules équipés d'un rangement de console centrale, pousser le bouton et coulisser vers l'arrière pour ouvrir.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Cache-bagages

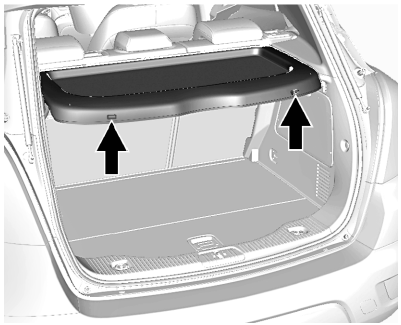

Selon l'équipement, utiliser le cache-caisse pour recouvrir les objets à l'arrière du véhicule.

Pour l'installer, suspendre les boucles sur les ancrages du hayon.

Ne pas placer d'objets sur le cache-caisse.

Système de gestion de compartiment utilitaire

Ce véhicule est équipé d'un système de gestion de chargement, à l'arrière.

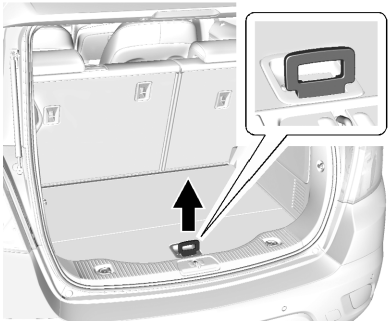

Tirer la poignée pour lever.

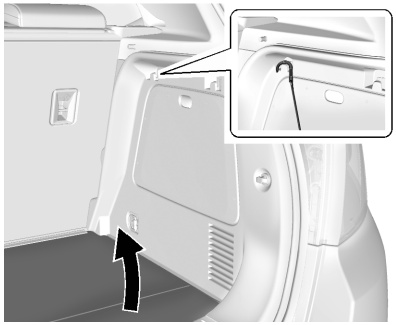

Rabattre le plancher de chargement. Placer le crochet du plancher de chargement dans le crochet du garnissage latéral.

Filet d'arrimage

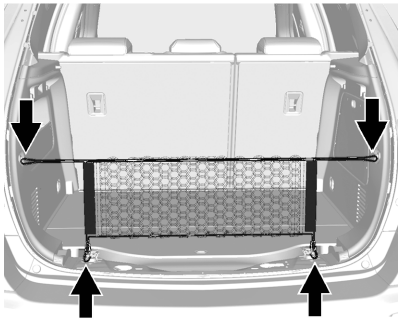

Le véhicule peut être équipé d'un film d'arrimage.

Le filet est utilisé pour entreposer de petites charges et ne doit pas être utilisé pour de grosses charges.

Triangle d'avertissement

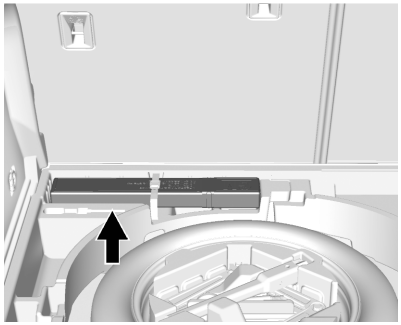

Selon l'équipement, le triangle de signalisation est rangé dans l'espace de rangement arrière.

Trousse de premier soin

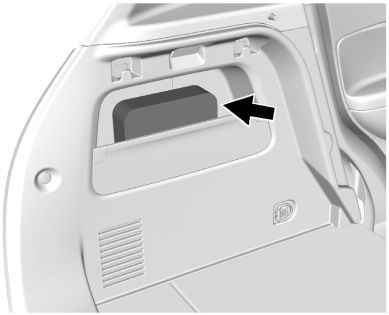

Selon l'équipement, la trousse de premiers soins est rangée dans l'espace de rangement arrière.

Porte-bagages de toit

⚠ AVERTISSEMENT

Si un objet dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du véhicule - comme des panneaux de lambris, des feuilles de contre-plaqué, un matelas, etc. - le vent peut le soulever en cours de route. L'objet transporté peut être brusquement arraché par le vent, ce qui peut provoquer une collision et endommager le véhicule. Ne jamais transporter quoi que ce soit qui dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du toit du véhicule, sauf en cas d'utilisation d'un porte-bagages accessoire certifié par GM.

La galerie de toit (option) permet de transporter des objets. Des traverses agréées GM peuvent être achetées comme accessoires. Consulter le concessionnaire pour plus d'informations.

Remarque: **Un chargement sur le porte-bagages de plus de 75 kg (165 lb) ou dépassant à l'arrière ou sur les côtés du véhicule peut endommager le véhicule. Placer le chargement de manière à ce qu'il repose uniformément sur les traverses, en veillant à le fixer le plus solidement possible.**

Pour éviter d'endommager ou de perdre le chargement en roulant, vérifier si les traverses et le chargement sont solidement fixés. Le chargement du porte-bagages de toit élèvera le centre de gravité du véhicule.

4-6 Entreposage

Éviter les vitesses élevées, les démarrages brutaux, les virages serrés, les freinages soudains ou les manoeuvres abruptes, sous peine de perdre le contrôle du véhicule. En cas de trajet long, sur route cahoteuse ou à grande vitesse, s'arrêter de temps en temps pour vérifier si le chargement reste en place. Lors du chargement du véhicule, ne pas dépasser sa capacité maximale.

Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage de volant de direction 5-2
Commandes de volant de direction 5-3
Volant de direction chauffant 5-3
Klaxon 5-4
Essuie-glace/Lave-glace 5-4
Essuie-glace/lave-glace arrière 5-5
Boussole 5-6
Horloge 5-7
Prises d'alimentation 5-8

Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins 5-10
Combiné d'instruments 5-11
Compteur de vitesse 5-12
Compteur kilométrique 5-12
Totalisateur partiel 5-12
Tachymètre 5-12
Jauge de carburant 5-12
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 5-13
Rappels de ceinture de sécurité 5-14
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) 5-15
Témoin de l'état du sac gonflable du passager 5-15
Témoin du système de charge 5-17
Témoin d'anomalie 5-17
Témoin du système de freinage 5-20
Témoin de système de freinage antiblocage 5-21
Témoin de servodirection 5-21
Témoin d'avertissement de sortie de voie 5-22
Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-22
Indicateur de traction désactivée 5-22
Témoin éteint StabiliTrak[MD] 5-23
Témoin de traction asservie/ StabiliTrak[MD] 5-23
Témoin de température du liquide de refroidissement 5-24
Témoin de pression des pneus 5-24
Témoin de pression d'huile pour moteur 5-25
Témoin de bas niveau de carburant 5-26
Témoin du système d'immobilisation 5-26
Témoin de feux de route allumés 5-26
Témoin de feux de circulation de jour (FCJ) 5-26
Éclairage de phare antibrouillard avant 5-27
Rappel de lumière allumée 5-27
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 5-27

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-28

Messages du véhicule
Messages du véhicule 5-32
Messages de tension de la batterie et de charge 5-32
Messages de système de freinage 5-32
Messages de boussole 5-33
Messages de régulateur automatique de vitesse 5-33
Messages de porte ouverte 5-33
Messages de système de liquide de refroidissement 5-34
Messages d'huile pour moteur 5-34
Messages de puissance de moteur 5-35
Messages de circuit d'alimentation 5-35
Messages de témoin 5-35
Messages de dispositif de détection d'objet 5-36
Messages de système de suspension variable 5-37
Messages d'entretien du véhicule 5-38
Messages de pneus 5-38
Messages de boîte de vitesses 5-39
Messages de rappel du véhicule 5-39

Personnalisation du véhicule
Personnalisation du véhicule 5-40

Commandes

Réglage de volant de direction

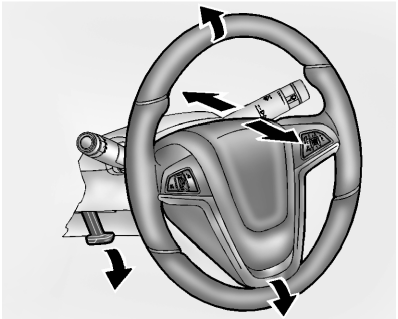

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.

4. Soulever le levier pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes de volant de direction

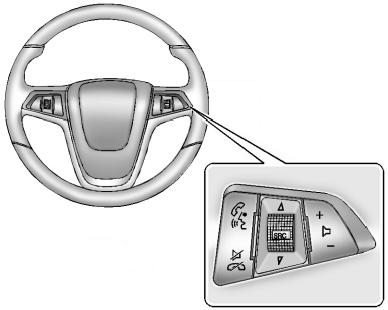

Certaines commandes audio peuvent s'effectuer au volant.

/ (appuyer pour parler): Pour les véhicules dotés d'une fonction Plutôt ou OnStar, appuyer pour interagir avec ces systèmes. Se reporter à *Bluetooth à la page 7-20*, *Vue d'ensemble d'OnStar à la page 14-1*.

/ (sourdine/fin d'appel): Appuyer pour réduire au silence les haut-parleurs du véhicule uniquement. Appuyer de nouveau pour retrouver le son. Sur les véhicules équipés de systèmes OnStar ou Bluetooth, appuyer pour rejeter un appel entrant ou pour terminer un appel en cours.

SRC (source): Appuyer sur la molette pour sélectionner une source audio.

Déplacer la molette vers le haut ou le bas pour sélectionner la station radio favorite suivante ou précédente, le CD ou la piste MP3.

+ - (volume): Appuyer sur + pour augmenter ou - pour diminuer le volume.

Volant de direction chauffant

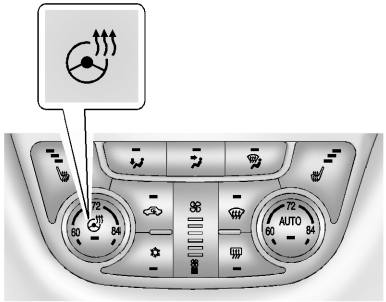

(Volant de direction chauffant): Appuyer pour mettre en ou hors fonction le volant de direction chauffant sur les véhicules qui en sont équipés. Un témoin s'allume sur le bouton lorsque la fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Klaxon

Presser sur le coussin du volant pour actionner le klaxon.

Essuie-glace/Lave-glace

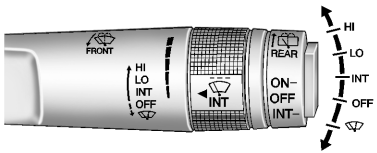

Le levier d'essuie-glaces/lave-glace avant se trouve sur la droite de la colonne de direction.

Placer le levier dans l'une des positions suivantes :

HI: Utilisé pour des balayages rapides.

LO: Utilisé pour des balayages lents.

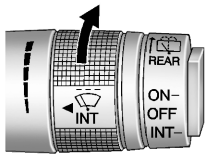

INT (balayages intermittents): Placer le levier en position INT pour des balayages intermittents, puis tourner la bande INT vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour la diminuer.

OFF (arrêt): S'utilise pour arrêter l'essuie-glace.

(bruine): Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

(lave-glace avant): Tirer le levier d'essuie-glace vers vous pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier d'essuie-glace est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide lave-glace à la page 10-18* pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

⚠ AVERTISSEMENT

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace à la page 10-25*.

La neige épaisse ou la glace peut surcharger le moteur des essuie-glaces. Un disjoncteur arrête le moteur jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Essuie-glace/lave-glace arrière

Pour les véhicules équipés de l'essuie-glace/lave-glace arrière, les commandes se trouvent à l'extrémité du levier de commande d'essuie-glace avant.

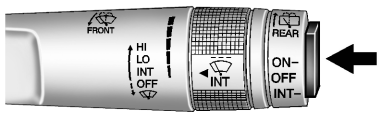

ON (activé): Appuyer sur la partie supérieure du bouton pour activer le balayage continu de l'essuie-glace arrière.

OFF (arrêt): L'essuie-glace arrière est désactivé lorsque la touche est replacée à la position médiane.

INT : (balayages arrière intermittents): Appuyer sur la partie inférieure du bouton pour régler un délai entre les balayages.

REAR (arrière) (Lave-glace arrière): Appuyer sur le levier d'essuie-glace avant vers l'avant pour vaporiser du liquide de lave-glaces sur la lunette arrière. Le levier retourne à la position de départ quand il est relâché.

Essuie-glace arrière

Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée, l'essuie-glace arrière fonctionne automatiquement de manière continue lorsque le levier de changement de rapport est mis en position de marche arrière (R) et l'essuie-glace avant fonctionne à petite ou à grande vitesse. Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée et que le levier de changement de rapport occupe la position de marche arrière (R) et que l'essuie-glace avant fonctionne par intermittence, l'essuie-glace arrière fonctionne également par intermittence.

Cette fonction peut être modifiée. Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Le réservoir de liquide de lave-glace avant est utilisé pour le pare-brise et la lunette arrière. Vérifier le niveau de liquide dans le réservoir et le bon fonctionnement des lave-glaces. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-18*.

Boussole

Le véhicule peut être doté d'un affichage de boussole au centralisateur informatique de bord (CIB).

Réglage de la zone de boussole

Dans certaines circonstances, par exemple lors d'un long voyage ou d'un déplacement dans une nouvelle région, la zone de boussole doit être réinitialisée. Si la boussole n'est pas réglée sur la zone correcte, elle peut donner de fausses les indications. La zone de boussole doit être réglée sur la région dans laquelle le véhicule circule.

Utiliser les boutons du CIB pour régler la zone de boussole :

1. Le véhicule se trouvant en position de stationnement (P), appuyer sur le bouton MENU pour afficher le menu du CIB.
2. Presser et maintenir SET/CLR (réglage/effacement) lorsque l'affichage de réglage de zone est actif.

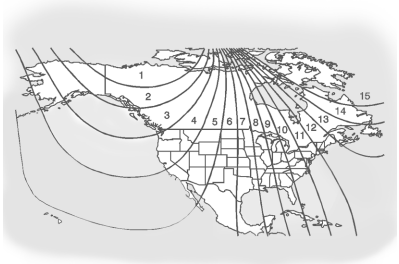

3. Trouver l'emplacement actuel du véhicule et le numéro de zone sur la carte. Les zones 1 à 15 sont disponibles.
4. Utiliser △ ▽ pour passer au numéro de zone correct.
5. Presser SET/CLR (réglage/effacement) pour confirmer le réglage.

Réétalonnage de la boussole

Chaque fois que le CIB ou la batterie sont débranchés, la boussole doit être étalonnée à nouveau. Pour cela, il faut conduire le véhicule en cercles. N'effectuer l'étalonnage que dans un endroit sûr où il ne risque pas d'y avoir d'interférence magnétique, comme un stationnement ouvert. Il est conseillé d'effectuer l'étalonnage à l'écart de tout édifice, ligne aérienne, couvercle de trou d'homme ou autres structures industrielles.

Si le code 125 s'affiche au CIB, la boussole doit être réétalonnée.

Utiliser les boutons du CIB pour lancer le réétalonnage de la boussole.

1. Le véhicule se trouvant en position de stationnement (P), appuyer sur le bouton MENU pour afficher le menu du CIB.
2. Presser et maintenir SET/CLR (réglage/effacement) lorsque l'affichage de réglage d'étalonnage est actif.
3. Conduire le véhicule en cercles serrés. L'affichage commence à clignoter. Continuer à conduire en cercles pendant environ 30 secondes. La direction de la boussole s'affiche.

Horloge

Les commandes du système infoloisirs permettent d'accéder aux paramètres d'heure et de date à travers le système de menu. Se reporter à *Fonctionnement à la page 7-5* au sujet de l'utilisation du système de menu.

Réglage de l'horloge

Pour régler l'heure et la date :

1. Appuyer sur le bouton CONFIG et sélectionner les réglages d'heure et de date ou appuyer sur ◴.
2. Sélectionner la fonction voulue.
3. Faire tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour régler le nombre en surbrillance.
4. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour sélectionner le nombre suivant.
5. Pour enregistrer et revenir au menu des paramètres d'heure et de date, appuyer sur ⇦ BACK (retour), à n'importe quel moment, ou appuyer sur le bouton TUNE/MENU après avoir réglé la valeur.
6. Recommencer les étapes 2 à 5 pour la fonction restante.

Sélection du format 12/24 heures

1. Appuyer sur le bouton CONFIG et sélectionner les réglages d'heure et de date ou appuyer sur ◴.
2. Sélectionner le format de réglage de l'heure.

3. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour mettre le format d'affichage 12 ou 24 heures en surbrillance.
4. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU pour sélectionner le format d'affichage.

Prises d'alimentation

Les prises électriques des accessoires peuvent être utilisées pour brancher un équipement électrique tel qu'un téléphone portable ou un lecteur MP3.

Il existe une prise électrique pour les accessoires sur la console centrale, sous la commande de climatisation. Cette prise est alimentée lorsque la clé occupe la position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), ou jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur, dans les 10 minutes qui suivent la coupure du contact. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires à la page 9-22*.

Avis: **Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 20 ampères.**

Certains accessoires électriques pourraient être incompatibles avec la prise de courant des accessoires et surcharger les fusibles du véhicule ou de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Au moment d'installer des appareils électriques, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter *Équipement électrique complémentaire à la page 9-55*.

Avis: **La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.**

Courant alternatif 110 V de la prise d'alimentation

Le véhicule peut être doté d'une prise électrique à l'arrière de la console centrale. Celle-ci peut être utilisée pour brancher un équipement électrique ne dépassant pas 150 watts.

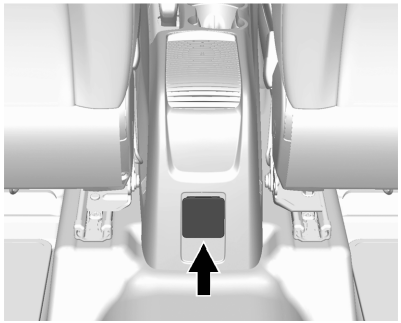

Un témoin intégré à la prise s'allume pour indiquer qu'elle est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est en position ON/RUN (marche) et qu'un équipement requérant moins de 150 watts est branché dans la prise sans détection de défaillance du système.

Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) ou que l'équipement n'est pas entièrement branché dans la prise.

Si un équipement utilisant plus de 150 watts est connecté ou si une défaillance du système est détectée, un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'équipement et le rebrancher ou couper la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) puis la remettre en fonction. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires à la page 9-22*. L'alimentation est rétablie lorsqu'un équipement utilisant 150 watts ou moins est branché dans la prise et qu'une défaillance du système n'est pas détectée.

La prise de courant n’est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous, auquel cas elle pourrait ne pas fonctionner correctement :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé tels que : Réfrigérateurs à compresseur et outils électriques.
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière tels que : Couvertures électriques à microprocesseur, lampes tactiles, etc.

Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Les témoins d'avertissement s'allument en cas de défaillance potentielle ou réelle d'une des fonctions du véhicule. Certains témoins s'allument brièvement au démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent.

Les indicateurs peuvent signaler une défaillance potentielle ou réelle de l'une des fonctions du véhicule. Souvent les indicateurs et témoins fonctionnent de concert pour signaler une défaillance dans le véhicule.

Quand l'un des témoins s'allume et demeure allumé en roulant ou que l'un des indicateurs signale une défaillance possible, se reporter à la section expliquant quoi faire. Suivre les instructions indiquées dans ce guide. Il peut être coûteux – et même dangereux – de tarder à faire réparer votre véhicule.

Combiné d'instruments

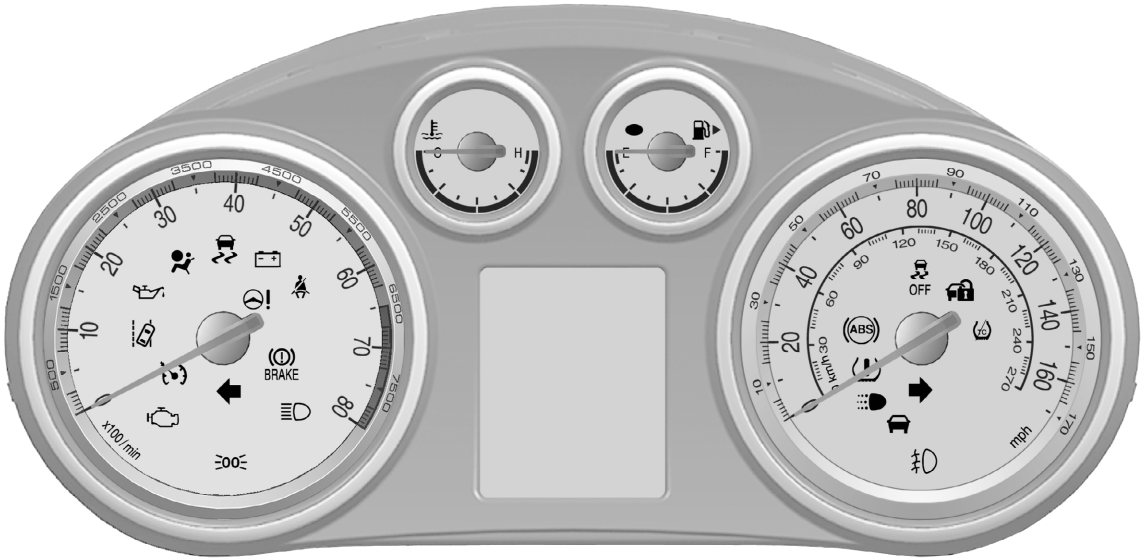

Unités anglaises affichées, métriques similaires

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) et en milles à l'heure (mi/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Totalisateur partiel

Le compteur de trajet affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé à travers le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-28*.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Jauge de carburant

Unités métriques

Unités anglaises

La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant restant quand le commutateur d'allumage est tourné en position ON/RUN (marche).

Lorsque le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant, mais le réservoir devra être rempli sous peu. Se reporter à la rubrique *Témoin de bas niveau de carburant à la page 5-26* pour de plus amples informations.

Une flèche sur l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'indicateur montre que le réservoir est plein.

- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur revient à vide lorsque le contact est coupé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

Unités métriques

Unités anglaises

Cet indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur.

Si l'aiguille de l'indicateur se déplace vers le côté chaud de l'indicateur (zone ombragée), le moteur est trop chaud.

Si le véhicule a été utilisé dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et couper le contact aussitôt que possible.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Le véhicule peut également être équipé d'un témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler aux passagers de boucler leur ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage.

Ce cycle se répète si le passager avant a détaché ou détache sa ceinture lorsque le véhicule se déplace.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager avant a déjà attaché sa ceinture.

Le carillon et le témoin de bouclage de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants (si le véhicule en est équipé), les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable à la page 3-27*.

Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule est équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-35* pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.

États-Unis

Canada et Mexique

Lorsque le véhicule démarre, le témoin d'état de sac gonflable du passager s'allume et s'éteint ou le symbole d'activation et de désactivation pendant quelques secondes, au moment de la vérification du système. Si vous utilisez le démarrage à distance, si le véhicule en est équipé, pour démarrer le véhicule, il est possible que vous ne voyiez pas à la vérification du système. Ensuite, après plusieurs secondes, le témoin d'état affiche ON (marche) ou OFF (arrêt) pour vous informer de l'état du sac gonflable frontal du passager extérieur avant et du sac gonflable de genoux.

Si le mot ON (activé) ou le symbole correspondant du témoin d'état de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux peuvent se déployer.

Si le mot OFF (arrêt) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le système de détection a désactivé le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux du passager.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) à la page 5-15* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

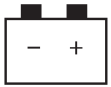

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est mis sans que le moteur ne tourne pour indiquer qu'il fonctionne.

Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré. S'il reste allumé ou s'allume en cours de route, il y a peut-être un problème dans le système de charge électrique. Faire immédiatement vérifier celui-ci par le concessionnaire. Rouler lorsque ce témoin est allumé peut décharger la batterie. Si une courte distance doit être parcourue alors que ce témoin est allumé, désactiver tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur afin de réduire la décharge de la batterie.

Témoin d'anomalie

Un système d'ordinateur appelé OBD II (diagnostics embarqués de seconde génération) surveille le fonctionnement du véhicule pour garantir que les émissions restent à des niveaux favorables au maintien d'un environnement propre. Le témoin d'anomalie s'allume lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) à titre de vérification de fonctionnement. S'il ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-17* pour plus d'informations.

Si le témoin d'anomalie s'allume pendant que le moteur est en marche, cela indique que le système OBD II a détecté un problème. Un diagnostic et un entretien pourrait être nécessaire.

Les pannes sont souvent signalées par le système avant qu'un problème apparaisse. L'attention que vous portez au témoin peut protéger le véhicule contre des dégâts plus graves. Ce système aide également le technicien à diagnostiquer correctement toute défaillance.

Avis: **Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le dispositif antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le moteur risque de ne plus tourner de manière optimale. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.**

Avis: **Les modifications apportées au moteur, à la boîte de vitesses ou aux systèmes d'échappement, d'admission ou d'alimentation du véhicule, ou le remplacement des pneus d'origine par des pneus dont les caractéristiques (TPC) ne sont pas identiques peuvent avoir un effet sur le dispositif antipollution du véhicule et provoquer l'allumage de ce témoin. Les modifications effectuées sur ces systèmes pourraient entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. De plus, ceci peut faire échouer un test obligatoire d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Accessoires et modifications à la page 10-3*.**

Ce témoin s'allume d'une des deux façons suivantes en cas de défectuosité :

Clignotement du témoin: Des ratés de moteur ont été détectés. Les ratés augmentent les gaz d'échappement du véhicule et peuvent endommager le dispositif antipollution. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'un entretien.

Pour protéger le véhicule contre des dégâts plus graves :

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les accélérations brusques.
- Éviter la montée de pentes raides.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un endroit où il est possible d'arrêter en toute sécurité et stationner le véhicule. Couper le contact, attendre au moins 10 secondes et redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les étapes précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Le témoin reste allumé: Une défaillance dans le dispositif antipollution a été détectée dans le véhicule. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'une réparation.

Il peut être possible de corriger une défaillance du système antipollution de la manière suivante :

- Vérifier si le bouchon du réservoir de carburant est bien en place. Se reporter à la rubrique *Remplissage du réservoir à la page 9-52*. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir n'est plus là ou s'il a été mal posé. Un bouchon de réservoir de carburant manquant ou desserré permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec un bouchon bien posé devraient éteindre le témoin.

- Vérifier que le carburant est de bonne qualité. L'utilisation d'un carburant de qualité inférieure entraînera un fonctionnement moins efficace du moteur et peut causer un calage du moteur après le démarrage ou lors de l'engagement d'un rapport, des ratés du moteur, des hésitations ou des décélérations momentanées au cours des accélérations. Ces conditions peuvent disparaître lorsque le moteur s'est réchauffé.

Si une ou plusieurs de ces conditions se produisent, utiliser un carburant d'une autre marque. La consommation d'un plein réservoir de carburant approprié peut être requise pour éteindre le témoin.

Se reporter à *Carburant recommandé à la page 9-49*.

Si aucune des étapes ci-dessus n'a permis d'éteindre le témoin, votre concessionnaire peut vérifier le véhicule. Le concessionnaire possède l'équipement d'essai et les outils de diagnostic nécessaires pour réparer toute défaillance électrique ou mécanique pouvant être présente.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Selon votre région, il est possible que vous deviez participer aux programmes d'inspection et d'entretien du système antipollution pour votre véhicule. Pour l'inspection, le matériel d'essai du système d'émissions se branche au connecteur de liaison de données (DLC)

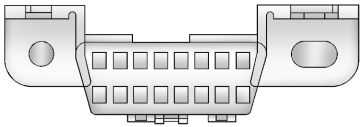

Le DLC se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant. Consulter votre concessionnaire au besoin.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin de panne est allumé avec le moteur en marche, ou si le témoin ne s'allume pas quand le contact est mis en position ON/RUN tandis que le moteur est coupé. Consultez votre concessionnaire pour de l'assistance, afin de vérifier le fonctionnement correct du témoin de panne.
- Le système de diagnostic embarqué (OBD II) détermine que les systèmes principaux du dispositif antipollution n'ont pas été complètement diagnostiqués par le système. Le véhicule sera considéré comme n'étant pas prêt pour l'inspection. Ceci peut se produire si la batterie de 12 V a été remplacée récemment ou si elle est déchargée. Le système de diagnostic est conçu pour évaluer les systèmes principaux du dispositif antipollution pendant une conduite normale.

Ceci peut exiger plusieurs jours de conduite normale. Si ceci a été fait et que le véhicule ne satisfait toujours pas à la vérification d'état de marche du système de diagnostic embarqué (OBD II), le concessionnaire peut se charger de préparer votre véhicule pour l'inspection.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner

Unités métriques Unités anglaises

La lampe indicatrice de frein doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Quand le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allume lorsque le frein de stationnement est serré. Ce témoin reste allumé si le frein de stationnement n'est pas complètement desserré. S'il reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, c'est l'indice d'un problème de freins. Le circuit de freinage doit être vérifié immédiatement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Si le témoin s'allume en cours de route, une sonnerie retentit. Quitter la voie de circulation et immobiliser le véhicule prudemment. Vous remarquerez peut-être que la pédale est plus difficile à enfoncer ou est plus proche du plancher. Il se peut que le véhicule s'immobilise moins rapidement. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-77*.

Témoin de système de freinage antiblocage

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin demeure allumé, mettre le commutateur d'allumage sur LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Ou, si le témoin s'allume, arrêter le véhicule dès que possible et couper le contact. Puis, redémarrer le moteur pour remettre le système à zéro. Si le témoin demeure encore allumé ou s'allume durant la conduite, cela signifie que le véhicule doit être réparé. Consulter votre concessionnaire. Si le témoin du système de freinage ordinaire n'est pas allumé, les freins fonctionnent encore, mais la fonction antiblocage ne peut être utilisée. Si le témoin des freins ordinaires est allumé également, les freins antiblocage ne fonctionnent pas et les freins ordinaires présentent une défectuosité. Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-20*.

Le témoin ABS s'allume brièvement lorsque la clé est tournée en position ON/RUN (marche). Ceci est normal. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer pour qu'il puisse servir d'avertissement en cas de problème.

Témoin de servodirection

Ce témoin s'éclaire brièvement lorsque vous tournez la clé de contact en position ON/RUN (en fonction/marche), afin de vous permettre de vérifier le fonctionnement du système.

S'il ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire.

Si ce témoin reste allumé ou s'allume durant le trajet, le système peut ne pas fonctionner. Si cela se produit, se rendre chez votre concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Témoin d'avertissement de sortie de voie

Sur les véhicules dotés du système LDW, ce témoin s'allume brièvement en ambre au démarrage du véhicule. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint ensuite.

Ce voyant s'allume également en vert lorsque le système est mis en marche et prêt à fonctionner.

Se reporter à *Témoin de sortie de ligne à la page 9-46*.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule

Si disponible, ce témoin s'allume en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant.

Se reporter à *Système d'alerte de collision avant à la page 9-40*.

Indicateur de traction désactivée

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction asservie désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak.

Ce témoin et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allument lorsque la fonction StabiliTrak est désactivée.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir les rubriques *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-34* et *Système Stabilitrak*[MD] *à la page 9-35*.

Témoin éteint StabiliTrak[MD]

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système StabiliTrak est désactivé. Si StabiliTrak est désactivé, le système d'antipatinage à l'accélération (TCS) est également désactivé.

Si le TCS (système d'antipatinage à l'accélération) est désactivé, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le TCS et les systèmes StabiliTrak et les feux d'avertissement sont coupés.

Voir les rubriques *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-34* et *Système Stabilitrak*[MD] *à la page 9-35*.

Témoin de traction asservie/StabiliTrak[MD]

Le StabiliTrak ou le témoin de traction asservie (TCS) doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin s'allume et ne clignote pas, le système TCS et, éventuellement, StabiliTrak ont été désactivés.

Si la lampe indicatrice/le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak sont actifs.

Voir les rubriques *Système Stabilitrak*[MD] *à la page 9-35* et *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-34*.

Témoin de température du liquide de refroidissement

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si ce n'est pas le cas, le véhicule doit être réparé par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Remarque: **Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur indique que le véhicule a surchauffé. La conduite avec ce témoin peut entraîner des dégâts au moteur qui peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule. Voir *Surchauffe du moteur à la page 10-17*.**

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume lorsque le moteur est en surchauffe.

Si cela se produit, se garer et arrêter le moteur dès que possible. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-17*.

Témoin de pression des pneus

Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

S'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-49*.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 10-52*.

Témoin de pression d'huile pour moteur

Le témoin de pression d'huile s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire.

Avis: **Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.**

Si la pression d'huile moteur du véhicule est faible, ce témoin restera allumé après le démarrage du moteur ou s'allumera en cours de route.

Cela indique que le moteur ne reçoit pas suffisamment d'huile. Il est possible que le moteur manque d'huile ou qu'il y ait un autre problème relatif à la pression d'huile. Faire réparer le véhicule immédiatement par votre concessionnaire.

Le témoin de pression d'huile peut également s'allumer dans d'autres situations :

- Lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas, le témoin s'allume pour indiquer qu'il fonctionne, puis il s'éteint au démarrage du véhicule. S'il ne s'allume pas lorsque le contact est mis, cela signifie peut-être un problème de fusible ou d'ampoule. Corriger immédiatement le problème.
- Si le véhicule effectue un freinage brusque, le témoin risque de s'allumer un court moment. Cela est normal.

Témoin de bas niveau de carburant

Unités métriques illustrées, unités anglaises similaires

Ce témoin s'allume aussi pendant quelques secondes lorsque le contact est mis, à titre de vérification pour indiquer qu'il fonctionne. S'il ne s'allume pas alors, le faire réparer.

Le témoin de niveau bas de carburant s'allume lorsque le niveau du carburant est bas et un signal sonore d'avertissement retentit périodiquement. Le témoin s'éteint lorsque du carburant est ajouté au réservoir.

Témoin du système d'immobilisation

Le témoin d'immobiliseur s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de système antidémarrage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif antidémarrage à la page 2-12*.

Témoin de feux de route allumés

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Se reporter à *Commande de feux de route et feux de croisement à la page 6-2*.

Témoin de feux de circulation de jour (FCJ)

Ce témoin s'allume lorsque les feux de circulation de jour sont allumés.

Se reporter à *Feux de circulation de jour (FCJ) à la page 6-3*.

Éclairage de phare antibrouillard avant

Pour les véhicules dotés de phares antibrouillard avant, ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

Le témoin s'éteint lorsque les phares antibrouillard avant sont éteints. Se reporter aux rubriques *Antibrouillards av à la page 6-5* pour plus de renseignements.

Rappel de lumière allumée

Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs à la page 6-1*.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique

Sur les véhicules dotés d'un régulateur de vitesse automatique, le témoin de régulateur de vitesse automatique est blanc lorsque le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse automatique est désactivé. Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique à la page 9-37*.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Le Centralisateur informatique de bord (CIB) affiche des informations relatives au véhicule. Il affiche aussi des messages d'avertissement si un problème de système est détecté. Se reporter à *Messages du véhicule à la page 5-32*. Tous les messages apparaissent à l'écran du CIB situé au centre du groupe d'instruments.

Le véhicule peut également être doté de fonctions personnalisables au moyen des commandes de la radio. Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Fonctionnement et affichages du centralisateur informatique de bord

On accède aux écrans du centralisateur informatique de bord (CIB) en utilisant les boutons du CIB situés sur le levier des clignotants. Le CIB affiche des messages relatifs aux trajets, au carburant, aux informations relatives aux systèmes du véhicule ainsi que des messages d'avertissement en cas de détection d'un problème.

Le bas de l'écran du CIB indique la position du levier de vitesses et du compteur. Il peut également indiquer la direction dans laquelle le véhicule roule.

L'écran du CIB peut mettre un certain temps à afficher les informations par temps froid. Les informations s'afficheront plus rapidement à mesure que la température de l'habitacle augmente.

Boutons du CIB

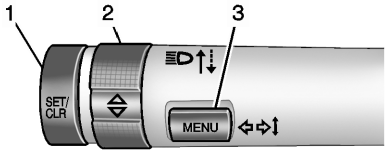

1. **SET/CLR (sélectionner/ effacer) :** Appuyer pour sélectionner ou effacer l'option de menu affichée.
2. △ / ▽ **(bande) :** faire tourner la molette pour faire défiler les options de menu. Une petite coche se déplace à travers le bas de la page pendant le défilement des options. Rette coche indique la position de la page dans le menu.

3. **MENU :** Appuyer pour aller au menu Trajet/Carburant et Information de véhicule. Ce bouton est également utilisé pour retourner au dernier écran affiché du centralisateur informatique de bord ou le quitter.

Éléments de menu de trajet/ carburant

Appuyer sur MENU sur le levier de clignotant jusqu'à l'affichage du menu Trip/Fuel (trajet et carburant). Utiliser △ / ▽ pour faire défiler les options suivantes du menu :

- Compteur de vitesse numérique
- Trajet 1
- Trajet 2
- Autonomie
- FUEL ECONOMY (économie de carburant)
- Vitesse moyenne du véhicule
- Chronomètre
- Navigation

Compteur de vitesse numérique

Le compteur de vitesse affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h). Le compteur de vitesse ne peut être réinitialisé.

Trajet 1 et trajet 2

Ces écrans montrent la distance actuellement parcourue soit en kilomètres (km) soit en milles (mi) depuis la dernière remise à zéro du compteur de trajet. Le compteur de trajet peut être remis à zéro en pressant le bouton SET/CLR (sélectionner/effacer) ou la tige de réinitialisation du compteur de trajet dans le groupe d'instruments pendant l'affichage du compteur de trajet.

Autonomie

Cet écran affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne de consommation du véhicule au cours des trajets récents et sur le volume de carburant restant dans le réservoir. L'autonomie ne peut être réinitialisée.

FUEL ECONOMY (économie de carburant)

Cet écran affiche la consommation de carburant instantanée et moyenne en litres aux 100 kilomètres (L/100 km) ou en milles par gallon (mpg).

L'économie de carburant instantanée ne représente que l'économie de carburant courante et change fréquemment en fonction des conditions de conduite. Contrairement à l'écran d'économie moyenne, cet écran ne peut être réinitialisé.

L'économie de carburant moyenne est calculée d'après le nombre de L/100 km (milles/gal) enregistré depuis la dernière réinitialisation de cette commande de menu. Pour réinitialiser l'économie de carburant moyenne, appuyer sur SET/CLR (sélectionner/effacer) pendant l'affichage de la consommation moyenne de carburant.

Vitesse moyenne du véhicule

Cet écran affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou milles par heure (milles/h). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être remise à zéro en appuyant sur SET/CLR (sélectionner/effacer) pendant l'affichage de la vitesse moyenne.

Chronomètre

Cet écran peut être utilisé pour comptabiliser la durée. Pour enregistrer la durée, appuyer sur SET/CLR (régler/effacer) pendant que Timer (chronomètre) est affiché. L'écran affiche la durée depuis la dernière réinitialisation du chronomètre, non compris les arrêts du véhicule. Le temps écoulé est compté tant que le contact est mis, même si un autre écran s'affiche sur le CIB. Le chronomètre peut enregistrer jusqu'à 99 heures 59 minutes et 59 secondes (99 : 59 : 59 h), après quoi l'écran retourne à zéro. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur SET/CLR (régler/effacer) pendant que Timer (chronomètre) est affiché. Pour remettre le chronomètre à zéro, maintenir enfoncé SET/CLR (régler/effacer).

Navigation

Cet écran est utilisé par le guidage virage par virage du système de navigation. Se reporter au manuel d'infodivertissement, si le véhicule dispose de la navigation, pour plus d'informations.

Options du menu d'information sur le véhicule

Appuyer sur MENU sur le levier de clignotant jusqu'à l'affichage du menu Vehicle Information (informations sur le véhicule).

Utiliser △ / ▽ pour faire défiler les options suivantes du menu :

- Unité
- Remaining Oil Life (Durée de vie utile restante de l'huile moteur)
- Pression des pneus

Unité

Déplacer △ / ▽ pour commuter entre les unités métriques ou anglo-saxonnes pendant l'affichage des unités. Appuyer sur SET/CLR (sélectionner/effacer) pour confirmer le paramètre. Les unités choisies seront alors utilisées pour l'affichage.

Remaining Oil Life (Durée de vie utile restante de l'huile moteur)

Cet écran affiche une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99 % de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à *Messages d'huile pour moteur à la page 5-34*. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur à la page 10-7*. En plus de la surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Programme entretien à la page 11-3* pour de plus amples renseignements.

Ne pas oublier de réinitialiser l'écran de durée de vie restante de l'huile après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser la durée de vie restante par accident à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indication, appuyer sur SET/CLR (sélectionner/effacer) pendant l'affichage de la durée de vie restante de l'huile. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 10-10*.

Pression des pneus

L'écran affiche un véhicule avec les pressions approximatives des quatre pneus. Les pressions sont affichées en kilopascals (kPa) ou en livres par pied carré (psi). Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-51* et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 10-52* pour plus d'informations.

Boussole

Le véhicule est doté d'une boussole affichée dans le CIB. Se reporter à *Boussole à la page 5-6* pour de plus amples renseignements.

Messages du véhicule

Les messages affichés au CIB indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages qui n'exigent pas de prendre immédiatement des mesures et de les effacer en appuyant sur SET/CLEAR (sélectionner/effacer). Il est impossible d'effacer les messages exigeant des mesures immédiates tant qu'elles n'ont pas été prises. Tous les messages devraient être pris au sérieux, car le fait de les effacer ne corrige pas le problème pour autant.

Voici quelques-uns des messages du véhicule pouvant être affichés en fonction de l'équipement du véhicule.

Messages de tension de la batterie et de charge

BATTERY LOW START VEHICLE (batterie faible, démarrer le véhicule)

Si ce message s'affiche, démarrer le véhicule pour empêcher que la batterie ne se vide davantage.

BATTERY SAVER ACTIVE (protection contre la décharge de la batterie en fonction)

Ce message s'affiche lorsque le véhicule a détecté que la tension de batterie a chuté en-dessous d'un point raisonnable. Le système de protection contre la décharge de la batterie commence à réduire la consommation de dispositifs du véhicule, ce qui peut être constaté. Lorsque ces dispositifs sont désactivés, ce message s'affiche. Couper tous les accessoires non nécessaires pour permettre le rechargement de la batterie.

LOW BATTERY (Batterie faiblement chargée)

Ce message s'affiche si la tension de la batterie est faible. Voir *Batterie à la page 10-22*.

Messages de système de freinage

BRAKE FLUID LOW (Bas niveau du liquide de frein)

Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide de frein est bas. Se reporter à *huile frein à la page 10-20*.

SURFCHAUFFE DES FREINS

Ce message peut s'afficher si les freins sont trop chauds.

AIDE AU DÉMARRAGE SUR PENTE ACTIVÉ

Ce message apparaît lorsque l'aide au démarrage sur pente empêche le véhicule d'avancer au moment d'un démarrage dans une pente. Se référer à *Aide au démarrage sur pente à la page 9-33*.

RELEASE PARKING BRAKE (Desserrer le frein de stationnement)

Ce message s'affiche si le frein de stationnement est appliqué. Desserrer le frein avant de rouler. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-32* pour plus d'informations.

SERVICE BRAKE ASSIST (réparer l'assistance du freinage)

Ce message s'affiche en cas de problème sur le système d'assistance au freinage. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire.

Messages de boussole

CAL (étalonnage)

Ce message s'affiche quand la boussole doit être étalonnée. Voir *Boussole à la page 5-6*.

- -

Des traits sont affichés lorsque la boussole exige une intervention. Consulter le concessionnaire pour réparation.

Messages de régulateur automatique de vitesse

CRUISE SET TO XXX (régulateur de vitesse réglé sur XXX)

Ce message s'affiche ainsi que la vitesse sélectionnée lorsque le régulateur de vitesse est actif. Voir *Régulateur de vitesse automatique à la page 9-37*.

Messages de porte ouverte

DOOR(S) OPEN - (porte(s) ouverte(s))

Un symbole de véhicule est affiché au CIB indiquant quelle porte est ouverte. Fermer la porte complètement.

REAR ACCESS OPEN (accès arrière ouvert)

Ce message s'affiche lorsque le hayon est ouvert. Fermer le hayon complètement.

Messages de système de liquide de refroidissement

ENGINE OVERHEATED - IDLE ENGINE (Surchauffe du moteur – le faire tourner au ralenti)

Ce message apparaît lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

ENGINE OVERHEATED – STOP ENGINE (surchauffe du moteur - arrêter le moteur)

Ce message s'affiche et un carillon continu retentit si le circuit de refroidissement du moteur atteint des températures dangereuses pour le fonctionnement. Arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le moteur pour éviter d'importants dégâts. Ce message disparaît quand le moteur a refroidi à une température de fonctionnement sûre.

Messages d'huile pour moteur

CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu)

Ce message s'affiche lorsque l'huile moteur doit être changée. Quand l'huile moteur est changée, s'assurer de réinitialiser le système d'indicateur d'usure d'huile. Voir *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 10-10*, *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-28*, *Huile à moteur à la page 10-7* et *Programme entretien à la page 11-3*.

ENGINE OIL HOT IDLE ENGINE (HUILE MOTEUR CHAUDE - FAIRE TOURNER LE MOTEUR AU RALENTI)

Ce message apparaît lorsque la température de l'huile moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

ENGINE OIL LOW ADD OIL (huile moteur bas - ajouter de l'huile)

Sur certains véhicules, ce message s'affiche lorsque le niveau d'huile moteur peut être trop bas. Vérifier le niveau d'huile avant le remplissage au niveau recommandé. Si le niveau n'est pas bas et que ce message reste affiché, amener le véhicule chez le concessionnaire pour un entretien. Se reporter à *Huile à moteur à la page 10-7*.

Messages de puissance de moteur

ENGINE POWER IS REDUCED (puissance moteur réduite)

Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur du véhicule est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages de circuit d'alimentation

FUEL LEVEL LOW (niveau de carburant bas)

Ce message s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. Faire l'appoint dès que possible.

TIGHTEN GAS CAP (serrer le bouchon de carburant)

Ce message s'affiche lorsque le bouchon à carburant n'est pas serré. Serrer le bouchon.

Messages de témoin

AUTOMATIC LIGHT CONTROL ON (feux de route automatiques activés)

Ce message s'affiche quand la commande d'éclairage automatique a été mise en fonction. Se reporter à *Système de phares automatiques à la page 6-3*.

AUTOMATIC LIGHT CONTROL OFF (feux de route automatiques désactivés)

Ce message s'affiche quand la commande d'éclairage automatique a été mise hors fonction. Voir *Système de phares automatiques à la page 6-3*.

XXX TURN INDICATOR FAILURE (Panne de lampe indicatrice de feu de direction xxx)

Quand un des clignotants est défectueux, ce message affiche quelle ampoule doit être remplacée. Se reporter à *Remplacement d'ampoules à la page 10-27* et *Ampoules de rechange à la page 10-30* pour plus d'informations sur le remplacement d'ampoule de clignotant.

TURN SIGNAL ON (clignotant marche)

Ce message s'affiche si le clignotant est resté allumé. Mettre hors fonction le clignotant.

Messages de dispositif de détection d'objet

FORWARD COLLISION ALERT OFF (système d'alerte de collision avant désactivé)

Si le véhicule est équipé du système d'alerte de collision avant (FCA), ce message peut s'afficher si le système FCA ne peut pas s'activer en raison d'une condition temporaire. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant à la page 9-40*.

FRONT CAMERA BLOCKED, CLEAN WINDSHIELD (caméra avant obstruée, nettoyer le pare-brise)

Ce message s'affiche lorsque le système d'avertissement de changement de voie (LDW) et le système d'alerte de collision avant (FCA) sont désactivés parce que la vue de la caméra est bloquée et ne peut pas fonctionner correctement. Il peut également s'activer lors de pluies fortes ou en présences d'éclaboussures de la route. Pour nettoyer le système, nettoyer l'extérieur de la zone du pare-brise où se trouve le capteur de la caméra LDW/FCA.

LANE DEPARTURE WARNING UNAVAILABLE (avertissement de changement de voie indisponible)

Si le véhicule est équipé du système d'avertissement de sortie de voie (LDW), ce message peut s'afficher si le système LDW ne peut pas s'activer en raison d'une condition temporaire. Se reporter à *Témoin de sortie de ligne à la page 9-46*.

PARK ASSIST OFF (assistance au stationnement hors fonction)

Ce message s'affiche lorsque le système d'assistance au stationnement a été désactivé ou dans une situation temporaire qui a désactivé le système. Se reporter à *Assistance ultrasonique de stationnement à la page 9-42*.

DÉFAUT D'ASSISTANCE AU STATIONNEMENT NETTOYER LE PARE-CHOCS

Ce message s'affiche si de la neige, de la boue, de la glace ou de la saleté obstrue les capteurs sur les pare-chocs. Nettoyer les pare-chocs.

SERVICE LANE DEPARTURE WARNING (réparer le système d'avertissement de changement de voie)

Ce message s'affiche lorsque l'avertissement de sortie de voie (LDW) est désactivé et doit être réparé. Consulter votre concessionnaire.

SERVICE PARKING ASSIST (réparer le système d'assistance au stationnement)

Ce message s'affiche en cas de problème du système ultrasonique d'assistance au stationnement avant et arrière (UFRPA). Dans ce cas, ne pas utiliser ce système pour stationner. Voir *Assistance ultrasonique de stationnement à la page 9-42*.

Messages de système de suspension variable

ALL WHEEL DRIVE OFF (traction intégrale désactivée)

Si votre véhicule est équipé de la traction intégrale (AWD), ce message s'affiche lorsque le système d'entraînement arrière surchauffe. Ce message disparaît lorsque le système d'entraînement arrière a refroidi. Si le message d'avertissement reste un certain temps à l'écran, vous devez le réinitialiser. Pour ce faire, couper le contact puis le remettre. Si le message reste affiché, consulter immédiatement votre concessionnaire. Se reporter à *Transmission intégrale à la page 9-31* pour de plus amples informations.

SERVICE ALL WHEEL DRIVE SYSTEM (intervenir sur la traction intégrale)

Si votre véhicule est doté d'un système de traction intégrale (AWD), ce message s'affiche si un problème survient dans ce système. Si ce message apparaît, s'arrêter dès que possible et couper le contact. Redémarrer le véhicule et vérifier si le message s'affiche au CIB. Si le message est toujours affiché ou réapparaît en roulant, le système AWD doit être vérifié Consulter votre concessionnaire.

TRACTION CONTROL OFF (traction asservie désactivée)

Ce message s'affiche quand la traction asservie (TCS) est désactivée. Adapter sa conduite en conséquence

TRACTION CONTROL ON (traction asservie activée)

Ce message s'affiche lorsque la traction asservie (TCS) est activée pour la première fois. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-34* pour plus d'information.

Messages d'entretien du véhicule

SERVICE AC SYSTEM (Réparer le système de climatisation)

Ce message s'affiche en cas de problème de climatisation. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

SERVICE POWER STEERING (réparer la direction assistée)

Ce message s'affiche en cas de problème de direction assistée et un carillon peut retentir. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer.

SERVICE VEHICLE SOON (réparer le véhicule sous peu)

Ce message s'affiche en cas de problème du véhicule. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de pneus

SERVICE TIRE MONITOR SYSTEM (faire vérifier le système de surveillance de la pression des pneus)

Ce message s'affiche si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) présente un problème. Voir *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 10-52*.

TIRE LEARNING ACTIVE (mémorisation des pneus active)

Ce message s'affiche lorsque le système est en cours d'apprentissage de nouveaux pneus. Voir *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 10-52*.

TIRE PRESSURE LOW ADD AIR TO TIRE (pneus dégonflés - ajouter de l'air)

Sur les véhicules équipés du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou plusieurs pneus du véhicule est basse.

Le témoin de basse pression des pneus s'allume également. Se reporter *Témoin de pression des pneus à la page 5-24*.

Si un message de pression de pneu s'affiche au CIB, arrêter dès que possible. Gonfler les pneus en ajoutant de l'air pour atteindre la pression mentionnée sur l'étiquette d'information au sujet des pneus et du chargement. Voir *Pneus à la page 10-40*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-12* et *Pression des pneus à la page 10-49*.

Vous pouvez recevoir plusieurs messages à la fois sur la pression des pneus. Pour lire les autres messages envoyés en même temps, appuyer sur le bouton SET/CLR (régler/effacer). Le BIC affiche également les valeurs de pression des pneus. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-28*.

Messages de boîte de vitesses

SERVICE TRANSMISSION (faire vérifier la boîte de vitesses)

Ce message apparaît lorsqu'il y a un problème avec la boîte de vitesses. Consulter votre concessionnaire.

TRANSMISSION HOT – IDLE ENGINE (boîte de vitesses chaude - faire tourner le moteur au ralenti)

Ce message s'affiche et un carillon retentit si le liquide de la boîte de vitesses est trop chaud. Conduire avec le liquide de la boîte de vitesses trop chaud peut endommager le véhicule. Arrêter le véhicule et laisser tourner le moteur au ralenti jusqu'au refroidissement de la boîte de vitesses. Le message disparaît quand la température du liquide aura atteint un niveau de sécurité.

Messages de rappel du véhicule

ICE POSSIBLE DRIVE WITH CARE (possibilité de glace - conduire avec prudence)

Ce message s'affiche en cas de risque de gel.

Personnalisation du véhicule

Les commandes du système audio sont utilisées pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

CONFIG (configuration): Appuyer pour accéder au menu de paramétrage de configuration.

TUNE/MENU (syntonisation/menu): Appuyer au cente du bouton ou sur l'anneau extérieur pour les radios avec navigation pour accéder aux menus et sélectionner des éléments des menus. Tourner le bouton ou l'anneau extérieur pour faire défiler les menus.

⇦ **BACK (retour):** Appuyer sur le bouton de sortie ou reculer dans un menu.

Entrer dans les menus de personnalisation

1. Appuyer sur CONFIG (configuration) pour accéder au menu des paramètres de configuration. La clé doit se trouver en position ON/RUN (en fonction/marche).
2. Tourner le bouton TUNE/MENU ou l'anneau extérieur pour mettre en surbrillance le menu des paramètres du véhicule.
3. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU ou sur la bague extérieure pour sélectionner le menu.
4. Appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour confirmer la sélection et revenir au dernier menu.

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Langues
- Date et heure
- Réglages de la radio
- Paramètres du téléphone
- Paramètres d'affichage
- Paramètres du véhicule

Langues

Voici la liste des langues disponibles :

- Unités anglaises
- French (Français)
- Spanish (Espagnol)

Sélectionner la langue voulue.

Date et heure

Choisir le menu Date et heure pour afficher les éléments suivants :

- Set Time (régler l'heure)
- Set Date (régler la date)
- Format 12 heures / 24 heures

Set Time (régler l'heure)

Sélectionner pour régler l'heure manuellement. Tourner le bouton TUNE/MENU ou l'anneau extérieur pour changer le nombre, puis appuyer sur le bouton ou l'anneau extérieur pour confirmer et passer au nombre suivant.

Set Date (régler la date)

Sélectionner pour régler la date manuellement. Tourner le bouton TUNE/MENU ou l'anneau extérieur pour changer le nombre, puis appuyer sur le bouton ou l'anneau extérieur pour confirmer et passer au nombre suivant.

Format 12 heures / 24 heures

Sélectionner pour régler le format de l'heure 12/24.

Sélectionner 12 hr ou 24 hr.

Réglages de la radio

Sélectionner Réglages radio et ceci peut s'afficher :

- Volume automatique
- Volume maximum au démarrage
- Radio Favorites (favoris de la radio)

Volume automatique

La fonction de volume automatique ajuste le volume de la radio pour compenser le bruit de la route et du vent lorsque le véhicule accélère ou ralentit, de manière à ce que le volume soit constant.

Sélectionner Off (arrêt), Low (faible), Medium (moyen) ou High (fort).

Volume maximum au démarrage

Sélectionner pour régler le volume de départ de la radio.

Tourner le bouton TUNE/MENU ou l'anneau extérieur pour augmenter ou diminuer la valeur.

Radio Favorites (favoris de la radio)

Sélectionner pour définir le numéro des pages favorites.

Sélectionner 1–6.

Paramètres du téléphone

Sélectionner Téphone et ceci peut s'afficher :

- Bluetooth
- Rétablir les réglages d'usine

Bluetooth

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Activation
- Liste de appareils
- Associer appareil
- Changer le code Bluetooth

Activation

Lorsqu'il est activé, le système permet de connecter un périphérique Bluetooth.

Sélectionner en ou hors fonction.

Liste de appareils

Permet de gérer un périphérique Bluetooth.

Sélectionner Connecter, Séparer ou Supprimer.

Associer appareil

Permet d'associer un nouveau périphérique Bluetooth. Se reporter à « Bluetooth » dans le manuel d'infodivertissement.

Changer le code Bluetooth

Changer manuellement ou définir le code.

Rétablir les réglages d'usine

Sélectionner Rétablir les réglages d'usine pour ramener Bluettoth aux réglages par défaut.

Sélectionner Oui ou Non.

Paramètres d'affichage

Sélectionner Réglages d'affichage et ceci peut s'afficher :

- Menu Page d'accueil
- Display Off (éteindre affichage)

Menu Page d'accueil

Sélectionner Menu Page d'accueil et ceci peut s'afficher :

- Personnaliser
- Sort (tri)
- Rétablir les réglages de la page d'accueil par défaut

Personnaliser

Sélectionner les icônes qui seront accessibles sur la page d'accueil.

Tourner le bouton TUNE/MENU ou l'anneau extérieur pour sélectionner une icône, puis appuyer sur le bouton ou l'anneau extérieur.

Sort (tri)

Ceci permet de personnaliser la première page d'accueil. Se reporter à « Page d'accueil » sous « Utilisation du système » dans le manuel d'infodivertissement.

Rétablir les réglages de la page d'accueil par défaut

Sélectionner Rétablir les réglages de la page d'accueil par défaut pour revenir aux réglages par défaut de la page d'accueil.

Sélectionner Oui ou Non.

Paramètres du véhicule

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Climatisation et qualité de l'air
- Confort et commodité
- Lighting (Éclairage)
- Portes à verrouillage électrique
- Téléverrouillage/ télédéverrouillage/démarrage à distance
- Rétablir les réglages d'usine ?

Climatisation et qualité de l'air

Choisir le menu Climat et qualité de l'air (option) pour afficher :

- Vitesse ventilateur auto
- Mode climatisation
- Télédémarrage de chauffage de sièges
- Désembuage automatique
- Désembuage arrière automatique

Vitesse ventilateur auto

Ceci permet de sélectionner la vitesse de ventilateur automatique. Cette fonction détermine la vitesse du ventilateur de commande de climatisation pour maintenir la température dans l'habitacle.

Sélectionner rapide, moyenne ou lente.

Mode climatisation

Lorsqu'il est activé, le climatiseur se met en marche lorsque le véhicule est démarré.

Sélectionner On (en fonction), Off (hors fonction) ou Last Setting (dernier réglage).

Télédémarrage de chauffage de sièges

Pour les véhicules dotés du démarrage à distance et des sièges chauffants, la fonction sièges chauffants peut être activée ou désactivée.

Sélectionner en ou hors fonction.

Désembuage automatique

Quand cette fonction est sélectionnée et qu'une humidité élevée est détectée, le système de commande de climatisation peut s'adapter à l'alimentation en air extérieur et activer la climatisation ou le chauffage. La vitesse du ventilateur peut légèrement augmenter pour éviter la formation de buée. Quand cette humidité élevée a disparu, le système revient à son mode de fonctionnement précédent.

Sélectionner ou désélectionner.

Désembuage arrière automatique

Quand elle est sélectionnée, cette fonction enclenche le désembuage arrière au démarrage du véhicule lorsque la température intérieure est froide et qu'une formation de brouillard est possible. La fonction de désembuage arrière automatique peut être désactivée en appuyant sur . Quand elle est désactivée, cette fonction peut être réactivée en appuyant sur . Voir « Désembuage de vitre arrière » sous *Systèmes de commande de la climatisation à la page 8-1*.

Sélectionner ou désélectionner.

Confort et commodité

Selon l'équipement, sélectionner le menu de confort et commodité. Ceci peut s'afficher :

- Siège du conducteur à recul automatique
- Volume du carillon
- Bouton Volume

- Rétroviseur inclinable
- Essuie-glace arrière automatique

Siège du conducteur à recul automatique

Cette fonction permet de reculer le siège en laissant davantage de place au conducteur pour sortir du véhicule.

Sélectionner en ou hors fonction.

Volume du carillon

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Sélectionner Normal ou Fort.

Bouton Volume

Ceci permet de choisir le niveau du volume lorsqu'un bouton est enfoncé.

Sélectionner Normal ou Fort.

Rétroviseur inclinable

Cette fonction incline les rétroviseurs extérieurs lorsque le véhicule est en marche arrière (R), ce qui permet au conducteur de voir la bordure du trottoir pour stationner en parallèle.

Sélectionner en ou hors fonction.

Essuie-glace arrière automatique

Lorsqu'il est sélectionné, l'essuie-glace arrière fonctionne par intermittence lorsque le véhicule est en marche arrière (R). Lorsqu'il est désélectionné, l'essuie-glace arrière fonctionne en continu lorsque le véhicule est en marche arrière (R).

Sélectionner ou désélectionner.

Lighting (Éclairage)

Choisir le menu d'éclairage pour afficher :

- Durée après sortie du véhicule
- Éclairage extérieur en déverrouillant

Durée après sortie du véhicule

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité.

Sélectionner Off (hors fonction), 30 secondes, 1 minute ou 2 minutes.

Éclairage extérieur en déverrouillant

Ceci permet d'allumer brièvement les phares, les feux de stationnement, les feux arrière et la plupart des éclairages intérieurs lorsqu'on appuie sur .

Sélectionner ou désélectionner.

Portes à verrouillage électrique

Choisir les serrures électriques de porte pour afficher :

- Verrouillage de porte impossible si ouverte
- Déverrouillage auto portes
- Verrouillage de portes retardé

Verrouillage de porte impossible si ouverte

Lorsqu'elle est sélectionnée, cette fonction évite le verrouillage de la porte du conducteur quand elle est ouverte. Lorsqu'elle est désélectionnée, le menu de verrouillage différé des portes est disponible et la porte se verrouille comme programmé à l'aide de ce menu.

Sélectionner ou désélectionner.

Déverrouillage auto portes

Ceci permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position de stationnement (P).

Sélectionner Toutes les portes, Porte du conducteur ou Hors fonction.

Verrouillage de portes retardé

Lorsqu'elle est sélectionnée, cette fonction retarde le verrouillage des portes après la fermeture de la dernière porte.

Sélectionner ou désélectionner.

Téléverrouillage/ télédéverrouillage/démarrage à distance

Sélectionner verrouiller/ déverrouiller/démarrer à distance et les éléments suivants s'affichent (en fonction du système) :

- REMOTE UNLOCK FEEDBACK (rétroaction de télédéverrouillage)
- Rétroaction du téléverrouillage
- Télédéverrouillage de porte

REMOTE UNLOCK FEEDBACK (rétroaction de télédéverrouillage)

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du déverrouillage du véhicule au moyen de la télécommande.

Sélectionner Feux clignotants ou Off (hors fonction).

Rétroaction du téléverrouillage

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Feux et avertisseur sonore, Feux uniquement, Avertisseur sonore uniquement ou Hors fonction.

Télédéverrouillage de porte

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage.

En cas de réglage sur la porte du conducteur, celle-ci se déverrouille lors de la première pression sur et toutes les portes se déverrouillent quand est pressé une seconde fois. En cas de réglage sur toutes les portes, toutes les portes se déverrouillent dès la première pression sur .

Sélectionner Porte du conducteur ou Toutes les portes.

Rétablir les réglages d'usine ?

Sélectionner Rétablir les réglages d'usine pour ramener toute la personnalisation du véhicule aux réglages par défaut.

Sélectionner Oui ou Non.

Éclairage

Éclairage extérieur
Commandes de feux extérieurs 6-1
Commande de feux de route et feux de croisement 6-2
Clignotant de dépassement . . . 6-3
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-3
Système de phares automatiques 6-3
Feux de détresse 6-4
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-5
Antibrouillards av 6-5

Éclairage intérieur
Commande d'éclairage de tableau de bord 6-6
Éclairage d'accueil 6-6
Plafonniers 6-6
Lampes de lecture 6-7

Fonctions d'éclairage
Éclairage d'entrée 6-7
Éclairage de sortie 6-7
Protection électrique de la batterie 6-8

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

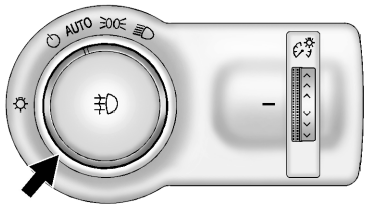

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

Il y a quatre positions :

⏻ **(arrêt):** Tourner brièvement à cette position pour désactiver ou réactiver la commande automatique d'éclairage.

AUTO (automatique): Allume automatiquement les phares à intensité normale, ainsi que les éléments suivants :

- Feux de stationnement
- Feux arrière
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Éclairage du tableau de bord
- Feux de gabarit

(feux de stationnement): Allume les feux de stationnement et les feux suivants :

- Feux arrière
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Éclairage du tableau de bord
- Feux de gabarit

(phares): Allume les phares et les feux cités plus bas. Un carillon retentit si vous ouvrez la porte du conducteur lorsque le contact est coupé et que les phares sont allumés.

- Feux de stationnement
- Feux arrière
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Éclairage du tableau de bord
- Feux de gabarit

(phares antibrouillard avant): En cas de phares antibrouillard, appuyer pour activer ou désactiver les phares.

Se reporter à *Antibrouillards av à la page 6-5*.

Quand les phares sont allumés, est allumé. Se reporter à *Rappel de lumière allumée à la page 5-27*.

Commande de feux de route et feux de croisement

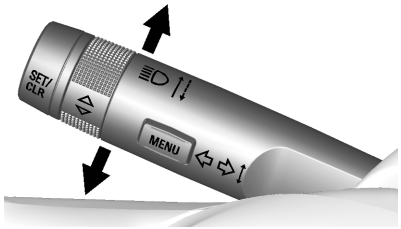

(inverseur feux de route/feux de croisement): Pousser le levier des clignotants vers le tableau de bord et le relâcher pour activer les feux de route.

Pour revenir aux feux de croisement, appuyer à nouveau sur le levier, le tirer vers soi et le relâcher.

Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Clignotant de dépassement

Pour un appel de phares, tirer le levier de clignotants complètement vers soi, puis le relâcher.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les feux de circulation de jour améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Des feux de circulation de jour totalement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Un détecteur de lumière sur le dessus du tableau de bord fait fonctionner le système de FCJ ; s'assurer donc qu'il n'est pas couvert.

Le système FCJ allume les feux de croisement à intensité réduite dans les conditions suivantes :

- La clé de contact occupe la position ON/RUN (en fonction/ marche).
- La commande d'éclairage extérieur est à la position AUTO (automatique).
- Le moteur tourne.

Lorsque les feux de jour (DRL) sont allumés, seuls les feux de croisement sont allumés à intensité réduite. Les feux arrière, les feux de gabarit, le tableau de bord et les autres lampes ne sont pas allumés.

Les phares passent automatiquement des FCJ aux phares normaux en fonction de la luminosité ambiante. Les autres lampes s'allumant avec les phares s'allumeront également.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour s'allument.

Pour éteindre ou rallumer les feux de jour, tourner la commande d'éclairage extérieur en position hors fonction puis la relâcher. Pour les véhicules vendus d'abord au Canada, les FCJ ne peuvent être désactivé.

Système de phares automatiques

Quand il fait suffisamment noir dehors et que la commande d'éclairage extérieur est en position automatique, les phares s'allument automatiquement. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs à la page 6-1*.

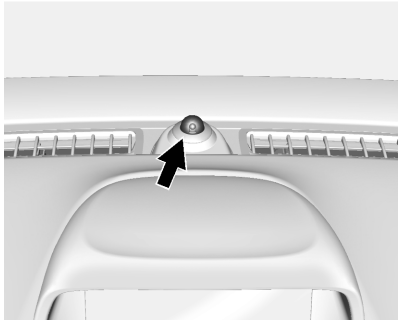

Le véhicule est doté d'un capteur de luminosité situé au sommet du tableau de bord. S'assurer qu'il n'est pas couvert, sinon les phares s'allumeront intempestivement.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur à ⏻ ou ≡OO≡ pour désactiver cette fonction.

Feux de détresse

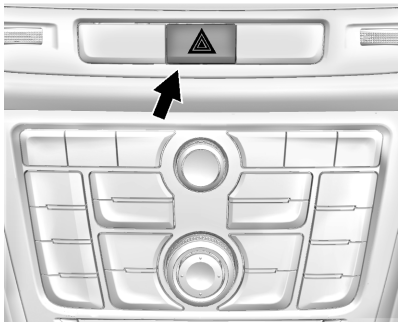

⚠ **(Feux de détresse):** Appuyer sur ce bouton et le maintenir brièvement enfoncé pour activer et désactiver les clignotants avant et arrière. Cela permet de signaler aux autres conducteurs que vous êtes en difficulté. Appuyer de nouveau sur ce bouton et le maintenir brièvement enfoncé pour désactiver les clignotants.

Signaux de changement de direction et de changement de voies

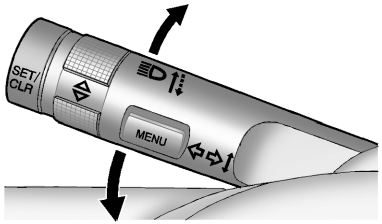

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Une flèche située dans le groupe d'instruments de bord clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un changement de voie, lever ou abaisser légèrement le levier jusqu'à ce que la flèche se mette à clignoter. Le feu de direction clignotera trois fois.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de bande de circulation, la flèche se met à clignoter rapidement ou n'apparaît pas, une ampoule de clignotant peut avoir brûlé. Remplacer les ampoules brûlées. Si une ampoule n'est pas brûlée, vérifier le fusible. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-31*.

Antibrouillards av

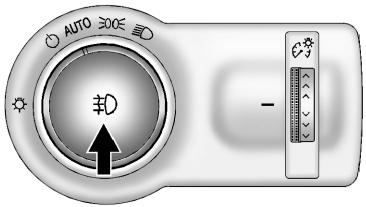

Pour les véhicules équipés de phares antibrouillard avant, le bouton se situe sur l'extérieur du tableau de bord.

Mettre le contact avant d'allumer les phares antibrouillard.

(phares antibrouillard avant): Presser pour allumer ou éteindre les phares antibrouillard. Un témoin s'allume au tableau de bord lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

Les phares antibrouillard s'allument en même temps que les feux de stationnement.

Lorsque l'on passe en feux de route, les phares antibrouillard s'éteignent. Ils sont rallumés lorsque les feux de route sont coupés.

Certaines réglementations locales exigent que les phares soient allumés en plus des phares antibrouillard.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord

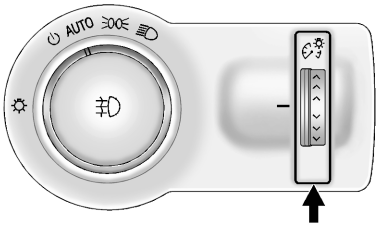

Cette fonction commande l'intensité de l'éclairage des commandes du tableau de bord et de l'écran d'infodivertissement. La molette se trouve sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

(Intensité d'éclairage du tableau de bord): Déplacer la molette vers le haut ou le bas et la maintenir à cette position pour augmenter ou diminuer l'intensité d'éclairage des commandes du tableau de bord et de l'écran d'infoloisirs.

Éclairage d'accueil

Les lampes de courtoisie s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte et que le plafonnier est en position de porte.

Plafonniers

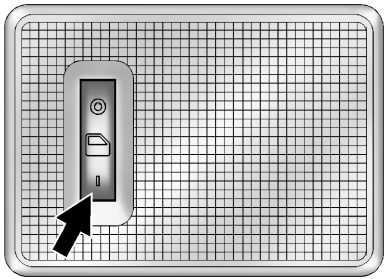

Les commandes de plafonnier sont situées dans la garniture de toit au-dessus des sièges arrière.

(désactivation de plafonnier): Appuyer pour éteindre les lampes même si une porte est ouverte.

(porte): Lorsque le bouton est remis en position médiane, les lampes s'allument automatiquement à l'ouverture d'une porte.

(marche): Presser pour allumer les plafonniers.

Lampes de lecture

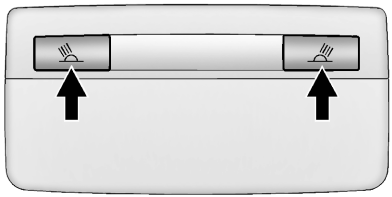

Pour les véhicules équipés de lampes de lecture avant, ces dernières se trouvent dans la console de pavillon.

ou (lampes de lecture): Appuyer pour allumer ou éteindre la lampe.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

Les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, les feux de recul et la plupart des éclairages intérieurs s'allument brièvement en cas de pression sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Après 30 secondes environ, les feux s'éteignent et les plafonniers ainsi que les autres lampes de l'habitacle s'éteignent progressivement. L'éclairage d'accès peut être désactivé manuellement en déplaçant l'allumage de la position Arrêt ou en appuyant sur le bouton de l'émetteur RKE.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de localisation de véhicule » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Éclairage de sortie

Les phares, les feux arrière, les feux de stationnement, les feux de recul et les lampes de plaque d'immatriculation s'allument la nuit ou dans les zones sombres lorsque la clé est retirée du contact. Les plafonniers s'allument également lorsque la clé est retirée du contact. Les feux extérieurs et les plafonniers restent allumés après la fermeture de la porte pendant une période déterminée, puis s'éteignent automatiquement.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des feux en position hors fonction.

Il est possible de modifier les caractéristiques de l'éclairage de sortie. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Protection électrique de la batterie

Le dispositif de protection contre la décharge de la batterie est conçu pour protéger la batterie du véhicule.

Si des lampes intérieures restent allumées alors que le contact est coupé, le dispositif de protection contre la décharge de la batterie éteint automatiquement ces lampes après un certain temps.

Système Infodivertissement

Introduction
Info-divertissement 7-1
Dispositif antivol 7-2
Aperçu 7-3
Fonctionnement 7-5

Radio
Autoradio AM-FM 7-8
Réception radio 7-13
Antenne multi-bande 7-14

Lecteurs audio
Lecteur de disques compacts 7-14
Dispositifs auxiliaires 7-17

Téléphone
Bluetooth 7-20

Marques déposées et contrats de licence
Marques de commerce et contrats de licence 7-33

Introduction

Info-divertissement

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions du système audio.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas garder les yeux sur la route pendant une période prolongée peut entraîner un accident pouvant vous blesser ou blesser d'autres personnes. Ne pas prêter une attention prolongée à la manipulation des dispositifs d'Infodivertissement en roulant.

Ce système donne accès à de nombreux menus audio et non-audio.

Pour éviter de quitter la route des yeux en roulant, effectuer les opérations suivantes lorsque le véhicule est en stationnement :

- Se familiariser avec le fonctionnement et les commandes du système audio.
- Régler la tonalité, ajuster les haut-parleurs et prérégler les stations de radio.

Pour obtenir de plus amples informations, se reporter à *Conduite défensive à la page 9-4*.

Avis: **Contacter votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement.**

L'ajout d'équipements audio ou de communication peut interférer avec le fonctionnement du moteur, de la radio ou d'autres systèmes et éventuellement les endommager. Suivre les réglementations fédérales relatives aux équipements mobiles de radio et de téléphonie.

7-2 Système Infodivertissement

Le véhicule est doté d'une fonction de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP). Grâce à cette fonction, le système audio peut fonctionner même après avoir coupé le contact. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires à la page 9-22*.

Le véhicule peut avoir une radio de base comprise dans ce guide. Se reporter au guide d'infodivertissement séparé pour plus de renseignements sur le système de radio connective et de navigation, les lecteurs audio, le téléphone et la reconnaissance vocale. Ce guide comporte également des renseignements sur les paramètres et les applications téléchargeables (option).

Dispositif antivol

Le système antivol fonctionne par mémorisation d'une partie du numéro d'identification du véhicule (NIV) dans le système infodivertissement. Le système infodivertissement ne fonctionne pas s'il est volé ou déplacé dans un autre véhicule.

Aperçu

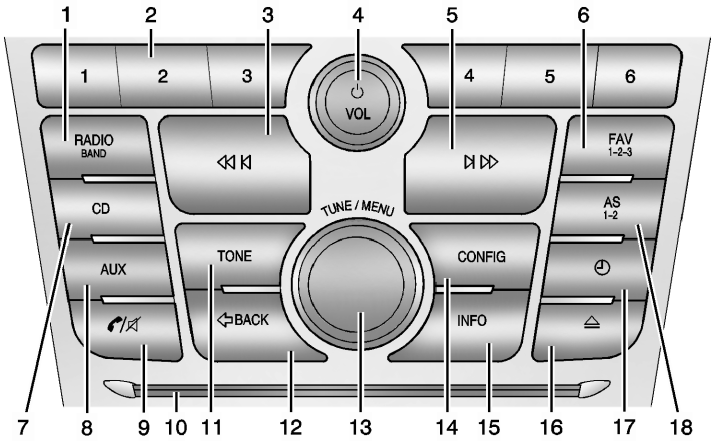

1. RADIO/BAND (radio/bande)
   - Change de bande en écoutant la radio.
   - Sélectionne la radio en écoutant une autre source audio.
2. Boutons 1-6
   - Radio : sauvegarde et sélectionne les émetteurs favoris.
3. ◁◁ ⏮ (Précédent/Reculer)
   - Radio : recherche l'émetteur précédent.
   - CD : sélectionne la piste précédente ou remonte à l'intérieur d'une piste.
4. ⏻ /VOL (mise sous tension/volume)
   - Ce bouton met le système en fonction et hors fonction et règle le volume sonore.
5. ⏭ ▷▷ (Suivant/Avancer)
   - Radio : recherche l'émetteur suivant.
   - CD : sélectionne la piste suivante ou avance rapidement à l'intérieur d'une piste.
6. FAV 1-2-3 (pages favorites)
   - Radio : ouvre la liste des favoris.
7. CD
   - Sélectionne le lecteur de CD.
8. AUX (auxiliaire)
   - Sélectionne une source audio externe.

7-4 Système Infodivertissement

9. / (téléphone/sourdine)
   - Ouvre le menu principal du téléphone.
   - Réduit le système audio au silence.
10. Fente de CD
    - Introduire un CD.
11. TONE (tonalité)
    - Ouvre le menu de réglage de tonalité.
12. BACK (retour)
    - Menu : remonte d'un niveau.
    - Saisie de caractère : efface le dernier caractère.
13. TUNE/MENU (syntonisation/menu)
    - Faire tourner pour ouvrir les menus, mettre en surbrillance les éléments de menu ou paramétrer des valeurs numériques à l'intérieur d'un menu.
    - Appuyer pour sélectionner les options de menu.
    - Radio : sélectionne manuellement les émetteurs de radio.
    - CD : sélectionne les pistes.
    - Bluetooth : appuyer pour répondre à un appel ou faire tourner pour répondre ou refuser un appel, puis appuyer pour confirmer.
14. CONFIG (configuration)
    - Ouvre le menu des paramètres.
15. INFO (information)
    - Radio : affiche les informations disponibles au sujet de l'émetteur en cours.
    - CD : affiche les informations disponibles au sujet de la piste en cours.
16. (éjection)
    - Éjecte un disque de la fente DVD.
17. (horloge)
    - Ouvre le menu d'horloge.
18. AS 1-2 (mémorisation de stations)
    - Radio : appuyer pour sélectionner la page de mémorisation automatique de station, ou maintenir enfoncé pour mémoriser automatiquement les stations sur les pages.

Fonctionnement

Commandes

Le système infodivertissement utilise des touches, des boutons multifonction et des menus affichés ainsi que des commandes au volant (option).

Activation et désactivation du système

⏻ **/VOL (mise sous tension/ volume):** Presser pour mettre le système en/hors fonction.

Commutation hors fonction automatique

Si le système infodivertissement a été mis en fonction après la coupure du contact, le système est mis hors fonction automatiquement après 10 minutes.

Commande de volume

⏻ **/VOL (mise sous tension/ volume):** Faire tourner le bouton pour régler le volume.

/ (téléphone/sourdine): Maintenir enfoncé pour mettre le système Infodivertissement en sourdine. Maintenir à nouveau / enfoncé pour annuler la sourdine.

Système de menus

Commandes

Le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) et ⇦ BACK (retour) permettent de naviguer dans le système de menus.

TUNE/MENU (syntonisation/ menu) :

Presser pour :

- Entrer dans le système de menus.
- Sélectionner ou activer l'option de menu mise en évidence.
- Confirmer un paramètre.
- Activer ou désactiver un paramètre d'un système.

Faire tourner pour :

- Mettre en évidence une option de menu.
- Sélectionner une valeur.

⇦ **BACK (retour)**

Presser pour :

- Sortir d'un menu.
- Retourner d'un sous-menu au menu précédent.
- Effacer le dernier caractère d'une série.

Sélectionner une option de menu.

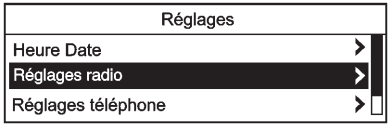

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour déplacer la barre de mise en évidence.

2. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour sélectionner l'option mise en évidence.

Sous-menus

Une flèche du bord droit du menu indique la présence d'un sous-menu avec d'autres options.

Activation d'un paramètre

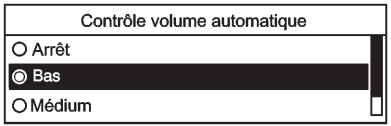

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour mettre en évidence le paramètre.
2. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour activer le paramètre.

Paramétrage d'une valeur

1. Tourner le TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour modifier la valeur actuelle du paramètre.
2. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour confirmer le paramètre.

Activer ou désactiver une fonction

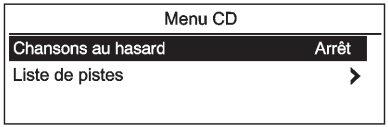

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour mettre en évidence la fonction.
2. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour activer ou désactiver la fonction.

Saisie d'une chaîne de caractères

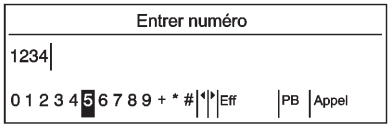

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour mettre en évidence le caractère.
2. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour sélectionner le caractère.

Appuyez sur ⇦ BACK (recul) pour effacer le dernier caractère de la série ou le maintenir enfoncé pour effacer la série entière des caractères.

Paramètres audio

Les paramétrages audio peuvent être enregistrés pour chaque bande de radio et chaque source de lecteur audio.

Pour remettre rapidement à zéro un paramétrage audio :

1. Appuyer le bouton TONE (tonalité).
2. Sélectionner le paramétrage audio.
3. Presser et maintenir le bouton TUNE/MENU (syntonisation/ menu) jusqu'à une valeur de 0.

Appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour retourner au menu de paramétrage de la tonalité.

Pour régler Aigus, Midrange (moyens) et Graves

1. Appuyer le bouton TONE (tonalité).
2. Sélectionner Aigus, Midrange (moyens) ou Graves
3. Sélectionner la valeur.

Appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour retourner au menu de paramétrage de la tonalité.

Réglage de Fader (l'équilibre avant/arrière) et Balance (l'équilibre gauche/droite)

1. Appuyer le bouton TONE (tonalité).
2. Sélectionner Fader (équilibre avant/arrière) ou Balance (équilibre gauche/droite).
3. Sélectionner la valeur.

Appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour retourner au menu de paramétrage de la tonalité.

Réglage EQ (égalisateur)

Pour les véhicules équipés d'un égalisateur :

1. Appuyer le bouton TONE (tonalité).
2. Sélectionner les réglages EQ (égalisateur).
3. Sélectionner le paramétrage.

Appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour retourner au menu de paramétrage de la tonalité.

Paramètres des systèmes

Pour configurer le nombre de pages de favoris

Pour configurer le nombre de pages de favoris disponibles :

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner Radio Settings (paramétrages de la radio).
3. Sélectionner les radios favorites.
4. Sélectionner le nombre de pages de favoris disponibles.
5. Appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour retourner au menu de configuration du système.

Volume automatique

La fonction de volume automatique ajuste le volume de la radio pour compenser le bruit de la route et du vent lorsque le véhicule accélère ou ralentit, de manière à ce que le volume soit constant.

Le niveau de compensation de volume peut être sélectionné et la fonction de volume automatique peut être désactivée.

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner les paramétrages de radio.
3. Sélectionner le volume automatique.
4. Sélectionner le paramétrage.
5. Appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour retourner au menu de configuration du système.

Volume maximum au démarrage

Le volume maximum lors de la première mise en fonction de la radio peut être paramétré.

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner Radio Settings (paramétrages de la radio).
3. Sélectionner le volume maximum au démarrage.
4. Sélectionner le paramétrage.
5. Appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour retourner au menu de configuration du système.

Radio

Autoradio AM-FM

Boutons de commande

Les boutons utilisés pour commander la radio sont :

⏻ /VOL (mise sous tension/ volume) :

- Appuyer pour mettre la radio en/ hors fonction.
- Tourner le bouton pour augmenter ou diminuer le volume. Le volume est réglé pour la source audio actuelle ou les invites vocales.

RADIO/BAND (radio/bande): Appuyer pour choisir entre AM et FM.

TUNE/MENU (syntonisation/ menu): Faire tourner pour sélectionner les stations de radio. Appuyer pour sélectionner un menu.

INFO: Appuyer pour afficher l'information disponible sur la station ou la piste actuelle.

⏮ **ou** ⏭ **:** Appuyer pour rechercher la station ou la piste précédente ou suivante.

FAV 1-2-3: Appuyer pour ouvrir la liste des favoris et sélectionner une page de favoris.

Boutons 1-6: Appuyer pour enregistrer et sélectionner les stations favorites.

AS 1-2 (mémorisation de stations): Appuyer pour sélectionner la page de mémorisation automatique de station, ou maintenir enfoncé pour mémoriser automatiquement les stations sur les pages.

Menus de radio

Les menus de radio sont disponibles en AM et FM.

Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour ouvrir le menu principal de radio pour cette bande.

Sélection d'une bande

Appuyer sur le bouton RADIO/ BAND (radio/bande) pour choisir AM ou FM. Le dernier émetteur écouté est à nouveau diffusé.

Sélection d'un émetteur

Syntonisation

Si l'émetteur radio est inconnu :

Appuyer brièvement sur ⏮ ou ⏭ pour rechercher automatiquement la station disponible suivante. Si une station n'est pas trouvée, la radio passe à un niveau de recherche plus sensible. Si une station n'est toujours pas trouvée, la fréquence qui était active en dernier lieu est utilisée.

Si l'émetteur radio est connu :

Presser et maintenir enfoncé ⏮ ou ⏭ jusqu'à l'obtention de l'émetteur, puis relâcher le bouton.

Syntonisation manuelle

Appuyer sur le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour sélectionner la fréquence à afficher.

Liste des favoris

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Sélectionner la liste des favoris.
3. Sélectionner l'émetteur.

Liste des émetteurs

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Sélectionner la liste des émetteurs AM ou FM. Tous les émetteurs disponibles dans la zone actuelle de réception sont affichés. Si aucune liste d'émetteur n'a été créée, une recherche automatique d'émetteur est effectuée.
3. Sélectionner l'émetteur.

Liste de catégories

La plupart des émetteurs qui diffusent un code de type de programme RDS spécifient le type de programme. Certains émetteurs modifient le code de type de programme en fonction du contenu. Le système enregistre les émetteurs RDS triés par type de programme, dans la liste de catégories FM.

Pour rechercher un type de programme déterminé par émetteur :

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Sélectionner la liste de catégories FM. Une liste de tous les types de programme disponibles s'affiche.
3. Sélectionner le type de programme. Une liste des émetteurs qui transmettent le programme du type sélectionné s'affiche.
4. Sélectionner l'émetteur.

Les listes de catégories sont mises à jour avec les listes d'émetteurs.

Mise à jour des listes d'émetteurs et de catégories

Si les stations mémorisées dans la liste ne peuvent plus être reçues :

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Si les émetteurs mémorisés dans la liste des émetteurs ne sont plus reçus, sélectionner la mise à jour de la liste des émetteurs AM ou FM. Une recherche d'émetteurs a lieu et le premier émetteur de la liste mise à jour est écouté.

Pour annuler la recherche de station, appuyer sur le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).

Réglages de la radio

Pour accéder au menu des réglages de la radio :

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) jusqu'à ce que les réglages de la radio s'affichent. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU pour afficher d'autres options dans cette fonctionnalité.

Les réglages ou fonctions du système audio peuvent être personnalisés :

- Volume automatique
- Volume au démarrage
- Nombre de pages de favoris
- RDS (système de radiocommunication de données)

Volume automatique: Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour sélectionner le volume Off (désactivation), Low (faible), Medium (moyen) ou High (élevé).

Volume au démarrage: Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour augmenter ou diminuer le volume au démarrage d'infodivertissement.

Nombre de pages de favoris: Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour mettre en évidence le numéro des favoris. Appuyer sur le bouton TUNE/MENU pour sélectionner.

RDS (système de radiocommunication de données): Appuyer sur le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour activer ou désactiver la fonction RDS.

Recherche d'une station

Sélectionner une bande, AM ou FM.

Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) pour trouver une station de radio. Pour choisir une station présélectionnée, appuyer sur le bouton de présélection correspondant.

Recherche d'une station

Appuyer sur ◁◁ ou ▷▷ pour rechercher un émetteur.

Mémorisation d'un émetteur favori

Jusqu'à 36 stations présélectionnées peuvent être mémorisées. Chaque page peut mémoriser six stations présélectionnées. Les présélections de chaque page peuvent provenir de différentes bandes radio.

Pour faire défiler les pages, presser le bouton FAV (favoris) 1-2-3. Le numéro de la page actuelle s'affiche au-dessus des boutons de présélection. Les stations mémorisées pour chaque liste s'affichent dans le bas de l'écran. Le nombre de listes FAV présélectionnées peut être modifié.

Mémorisation d'une station de radio en page favorite :

1. Presser le bouton RADIO/BAND (radio/bande) jusqu'à ce que la bande désirée soit sélectionnée.
2. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) sur la station.
3. Appuyer sur le bouton FAV (favoris) 1-2-3 pour faire défiler la liste.

4. Presser et maintenir l'un des boutons de présélection pendant plus de deux secondes. La fréquence de la station apparaît sur le bouton de présélection au bas de l'écran.
5. Répéter ces étapes pour chaque présélection dans chaque page.

Pour rappeler une station présélectionnée d'une page de favoris :

1. Appuyer sur le bouton FAV (favoris) 1-2-3 pour faire défiler la page.
2. Appuyer sur le bouton de présélection. La station présélectionnée mémorisée est rappelée.

Stations mémorisées

AS 1-2 (mémorisation de stations): La fonction de mémorisation de stations (autostore) recherche et mémorise six stations FM et six stations AM au signal le plus fort. Pour utiliser la fonction de mémorisation de stations (autostore) :

1. Appuyer sur RADIO/BAND (radio/bande) pour sélectionner FM ou AM.
2. Appuyer sur AS 1-2 pendant au moins deux secondes. Une fenêtre de mise à jour s'affiche à l'écran. Appuyer sur Cancel (annuler) à n'importe quel moment pour annuler les mises à jour.
3. La radio mémorise automatiquement les six stations au signal le plus fort en tant que présélections de la fonction de mémorisation (autostore).

Appuyer sur le bouton AS 1-2 pour alterner entre les pages un et deux de mémorisation automatique. Sélectionner la présélection de la station voulue.

AS 1 ou 2 s'affichent sur la radio lors de la présentation de la liste des stations présélectionnées mémorisées automatiquement.

La fonction de mémorisation n'efface pas les stations favorites déjà mémorisées.

Système de radiocommunication de données (RDS)

Le système audio est équipé du système de radiocommunication de données (RDS). Les fonctions RDS ne peuvent être utilisées que pour les stations FM qui diffusent l'information RDS. Le système RDS procure à la radio les fonctions suivantes :

- Rechercher les stations qui diffusent le type d'émission de votre choix.

- Recevoir des bulletins sur les urgences locales et nationales.
- Afficher des messages provenant de stations de radio.

Ce système repose sur la réception d'informations particulières diffusées par ces stations. Il n'intervient que lorsque ces informations sont disponibles. Dans de rares cas, des informations incorrectes diffusées par une station de radio peut empêcher le bon fonctionnement de la radio. Si cela se produit, contacter la station de radio.

Le système RDS est toujours activé. Lorsque des informations sont diffusées à partir de la station FM actuelle, le nom ou l'indicatif d'appel de la station s'affiche sur l'écran audio. Le système RDS peut fournir un type de programme (PTY) pour la programmation actuelle et le nom du programme en cours de diffusion.

Réception radio

Débrancher les dispositifs électroniques des prises accessoires s'il existe des interférences ou des parasites dans la radio.

FM

Les signaux FM n'ont qu'une portée d'environ 16 à 65 km (10 à 40 mi). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

AM

La portée de la plupart des émetteurs AM est supérieure à celle des stations FM, particulièrement la nuit. Cependant, cette portée plus importante peut causer des interférences entre les émetteurs. Les tempêtes et les lignes électriques peuvent aussi créer des parasites néfastes à la réception de la radio. Dans ce cas, tenter de réduire le niveau des aigus.

Service de radio par satellite SiriusXM[MD]

S'il fait partie de l'équipement, le service de radio par satellite SiriusXM permet une réception radio numérique. Les grands édifices et les collines peuvent interférer avec les signaux radio par satellite, atténuant ainsi la réception à certains moments. Par ailleurs, le fait de voyager ou de se trouver sous des feuillages épais, des ponts, des garages ou des tunnels peut entraîner une perte du signal SiriusXM pendant une certaine durée.

Utilisation de téléphone cellulaire

L'utilisation d'un téléphone mobile, par exemple pour passer ou recevoir des appels, pour le recharger, ou le simple fait de l'avoir avec vous peut causer des

interférences avec l'autoradio. Débrancher le téléphone ou l'éteindre si c'est le cas.

Antenne multi-bande

L'antenne multibande est placée sur le toit du véhicule. L'antenne est utilisée pour la radio AM/FM, OnStar, le système de service radio satellite SiriusXM et le GPS si le véhicule est équipé de ces systèmes. Il faut éviter d'obstruer l'antenne pour conserver la qualité de la réception.

Lecteurs audio

Lecteur de disques compacts

Pour les véhicules équipés d'une navigation ou d'une radio connectée, voir « Lecteur de CD » dans le manuel d'infodivertissement.

Le lecteur CD peut être utilisé pour les CD et les MP3.

Contact mis, introduire un CD dans la fente, étiquette vers le haut. Le lecteur l'avale et commence la lecture.

Le véhicule doit être en position de stationnement (P) pour pouvoir afficher la vidéo.

Le système peut lire :

- La plupart des CD audio
- CD-R
- CD-RW
- Formats MP3 ou WMA non protégés

Lors de la lecture d'un disque enregistrable compatible, la qualité du son peut être altérée par la qualité du disque, la méthode d'enregistrement, la qualité de la musique ou de la vidéo enregistrée et la manière dont le disque a été manipulé.

Pour éviter d'endommager le lecteur de CD :

- Ne pas utiliser de disques rayés ou endommagés.
- Ne pas coller d'étiquettes sur les disques ; celles-ci peuvent se coincer dans le lecteur.
- Insérer un seul disque à la fois.
- Maintenir la fente de chargement exempte de débris, de corps étrangers et de liquides.

Si une étiquette descriptive s'avère nécessaire, essayer de marquer le disque à l'aide d'un feutre.

Boutons de commande

Les boutons utilisés pour commander le lecteur CD sont :

CD: Appuyer pour sélectionner le lecteur CD.

◁◁ ou ▷▷ **:** Appuyer pour sélectionner les pistes ou pour reculer ou avancer rapidement dans une piste.

INFO (information): Presser pour afficher des informations supplémentaires au sujet de la piste en cours.

TUNE/MENU (syntonisation/menu): Tourner ce bouton pour afficher la liste des pistes. Appuyer pour sélectionner la piste dans la liste. Le système lit la piste sélectionnée et revient à l'écran CD.

Insertion d'un disque

Côté imprimé vers le haut, introduire un disque dans la fente de CD jusqu'à l'insertion du disque.

Pour retirer un disque

Presser ⏏.

Le disque sort de la fente.

Si le disque n'est pas retiré après son éjection, il est repris par le lecteur après quelques secondes.

Lecture d'un CD ou MP3 CD

Appuyer sur le bouton CD si un disque est présent dans le lecteur ; sa lecture commence.

L'information au sujet du disque et de la piste en cours s'affiche en fonction des données enregistrées.

Sélection d'une plage de CD

En utilisant les boutons de commande :

- Appuyer sur ◁◁ ou ▷▷ pour sélectionner la piste précédente ou suivante.
- Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).

En utilisant la fonction du menu CD :

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Sélectionner la liste des pistes.
3. Sélectionner la piste.

Lecture des plages dans un ordre aléatoire

Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) et activer la fonction Shuffle Songs (lecture aléatoire).

Avance et recul rapide

Presser et maintenir ◁◁ ou ▷▷ pour reculer ou avancer rapidement dans la piste actuelle.

Sélection d'une plage MP3

En utilisant les boutons de commande :

- Appuyer sur ◁◁ ou ▷▷ pour sélectionner la piste précédente ou suivante.

- Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).

En utilisant la fonction du menu CD :

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Sélectionner Playlists/Folders (les listes de lecture/dossiers).
3. Sélectionner la liste de lecture ou le dossier.
4. Sélectionner la piste.

Recherche de plages MP3

Étant donné la quantité d'informations mémorisées sur le disque, il est normal que l'affichage de l'information désirée prenne un certain temps. La bande FM est automatiquement sélectionnée pendant la lecture du disque.

Les pistes peuvent être recherchées par :

- Listes de lecture
- Artistes
- Albums
- Titres de chansons
- Genres
- Vue de dossier

Pour rechercher des pistes :

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Sélectionner la Search (Recherche).
3. Sélectionner : les listes de lecture, les artistes, les albums, les titres de chanson, les genres ou la vision de dossier.
4. Sélectionner la piste.

Messages d'erreur

Si Erreur de lecture du disque s'affiche et/ou que le disque est éjecté, ce peut être pour l'une des raisons suivantes :

- Le format du disque est non valide ou inconnu.
- Le disque ne correspond pas à la bonne région.
- Le disque est brûlant. Essayer à nouveau lorsque la température revient à la normale.
- La route est trop mauvaise. Essayer à nouveau lorsque la route est meilleure.
- Le disque est sale, rayé, mouillé ou inséré à l'envers.
- Le taux d'humidité de l'air est très élevé. Réessayer plus tard.
- Un problème s'est produit lors de la gravure du disque.
- L'étiquette peut être coincée dans le lecteur CD.

Si le CD n'est pas lu correctement pour toute autre raison, essayer un disque que vous savez être en bon état de fonctionnement.

Si l'erreur se poursuit, s'adresser à votre concessionnaire.

Dispositifs auxiliaires

Pour les véhicules équipés d'une navigation ou d'une radio connectée, voir « Dispositifs auxiliaires » dans le manuel d'infodivertissement.

L'entrée AUX en option permet de brancher des appareils portables au véhicule en utilisant la prise auxiliaire de 3,5 mm (1/8 po) ou le port USB.

Les appareils portables sont commandés en utilisant le système de menus décrit dans *Fonctionnement à la page 7-5*.

Certains véhicules peuvent être équipés d'une entrée AUX et d'un port USB dans la console centrale.

Prise 3,5 mm

Pour utiliser un lecteur audio portable, connecter un câble de 3,5 mm (1/8 po) à la prise d'entrée auxiliaire.

La lecture d'un appareil audio connecté à la prise de 3,5 mm est commandée uniquement sur l'appareil.

Réglage du volume

Faire tourner la molette ⏻ /VOL pour régler le volume du système infodivertissement après avoir réglé le volume sur le dispositif audio portable.

Port USB

Toutes les clés USB ne sont pas compatibles avec le port USB. Vérifier la hauteur de la clé USB avant de fermer l'accoudoir.

Pour les véhicules avec port USB, les appareils suivants peuvent être connectés et commandés par le système infodivertissement :

- iPod
- Appareils PlaysForSure (PFD)
- Clés USB
- Zunes[MD]

Tous les iPods, clés USB et Zune ne sont pas compatibles avec le système d'infodivertissement. Les appareils sont aussi chargés via le port USB.

Connexion et commande d'un iPod[MC]

Certains appareils iPod ne peuvent être commandés par le système infodivertissement.

Connexion d'un iPod

Connecter l'iPod au port USB.

Recherche d'une piste

Les pistes trouvées peuvent être recherchées de la manière suivante :

- Listes de lecture
- Artistes
- Albums
- Titres de chansons
- Podcasts
- Genres

- Livres audio
- Compositeurs

Pour rechercher des pistes :

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Sélectionner la Search (Recherche).
3. Sélectionner : listes de lecture, artistes, albums, titres de chansons, podcasts, genres, livres audio, ou compositeurs.
4. Sélectionner la piste.

Aléatoire

Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) et activer ou désactiver Shuffle Songs (lecture aléatoire des chansons), puis appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour revenir à l'écran principal.

Activé: Les pistes du dossier en cours sont lues dans un ordre aléatoire.

Désactivé: Les pistes du dossier en cours sont lues dans l'ordre séquentiel.

Repeat (Répétition)

Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) et activer ou désactiver Repeat (répéter), puis appuyer sur ⇦ BACK (retour) pour revenir à l'écran principal.

Activé: Répète la piste en cours.

Désactivé: Lance la lecture depuis le début de la piste en cours à la fin de la lecture de la dernière piste.

Connexion et commande d'un dispositif PlaysForSure (PFD) ou Zune

Connexion d'un PFD ou d'un Zune

Connecter le PFD ou le Zune au port USB.

Recherche d'une piste

Les pistes peuvent être recherchées par :

- Listes de lecture
- Artistes
- Albums
- Titres de chansons
- Podcasts
- Genres

Pour rechercher des pistes :

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Sélectionner la Search (Recherche).
3. Sélectionner : listes de lecture, artistes, albums, titres de chansons, podcasts ou genres.
4. Sélectionner la piste.

Lecture aléatoire

Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) et activer ou désactiver la fonction Shuffle Songs (lecture aléatoire des chansons).

Activé: Les pistes sont lues en ordre aléatoire.

Désactivé: Les pistes sont lues en ordre séquentiel.

Repeat (Répétition)

Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) et activer ou désactiver Repeat (répéter).

Répétition en fonction: Répète la piste en cours.

Répétition hors fonction: Lance la lecture depuis le début de la piste en cours à la fin de la lecture de la dernière piste.

Connexion et commande d'une clé USB

Le système infodivertissement peut lire uniquement les fichiers.mp3 et.wma à partir d'une clé USB.

Seules les 10 000 premières chansons de la clé sont reconnues.

En cas d'incompatibilité de l'appareil, le message suivant s'affiche « No supported data found. You can safely disconnect the device » (Aucune donnée compatible. Vous pouvez débrancher l'appareil en toute sécurité.).

Connexion d'une clé USB

Connecter la clé USB au port USB.

Recherche d'une piste

La quantité d'informations enregistrées implique un certain temps de recherche avant l'affichage de l'information.

En cas d'absence de métadonnées de fichiers mémorisés dans l'étiquette ID3 le message « Unknown » s'affiche.

Les pistes peuvent être recherchées par :

- Listes de lecture — Ceci s'affiche uniquement si une liste de lecture est trouvée sur l'appareil.
- Artistes
- Albums
- Titres de chansons
- Genres
- Vue de dossier

Pour rechercher des pistes :

1. Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Sélectionner la Search (Recherche).

3. Sélectionner : les listes de lecture, les artistes, les albums, les titres de chanson, les genres ou la vision de dossier.
4. Sélectionner la piste.

Lecture aléatoire

Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) et activer ou désactiver la fonction Shuffle Songs (lecture aléatoire des chansons).

Activé: Les pistes sont lues en ordre aléatoire.

Désactivé: Les pistes sont lues en ordre séquentiel.

Repeat (Répétition)

Tourner le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu) et activer ou désactiver Repeat (répéter).

Répétition en fonction: Répète la piste en cours.

Répétition hors fonction: Lance la lecture depuis le début de la piste en cours à la fin de la lecture de la dernière piste.

Téléphone

Bluetooth

Informations générales

Les véhicules équipés d'un téléphone mains libres universel (UHP) peuvent utiliser un téléphone mobile Bluetooth[MD] avec un profil mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système infodivertissement et les commandes vocales sont utilisés pour commander le système. Le système peut être utilisé pendant que la clé de contact est en position ON/RUN (allumé/en marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). La portée du système UHP peut atteindre 10 m (33 pi). Toutes les fonctions ne sont pas disponibles pour tous les téléphones, et tous les téléphones ne fonctionnent avec le système UHP.

Autres informations

La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth[MD] SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Commandes UHP

Utiliser les boulons du système infodivertissement et du volant pour utiliser le système UHP.

Commandes de volant de direction

Les commandes au volant peuvent être utilisées pour :

- Répondre aux appels entrants
- Confirmer l'information du système
- Démarrer la reconnaissance vocale (selon l'équipement)
- Mettre fin à un appel
- Rejeter un appel

- Annuler une opération
- Effectuer des appels en utilisant la liste d'appel

(Téléphone) ou / (Téléphone/Pousser pour parler, selon l'équipement): Appuyer pour répondre aux appels entrants ou confirmer l'information du système. Selon l'équipement, appuyer pour lancer la commande vocale. Maintenir enfoncé pendant deux à trois secondes pour accéder à la liste d'appel (répertoire).

/ (sourdine/fin d'appel): Presser pour mettre fin à un appel, rejeter un appel ou annuler une opération.

Pour effectuer des appels en utilisant le répertoire.

1. Appuyer sur ou / .
2. Mettre en évidence le numéro de téléphone en basculant le commutateur SRC vers le haut ou le bas.
3. Composer le numéro mis en surbrillance en appuyant sur ou sur / .

Commandes du système infodivertissement

: Enfoncer pour accéder au menu principal du téléphone.

Commande vocale (selon l'équipement)

Le système de commande vocale utilise des commandes pour commander le système et composer les numéros de téléphone.

Bruit: Le système vocal peut ne pas reconnaître les commandes vocales si le bruit de fond est trop important.

Quand parler: Un signal sonore est émis pour indiquer que celui-ci attend une commande vocale. Attendre le signal sonore, puis parler.

Comment parler: Parler calmement, d'une voix claire et naturelle.

Système audio

Lorsque le système UHP est utilisé, le son est émis via les haut-parleurs avant du système audio et recouvre celui de ce système. Utiliser le bouton ⏻ / VOL au cours d'un appel pour modifier le niveau du volume. Le niveau choisi reste en mémoire pour les appels suivants. Un niveau minimum est maintenu par le système.

Marche/arrêt de Bluetooth

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner le menu Téléphone.
3. Sélectionner Réglages Bluetooth.
4. Sélectionner Bluetooth.
5. Sélectionner Activation.
6. Sélectionner « Yes » (oui) ou « No » (non).

Changement de code Bluetooth

Le code Bluetooth par défaut doit fonctionner avec la plupart des téléphones mobiles. En cas de difficulté d'appariement de votre téléphone mobile, vous pouvez le code à tout moment.

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner le menu Téléphone.
3. Sélectionner Réglages Bluetooth.
4. Sélectionner Bluetooth.
5. Sélectionner Change Bluetooth Code (modifier le code Bluetooth).
6. Entrer un nouveau code à quatre chiffres puis sélectionner OK.

Volume de la sonnerie

Trois volumes différents sont disponibles pour le système UHP.

Pour modifier le volume de la sonnerie :

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner le menu Téléphone.
3. Sélectionner Réglages Bluetooth.
4. Sélectionner Son et Signal
5. Sélectionner Volume de la sonnerie.
6. Sélectionner Volume de la sonnerie 1, 2 ou 3.

Tonalité de sonnerie

Il existe différentes tonalités de sonnerie disponibles pour le système UHP.

Pour modifier la tonalité de sonnerie :

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner le menu Téléphone.
3. Sélectionner Réglages Bluetooth.
4. Sélectionner Son et Signal
5. Sélectionner Ring Tones (tonalités de sonnerie).
6. Sélectionner la tonalité.

Jumelage

Un téléphone mobile Bluetooth doit être apparié au système UHP pour commencer puis connecter au véhicule avant de pouvoir être utilisé. Se reporter au guide d'utilisation du fabricant du téléphone mobile au sujet des fonctions Bluetooth avant d'apparier le téléphone.

- Jusqu'à cinq téléphones cellulaires peuvent être jumelés au système UHP.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le système UHP se branche au premier téléphone cellulaire jumelé dans l'ordre de jumelage des téléphones.
- Un seul téléphone jumelé peut être connecté à la fois au système UHP.
- Le jumelage ne doit être effectué qu'une seule fois, sauf lorsque des modifications ont été apportées aux informations de jumelage ou si le téléphone cellulaire a été supprimé.

Utilisation d'UHP avec les commandes d'infodivertissement

Jumelage d'un téléphone

Si votre téléphone mobile possède un appariement simple ou des fonctions de récupération automatiques, des fonctions doivent être désactivées avant de pouvoir apparier le téléphone mobile au système UHP. Voir le guide d'utilisation du fabricant du téléphone mobile à ce sujet.

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner le menu Téléphone.
3. Sélectionner Réglages Bluetooth.
4. Sélectionner Bluetooth.
5. Sélectionner Jumeler un appareil, puis appuyer sur le bouton MENU. Un numéro à quatre chiffres apparaît à l'écran et le système UHP se place en mode découverte.
6. Lancer le processus de jumelage sur le téléphone mobile qui doit être jumelé au véhicule. Se reporter au guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone mobile pour les informations relatives à ce processus.

   Localiser le dispositif intitulé UHP suivi par un numéro à quatre chiffres dans la liste du téléphone mobile et suivre les instructions du téléphone mobile. Saisir le code à quatre chiffres indiqués par le système en cas de besoin puis suivre les instructions à l'écran d'infodivertissement.
7. Répéter les étapes 1 à 5 pour jumeler des téléphones mobiles supplémentaires.

Affichage de tous les téléphones jumelés et connectés

Pour afficher tous les téléphones mobiles disponibles jumelés au système UHP :

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner le menu Téléphone.
3. Sélectionner Réglages Bluetooth.
4. Sélectionner Bluetooth.
5. Sélectionner la liste des appareils.
6. Répéter les étapes 1 à 4 pour jumeler des téléphones mobiles supplémentaires.

Suppression d'un téléphone jumelé

Pour retirer un téléphone mobile jumelé du système UHP :

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner le menu Téléphone.
3. Sélectionner Réglages Bluetooth.
4. Sélectionner Bluetooth.
5. Sélectionner la liste des appareils.
6. Sélectionner le téléphone mobile à effacer et suivre les messages à l'écran.

Connexion à un autre téléphone

Pour connecter à un autre téléphone mobile jumelé, le nouveau téléphone mobile doit se trouver dans le véhicule et être prêt à se connecter au système UHP avant que l'opération ne soit lancée.

Pour connecter un téléphone différent :

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner le menu Téléphone.
3. Sélectionner Réglages Bluetooth.
4. Sélectionner Bluetooth.
5. Sélectionner la liste des appareils.
6. Sélectionner le nouveau téléphone mobile à lier et suivre les messages à l'écran.

Si l'effacement est sélectionné, le téléphone mobile mis en évidence sera effacé.

Effectuer un appel en utilisant le répertoire téléphonique et une liste d'appel.

Pour les téléphones mobiles équipés du répertoire téléphonique et de la liste d'appel, le système UHP peut utiliser les contacts et appeler la liste d'appels enregistrés sur votre téléphone mobile pour passer des appels. Se reporter au guide de l'utilisateur du téléphone mobile ou s'adresser au fournisseur d'accès sans fil pour savoir si votre téléphone mobile est doté de cette fonction.

La durée de téléchargement du répertoire téléphonique et de la liste d'appel à partir de votre téléphone mobile vers le système UHP peut varier en fonction de la taille du répertoire téléphonique et de la liste d'appel mémorisés sur votre téléphone mobile.

Lorsqu'un téléphone mobile est compatible avec le répertoire téléphonique et la liste d'appel, les menus Phone Book (répertoires téléphoniques) et Call Lists (listes d'appel) sont automatiquement disponibles.

Le menu Phone Book (répertoire téléphonique) vous permet d'accéder au répertoire téléphonique enregistré dans le téléphone mobile pour lancer un appel.

Le menu Call List (liste d'appel) vous permet d'accéder au numéro de téléphone à partir des menus Appels sortants, Appels sortants ou Appels en absence.

Pour lancer un appel en utilisant le menu Annuaire téléphonique :

1. Presser le bouton CONFIG (configuration).
2. Sélectionner le menu Téléphone.
3. Sélectionner Annuaire téléphonique.
4. Sélectionner la Search (Recherche).
5. Rechercher dans la liste en sélectionnant le groupe de lettres du carnet d'adresses avec lesquelles l'entrée commence. Pour continuer à parcourir la liste entière, tourner le bouton TUNE/MENU.
6. Sélectionner le nom ou le numéro que vous désirez appeler.

Pour lancer un appel en utilisant le menu Call List (liste d'appels).

1. Presser et maintenir .
2. Tourner le bouton TUNE/MENU pour sélectionner les appels reçus, les appels émis ou la liste des appels en absence.
3. Sélectionner le nom ou le numéro que vous désirez appeler.

Effectuer un appel en utilisant un numéro de téléphone

Pour placer un appel :

1. Appuyer sue le bouton TUNE/MENU (syntonisation/menu).
2. Tourner le bouton TUNE/MENU pour sélectionner Entrer numéro.
3. Sélectionner les numéros à composer.
4. Sélectionner Call (appeler) pour commencer à composer le numéro.

Accepter ou refuser un appel

Quand un appel entrant est reçu, le système infodivertissement est mis en sourdine et une sonnerie se fait entendre dans le véhicule.

Pour accepter l'appel entrant, tourner le bouton TUNE/MENU sur « Answer » (répondre) et appuyer sur TUNE/MENU, ou appuyer sur ✆ / ✆ des commandes au volant.

Pour refuser l'appel entrant, tourner le bouton TUNE/MENU sur « Decline » (refuser) et appuyer sur TUNE/MENU, ou appuyer sur ✆ / ✆ des commandes au volant.

Appel en attente

La fonction d'appel en attente doit être supportée par le téléphone mobile et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

Pour accepter l'appel entrant, tourner le bouton TUNE/MENU sur « Answer » (répondre) et appuyer sur TUNE/MENU, ou appuyer sur ✆ ou ✆ / ✆ des commandes au volant.

Pour refuser l'appel entrant, tourner le bouton TUNE/MENU sur « Decline » (refuser) et appuyer sur ✆ / ✆ des commandes au volant.

1. Presser ✆.
2. Sélectionner Switch Call (commuter l'appel) dans le menu.

Appel conférence

La fonction d'appel de conférence et de conversation à trois doit être prise en charge par le téléphone mobile et activée par le fournisseur d'accès sans fil pour fonctionner.

Pour lancer une conférence téléphonique pendant un appel :

1. Appuyer sur TUNE/MENU et sélectionner Enter Number (Entrer numéro).
2. Saisir la chaîne de caractères puis sélectionner Call (appeler).
3. À l'issue de l'appel, appuyer sur TUNE/MENU (syntonisation/ menu) et choisir Merge Calls (associer les appels).
4. Pour ajouter des interlocuteurs à l'appel conférence, répéter les étapes 1 à 3. Le nombre d'interlocuteurs est limité par votre fournisseur de services sans fil.

Pour se déconnecter d'un interlocuteur pendant un appel de conférence, sélectionner Detach Number (couper le numéro) du menu et sélectionner le numéro à raccrocher.

Fin d'un appel

Appuyer sur TUNE/MENU et sélectionner Raccrocher ou appuyer sur ✆ / ✆ sur les commandes au volant.

Pour mettre en sourdine un appel

Appuyer sur TUNE/MENU et sélectionner Mute Call (mettre un appel en attente).

Pour annuler la mise en sourdine

Appuyer sur TUNE/MENU et sélectionner Mute Call (mettre un appel en attente).

Signaux multifréquence à double tonalité (DTMF)

Le système UHP peut envoyer des numéros pendant un appel. Cette fonction est utilisée pour appeler un système téléphonique piloté par un menu.

Pour accéder au système :

1. Appuyer sur TUNE/MENU et sélectionner Enter Number (Entrer numéro).
2. Saisir la chaîne de caractères.

Fonctionnement de l'UHP à l'aide de la commande vocale (selon l'équipement)

La commande vocale du système UHP vous permet d'accéder à plusieurs fonctions du téléphone mobile en utilisant votre voix. Le système UHP utilise les commandes vocales pour commander le système et composer le numéro de téléphone. Après la saisie de la commande, le système infodivertissement vous guide à travers le dialogue avec les questions adéquates et l'information en retour vous permettant d'exécuter l'action désirée. Les commandes et numéros peuvent être guidés sans pause entre les mots individuels.

En outre, vous pouvez sauvegarder les numéros de téléphone sous une étiquette de nom qui peut être sélectionnée par vous. La connexion du téléphone peut être établie avec ce nom.

Dans le cas d'une utilisation incorrecte ou de codes incorrects, la commande vocale vous donne une information en retour et vous demande de répéter la commande désirée. À part cela, la commande vocale reconnaît les commandes importantes et y répond au besoin.

Pour que les appels effectués à l'intérieur du véhicule ne conduisent pas à un déclenchement intempestif du téléphone mobile, la commande vocale ne commence pas avant d'avoir été activée.

Activation de la commande vocale

Pour les véhicules sans système de navigation, appuyer sur ✆ ou ✆ / sur le volant pour activer la commande vocale du système UHP.

Pour les véhicules avec un système de navigation, appuyer sur ✆ ou ✆ / du volant pour activer la commande vocale du système UHP. Le système réagit par une tonalité. Après la tonalité, dire « Phone » (téléphone).

Pendant la durée du dialogue, n'importe quelle source audio active est réduite au silence et toutes les informations de circulation sont supprimées.

Réglage du volume pour la voix

Faire tourner le bouton de volume du système infodivertissement ou appuyer sur les boutons + / - du volant.

Annulation de dialogue

Toutes les commandes suivantes désactivent la commande vocale et annulent le dialogue :

- Appuyer sur / sur les commandes au volant.
- Saisir la commande « Cancel » (annuler).
- Ne pas saisir de commande pendant un certain temps.
- La commande n'est pas reconnue après trois essais.

Commandes du menu principal

Le système UHP possède une série de commandes de menu principal qui sont disponibles lorsque la commande vocale est lancée pour la première fois. Après l'activation de la commande vocale, une brève tonalité indique que le système de commande vocale attend une commande.

Commandes indisponibles :

- « Dial » (Composer)
- « Call » (Appeler)
- « Re-dial » (Recomposer)
- « Save » (Enregistrer)
- « Delete » (Supprimer)
- « Directory » (Répertoire)
- « Pair » (Jumeler)
- « Select device » (Sélectionner l'appareil)
- « Voice feedback » (Information vocale en retour)
- « Help » (Aide)
- « Cancel » (Annuler)

Commandes fréquemment utilisées

Voici une liste de commandes fréquemment utilisées :

- « Help » (Aide) : le dialogue est arrêté et toutes les commandes disponibles dans le contexte actuel sont énumérées.
- « Cancel » (Annuler) : la commande vocale est désactivée.
- « Yes » (Oui) : une action adéquate est déclenchée en fonction du contexte.
- « No » (Non) : une action adéquate est déclenchée en fonction du contexte.

Voice Feedback (information vocale en retour)

Chaque entrée vocale reçoit une réponse ou un commentaire par le système infodivertissement au moyen d'une sortie vocale adaptée à la situation.

Pour activer ou désactiver la sortie vocale, dire « Voice feedback » (Information vocale en retour) ou appuyer sur ✆ ou ✆ / .

Jumelage, sauvegarde ou effacement d'un téléphone de la liste des appareils

Avec la commande « Pair » (Jumeler), un téléphone mobile peut être sauvegardé ou effacé de la liste des appareils du système UHP. Un numéro d'appareil est assigné par le système UHP au téléphone mobile lorsqu'il est jumelé.

Commandes indisponibles :

- « Add » (Ajouter)
- « Delete » (Supprimer)
- « Help » (Aide)
- « Cancel » (Annuler)

Exemple de dialogue

Utilisateur : « Pair. » (Jumeler)

Sortie vocale : « Do you want to add or delete a device? » (Désirez-vous ajouter ou supprimer un appareil ?)

Utilisateur : « Add. » (Ajouter)

Sortie vocale : « Using the pair function in the external device, enter <1234> to pair. » (Utilisation de la fonction de jumelage dans l'appareil externe, saisir 1234 pour jumeler.)

(À ce moment, lancer le processus de jumelage sur le téléphone mobile qui sera jumelé au véhicule. Se reporter au guide d'utilisation du fabricant du téléphone mobile pour l'information pour ce processus. Localiser l'appareil nommé UHP suivi par un nombre à quatre chiffres dans la liste du téléphone mobile. Suivre les instructions du téléphone mobile pour saisir le code à quatre chiffres fourni par le système.)

Sortie vocale : « Do you want to pair the device? » (Désirez-vous jumeler l'appareil ?)

Utilisateur : « Yes. » (Oui)

Sortie vocale : « Paired, ending session. » (Jumelé, fin de session)

Sélection d'un téléphone dans la liste des appareils

La commande « Select device » (Sélectionner appareil) peut être utilisée pour sélectionner un autre téléphone mobile jumelé. Le système UHP demande le numéro de l'appareil qui a été assigné par le système UHP au téléphone mobile au moment du jumelage.

Exemple de dialogue

Utilisateur : « Select device. » (Sélectionner appareil)

Sortie vocale : « Please say a device number to select. » (Veuillez dire un numéro d'appareil à sélectionner)

Utilisateur : « device number. » (numéro d'appareil)

Sortie vocale : « Do you want to select the device number "device number". » (Désirez-vous sélectionner le numéro d'appareil...)

(Le nom d'appareil s'affiche à l'écran d'infodivertissement.)

Utilisateur : « Yes. » (Oui)

Sortie vocale : « One moment please, the system searches for the selected device. » (Un moment s'il vous plaît, le système recherche l'appareil sélectionné)

Sortie vocale : « Device number "device number" is selected, ending session. » (Le numéro d'appareil... est sélectionné, fin de session)

Composition d'un numéro de téléphone

Après la commande « Dial » (Composer), la commande vocale demande d'entrer un numéro.

Le numéro de téléphone peut être dit dans votre parole normale sans pause artificielle entre les numéros. La reconnaissance est meilleure si une pause d'une demi-seconde est ménagée entre tous les trois à cinq chiffres. Le système d'infodivertissement répète ensuite les numéros reconnus.

Commandes disponibles :

- « Dial » (Composer) : les entrées sont acceptées.
- « Digit » (Numéro) : une valeur numérique entre 0 et 9 est saisie.
- « Delete » (Effacer) : le dernier chiffre saisi ou le groupe de chiffres saisi est effacé.
- « Plus » : un signe + est saisi pour un appel à l'étranger.
- « Verify » (Vérifier) : les entrées sont répétées par la sortie vocale.
- « Asterisk » (Astérisque) : un astérisque (*) est saisi.
- « Hash » (Dièse) : un signe dièse (#) est saisi.
- « Pause » : une pause est saisie dans la chaîne de caractères.
- « Help » (Aide)
- « Cancel » (Annuler)

Le numéro de téléphone saisi peut présenter une longueur maximum de 25 chiffres.

Pour pouvoir effectuer un appel à l'étranger, vous pouvez dire le mot « Plus » (+) au début de votre numéro. Ceci vous permet d'appeler depuis un pays sans connaître le préfixe pour les appels effectués à l'étranger dans ce pays. Ensuite, dire le code du pays.

Exemple de dialogue

Utilisateur : « Dial. » (Composer)

Sortie vocale : « Please say the number to dial. » (Veuillez dire le numéro à composer)

Utilisateur : « Plus four nine. » (Plus quatre neuf)

Utilisateur : « Seven three one. » (Sept trois un)

Sortie vocale : « Seven three one. » (Sept trois un)

Utilisateur : « One one nine nine. » (Un un neuf neuf)

Sortie vocale : « One one nine nine. » (Un un neuf neuf)

Utilisateur : « Dial. » (Composer)

Message vocal : « The number is being dialed » (composition du numéro).

Effectuer un appel en utilisant l'étiquette de nom.

Lorsque la commande Call (Appeler) est utilisée, il y a saisie d'un numéro de téléphone, qui est enregistré dans le répertoire téléphonique sous forme d'étiquette de nom.

Commandes indisponibles :

- « Yes » (Oui)
- « No » (Non)
- « Help » (Aide)
- « Cancel » (Annuler)

Exemple de dialogue

Utilisateur : « Call. » (Appeler)

Sortie vocale : « Please say the name tag to call. » (Veuillez dire l'étiquette de nom à appeler)

(Pour les renseignements concernant l'étiquette de nom, se reporter à la description « Saving a Name Tag » (Sauvegarde d'une étiquette de nom), plus loin dans cette section.)

Utilisateur : « Name tag. » (Étiquette de nom)

Sortie vocale : « Seven three one. » (Sept trois un)

Utilisateur : « Yes. » (Oui)

Sortie vocale : « Calling. » (Appel)

Lancement d'un second appel

Appuyer sur ✆ ou ✆ / pour lancer un second appel pendant un appel téléphonique actif.

Commandes indisponibles :

- « Send » (Envoyer) : active la fonction de composition tactile par tonalité manuelle (DTMF), par exemple pour un message vocal ou une opération bancaire par téléphone.
- « Send name tag » (Envoyer étiquette de nom) : active la composition par tonalité tactile (DTMF) en choisissant une étiquette de nom.
- « Dial » (Composer)
- « Call » (Appeler)
- « Re-dialing » (Recomposition)
- « Help » (Aide)
- « Cancel » (Annuler)

Exemple de dialogue

Utilisateur : appuyer sur ✆ ou ✆ / si un appel téléphonique est actif.

Utilisateur : « Send. » (Envoyer)

Sortie vocale : « Please say the number to send. » (Veuillez dire le numéro à envoyer)

(Pour les renseignements concernant la saisie d'un numéro, consulter l'exemple de dialogue « Making a Call Using a Telephone Number » (Passer un appel en utilisant un numéro de téléphone), plus haut dans cette section.)

Utilisateur : « Send. » (Envoyer)

Composition du dernier numéro

La commande « Re-dialing » (Recomposition) recompose le dernier numéro composé.

Sauvegarde d'une étiquette de nom

La commande « Save » (Sauvegarder) est utilisée pour enregistrer un numéro de téléphone dans le répertoire téléphonique en étiquette de nom.

Le nom saisi doit être répété une fois. Le ton de voix et la prononciation doivent être identiques autant que possible pour les deux saisies du nom, sinon la commande vocale rejette les entrées.

Un maximum de 50 étiquettes de nom peuvent être enregistrées dans le répertoire téléphonique.

Les étiquettes de nom dépendent du locuteur, c.-à-d. que seule la personne qui a enregistré une étiquette de nom peut l'ouvrir. Pour éviter que le début de l'enregistrement du nom sauvegardé ne soit coupé, une brève pause doit être laissée après une demande d'entrée.

Pour pouvoir utiliser l'étiquette de nom indépendamment de l'emplacement, c'est-à-dire en comprenant les autres pays, tous les numéros de téléphone doivent être saisis avec un caractère « plus + » et un indicatif de pays.

Commandes indisponibles :

- « Save » (Sauvegarder) : les entrées sont acceptées.
- « Re-dialing » (Recomposition) : la dernière entrée est répétée.
- « Help » (Aide)
- « Cancel » (Annuler)

Exemple de dialogue

Utilisateur : « Save. » (Sauvegarder)

Sortie vocale : « Please say the number to save. » (Veuillez dire le numéro à sauvegarder)

Utilisateur : dire le numéro à sauvegarder.

(Pour les renseignements concernant la saisie d'un numéro, consulter l'exemple de dialogue « Making a Call Using a Telephone Number » (Passer un appel en utilisant un numéro de téléphone), plus haut dans cette section.)

Utilisateur : « Save. » (Sauvegarder)

Utilisateur : « Name Tag » (Étiquette de nom) (donner l'étiquette de nom)

Sortie vocale : « Please repeat the name tag to confirm. » (Veuillez répéter l'étiquette de nom pour confirmer)

Utilisateur : « Name tag. » (Étiquette de nom)

Sortie vocale : « Saving the name tag. » (Sauvegarde de l'étiquette de nom)

Effacement d'une étiquette de nom

La commande « Delete » (Effacer) est utilisée pour effacer une étiquette de nom sauvegardée précédemment.

Commandes indisponibles :

- « Yes » (Oui)
- « No » (Non)
- « Help » (Aide)
- « Cancel » (Annuler)

Écoute des étiquettes de nom sauvegardées

La commande « Directory » (Répertoire) est utilisée pour écouter tous les noms enregistrés.

Commandes indisponibles :

- « Call » (Appeler) : le numéro de téléphone de la dernière étiquette vocale lue est sélectionné.
- « Delete » (Effacer) : la dernière entrée d'étiquette vocale lue est effacée.

Marques déposées et contrats de licence

Marques de commerce et contrats de licence

dts™ Digital Surround

Construits sous licence, protégés par les brevets des États-Unis n° 5,451,942 ; 5,956,674 ; 5,974,380 ; 5,978,762 ; 6,487,535 & autres brevets des États-Unis et du monde entier émis et en cours. DTS et le symbole sont des marques enregistrées et DTS Digital Surround et les logos DTS sont des marques de DTS, Inc. Tous droits réservés.

Produit sous licence des Dolby Laboratories. Dolby et le double D sont des marques déposées des Dolby Laboratories.

« Made for iPod and iPhone » signifie qu'un accessoire électronique a été conçu pour être spécifiquement connecté à un iPod et a été certifié par le développeur comme respectant les normes de performance d'Apple.

iPod est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc., enregistrée aux États-Unis et dans d'autres pays.

iPod, iPod classic, iPod nano et iPod touch sont des marques déposées de Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

La technologie de reconnaissance musicale et vidéo ainsi que les données correspondantes sont fournies par Gracenote[MD]. Gracenote est la norme industrielle de technologie de reconnaissance musicale et de fourniture de contenu correspondant. Pour de plus amples informations, consulter le site www.gracenote.com.

CD, DVD, disque Blu-ray et les données en rapport avec la musique et la vidéo provenant de Gracenote, Inc., copyright © 2000 Gracenote. Un ou plusieurs brevets possédés par Gracenote s'appliquent à ce produit et à ce service. Se reporter au site Internet Gracenote pour une liste des brevets applicables Gracenote. Gracenote et CDDB, MusicID, Media VOCS, le logo Gracenote et son logotype ainsi que le logo « Powered by Gracenote » sont des marques commerciales déposées ou des marques commerciales de Gracenote aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Pour de plus amples informations relatives à l'utilisation des services de Gracenote, consulter le site www.gracenote.com/corporate.

En ce qui concerne les données fournies par le service de reconnaissance musicale de Gracenote[MD], le contenu n'est pas nécessairement garanti à 100 %.

En ce qui concerne le service de reconnaissance musicale Gracenote, lorsque ce produit est utilisé, il est nécessaire de souscrire aux articles suivants.

Licence d'utilisateur final Gracenote[MD]

Cette application ou cet appareil contient un logiciel développé par Gracenote, Inc., société sise à Emeryville, Californie (« Gracenote »). Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cette application d'identifier un disque et/ou un fichier et d'obtenir des informations relatives à des données musicales, telles que le nom, l'artiste, la piste et le titre (« Données Gracenote ») à partir de serveurs en ligne ou de bases de données intégrées (collectivement, les « Serveurs Gracenote ») et d'exécuter d'autres fonctions. Vous êtes autorisé à utiliser les Données Gracenote uniquement par exécutions des fonctions d'utilisateur final de cette application ou de cet appareil. Vous convenez d'utiliser les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote uniquement pour un usage personnel et non commercial. Vous convenez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre le Logiciel Gracenote ou aucune partie des Données Gracenote Data à une tierce partie.

VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER OU EXPLOITER LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE, À L'EXCEPTION DE CE QUI EST EXPRESSÉMENT PERMIS ICI. Vous acceptez qu'il sera mis fin à votre licence non exclusive d'utilisation des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote si vous violez ces restrictions. Si votre licence se termine, vous acceptez de mettre à fin à toute utilisation des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote, y compris tous les droits de propriété.

En aucune circonstance Gracenote ne sera redevable de paiements pour des informations que vous lui fourniriez. Vous acceptez que Gracenote, Inc. puisse appliquer les droits résultant de cet Accord directement contre vous en son nom propre.

Les services Gracenote utilisent un identificateur unique pour conserver une trace des requêtes à des fins statistiques.

L'objectif d'un identificateur numérique assigné de manière aléatoire est de permettre aux services Gracenote de prendre en compte les requêtes sans rien connaître de vous. Pour de plus amples informations, consulter la page web relative à la politique de protection de la vie privée des services Gracenote.

Le logiciel Gracenote et chaque élément des données Gracenote Data vous sont fournis « EN L'ÉTAT. » Gracenote ne délivre aucune recommandation ou garantie, exprimées ou implicites, relatives à la précision des données Gracenote contenues dans les serveurs Gracenote.

Gracenote se réserve le droit de supprimer des données des serveurs Gracenote Servers ou de modifier des catégories de données pour toute cause jugée suffisante par Gracenote.

Aucune garantie n'est formulée quant à l'absence d'erreurs ou au fonctionnement ininterrompu du logiciel Gracenote ou des serveurs Gracenote.

Gracenote n'est pas obligé de vous fournir les nouveaux types ou catégories de données amélioré(e)s ou supplémentaires que Gracenote pourrait proposer dans le futur et est libre d'interrompre ses services à tout moment.

Gracenote dénie toutes garanties, exprimées ou implicites, y compris, sans que ceci soit limitatif, les garanties implicites de commercialisation, d'adaptation à une finalité particulière, titre et non-contrefaçon. gracenote ne garantit pas les résultats qui seront obtenus par votre utilisation du logiciel gracenote ou du serveur gracenote. en aucun cas gracenote ne sera responsable de tout dommage consécutif ou accidentel ou de toute perte de profits ou de revenus.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation
Systèmes de commande de la climatisation 8-1
Commande de climatisation automatique à deux zones . . . 8-3

Bouches d'aération
Bouches d'aération 8-7

Entretien
Admission d'air 8-7
Filtre à air de l'habitacle 8-7

Systèmes de climatisation

Systèmes de commande de la climatisation

Ce système permet de commander le chauffage, le refroidissement, le dégivrage et la ventilation du véhicule.

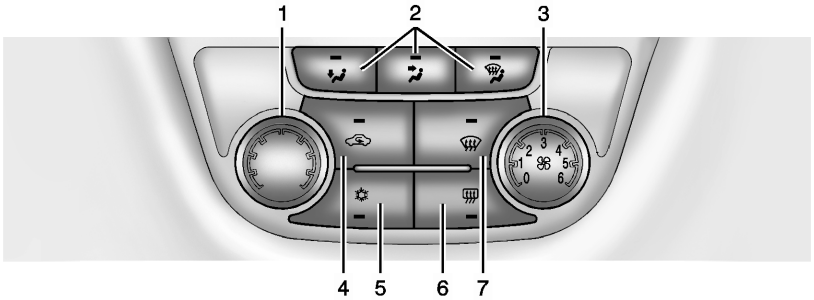

1. Régulateur de température
2. Modes de distribution d'air
3. Commande du ventilateur
4. Recyclage
5. Climatisation
6. Désembueur de lunette arrière
7. Dégivrage

(commande de ventilateur): Tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans l'autre direction pour accroître ou réduire la vitesse du ventilateur.

8-2 Commandes de climatisation

Tourner complètement le bouton sur 0 pour arrêter le ventilateur et le compresseur du climatiseur.

Régulateur de température: Tourner le bouton dans le sens horaire ou antihoraire pour accroître ou réduire le réglage de la température.

Bouton de mode de distribution d'air: Appuyer sur , ou pour modifier la direction de l'air. Les paramètres du mode d'approvisionnement en air peuvent être combinés. Un témoin s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

(plancher): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(désembuage): L'air est dirigé vers le pare-brise et les bouches d'aération vers les vitres latérales.

(dégivrage): Appuyer pour désembuer et dégivrer plus rapidement le pare-brise. L'air est dirigé vers le pare-brise.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

Ne pas conduire le véhicule avant que toutes les glaces soient dégagées.

Climatisation

(climatisation): Appuyer pour mettre en/hors fonction la climatisation. Un témoin s'allume. Si le ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, le compresseur de climatisation ne fonctionne pas.

(recyclage): Appuyer pour mettre en fonction le recyclage. Un témoin s'allume. L'air est recyclé à l'intérieur du véhicule. Il contribue au refroidissement rapide de l'air de l'habitacle ou évite la pénétration de l'air extérieur et des odeurs. Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage par temps chaud lorsque la température est réglée sur le réglage le plus froid. Le témoin de recyclage ne s'allume pas. Appuyer sur pour sélectionner le recyclage ; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Désembueur de lunette arrière

(désembueur de lunette arrière): Appuyer pour mettre en/hors fonction le désembuage de la lunette arrière. Ce dernier est désactivé automatiquement après 10 minutes environ ou quand l'allumage est mis en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction). S'il est remis en fonction, il fonctionne pendant 5 minutes supplémentaires.

Ne pas conduire le véhicule avant que toutes les glaces soient dégagées.

Avis: **Ne pas utiliser de lame de rasoir ou d'objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette. Ne pas faire adhérer quoi que ce soit sur les résistances du désembueur de la lunette. Ceci pourrait endommager le désembueur de lunette. Les réparations ne seraient pas couvertes par votre garantie.**

Commande de climatisation automatique à deux zones

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation de votre véhicule peuvent être contrôlés par ce système.

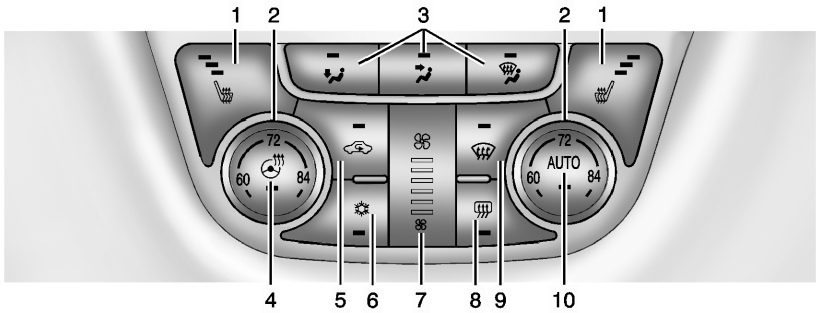

Anglais illustré, version métrique semblable

1. Sièges chauffants conducteur et passager (option).
2. Commandes de température côté conducteur et côté passager
3. Modes de distribution d'air
4. Volant chauffant (en fonction de l'équipement)
5. Recyclage
6. Climatisation
7. Commandes du ventilateur
8. Désembueur de lunette arrière

8-4 Commandes de climatisation

9. Dégivrage
10. AUTO (Fonctionnement automatique)

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Lorsque la lampe indicatrice AUTO est allumée, le système fonctionne entièrement automatiquement. Si le mode de répartition d'air ou le réglage du ventilateur est réglé manuellement, la lampe indicatrice de fonctionnement automatique s'éteint et l'écran affiche le réglage sélectionné.

Pour placer le système en mode automatique :

1. Presser AUTO (automatique).
2. Régler la température. Laisser le système se stabiliser. Ensuite, régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

   Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude. Le témoin et de recyclage ne s'allume pas.

   Appuyer sur pour sélectionner le recyclage ; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Il est possible de passer des unités anglo-saxonnes aux unités métriques dans le centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Fonctionnement manuel

(commande de ventilateur):
Appuyer sur le bouton inférieur pour diminuer la vitesse du ventilateur. Appuyer le bouton inférieur plus longtemps désactive le ventilateur et le refroidissement.
Appuyer sur le bouton supérieur pour augmenter la vitesse du ventilateur. La vitesse sélectionnée est indiquée par un chiffre sur l'écran d'affichage. Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique.

Modes de distribution d'air:
Appuyer sur , ou pour modifier la direction de l'air. Les paramètres du mode d'approvisionnement en air peuvent être combinés. Un témoin s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Le fait de modifier le mode annule le fonctionnement automatique et le système passe en mode manuel.

Appuyer sur AUTO (automatique) pour revenir au fonctionnement automatique.

(plancher): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(désembuage): L'air est dirigé vers le pare-brise et les bouches d'aération vers les vitres latérales.

(dégivrage): Appuyer pour désembuer et dégivrer plus rapidement le pare-brise. L'air est dirigé vers le pare-brise.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

(climatisation): Appuyer pour mettre en/hors fonction la climatisation automatique. Si le ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, le compresseur de la climatisation ne fonctionnera pas.

Appuyer sur AUTO (automatique) pour repasser en mode automatique. Le climatiseur fonctionne selon les besoins. Lorsque la lampe indicatrice est allumée, le climatiseur fonctionne automatiquement pour rafraîchir l'air de l'habitacle ou pour déshydrater l'air afin de désembuer plus rapidement le pare-brise.

(recyclage): Appuyer pour mettre en fonction le recyclage. Un témoin s'allume. L'air est recyclé à l'intérieur du véhicule. L'air recyclé peut refroidir rapidement l'habitacle ou empêcher l'air extérieur et les odeurs de pénétrer à l'intérieur.

Dégivrage automatique.: Le système de commande de la climatisation peut être équipé d'un capteur pour détecter automatiquement un haut degré d'humidité dans l'habitacle. Lorsqu'un haut degré d'humidité est détecté, le système de commande de climatisation peut régler l'admission d'air extérieur et mettre en fonction le climatiseur. Si le système de commande de climatisation ne détecte pas de buée sur la vitre, il repasse en fonctionnement normal. Pour activer ou désactiver le dégivrage automatique, se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*.

Désembueur de lunette arrière

(désembueur de lunette arrière): Presser pour mettre en fonction ou hors fonction le désembueur de lunette arrière.

Le désembuage de la lunette arrière s'arrête automatiquement après environ 10 minutes. S'il est remis à nouveau en marche, il s'arrêtera après environ 5 minutes.

Le désembueur de lunette arrière peut être placé en mode automatique. Se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-40*. Lorsque le désembueur arrière automatique est sélectionné, le désembueur de lunette arrière se met automatiquement en marche lorsque la température de l'habitacle est basse et que la température extérieure est égale ou inférieure à environ 4 °C (40 °F). Le désembueur arrière automatique est désactivé automatiquement après 10 minutes environ. Aux vitesses élevées, le dégivreur de la lunette arrière peut rester allumé en permanence.

Pour les véhicules équipés de rétroviseurs extérieurs chauffants, ceux-ci sont en fonction lorsque le bouton de désembueur de lunette arrière est en fonction et aide à éliminer la buée ou la glace de la surface des rétroviseurs. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants à la page 2-14*.

Avis: **Ne pas essayer d'éliminer le givre ou toute autre matière de l'intérieur du pare-brise et de la lunette arrière à l'aide d'une lame de rasoir ou de tout autre instrument de ce genre. Cela peut endommager la grille du désembueur arrière et empêcher la radio de recevoir les stations clairement. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.**

ou (sièges chauffants, selon l'équipement): Appuyer pour activer/désactiver les sièges chauffants. Se reporter à *Sièges avant chauffants à la page 3-10*.

(volant chauffant, selon l'équipement): Appuyer pour activer/désactiver le volant chauffant. Se reporter à *Volant de direction chauffant à la page 5-3*.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance: Sur les véhicules dotés de la fonction de démarrage à distance du véhicule, le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance. Le système utilise les paramètres du conducteur précédents pour chauffer ou rafraîchir l'habitacle. Le désembuage arrière peut entrer en fonction au cours d'un démarrage à distance en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de désembuage arrière ne s'allume pas au cours d'un démarrage à distance. Si le véhicule est doté de sièges avant chauffants, ceux-ci peuvent entrer en fonction au cours d'un démarrage à distance. Les témoins des sièges chauffés ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-6* et *Sièges avant chauffants à la page 3-10*.

Capteurs

Le capteur solaire placé au sommet du tableau de bord, près du pare-brise, surveille la chaleur solaire.

Le système de commande de climatisation utilise l'information du capteur pour régler la température, le régime du ventilateur, le recyclage de l'air et sa répartition pour le meilleur confort.

Si le capteur est couvert, le système de commande automatique de la climatisation risque de mal fonctionner.

Bouches d'aération

Régler les volets des bouches d'air pour modifier le sens de la circulation d'air.

Utiliser les molettes situées près des bouches d'aération pour contrôler ou couper le débit d'air.

Conseils d'utilisation

- Garder si possible toutes les bouches d'aération ouvertes pour un rendement optimal du système.
- Ne rien mettre sous les sièges afin de permettre à l'air de circuler plus efficacement dans l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système.

Entretien

Admission d'air

Dégager les prises d'air situées à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptibles de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre élimine la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

Le filtre doit être changé dans le cadre de l'entretien de routine régulier. Voir *Programme entretien à la page 11-3*. Pour savoir quel type de filtre utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de remplacement d'entretien à la page 11-18*.

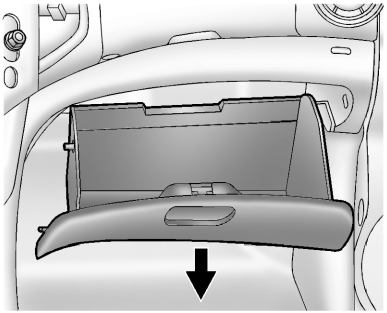

1. Ouvrir entièrement la boîte à gants, repousser les deux côtés et tirer pour retirer.
2. Ouvrir le couvercle du filtre en relâchant les pattes sur les deux côtés et tirer le couvercle vers le haut.

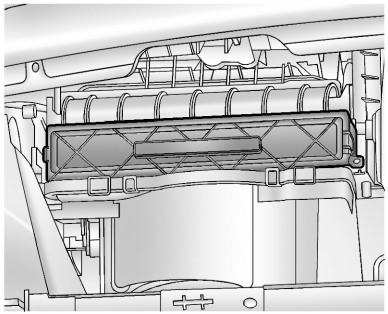

3. Remplacer le filtre à air.
4. Fermer le couvercle du filtre à air et remonter la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Comportement du conducteur 9-2
Environnement de conduite . . . 9-2
Conception du véhicule 9-2
Conduite distraite 9-3
Conduite défensive 9-4
Conduite en état d'ébriété 9-4
Contrôle du véhicule 9-4
Freinage 9-5
Direction 9-5
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-6
Perte de contrôle 9-6
Conduite sur chaussées mouillées 9-7
Hypnose de la route 9-8
Routes onduleuses et de montagne 9-8
Conduite hivernale 9-9
Si le véhicule est coincé 9-11
Limites de charge du véhicule 9-12

Démarrage et fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 9-17
Positions du commutateur d'allumage 9-17
Démarrage du moteur 9-20
Chauffe-moteur 9-21
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-22
Changement à la position de stationnement 9-23
Retrait de la position de stationnement (park) 9-24
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 9-26

Échappement du moteur
Échappement du moteur 9-26
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-27

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 9-27
Mode manuel 9-30

Systèmes de conduite
Transmission intégrale 9-31

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-31
Frein de stationnement 9-32
Aide au freinage 9-33
Aide au démarrage sur pente 9-33

Systèmes de commande de suspension
Système de traction asservie (TCS) 9-34
Système Stabilitrak[MD] 9-35

Régulateur de vitesse automatique
Régulateur de vitesse automatique 9-37

Systèmes de détection d'objets
Système d'alerte de collision avant 9-40
Assistance ultrasonique de stationnement 9-42
Caméra à vision arrière 9-44
Témoin de sortie de ligne 9-46

Carburant
Carburant 9-49
Carburant recommandé 9-49
Spécifications de l'essence 9-50
Exigences de carburant - Californie 9-50
Carburants dans les pays étrangers 9-50
Additifs de carburant 9-51
Remplissage du réservoir 9-52
Remplissage d'un bidon de carburant 9-54

Remorquage
Généralités sur la remorque 9-54

Conversions et ajouts
Équipement électrique complémentaire 9-55

Information sur la conduite

Comportement du conducteur

Conduire représente une responsabilité importante. Le comportement du conducteur, l'environnement de conduite et la conception du véhicule affectent tous les performances du véhicule.

La connaissance de ces facteurs peut aider à comprendre comment le véhicule se comporte et ce qui peut être fait pour éviter de nombreux types d'accidents, y compris les tonneaux.

La plupart des blessures graves et des décès des passagers sans ceinture de sécurité peut être réduite ou évitée grâce aux ceintures de sécurité. En cas de tonneaux, une personne sans ceinture a plus de chances de décéder qu'une personne qui en a une. En outre, en évitant des vitesses excessives, des virages brusques et de conduire en état d'ivresse ou de façon agressive, les trajets sont plus sûrs et l'on évite les risques d'accident.

Environnement de conduite

Se préparer à la conduite par mauvais temps, de nuit ou dans d'autres conditions où la visibilité ou la traction peuvent être limitées, comme dans les virages, sur route glissante ou terrain escarpé. Des environnements peu familiers peuvent également cacher des dangers.

Apprendre davantage sur la conduite dans différentes conditions et hors route dans cette section.

Conception du véhicule

Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage beaucoup plus important que d'autres types de véhicules. Ceci est dû au fait qu'ils ont une garde au sol plus haute et

une voie plus étroite ou un empattement plus court que les véhicules de tourisme, ce qui les rend plus aptes à la conduite hors route. Bien que ces caractéristiques de conception permmetent au conducteur de mieux voir la route, ces véhicules ont un centre de gravité plus haut que d'autres types de véhicules. Un vahicule utilitaire ne se comporte pas comme un véhicule avec un centre de gravité plus bas, comme une voiture, dans des situations identiques.

Un comportement sûr du véhicule et une bonne compréhension de l'environnement peuvent permettre d'éviter un accident par capotage sur tous les types de véhicules, y compris les utilitaires.

Conduite distraite

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite.

Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter les distractions, toujours garder les yeux sur la route, les mains sur le volant et l'esprit à la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.
- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système, y compris le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Se reporter au manuel de navigation (option) pour l'information sur ce système, y compris le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité à la page 3-17*.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un accident grave, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Direction à assistance électrique

Le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

En cas de perte d'assistance de direction à la suite d'une défaillance du système, le véhicule peut être dirigé mais l'effort de direction sera accru. Consulter le concessionnaire en cas de problème.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement

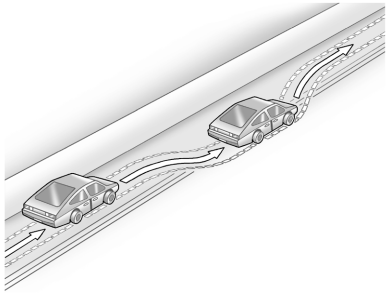

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner ensuite le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 10-40*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Hypnose de la route

Toujours rester attentif à ce qui vous environne pendant que vous roulez. Si vous vous assoupissez, trouver un lieu sûr pour arrêter le véhicule et vous reposer.

Autres conseils :

- Votre véhicule doit être bien ventilé.
- La température de l'habitacle doit être fraîche.
- Parcourir la route des yeux vers l'avant et sur les côtés.
- Vérifier souvent le rétroviseur et les instruments du véhicule.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Les conseils suivants sont d'application dans de telles conditions :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne rétrogradez pas, les freins peuvent devenir si chauds qu'ils ne fonctionneront pas bien. Le freinage sera de ce fait médiocre, voire inexistant. Ceci

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

peut causer un accident. Rétrograder pour laisser le moteur assister les freins en cas de forte pente.

⚠ AVERTISSEMENT

Descendre une pente en position N (point mort) ou contact coupé est dangereux. Les freins ont à supporter tout l'effort de ralentissement et peuvent tellement surchauffer qu'ils ne fonctionnent plus bien. Le freinage sera de ce fait médiocre, voire inexistant. La direction peut également être affectée lorsque le contact est coupé. Ceci peut causer un accident. Laisser toujours tourner le moteur et la boîte de vitesses en prise dans une descente.

- Rester dans votre voie. Ni prendre de larges virages, ni traverser la ligne médiane. Conduire à une vitesse qui vous permet de rester dans votre voie.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (voiture arrêtée, accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (zone de chute de pierres, routes sinueuses, longues pentes, zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Rouler prudemment aux endroits où de la neige ou de la glace s'accumule entre les pneus et la route, diminuant la traction ou l'adhérence. De la glace humide peut apparaître à 0°C (32°F) environ lorsque de la pluie verglaçante commence à tomber, ce qui diminue encore plus la traction. Éviter de rouler sur de la glace humide ou sous une pluie verglaçante jusqu'à ce que les roues puissent être salées ou sablées.

Rouler avec précaution, quelles que soient les conditions. Accélérer en douceur pour ne pas perdre de traction. Une accélération trop rapide provoque le patinage des roues et lisse la surface sous les pneus, ce qui diminue la traction.

Tenter de ne pas perdre le peu d'adhérence que vous avez. Si vous accélérez trop rapidement, les roues motrices patineront et poliront davantage la surface sous les pneus.

Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule au cours d'un freinage brutal sur route glissante, mais il convient d'appliquer les freins plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS) à la page 9-31*.

Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent sur toute surface glissante et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manoeuvres et freinages brusques sur la glace.

Désactiver la régulation de vitesse sur les surfaces glissantes.

Tempête de neige

Se retrouver pris dans la neige peut être une situation sérieuse. Rester près du véhicule sauf si des secours sont à proximité. Si possible, utiliser l'assistance routière. Se reporter à *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) à la page 13-13*. Pour obtenir de l'aide et maintenir la sécurité des occupants du véhicule :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Ceux-ci contiennent du monoxyde

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Éliminer la neige entourant la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Vérifier à nouveau de temps en temps si de la neige ne s'accumule pas là.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté qui se trouve à l'abri du vent pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Consulter l'index pour connaître l'emplacement de la description des systèmes de commande de climatisation.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-26*.

Pour préserver le carburant, ne faire tourner le moteur que pendant de courtes périodes pour réchauffer le véhicule, puis le couper et fermer presque complètement les glaces pour conserver la chaleur. Répéter ceci jusqu'à l'arrivée des secours, mais uniquement lorsque le froid devient vraiment insupportable. Bouger autour du véhicule pour se réchauffer est également utile.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, enfoncer de temps en temps légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient. Voir *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-34*.

⚠ AVERTISSEMENT

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes à neige à la page 10-66*.

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit pas être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-77*.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que le véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes sur le véhicule indiquent le poids qui peut être transporté en toute sécurité, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement

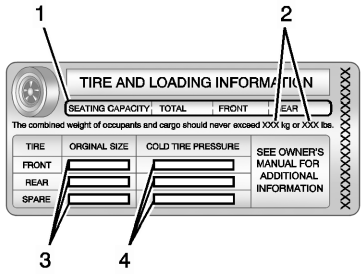

Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B) du véhicule. L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression recommandée à froid (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter aux rubriques *Pneus à la page 10-40* et *Pression des pneus à la page 10-49*.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière y sont reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1 400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Ce véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.

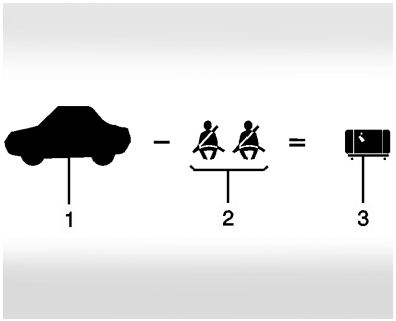

Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).

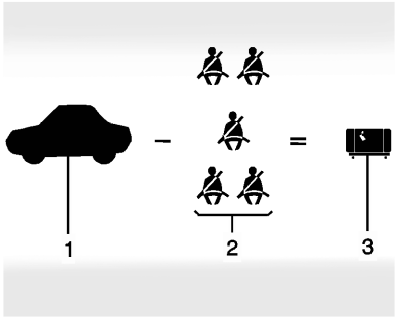

Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).

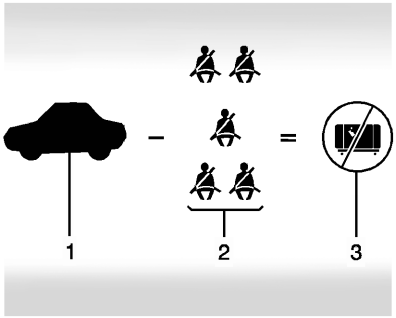

Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

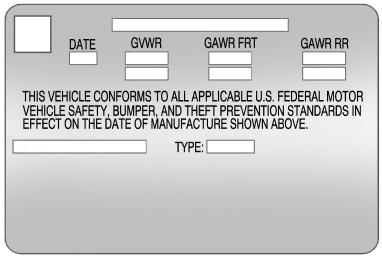

Exemple d'étiquette

Une étiquette de conformité propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B) du véhicule. Elle indique le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge. Ne jamais dépasser le PNBV du véhicule ni le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), tant sur l'essieu avant que sur l'essieu arrière.

Si le véhicule transporte une charge lourde, vous devez la répartir. Se reporter à « Étapes afin de déterminer la poids de la charge maximal » plus haut dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Si vous mettez des objets — tels que des valises, des outils ou des paquets — dans le véhicule, ces objets se déplaceront aussi rapidement que lui. Si vous devez freiner ou effectuer un virage rapidement ou si vous avez une collision, ces objets continueront à se déplacer.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes lors d'un arrêt brusque, d'un virage soudain ou d'une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Dans l'espace de chargement, les placer le plus à l'avant possible. Essayer de répartir uniformément la charge.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Sécuriser les objets non attachés au véhicule.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sauf si nécessaire.

Démarrage et fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Avis: **Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :**

- **Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.**
- **Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.**

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Positions du commutateur d'allumage

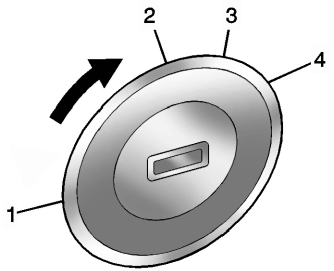

Le commutateur d'allumage comporte quatre positions.

La clé doit être complètement sortie pour démarrer le véhicule.

Pour sortir de la position de stationnement (P), la clé de contact doit être en position ON/RUN (marche) et la pédale de frein enfoncée.

1 (ARRÊT DU MOTEUR/ VERROUILLAGE/ARRÊT):
Lorsque le véhicule est arrêté, couper le contact en tournant la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/ arrêt).

Cette position bloque le volant de direction, le commutateur d'allumage et la boîte de vitesses.

Le commutateur d'allumage peut être bloqué en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) lorsque les roues ne sont pas en position de ligne droite. Si ceci se produit, tourner le volant de droite à gauche en tournant la clé en position ACC/ ACCESSORY (accessoires). Si ceci ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position de stationnement (P) pour permettre de tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-32*.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et que le contact doit être coupé en roulant, mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

Avis: **Utiliser un outil pour forcer la rotation de la clé dans le commutateur d'allumage risque d'endommager celui-ci ou de briser la clé. Utiliser la clé adéquate, l'enfoncer totalement dans le commutateur et ne la tourner qu'à la main. Si elle ne peut tourner, contacter le concessionnaire.**

2 (ACC/ACCESSORY [accessoires]): Cette position permet d'utiliser des éléments tels que la radio et les essuie-glaces, lorsque le moteur est arrêté.

3 (ON/RUN)(marche): Cette position peut être utilisée pour faire fonctionner les accessoires électriques et afficher certains témoins d'avertissement et indicateurs du groupe d'instruments. Cette position peut également être utilisée pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Le commutateur reste dans cette position lorsque le moteur tourne.

Si la clé reste en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche) et que le moteur est coupé, la batterie peut se décharger. Vous risquez de ne pas pouvoir démarrer si la batterie se décharge pendant une période prolongée.

4 (START [démarrage]): Cette position fait démarrer le moteur. Quand le moteur démarre, il faut relâcher la clé. Le commutateur d'allumage revient alors à la position ON/RUN (en fonction/marche) pour la conduite.

Un signal d'avertissement retentit lorsque la porte conducteur est ouverte, que le commutateur d'allumage est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et que la clé est dans le commutateur d'allumage. S'il devient difficile de tourner le commutateur d'allumage, se reporter à *Clés à la page 2-2*.

Déverrouillage du verrou de clé

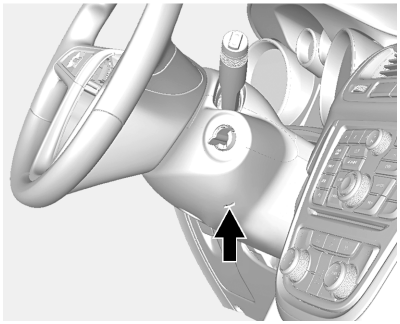

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique peuvent être équipés d'un système de déverrouillage électronique de clé. Ce système est conçu pour éviter que la clé ne soit retirée à une autre position que celle de stationnement (P).

Le déverrouillage du verrou de clé ne fonctionnera pas si la batterie fournit moins de 9 V ou si elle est complètement déchargée. Essayer de charger la batterie ou d'effectuer un démarrage par batterie auxiliaire. Se reporter à *Démarrage avec batterie auxiliaire à la page 10-74*

Si la charge de la batterie ou le démarrage par batterie auxiliaire ne fonctionne pas, il y a un moyen de déverrouiller manuellement le verrou de clé. Repérer le trou sous le commutateur d'allumage. Insérer un outil ou une clé dans l'ouverture. Repérer le levier, puis le pousser vers le conducteur tout en retirant la clé du commutateur d'allumage.

Démarrage du moteur

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Le démarrage à toute autre position est impossible. Pour redémarrer alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

Avis: **Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.**

Avis: **Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique complémentaire à la page 9-55*.**

Procédure de démarrage

1. Sans appuyer sur l'accélérateur, faire tourner la clé de contact en position START (démarrage). Lorsque le moteur démarre, relâcher la clé.

Le régime du ralenti diminuera au fur et à mesure du réchauffement du moteur. Ne pas emballer le moteur immédiatement après son démarrage. Utiliser en douceur le moteur et la boîte de vitesses pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

Le véhicule est équipé d'un système de démarrage informatisé. Ce dispositif contribue au démarrage du moteur et protège les composants. Si la clé est tournée en position START (démarrage) et qu'elle est relâchée quand le moteur commence à tourner, le moteur continuera à tourner quelques secondes ou jusqu'à ce que le véhicule démarre. Si le moteur ne démarre pas et que la clé est maintenue en position START pendant plusieurs secondes, le fonctionnement du démarreur sera coupé après 15 secondes

pour éviter d'endommager le démarreur. Ce système empêche également le fonctionnement du démarreur si le moteur tourne déjà. Le démarrage du moteur peut être arrêté en plaçant le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Avis: **Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé en position START (Départ) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.**

2. Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur jusqu'au plancher et la maintenir enfoncée en maintenant la clé de contact en position START (démarrage) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en marche, relâcher la clé ou le bouton et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Chauffe-moteur

Les véhicules équipés du moteur 1.4L peuvent être équipés d'un chauffe-moteur. Le chauffe-moteur facilite le démarrage et réduit la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur lorsque la température est inférieure ou égale à -18°C (0°F). Brancher le chauffe-moteur au moins quatre heures avant de démarrer le véhicule. Un thermostat peut être intégré à la prise du fil électrique pour empêcher le fonctionnement du chauffe-moteur lorsque la température est supérieure à -18°C (0°F).

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.

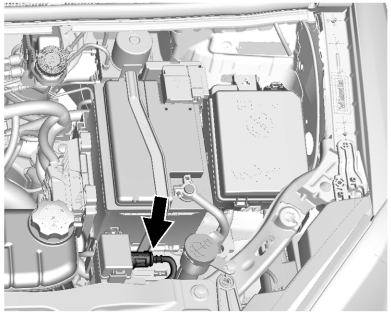

3. Ouvrir le capot et dérouler le cordon électrique. Le cordon se trouve du côté conducteur dans le compartiment moteur, près de la batterie. Le cordon d'origine est maintenu en place par un attache-câble. Faire attention de ne pas endommager le cordon en retirant l'attache-câble.
4. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts reliée à la terre.

⚠ AVERTISSEMENT

Brancher le cordon dans une prise qui n'est pas mise à la terre peut causer un choc électrique. Un fil d'allonge incorrect peut entraîner une surchauffe et causer un incendie. Vous risqueriez de graves blessures. Brancher le cordon dans une prise triphasée 110 V$CA. Si le cordon est trop court, utiliser une allonge triphasée à usage industriel d'au moins 15 A.

5. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs.

Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Les accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques
- Toit ouvrant

Les glaces à commande électrique et le toit ouvrant peuvent continuer à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture d'une porte. La radio fonctionne quand la clé est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Quand la clé est tournée en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt), la radio continue à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

Changement à la position de stationnement

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-32*.
2. Mettre le levier de vitesses en position de stationnement (P) en pressant le bouton du levier et en poussant le levier complètement vers l'avant du véhicule.
3. Tourner la clé de contact sur LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
4. Retirer la clé et l'emporter avec soi. Si vous pouvez quitter le véhicule avec la clé de contact en main, le véhicule est en position de stationnement (P).

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur (boîte de vitesses automatique)

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement à la page 9-23*.

Si vous devez quitter le véhicule pendant que le moteur tourne, s'assurer que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de vitesses à la position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein enfoncée. Ensuite, voir si le levier de vitesses peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans appuyer sur le bouton du levier. Si tel est le cas, cela signifie que le levier de vitesses n'était pas bien bloqué à la position de stationnement (P).

Blocage de couple (boîte automatique)

Si vous stationnez en côte et que le levier de vitesses n'est pas correctement engagé en position de stationnement (P), le poids du véhicule peut imposer une trop forte pression sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Il sera peut-être difficile de déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P). C'est ce qu'on appelle « blocage de couple ». Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement, puis déplacer correctement le levier de vitesses en position de stationnement (P) avant de quitter le siège du conducteur. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique « Passage en position de stationnement (P) (transmission automatique) » dans cette section.

Quand vous êtes prêt à reprendre la route, déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P) avant de desserrer le frein de stationnement.

Si un blocage de couple se produit, vous devrez peut-être faire pousser votre véhicule par un autre un peu plus haut dans la côte afin de relâcher la pression sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses, et pouvoir déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P).

Retrait de la position de stationnement (park)

Ce véhicule est équipé d'une commande de verrouillage de boîte de vitesses. La commande de verrouillage de boîte de vitesses est conçue pour :

- Empêcher le retrait de la clé de contact si le levier de sélection n'est pas en position de stationnement (P) avec le bouton de déblocage du levier de sélection complètement relâché.
- Empêcher le déplacement du levier de sélection hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position ON/RUN (en fonction/marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

La commande de verrouillage du levier de vitesses fonctionne en permanence sauf lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur à l'aide de câbles. Se reporter à *Démarrage avec batterie auxiliaire à la page 10-74*.

Pour sortir de la position de stationnement (P).

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Tourner le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (en fonction/marche).
3. Presser le bouton du levier de sélection.
4. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher complètement le bouton du levier de sélection.
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein et presser de nouveau le bouton du levier de sélection.
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P), voir l'information au sujet du déverrouillage manuel du levier de vitesses.

Déverrouillage manuel du levier de vitesses

La boîte de vitesses automatique est dotée d'un verrouillage de stationnement électrique. La clé doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) et la pédale de frein pressée pour que le levier de vitesses puisse quitter la position de stationnement (P). En cas de perte d'alimentation de la batterie, le levier de vitesses ne peut quitter la position de stationnement (P) sauf en cas de déverrouillage manuel du levier de vitesses.

Pour accéder au déverrouillage manuel du verrouillage de sélecteur :

1. Couper le contact et retirer la clé.
2. Maintenir la pédale de frein enfoncée. Serrer le frein de stationnement.

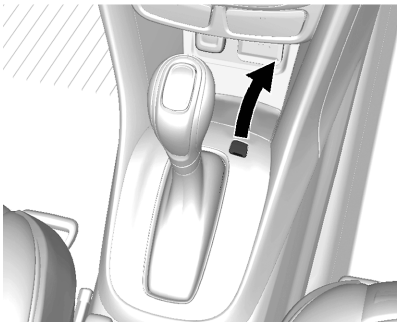

3. Déposer le couvercle de la console.

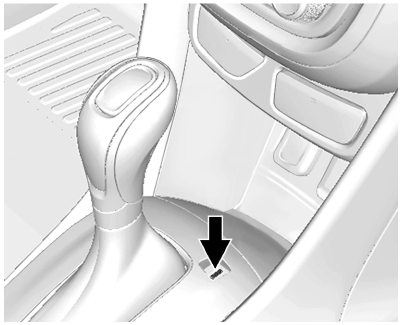

4. Insérer la clé de contact dans la fente et l'enfoncer.
5. Retirer le levier de vitesses de la position de stationnement (P). Si P est sélectionné à nouveau après avoir retiré la clé de la fente, le levier de vitesses sera à nouveau verrouillé.
6. Retirer la clé de la fente.
7. Fermer le couvercle.
8. Faire réparer la cause du problème par le concessionnaire.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ AVERTISSEMENT

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Échappement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dommage.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Changement à la position de stationnement à la page 9-23* et *Échappement du moteur à la page 9-26*.

Boîte de vitesses automatique

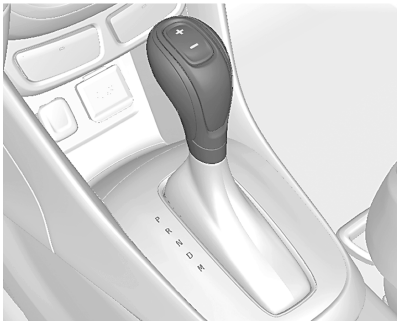

Le rapport sélectionné figure aussi dans le bloc d'instrument.

Position de stationnement (P): Cette position bloque les roues motrices. C'est la meilleure position de démarrage car le véhicule ne peut pas facilement se déplacer.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement à la page 9-23*.

S'assurer que le levier de vitesses est parfaitement en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur. Le véhicule est équipé d'un système de verrouillage du levier de vitesses de la boîte automatique. Appliquer complètement les freins de service pour pouvoir sortir de la position de stationnement (P) lorsque la clé de contact est à la position ON/RUN (marche). Si vous ne pouvez pas sortir de la position de stationnement (P), diminuer la pression sur le levier de vitesses, le pousser complètement à la position de stationnement (P) en maintenant les freins appliqués. Ensuite, enfoncer le bouton du levier de vitesses et déplacer le levier à une autre position. Se reporter à *Retrait de la position de stationnement (park) à la page 9-24*.

Marche arrière (R): Utiliser cette position pour reculer.

Avis: **Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.**

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesses, se reporter à *Si le véhicule est coincé à la page 9-11*.

N (point mort): Dans cette position, le moteur n'est pas connecté aux roues. Pour redémarrer le moteur lorsque le véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement la position de point mort (N). Utiliser également la position de point mort (N) lorsque le véhicule est remorqué.

Le véhicule dispose d'une fonction de sélection automatique du point mort qui permet à la boîte de vitesses de passer automatiquement au point mort (N) lorsque le véhicule est arrêté avec un rapport avant engagé. La charge de moteur ainsi réduite améliore l'économie de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Avis: **Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.**

Marche avant (D): Ceci est la position de conduite normale. Elle réduit la consommation de carburant du véhicule. Si plus de puissance est souhaitée pour dépasser, et si le véhicule :

- Si vous roulez à moins de 56 km/h (35 milles/h), enfoncer l'accélérateur jusqu'à mi-course environ.
- Si vous roulez à environ 56 km/h (35 mi/h) ou plus, enfoncer complètement l'accélérateur.

Mode manuel (M): Cette position permet de changer de vitesse de la même manière qu'avec une boîte de vitesses manuelle. Se reporter à *Mode manuel à la page 9-30*.

Avis: **Si le véhicule semble accélérer lentement ou ne pas passer à la vitesse supérieure lorsque vous accélérez, et que vous continuez à conduire de cette façon, vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Faire réparer immédiatement le véhicule.**

Mode manuel

Commande de vitesses de conducteur (DSC)

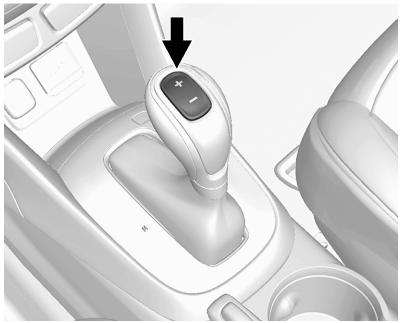

Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de sélection vers l'arrière de marche avant (D) en mode manuel (M). En mode manuel, la boîte de vitesses reste dans la vitesse sélectionnée par le conducteur. Lors d'un arrêt en mode manuel, le véhicule passe automatiquement en première (1).
2. Appuyer sur le côté + (plus) du bouton situé sur le sommet du levier de vitesses pour passer à la vitesse supérieure ou appuyer sur le côté - (moins) du bouton pour rétrograder.

Le groupe d'instruments passe de l'affichage du message actuel à celui de la lettre M, pour indiquer le mode manuel, et à un chiffre indiquant le rapport demandé.

Lorsque vous utilisez la fonction DSC, la boîte de vitesses aura un changement de vitesses plus ferme et une performance améliorée.

Ceci peut être utilisé pour une conduite sportive ou en montagnes afin de garder la même vitesse plus longtemps ou pour rétrograder afin d'obtenir une puissance ou un freinage moteur plus élevés.

La boîte de vitesses vous permet uniquement de passer des vitesses appropriées à la vitesse du véhicule et au régime du moteur :

- La boîte de vitesses ne permet pas le passage à la vitesse supérieure si la vitesse du véhicule ou le régime du moteur est trop faible.
- La boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à la vitesse inférieure si la vitesse du véhicule ou le régime du moteur est trop élevé(e).

Systèmes de conduite

Transmission intégrale

Selon l'équipement, ce dispositif transfère la puissance du moteur aux quatre roues, selon les besoins. Il est entièrement automatique et se règle lui-même en fonction des conditions routières.

Lorsqu'une une roue de secours compacte est utilisée sur un véhicule à transmission intégrale (AWD), le système détecte automatiquement la roue de secours compacte et désactive la transmission intégrale pour protéger le système. Un message du centralisateur informatique de bord s'affiche sur le groupe d'instruments. Se reporter à *Messages du véhicule à la page 5-32*. Pour rétablir le fonctionnement en transmission intégrale et éviter l'usure excessive du système, remplacer le pneu de secours compact par un pneu pleines dimensions le plus tôt possible. Se reporter à *Pneu de secours compact à la page 10-73*.

La transmission intégrale est désactivée et le message s'affiche si les roues patinent trop. Lorsque le système refroidit, la transmission intégrale est rétablie.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé de l'ABS. Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.

En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin de système de freinage antiblocage à la page 5-21*.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Il est normal d'entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et de ressentir une pulsation de la pédale de freinage.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement

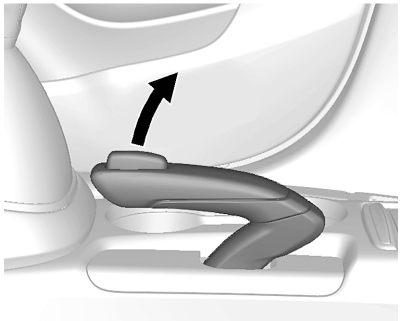

Pour serrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de frein enfoncée et tirer sur le levier du frein de stationnement.

Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage à la page 5-20*.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de frein enfoncée. Remonter le levier du frein de stationnement jusqu'à ce que vous puissiez appuyer sur le bouton de dégagement. Maintenir le bouton de dégagement enfoncé pendant que vous abaissez complètement le levier du frein.

Avis: **Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système de freinage. S'assurer de ce que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin de frein est éteint avant de conduire.**

Aide au freinage

Ce véhicule est doté d'un système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Aide au démarrage sur pente

Ce véhicule est équipé d'une fonction d'assistance au démarrage en côte (HSA), qui peut être utile lorsque le véhicule est à l'arrêt dans une côte. Cette fonction vise à empêcher le véhicule de rouler vers l'avant ou l'arrière lors du départ. La fonction HSA sera automatiquement activée une fois que le conducteur a complètement immobilisé le véhicule dans une côte. Pendant la période de transition entre le moment où le conducteur relâche la pédale de frein et démarre pour accélérer dans une pente, la fonction HSA maintient la pression de freinage pour s'assurer qu'il n'y a pas de roulis. Les freins sont automatiquement relâchés lorsque la pédale d'accélérateur est appliquée dans le délai de deux secondes. La fonction n'est pas activée si le véhicule est en position de conduite, en descente, monte une côte ou est en marche arrière (R).

Systèmes de commande de suspension

Système de traction asservie (TCS)

Le véhicule est équipé d'un système de traction asservie (TCS) limitant le patinage des roues. Sur un véhicule à traction avant, le système fonctionne s'il détecte que l'une des roues avant ou les deux roues patinent ou perdent leur adhérence. Sur un véhicule à transmission intégrale (AWD), le système fonctionne s'il détecte que l'une des roues patine ou perd de l'adhérence. Lorsque ceci se produit, le système freine la ou les roues qui patinent et/ou réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage des roues.

Vous pouvez ressentir ou entendre le système fonctionner, ceci est normal.

Le TCS est activé lorsque le véhicule démarre. Pour limiter le patinage des roues, spécialement sur route glissante, laisser toujours le système activé, mais le TCS peut être désactivé si nécessaire.

Témoin TCS/StabiliTrak

clignote pour indiquer le fonctionnement du système de traction asservie.

En cas de détection d'un problème de TCS, s'allume et reste allumé; le véhicule reste sûr mais le système n'est pas opérationnel. Ajuster la conduite en conséquence.

Si s'allume et reste allumé, réinitialiser le système

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Si reste allumé à une vitesse supérieure à 20 km/h (13 mi/h), se reporter à votre concessionnaire pour une intervention.

Un carillon peut également retentir lorsque le témoin reste allumé.

Avis: **Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.**

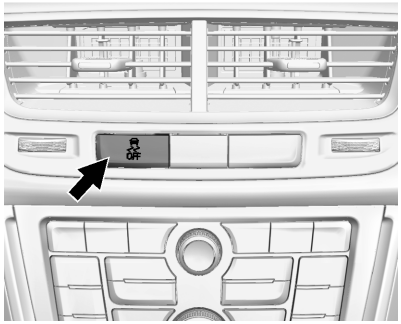

Bouton TCS/StabiliTrak

OFF se trouve sur la colonne centrale.

Témoin de désactivation TCS

La traction asservie peut être désactivée en pressant et relâchant OFF. Dans ce cas, TC s'allume et le système ne limite pas le patinage des roues. Le message approprié s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (CIB). Votre conduite doit être adaptée en conséquence. Pour réactiver la traction asservie, presser et relâcher OFF à nouveau.

Vous pourriez avoir à désactiver le système si le véhicule est immobilisé dans le sable, la boue ou la neige et qu'il s'avère nécessaire de le balancer pour le dégager. Se reporter à *Si le véhicule est coincé à la page 9-11* pour obtenir de plus amples renseignements. Se reporter également à *Conduite hivernale à la page 9-9* pour l'information sur l'utilisation de la traction asservie dans la neige ou sur le verglas.

Si le régulateur de vitesse est en fonction lorsque l'antipatinage à l'accélération (TCS) s'active, le régulateur de vitesse se désengage automatiquement. Appuyer sur la touche du régulateur de vitesse pour le réengager lorsque les conditions routières le permettent. Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique à la page 9-37*.

L'ajout d'accessoires autres que ceux de GM peut avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Système Stabilitrak[MD]

Votre véhicule est doté d'un système favorisant la stabilité du véhicule appelé StabiliTrak. Il s'agit d'un système avancé commandé par ordinateur qui vous assiste dans la maîtrise de la direction du véhicule lors de conditions de conduite difficiles.

Le StabiliTrak s'active lorsque l'ordinateur détecte une différence entre la trajectoire désirée, et la direction effective du véhicule. Le StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur un des freins du véhicule pour aider à diriger le véhicule dans la direction voulue.

StabiliTrak est activé automatiquement au démarrage. Le système doit toujours être activé pour contribuer au contrôle de la direction du véhicule.

Témoin TCS/StabiliTrak

Lorsque le système de contrôle de stabilité entre en action, clignote dans le groupe d'instruments. Ceci se produit également lorsque la traction asservie est activée. On peut entendre un bruit ou ressentir une vibration dans la pédale de frein. Ceci est normal. Continuer à diriger le véhicule dans la direction désirée.

En cas de détection d'un problème de StabiliTrak, s'allume et reste allumé. Le véhicule reste sûr mais le système n'est pas opérationnel. Ajuster la conduite en conséquence.

Si s'allume et reste allumé, réinitialiser le système

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Si reste allumé à une vitesse supérieure à 20 km/h (13 mi/h), se reporter à votre concessionnaire pour une intervention.

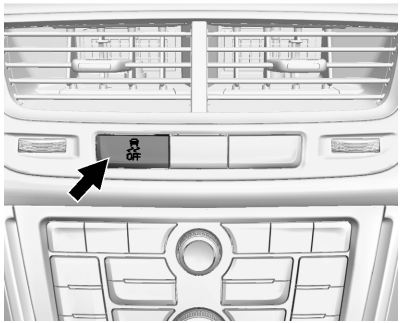

Bouton TCS/StabiliTrak

se trouve sur la colonne centrale.

Témoin de désactivation de StabiliTrak

Témoin de désactivation TCS

StabiliTrak peut être désactivé au besoin en maintenant enfoncé jusqu'à ce que et s'allument dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche dans le CIB. Lorsque StabiliTrak est désactivé, le système ne contribue ni au contrôle de la direction du véhicule ni à la limitation du patinage de roues. Le TCS est également désactivé. La conduite doit être adaptée en conséquence. Pour réactiver les deux systèmes, presser et relâcher à nouveau.

Le système StabiliTrak se rétablit automatiquement lorsque la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h (31 mi/h).

Si le régulateur automatique de vitesse est en fonction lorsque le système StabiliTrak s'active, le régulateur de vitesse se désactive automatiquement. Appuyer sur la touche du régulateur de vitesse pour le réactiver lorsque les conditions routières le permettent. Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique à la page 9-37*.

Régulateur de vitesse automatique

Le régulateur de vitesse vous permet de maintenir une vitesse d'environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus sans avoir à laisser votre pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mi/h).

Le véhicule est équipé d'un système TCS (antipatinage à l'accélération) ou StabiliTrak qui commence à limiter le patinage des roues alors que le régulateur de vitesse fonctionne ; celui-ci se désengagera automatiquement. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-34* ou à *Système Stabilitrak^{MD} à la page 9-35*. Lorsque l'état de la route permet de l'utiliser à nouveau sans danger, le régulateur de vitesse peut être remis en fonction.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Par conséquent, ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

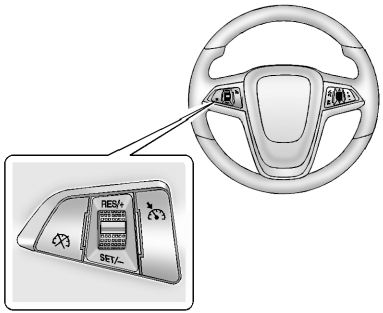

(marche/arrêt): Presser la partie supérieure ou inférieure du bouton pour activer ou désactiver le système de régulateur de vitesse automatique. Un témoin blanc s'allume ou s'éteint dans le groupe d'instruments.

(annuler): Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

RES/+ (reprise/accélération): Faire tourner la molette vers le haut pour revenir à une vitesse réglée précédemment ou pour accélérer.

SET/- (réglage/roue libre): Tourner la molette vers le bas pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse ou pour décélérer.

Réglage du régulateur de vitesse

Si le bouton du régulateur de vitesse est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être accroché et activer le régulateur. Laisser le bouton du régulateur de vitesse à la position d'arrêt lorsqu'il n'est pas utilisé.

Pour régler la vitesse :

1. Presser pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Tourner la molette vers le bas vers le en position SET/- et la relâcher.
4. Relâcher l'accélérateur.

Lorsque le régulateur de vitesse automatique a été réglé sur la vitesse désirée, un témoin vert du régulateur de vitesse automatique apparaît sur le groupe d'instruments.

Quand vous freinez, le régulateur de vitesse se désactive.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à une vitesse déterminée et que les freins sont actionnés, le régulateur de vitesse se désengage sans effacer la vitesse réglée de la mémoire. Une fois que la vitesse du véhicule atteint ou dépasse environ 40 km/h (25 mi/h), lever brièvement la molette vers RES/+ puis la relâcher. Le véhicule revient à la vitesse réglée précédemment et s'y maintient.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Lever la molette vers RES/+ et la maintenir jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse désirée, puis la relâcher.
- Pour accélérer graduellement, actionner plusieurs fois brièvement la molette vers le haut en direction de RES/+. Le véhicule accélère à chaque fois d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Actionner la molette vers SET/- jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis la relâcher.
- Pour ralentir par très petits paliers, déplacer brièvement la molette vers SET/–. À chaque mouvement, la vitesse du véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. Chaque fois que vous relâchez l'accélérateur, le véhicule ralentit à la vitesse réglée précédemment au régulateur.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le rendement du régulateur de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous devrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En les descendant, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour ne pas accélérer. Lorsque les freins sont appliqués, le régulateur de vitesse est désengagé.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein. Lorsque le régulateur de vitesse se désactive, le témoin s'éteint.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur pour désactiver complètement le régulateur. Ensuite, la vitesse est effacée et ne peut plus être reprise.

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

La vitesse sélectionnée du régulateur de vitesse est effacée de la mémoire en appuyant sur ou si le véhicule est arrêté (contact coupé).

Systèmes de détection d'objets

Système d'alerte de collision avant

Le système d'alerte de collision avant (FCA) peut éviter ou réduire les dommages dus à des collisions par l'avant. Le système FCA fournit une alerte visuelle et des signaux sonores en s'approchant trop rapidement d'un véhicule situé directement à l'avant. Le système FCA fournit également un symbole d'alerte visuelle lorsqu'un autre véhicule est suivi de trop près.

Le capteur de la caméra du système d'alerte de collision avant (FCA) de détection par l'avant se trouve sur le pare-brise devant le rétroviseur. Le système d'alerte de collision avant (FCA) détecte les véhicules se trouvant dans un rayon d'environ 60 m (197 pieds) et fonctionne à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h).

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite défensive à la page 9-4*.

Détection du véhicule devant vous

Les avertissements FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. L'indicateur de véhicule devant apparaît en vert quand un véhicule est détecté à l'avant. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, ou pour cause de mauvaise visibilité. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

⚠ AVERTISSEMENT

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé.
Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision

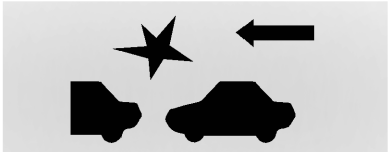

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule, l'affichage FCA rouge clignote et plusieurs signaux sonores se font entendre par l'avant. Dans ce cas, le système de freinage se prépare à un freinage plus rapide du conducteur, si nécessaire.

Alerte de talonnage

L'affichage FCA rouge reste allumé lorsque l'on suit un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

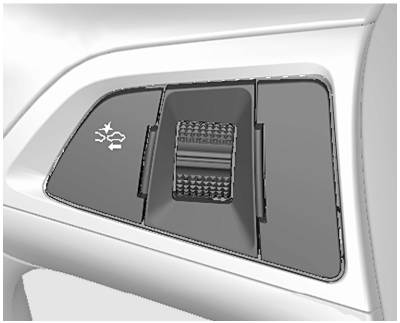

La commande d'alerte de collision se trouve sur le volant. Appuyer pour régler le temporisateur d'alerte. La première pression d=sur le bouton indique le réglage actuel de la commande sur le CIB. Des pressions supplémentaires modifient ce réglage et désactivent le système.

Alertes inutiles

Le FCA émet parfois des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Autres messages

Certains messages peuvent apparaître sur le centralisateur informatique de bord (CIB) sur le groupe d'instruments pour fournir des informations au sujet du système d'alerte de collision (FCA). Se reporter à *Messages de dispositif de détection d'objet à la page 5-36*.

Nettoyage du système

Si le système d'alerte de collision (FCA) ne semble pas fonctionner correctement, nettoyer la partie extérieure du pare-brise devant le capteur de la caméra avant de penser à faire réparer le véhicule.

Assistance ultrasonique de stationnement

Sur les véhicules équipés du système ultrasonique d'assistance avant et arrière au stationnement (UFRPA), celui-ci aide le conducteur à se garer et à éviter les objets. L'UFRPA fonctionne lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Les capteurs sur les pare-chocs avant et arrière détectent des objets jusqu'à 1,2 m (4 pi) devant le véhicule, 2,5 m (8 pi) derrière le véhicule, à au moins 25 cm (10 po) du sol et en dessous du niveau du hayon. Cette détection de distance peut diminuer par temps chaud ou humide.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.

Fonctionnement du système

Lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R), les capteurs avant et arrière sont automatiquement activés. Lorsque le véhicule n'est plus en marche arrière (R), les capteurs arrière sont désactivés et les capteurs avant restent activés jusqu'à ce que le véhicule dépasse une vitesse de 8 km/h (5 mi/h). Pour que le système d'assistance de

stationnement avant soit activé de nouveau sans mettre le véhicule en marche arrière, enfoncer le bouton d'assistance de stationnement sur la colonne centrale. Se reporter à Activation et désactivation du système plus loin dans cette section.

L'UFRPA fonctionne uniquement en dessous de 8 km/h (5 mi/h).

Au point mort (N), le système peut être actif. Dans une station de lavage, les capteurs peuvent détecter des objets. Se reporter à la méthode de désactivation du système décrite plus loin dans cette section.

Des bips aigus provenant des haut-parleurs avant retentissent pour les objets détectés près du pare-chocs avant. Les bips graves provenant des haut-parleurs arrière retentissent pour les objets détectés près du pare-chocs arrière.

L'intervalle entre les bips diminue lorsque le véhicule s'approche de l'obstacle. Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle est inférieure à 30 cm (12 po) le son devient continu pendant cinq secondes.

Objets détectés par les capteurs avant et arrière

En général, si des objets sont détectés en même temps près des pare-chocs avant et arrière en reculant, seuls les bips indiquant les objets près du pare-chocs arrière retentissent.

Cependant, si un objet s'approche à l'intérieur de 0,3 m (1 pi) du pare-chocs avant pendant que le véhicule est en marche arrière et qu'en même temps il y a un autre objet à 0,3 m (1 pi) du pare-chocs arrière, les bips retentissent seulement pour indiquer l'objet à l'avant.

Activation et désactivation du système

Le système UFRPA peut être activé et désactivé en appuyant sur le bouton d'assistance au stationnement, sur la colonne centrale.

Le voyant lumineux sur le bouton d'assistance au stationnement s'allume lorsque le système est activé et s'éteint lorsqu'il est désactivé.

Lorsque le système est hors fonction, PARK ASSIST OFF (assistance au stationnement désactivée) s'affiche brièvement sur le cantralisateur informatique de bord (CIB).

L'UFRPA se remet par défaut en fonction chaque fois que le véhicule démarre.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les messages suivants pourraient s'afficher dans le CIB :

SERVICE PARKING ASSIST (réparer le système d'assistance au stationnement): Si ce message se produit, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système.

PARK ASSIST OFF (assistance au stationnement hors fonction): Si le système UFRPA ne s'active pas suite à une situation temporaire, le message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Ceci peut se produire dans les situations suivantes :

- Le conducteur a désactivé le système.
- Les capteurs ultrasoniques ne sont pas propres. Nettoyer la boue, la saleté, la neige, la glace ou la neige fondante des pare-chocs du véhicule. Pour les directives de nettoyage, se reporter à *Soin extérieur à la page 10-80*.
- Les capteurs d'assistance au stationnement sont recouverts de givre ou de glace. Le givre ou la glace peut se former autour et derrière les capteurs et n'est pas toujours visible. Ceci peut survenir après un lavage du véhicule par temps froid. Le message ne s'efface pas jusqu'à ce que le givre ou la glace ait fondu.
- Une remorque était accrochée au véhicule ou un objet était suspendu au hayon au cours du dernier cycle de conduite. Une fois que l'objet est retiré, l'UFRPA revient au fonctionnement normal.
- Un objet ou une couverture est fixé à l'avant du véhicule.
- Une barre de remorquage est fixée au véhicule.
- Le pare-chocs du véhicule est endommagé. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour faire réparer le système.
- D'autres conditions, telles que des vibrations causées par un marteau perforateur ou la compression des freins à air d'un poids lourd nuisent au fonctionnement du système.

Caméra à vision arrière

Le véhicule peut être équipé d'un système RVC. Lire entièrement cette section avant de l'utiliser.

Le système de caméra de vision arrière est destiné à assister le conducteur lors de manoeuvres de recul en affichant une vue arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de caméra à vision arrière (RVC) n'affiche pas les piétons, les cyclistes, les animaux ni les autres objets qui ne sont pas dans le champ de vision de la caméra, sous le pare-choc ou sous le véhicule.

Ne pas reculer le véhicule en utilisant seulement l'écran du système de caméra de vision arrière, ni utiliser l'écran pendant des manoeuvres de marche arrière à vitesse plus élevée ou pendant une période prolongée, ni à un endroit où il pourrait y avoir une circulation transversale. Les distances perçues peuvent être différentes des distances réelles.

Il est nécessaire d'utiliser de précautions adéquates avant de reculer, sinon des blessures, la

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

mort ou des dommages au véhicule peut survenir. Vérifier toujours derrière et autour du véhicule avant de reculer.

Une image apparaît à l'écran de la radio affichant le message « Check Surroundings for Safety » (vérifier les environs du véhicule) lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R). L'écran de la radio retourne à l'affichage précédent après 10 secondes environ après avoir quitté la marche arrière (R).

L'écran précédent peut être affiché plus rapidement de l'une des manières suivantes :

- Appuyer sur une touche non programmable du système infodivertissement.
- Passer en position de stationnement (P).
- Atteindre la vitesse de 8 km/h (5 mi/h).

Emplacement de la caméra de vision arrière

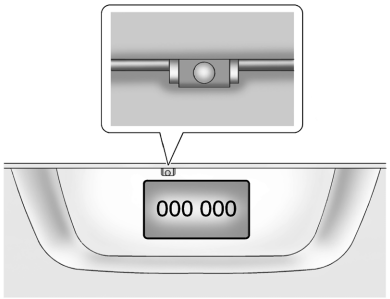

La caméra est située au-dessus de la plaque d'immatriculation.

La zone affichée par la caméra est limitée.

Elle n'affiche pas les objets qui se trouvent près du coin du pare-chocs ou sous celui-ci. La zone affichée à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule ou des conditions routières. L'image qui s'affiche à l'écran présente une distance différente de la distance réelle.

Les illustrations suivantes présentent le champ de vision que procure la caméra.

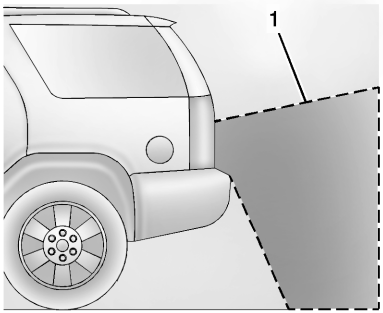

1. Vue affichée par la caméra.

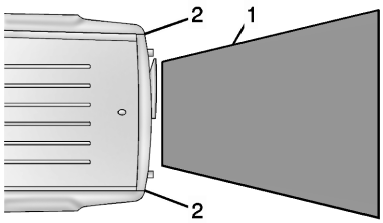

1. Vue affichée par la caméra.
2. Coin du pare-chocs arrière.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système de caméra de vision arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Le RVC est désactivé. Se reporter à « Activation ou désactivation du système de caméra de vision arrière » plus haut dans cette section.
- Il fait sombre.
- Le soleil ou le faisceau des phares illumine directement la lentille de la caméra.
- De la glace, de la neige, de la boue ou autre s'accumulent sur la lentille de la caméra. Nettoyer la lentille, la rincer à l'eau et l'essuyer à l'aide d'un chiffon doux.
- Si l'arrière du véhicule se trouve pris dans un accident, la position et l'angle de montage de la caméra peuvent varier ou bien la caméra peut être affecté. S'assurer de faire vérifier par votre concessionnaire la caméra ainsi que sa position et son angle de montage.
- Des changements extrêmes de température se produisent.

Témoin de sortie de ligne

Le véhicule peut être équipé d'un système LDW. Lire entièrement cette section avant de l'utiliser.

L'avertissement de changement de voie (LDW) peut aider à prévenir les changements de voie involontaires. Il peut émettre un avertissement si le véhicule franchit une voie sans

recours au clignotant. Le LDW utilise un capteur de caméra pour détecter les marquages de voie. Il ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 56 km/h (35 mi/h).

Quand le véhicule franchit un marquage de voie détecté, l'indicateur LDW clignote et trois signaux sonores proviennent de la gauche ou de la droite, selon la direction du changement de voie. Le LDW ne fournit pas d'avertissement si le clignotant est activé ou en cas de manoeuvre brusque.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système LDW est une aide au maintien du véhicule dans la voie de circulation. Il ne dirige pas le véhicule. Le système LDW ne peut pas :

- Fournir suffisamment de temps pour éviter un accident.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Détecter les marquages de voies dans certaines conditions de mauvais temps ou si le pare-brise est sale.
- Détecter la démarcation des voies et ne pas détecter les accotements.
- Avertir que le véhicule traverse une démarcation de la voie si le système ne détecte pas la démarcation de la voie.

Si le LDW ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne vous avertira que si vous quittez la voie du côté où il a détecté la démarcation. Même avec le LDW, se concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

blessures ou de mort. Toujours garder le pare-brise propre et ne pas utiliser le LDW par mauvais temps.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'avertissement de changement de voie (LDW) se trouve sur le pare-brise devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver le LDW, appuyer sur dans la colonne centrale, à l'avant du sélecteur. Le témoin de contrôle s'allume quand le LDW est actif.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin LDW s'allume brièvement.

Le LDW fonctionne à partir d'une vitesse minimale de 56 km/h (35 mph). Si le système est activé, le témoin LDW apparaît en vert dès que le système détecte une ligne de démarcation à droite ou à gauche. Ce témoin devient ambre, clignote et trois bips retentissent si le véhicule dépasse une ligne de démarcation de voie détectée sans activation du clignotant.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Si le système est activé et que le véhicule roule à 56 km/h (35 mph) ou plus, et que symbole LDW n'apparaît pas :

- Les démarcations de la voie sur la route peuvent ne pas être détectées.
- Le capteur de la caméra peut être masqué par de la saleté, de la neige ou de la glace.
- Le pare-brise est peut-être endommagé.
- Les conditions météorologiques limitent peut-être la visibilité.

Il s'agit d'un fonctionnement normal ; le véhicule n'a pas besoin d'être réparé. Nettoyer le pare-brise.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le capteur de caméra LDW est masqué par de la saleté, de la neige ou de la glace, ou si les phares sont sale sou mal réglés, ou si le pare-brise est sale ou endommagé, le système peut ne pas détecter les voies devant le véhicule. Le LDW ne peut pas vous aider à éviter une collision dans ces conditions. Garder les phares propres et correctement orientés et le pare-brise propre.

Il est possible que le LDW réagisse à cause de lignes de goudron, en présence d'ombres, de fissures ou d'autres imperfections de la route ; ceci est normal et le véhicule ne requiert pas de réparation.

Messages de l'avertissement de changement de voie (LDW)

SERVICE LANE DEPARTURE WARNING (réparer le système d'avertissement de changement de voie): Ce message peut apparaître au CIB et indique que le LDW ne fonctionne pas correctement. Si ce message reste affiché après avoir roulé, le système doit être réparé. Consulter le concessionnaire.

LANE DEPARTURE WARNING UNAVAILABLE (avertissement de changement de voie indisponible): Ce message peut apparaître sur le CIB si le système LDW ne s'active pas en raison de la présence d'une situation temporaire.

Carburant

Utiliser le carburant qui convient est une partie importante de l'entretien correct de ce véhicule. Pour vous aider à garder le moteur propre et préserver ses performances, nous vous recommandons d'utiliser de l'essence dite TOP TIER Detergent Gasoline.

Rechercher l'étiquette TOP TIER sur la pompe à carburant pour s'assurer que l'essence répond aux normes de détergence améliorées développées par les sociétés automobiles. Une liste de marques fournissant de l'essence détergente TOP TIER figure sur le site www.toptiergas.com. Les essences TOP TIER ne sont offertes qu'aux États-Unis et au Canada.

TOP TIER™
Detergent Gasoline

CATEGORIE SUPERIEURE™
Essences Détergentes

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence normale sans plomb d'un indice d'octane d'au moins 87. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, il est possible que vous entendiez un cliquetis, appelé communément un cognement ou une détonation, lors de la conduite. Dans ce cas, utiliser une essence à indice d'octane d'au moins 87 dès que possible. Si vous utilisez une essence à indice d'octane d'au moins 87 et si vous entendez un fort cognement, le moteur doit être réparé.

Carburants interdits

Des essences contenant des composés oxygénés, comme l'éther et l'éthanol, ainsi que des essences reformulées sont disponibles dans certaines villes. Si ces essences sont conformes aux spécifications décrites précédemment, elles peuvent être utilisées. Toutefois, le carburant E85 (85% d'éthanol) et les autres carburants contenant plus de 15% d'éthanol ne peuvent être utilisés que dans les véhicules à carburant mixte.

⚠ ATTENTION

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Certaines essences non reformulées pour les basses émissions peuvent contenir un additif d'amélioration de l'indice d'octane appelé méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyl (MMT). Ne pas utiliser d'essences avec MMT car elles peuvent réduire la durée de vie des bougies d'allumage et nuire au rendement du système de contrôle des émissions. Le témoin de dysfonctionnement peut s'allumer. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour une intervention.

Spécifications de l'essence

L'essence doit au minimum être conforme à la norme ASTM D 4814. Il est possible que certaines essences contiennent un additif appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT), qui augmente l'indice d'octane. Nous vous déconseillons d'utiliser de l'essence contenant du MMT. Voir « Carburants interdits » dans *Additifs de carburant à la page 9-51*.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système antipollution en sera peut-être réduit. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer lors d'une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin d'anomalie à la page 5-17*. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Si vous prévoyez de voyager dans des pays en dehors des États-Unis ou du Canada, le carburant correct peut se trouver difficilement. Vérifier les clubs automobiles régionaux ou les sites Web des marques de distribution de carburant pour les

disponibilités dans le pays de destination. Ne jamais utiliser de carburant au plomb ni de carburant contenant du méthanol ni aucun autre carburant non recommandé. De coûteuses réparations peuvent faire suite à l'utilisation d'un carburant incorrect et elles ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Additifs de carburant

Afin d'améliorer la qualité de l'air, toutes les essences aux États-Unis doivent désormais contenir des additifs qui empêchent la formation de dépôts dans le moteur et dans le circuit de carburant pour permettre un fonctionnement correct de votre système antipollution. Dans la plupart des cas, vous n'avez rien à ajouter au carburant. Cependant, certaines essences contiennent uniquement la quantité minimale d'additifs fixée par les réglementations de l'Environmental Protection Agency (Agence de Protection de l'Environnement) américaine. Pour garantir la propreté des injecteurs de carburant et des soupapes d'admission, et éviter des problèmes liés à des injecteurs ou des soupapes sales, veiller à utiliser de l'essence détergente TOP TIER. Rechercher l'étiquette TOP TIER sur la pompe à carburant pour s'assurer que l'essence répond aux normes de détergence améliorées développées par les sociétés automobiles. Une liste de marques fournissant de l'essence détergente TOP TIER figure sur le site www.toptiergas.com.

Pour les clients qui n'utilisent pas régulièrement de l'essence détergente TOP TIER, un flacon de GM Fuel System Treatment PLUS, numéro de pièce 88861013, ajouté au réservoir à chaque vidange d'huile peut faciliter l'élimination des dépôts dans les injecteurs de carburant et les soupapes d'admission. Le GM Fuel System Treatment PLUS est le seul additif à l'essence recommandé par General Motors. Il est disponible auprès de votre concessionnaire.

Les essences contenant des composés oxygénés, tels que l'éther et l'éthanol, ainsi que les essences reformulées peuvent être disponibles dans votre région. Nous vous recommandons d'utiliser ces essences si elles sont conformes aux spécifications décrites plus haut. Cependant, l'E85 (85% d'éthanol) et d'autres carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ne doivent pas être utilisés dans les véhicules non conçus pour ces carburants.

Avis: **Votre véhicule n'est pas conçu pour utiliser du carburant au méthanol. Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dommages ne sont pas couverts par votre garantie.**

Certaines essences non reformulées pour réduire les émissions peuvent contenir un additif qui augmente l'indice d'octane appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT) ; se renseigner auprès de votre station-service afin de savoir si le carburant utilisé contient ce produit. Nous recommandons de ne pas utiliser de telles essences. Les carburants contenant du MMT peuvent réduire la durée de vie des bougies et altérer la performance du système antipollution. Le témoin d'anomalie pourrait s'allumer. Dans ce cas, faire vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire.

Remplissage du réservoir

⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bouchon est retiré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Ouvrir le bouchon du réservoir de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de dévisser complètement le bouchon.

Le bouchon de remplissage à cordon de retenue se trouve derrière une trappe à carburant à charnières sur le côté arrière droit du véhicule. La trappe à carburant est verrouillées lorsque les portes

du véhicule sont verrouillées. Appuyer sur pour déverrouiller la trappe de remplissage de carburant.

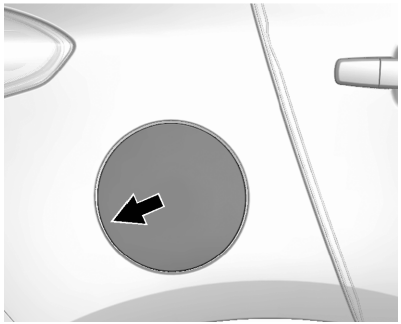

Pour ouvrir le volet de carburant, presser le bord central arrière du volet et le relâcher, il s'ouvrira.

Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, le tourner lentement vers la gauche. Le bouchon de réservoir de carburant est muni d'un ressort ; si vous le relâchez trop rapidement, il revient vers la droite.

Pendant que vous faites le plein, accrocher le bouchon du réservoir de carburant à la paroi intérieure de la trappe du réservoir.

Ne pas renverser de carburant. Ne pas remplir le réservoir à ras bord ou de façon excessive et attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à la rubrique *Soin extérieur à la page 10-80*.

Lorsque vous remettez en place le bouchon de réservoir, le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au clic. S'assurer que le bouchon est bien en place. Le dispositif de diagnostic peut déterminer si le bouchon de réservoir n'a été replacé ou a été mal revissé. Une telle erreur permet au carburant de s'évaporer. Se reporter à la rubrique *Témoin d'anomalie à la page 5-17*.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Avis: **Si un nouveau bouchon de réservoir de carburant est nécessaire, en obtenir un du type approprié chez votre concessionnaire. Un bouchon inapproprié risque de ne pas s'adapter correctement, entraîner l'allumage du témoin dz panne et endommager le réservoir de carburant ainsi que le dispositif antipollution. Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-17*.**

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de remplir un contenant de carburant portable pendant qu'il se trouve dans le véhicule peut entraîner la formation de vapeurs de carburant, qui peuvent s'enflammer en raison de l'électricité statique ou d'un autre moyen. Vous ou toute autre personne pourriez être gravement brûlé et le véhicule endommagé. Toujours :

- Utiliser des contenant de carburant homologué.
- Retirer le conteneur du véhicule, du coffre ou de la boîte de la camionnette avant d'effectuer remplissage.
- Placer le conteneur sur le sol.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Mettre la buse à l'intérieur de l'orifice de remplissage du contenant avant de déverser le carburant et la garder en contact avec l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le remplissage soit terminé.
- Ne pas remplir le conteneur à plus de 95% afin de permettre la dilatation.
- Ne pas fumer ni mettre feu à des allumettes ni utiliser de briquet pendant le pompage du carburant.
- Éviter d'utiliser des téléphones cellulaires ou d'autres appareils électroniques.

Remorquage

Généralités sur la remorque

Le véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.

Conversions et ajouts

Équipement électrique complémentaire

Avis: **Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie. Veuillez toujours vérifier auprès concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.**

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable à la page 3-40* et *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable à la page 3-40*.

✍ NOTES

Entretien du véhicule

Informations générales
Information générale 10-2
Avertissement sur proposition 65 - Californie 10-3
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie 10-3
Accessoires et modifications 10-3

Vérifications du véhicule
Entretien par le propriétaire 10-4
Capot 10-4
Aperçu du compartiment moteur 10-6
Huile à moteur 10-7
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-10
Liquide de boîte de vitesses automatique 10-11
Filtre à air du moteur 10-12
Système de refroidissement 10-13
Liquide de refroidissement 10-13
Surchauffe du moteur 10-17
Liquide lave-glace 10-18
Freins 10-19
huile frein 10-20
Batterie 10-22
Transmission intégrale 10-22
Vérification de contacteur de démarreur 10-22
Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique 10-23
Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-24
Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P) ... 10-24
Remplacement de lame d'essuie-glace 10-25

Réglage de la portée des phares
Réglage de la portée des phares 10-26

Remplacement d'ampoules
Remplacement d'ampoules 10-27
Ampoules à halogène 10-27
Phares, clignotants avant et feux de stationnement 10-27
Feu de la plaque d'immatriculation 10-29
Ampoules de rechange 10-30

Réseau électrique
Surcharge de système électrique 10-30
Fusibles et disjoncteurs 10-31
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-31
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-35
Bloc-fusibles de coffre 10-38

Roues et pneus
Pneus 10-40
Pneus toutes saisons 10-41
Pneus d'hiver 10-41
Pneus d'été 10-42
Étiquette sur paroi latérale du pneu 10-42
Désignations des pneus 10-45

Terminologie et définitions de pneu 10-46
Pression des pneus 10-49
Système de surveillance de la pression des pneus 10-51
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu 10-52
Inspection des pneus 10-56
Permutation des pneus 10-57
Quand faut-il remplacer les pneus? 10-58
Achat de pneus neufs 10-59
Pneus et roues de dimensions variées 10-62
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-62
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-64
Remplacement de roue 10-64
Chaînes à neige 10-66
Au cas d'un pneu à plat 10-66
Changement de pneu 10-68
Pneu de secours compact 10-73

Démarrage avec batterie auxiliaire
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-74

Remorquage
Remorquage du véhicule . . . 10-77
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-78

Entretien de l'apparence
Soin extérieur 10-80
Soin intérieur 10-84
Tapis de plancher 10-87

Informations générales

Information générale

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco

Genuine GM | Parts

GM Accessories

Avertissement sur proposition 65 - Californie

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable à la page 3-40*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide de l'automobiliste et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 13-20*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable à la page 3-40*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Dossiers de maintenance à la page 11-19*.

Avis: **Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.**

Capot

Pour lever le capot :

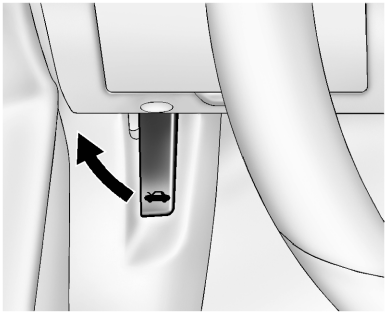

1. Tirer sur la poignée qui se trouve à l'intérieur du véhicule, dans le coin inférieur gauche du tableau de bord.

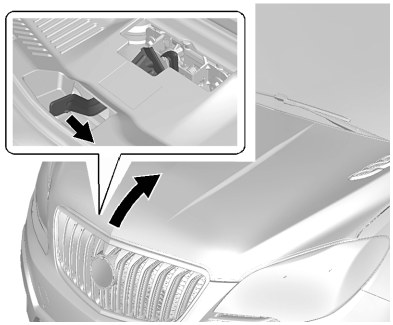

2. Passer à l'avant du véhicule et déplacer le levier d'ouverture du capot secondaire vers le côté droit du véhicule.

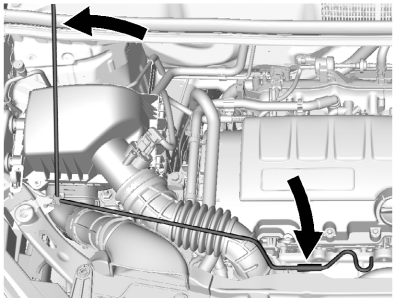

3. Soulever le capot et libérer le support de capot de son dispositif de retenue, au dessus du radiateur. Placer soigneusement le support de capot dans la fente du côté intérieur du capot.

Pour fermer le capot :

1. Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont fermés correctement. Ensuite, soulever le capot pour libérer la pression exercée sur le support de capot. Retirer le support de capot de la fente de l'intérieur du capot et replacer le support de capot dans son dispositif de retenue. Le vérin de support de capot doit émettre un déclic lorsqu'il est remis dans son logement pour éviter les dégâts au capot.
2. Abaisser le capot jusqu'à 30 cm (12 po) du véhicule et le relâcher pour qu'il se verrouille complètement. Confirmer la fermeture du capot et répéter l'opération au besoin.

Aperçu du compartiment moteur

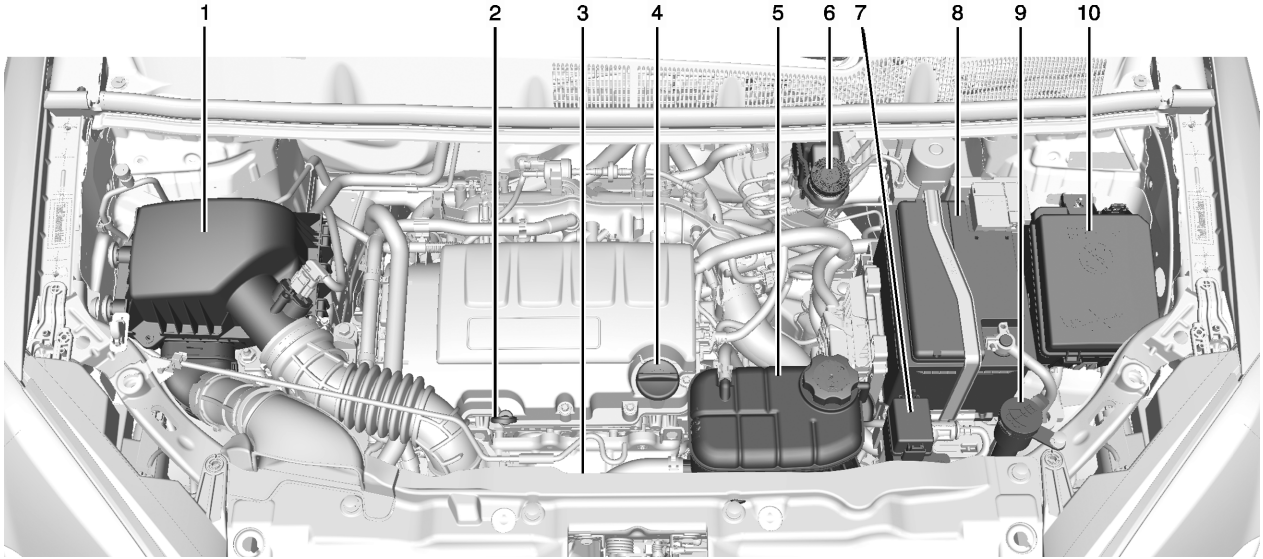

1. *Filtre à air du moteur à la page 10-12*.
2. Jauge d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur à la page 10-7*.
3. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Système de refroidissement à la page 10-13*.
4. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur à la page 10-7*.
5. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-13*.
6. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Freins à la page 10-19*.
7. Bloc-fusibles auxiliaire. Se reporter à *Bloc-fusibles de compartiment moteur à la page 10-31*.
8. *Batterie à la page 10-22*.
9. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-18*.
10. *Bloc-fusibles de compartiment moteur à la page 10-31*.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Toujours utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans la présente section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 10-10*.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Il est bon de vérifier le niveau de l'huile moteur à chaque fois qu'on fait le plein. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être placé sur un sol de niveau. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement précis de la jauge d'huile moteur.

Obtenir une bonne lecture du niveau d'huile est essentiel :

1. Si le moteur a tourné récemment, le couper et attendre quelques minutes que l'huile redescende dans le carter d'huile. Si le niveau d'huile moteur est vérifié trop peu de temps après la coupure du moteur, la valeur du niveau d'huile observée ne sera pas précise.

⚠ AVERTISSEMENT

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

2. Enlever la jauge d'huile et la nettoyer avec un essuie-tout ou un chiffon et l'enfoncer de nouveau à fond. La retirer à nouveau en maintenant la pointe vers le bas et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur

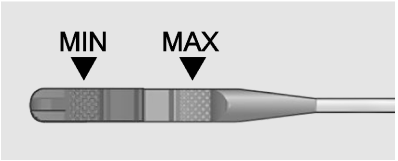

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la marque MIN (minimum) de la jauge graduée, ajouter 1 l (1 pte) de l'huile recommandée et vérifier une nouvelle fois le niveau. Se reporter à « Sélection de l'huile moteur correcte » dans ce chapitre pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Avis: **Ne pas ajouter trop d'huile. Les niveaux d'huile inférieurs et supérieurs à la plage de fonctionnement indiquée sur la jauge peuvent être dangereux pour le moteur. Si vous observez que le niveau d'huile est au-delà de la plage de fonctionnement, c'est-à-dire que le niveau d'huile est si élevé qu'il dépasse le repère MAX (maximum), le moteur risque d'être endommagé. Il est alors conseillé de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite du véhicule et consulter un professionnel de l'entretien pour qu'il retire l'excès d'huile.**

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée, entre les repères MIN (minimum) et MAX (maximum). À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Spécification

Utiliser et demander les huiles moteur portant la marque de certification dexos1^{MD}. Les huiles qui respectent les exigences du véhicule doivent porter la marque de certification dexos1 sur le récipient. Cette marque de certification indique que l'huile a été approuvée comme étant conforme à la norme dexos1.

Avis: **À défaut d'utiliser l'huile moteur recommandée ou l'équivalent, le moteur risque des dommages non couverts par la garantie sur le véhicule. Vérifier avec votre concessionnaire ou le prestataire d'entretien si l'huile est conforme à la norme dexos1.**

Degré de viscosité

L'huile SAE 5W-30 a le degré de viscosité qui convient le mieux au véhicule. Ne pas utiliser d'autres huiles de viscosité différente, telles que les huiles SAE 10W-30, 10W-40 ou 20W-50.

Utilisation par temps froid : Dans une région très froide où la température descend sous −29 °C (−20 °F), une huile synthétique SAE 0W-30 peut être utilisée. Une huile qui affiche ce degré de viscosité facilitera le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement basses. Lors de la sélection d'une huile affichant le degré de viscosité approprié, toujours sélectionner une huile qui répond aux spécifications. Se reporter à « Spécification » plus haut dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Il est interdit d'ajouter quoi que ce soit à l'huile. Les huiles recommandées répondant à la norme Dexos et affichant la marque de certification Dexos sont tout ce qui est nécessaire pour garantir un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut ?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau.

Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur bientôt) sur le CIB. Se reporter à *Messages du véhicule à la page 5-32*. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à un an. L'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par année et le système doit être réinitialisé à ce moment. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Appuyer sur le bouton MENU pour afficher la durée de vie restante de l'huile. Cet écran affiche une estimation de la durée de vie utile restante de l'huile. Si 99 % est affiché, il reste 99 % de la durée de vie de l'huile.
2. Pour réinitialiser le système de contrôle de la durée de vie de l'huile moteur, appuyer sur le bouton SET/CLR (régler/effacer) quand l'affichage de la durée de vie de l'huile est actif. Un carillon retentit au bout de quelques secondes et la durée de vie est rectifiée à 100 %.

Être prudent à ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile en dehors du moment où l'huile est changée. Elle ne pourrait être réinitialisée avec précision.

Si le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) réapparaît sur le CIB au démarrage du moteur, la réinitialisation de l'indicateur d'usure de l'huile du moteur a échoué. Répéter la manoeuvre.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible.

Il existe une procédure spéciale pour vérifier et changer le liquide de transmission. Étant donné que cette procédure est difficile, elle devrait être réalisée chez votre concessionnaire.

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués en *Programme entretien à la page 11-3*, et veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué en *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Filtre à air du moteur

Le filtre à air du moteur se trouve dans le compartiment-moteur, côté passager du véhicule. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour plus d'informations sur son emplacement.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

Inspecter le filtre à air aux intervalles de maintenance prévus. Se reporter à *Programme entretien à la page 11-3*. En cas de circulation dans des environnements sales/poussiéreux, vérifier le filtre à chaque vidange d'huile.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Pour vérifier le filtre à air du moteur, retirer le filtre du véhicule et le secouer légèrement pour faire tomber les particules de saleté et la poussière. Si le filtre reste couvert de saleté, un nouveau filtre est nécessaire.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air :

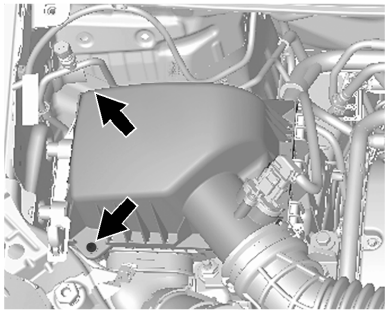

1. Déposer les deux vis, incliner le couvercle et le glisser pour le retirer de l'ensemble.
2. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
3. Abaisser le couvercle, le glisser dans l'ensemble et le fixer avec les deux de vis.

Se reporter à la rubrique *Programme entretien à la page 11-3* pour prendre connaissance des intervalles de remplacement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

Avis: **Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.**

Système de refroidissement

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

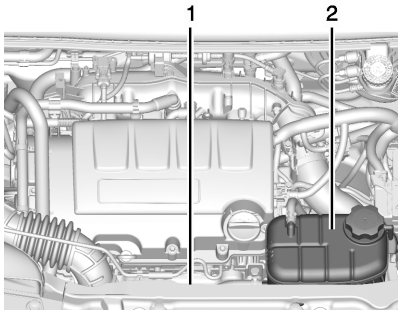

1. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)
2. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression.

⚠ AVERTISSEMENT

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à tourner et blesser même si le moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

Avis: **L'utilisation d'un autre liquide de refroidissement que DEX-COOL^{MD} peut entraîner une corrosion prématurée du moteur, du corps de chauffe ou du radiateur. De plus, il peut être nécessaire de vidanger le liquide de refroidissement plus tôt, soit après 50 000 km (30 000 milles) ou 24 mois, selon la première échéance. Toutes les réparations ne sont pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL^{MD} (sans silicate) dans votre véhicule.**

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans le véhicule pendant 5 ans ou 240 000 km (150 000 milles), selon la première occurrence.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement lorsque le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-17*.

Utiliser ce qui suit

⚠ AVERTISSEMENT

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Utiliser un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à -37°C (-34°F), température extérieure.
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Avis: **Si le mauvais mélange de liquide de refroidissement, de mauvais inhibiteurs ou additifs sont utilisés dans le circuit de refroidissement du véhicule, le moteur pourrait surchauffer et être endommagé. Une trop grande quantité d'eau dans le mélange peut entraîner le gel et la fissuration des pièces de refroidissement du moteur. Les réparations ne sont pas couvertes par la garantie. Utiliser uniquement le bon mélange de liquide de refroidissement du moteur pour le circuit de refroidissement. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.**

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de

refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Il est normal de voir du liquide de refroidissement circuler dans la conduite de retour du flexible de liquide de refroidissement supérieur lorsque le moteur est en marche.

Vérifier aussi que le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide de refroidissement bout dans le vase d'expansion, ne rien faire avant qu'il ait refroidi.

Si le liquide de refroidissement est visible mais que son niveau n'atteint pas le repère, ajouter un mélange 50/50 d'eau potable et de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Avant cela, s'assurer que le circuit de refroidissement a refroidi.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en verser de la manière suivante :

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

Avis: **Une méthode spécifique de remplissage de liquide de refroidissement doit être adoptée au risque de surchauffe et de dégâts importants au moteur.**

Si aucune anomalie n'a été détectée, vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. S'il est visible, mais n'atteint pas le repère, ajouter un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL au vase d'expansion, après d'être assuré que le système de refroidissement, y compris le bouchon à pression du vase d'expansion, a refroidi.

⚠ AVERTISSEMENT

La vapeur ou des liquides bouillants provenant d'un circuit de refroidissement chaud peuvent éclabousser et vous brûlez gravement. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon de pression du réservoir d'expansion, est chaud. Laisser refroidir le circuit de refroidissement et le bouchon de pression du réservoir d'expansion.

Avis: **Par temps froid, l'eau peut geler et faire fendre le moteur, le radiateur, le noyau du chauffage ainsi que d'autres pièces. Utiliser le liquide de refroidissement recommandé et le mélange approprié de liquide de refroidissement.**

⚠ AVERTISSEMENT

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

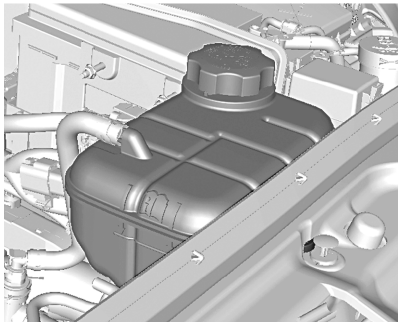

1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, ne sera plus chaud.

   Tourner lentement le bouchon de pression d'un quart de tour environ, dans le sens antihoraire. S'il laisse échapper un sifflement, attendre que le sifflement s'arrête avant de continuer pour donner le temps à la pression résiduelle de s'échapper par le flexible de refoulement.
2. Continuer à faire tourner lentement le bouchon de pression et le retirer.
3. Remplir le vase d'expansion jusqu'au repère, de liquide de refroidissement DEX-COOL de la concentration adéquate.
4. Sans remettre le bouchon de pression du réservoir d'expansion, mettre le moteur en marche et le laisser tourner jusqu'à ce que vous sentiez que la durite supérieure de radiateur commence à chauffer. Faire attention au ventilateur de refroidissement du moteur.

   Il se peut que le niveau du liquide de refroidissement ait baissé dans le réservoir d'expansion. Dans ce cas, rajouter du mélange du liquide de refroidissement DEX-COOL au réservoir d'expansion jusqu'au repère.
5. Revisser à la main le bouchon à pression.

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion une fois que le système de refroidissement a refroidi. S'il ne convient pas, répéter les étapes 1-3 et reposer le bouchon de pression. Si le liquide de refroidissement n'est toujours pas au niveau recommandé lorsque le système a à nouveau refroidi, consulter le concessionnaire.

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté d'un témoin de surchauffe du moteur. Voir *Témoin de température du liquide de refroidissement à la page 5-24*.

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) à la page 13-13*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne. Si le moteur surchauffe, le ventilateur devrait fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Avis: **Faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement peut l'endommager ou provoquer un incendie. Les dommages du véhicule ne seraient pas couverts par la garantie.**

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

⚠ AVERTISSEMENT

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement de la vapeur qui s'échappe du moteur. Arrêter simplement le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse. Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

Si vous continuez de conduire quand le moteur est surchauffé, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés. Si le moteur surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'à ce que le moteur soit refroidi.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Laisser tourner le moteur au ralenti, au point mort (N), lorsque la circulation est intense. Si possible, quitter la chaussée, passer en position de stationnement (P) ou au point mort (N) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si le témoin de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant environ 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

S'assurer de lire les directives du fabricant avant de remplir le réservoir du liquide de lave-glace. En cas d'utilisation du véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace

Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Avis

- **Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.**
- **Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.**
- **Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.**
- **Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.**

Freins

Le véhicule est pourvu de freins à disque. Les plaquettes de freins à disque ont des indicateurs d'usure intégrés qui font un bruit strident en guise d'avertissement quand les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou occasionnel lorsque le véhicule roule, sauf lors d'une pression ferme de la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Avis: **En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.**

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre approprié selon les indications de couple de serrage *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer qu'il est nécessaire d'effectuer un entretien des freins.

Réglage des freins

Chaque fois que les freins sont utilisés, que le véhicule roule ou non, ils s'ajustent pour compenser l'usure.

Remplacement des pièces du système de freinage

Le système de freinage d'un véhicule est complexe. Ses nombreuses pièces doivent être de qualité supérieure et doivent bien fonctionner ensemble pour assurer un très bon freinage. Votre véhicule a été conçu et testé avec des pièces de freins de qualité supérieure. Lorsque des pièces du système de freinage sont remplacées, s'assurer d'obtenir des pièces de rechange neuves approuvées. Faute de quoi, les freins peuvent ne plus fonctionner de manière correcte. Par exemple, la pose de garnitures de freins à disque ne convenant pas à votre véhicule peut modifier l'équilibre entre les freins avant et arrière — au pire. L'efficacité attendue du freinage peut changer de bien d'autres façons si des pièces de rechange incorrectes sont posées.

huile frein

Le réservoir du maître-cylindre de frein est rempli de liquide de frein DOT 4, comme indiqué sur le bouchon de ce réservoir. Voir *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour l'emplacement du réservoir. Le niveau de liquide doit se situer entre les repères MIN (minimum) et MAX (maximum).

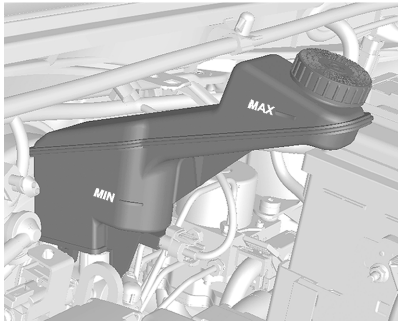

Seules deux raisons provoquent la baisse de niveau de liquide dans le réservoir :

- Le niveau de liquide baisse en raison de l'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau de liquide remonte.
- Une fuite de liquide du système hydraulique de frein peut également provoquer une baisse de niveau de liquide. Faire réparer le système hydraulique de frein, car une fuite signifie

que tôt ou tard les freins ne fonctionneront plus de manière correcte.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou retirer du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

⚠ AVERTISSEMENT

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-20*.

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Il est recommandé que le circuit hydraulique de freinage/embrayage soit rincé et rempli de liquide DOT 4 frais lors de l'intervalle d'entretien, tous les deux ans. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Nettoyer toujours le bouchon du réservoir de liquide de frein ainsi que la surface autour du bouchon avant de l'enlever. Cela aidera à empêcher la saleté de pénétrer dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins risquent de ne pas fonctionner correctement si un liquide incorrect est utilisé pour le circuit hydraulique de freinage. Ceci pourrait provoquer un accident. Toujours utiliser le liquide de frein adéquat.

Avis

- **L'emploi d'un liquide incorrect risque d'endommager sérieusement les composants du système hydraulique de freinage. Il suffit par exemple que quelques gouttes d'une huile à base minérale, comme de l'huile moteur, tombent dans le système hydraulique de freinage pour endommager les pièces de ce système au point de devoir les remplacer. Ne laisser personne ajouter un type de liquide incorrect.**

- **Si du liquide de frein se répand sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut se dégrader. Prendre soin de ne pas renverser du liquide de frein sur votre véhicule. Si cela se produit, le nettoyer immédiatement.**

Batterie

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Les bornes de batterie, les cosses ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques que la Californie reconnaît comme étant cancérigènes et nuit à la reproduction. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces.

Entreposage du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie auxiliaire à la page 10-74* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Transmission intégrale

Boîte de transfert

Dans des conditions de conduite normales, le liquide de la boîte de transfert ne doit être ni changé ni vérifié sauf en cas de fuite ou de bruit anormal. Au besoin, faire procéder à un entretien de la boîte de transfert chez le concessionnaire.

Vérification de contacteur de démarreur

⚠ AVERTISSEMENT

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.

2. Serrer fermement le frein de stationnement et les freins ordinaires. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-32*.

   N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Essayer de faire démarrer le moteur à chaque rapport. Le véhicule ne doit démarrer qu'en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Si le véhicule démarre à n'importe quelle autre position, s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique

⚠ AVERTISSEMENT

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-32*.

   Préparez-vous à serrer les freins ordinaires immédiatement si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage

Le véhicule étant stationné et le frein de stationnement étant appliqué, essayez de tourner la clé de contact à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) à chaque position du levier sélecteur.

- Il ne devrait être possible de tourner la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) que lorsque le levier de sélection est à la position de stationnement (P).
- La clé ne devrait pouvoir être retirée qu'en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement de lame d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés. Se reporter à la rubrique *Programme entretien à la page 11-3*.

Il existe divers types de lames de rechange qui se retirent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de lames à utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de remplacement d'entretien à la page 11-18*.

Avis: **Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.**

Remplacement de balai d'essuie-glace avant

Pour remplacer les balais d'essuie-glace avant :

1. Lever complètement le bras d'essuie-glace du pare-brise.

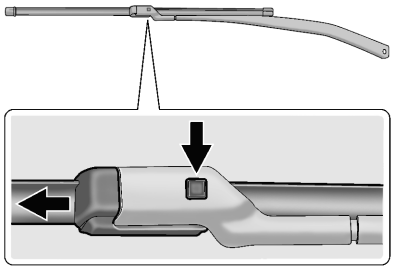

2. Appuyer sur le bouton de déverrouillage situé sur le haut de l'essuie-glace et extraire le balai de l'extrémité du bras.
3. Poser le connecteur de bras d'essuie-glace en le glissant dans l'extrémité du bras d'essuie-glace jusqu'à ce que le bouton du balai d'essuie-glace s'emboîte avec un déclic dans le bras.
4. Replacer le bras d'essuie-glace avec son balai sur le pare-brise.

Avis: **Des dégâts peuvent survenir si les balais d'essuie-glace ne se trouvent pas en contact avec le pare-brise avant la mise en marche du système d'essuie-glace.**

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

Le balai et le bras d'essuie-glace arrière sont protégés par un couvercle. Les couvercles doivent être déposés pour remplacer le balai.

Pour déposer le couvercle :

1. Saisir le couvercle à la base et tirer vers le haut pour le libérer.
2. Glisser le couvercle vers le bout du balai d'essuie-glace pour le décrocher de l'ensemble de balais d'essuie-glace.
3. Déposer le couvercle.
4. Après le remplacement du balai, s'assurer que le crochet du couvercle glisse dans la fente de l'ensemble du balai.
5. Bien emboîter le couvercle en place.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace :

1. Soulever le bras d'essuie-glace du pare-brise.

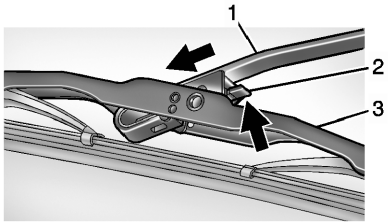

2. Pousser sur le levier de déverrouillage (2) pour dégager le crochet et pousser sur le bras d'essuie-glace (1) hors de l'ensemble de balai (3).
3. Pousser le nouvel ensemble de balai convenablement sur le bras d'essuie-glace jusqu'au déclic du levier de déverrouillage.
4. Remettre le couvercle des balais d'essuie-glace.

Réglage de la portée des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si votre véhicule est endommagé dans une collision, le réglage des phares peut être affecté. Si un réglage des phares s'avère nécessaire, consulter votre concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange à la page 10-30*.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène

⚠ AVERTISSEMENT

Les ampoules halogènes renferment un gaz sous pression et peuvent exploser si vous les faites tomber ou si vous les rayez. Vous-même ou d'autres personnes pourraient se blesser. Veiller à lire et à suivre les instructions sur l'emballage des ampoules.

Phares, clignotants avant et feux de stationnement

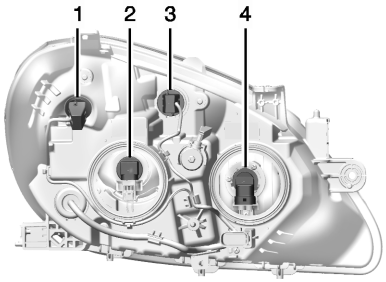

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

1. Clignotant
2. Feu de croisement
3. Feu de stationnement
4. Feu de route

Feux de route et de croisement

1. Soulever le capot. Se reporter à *Capot à la page 10-4*.

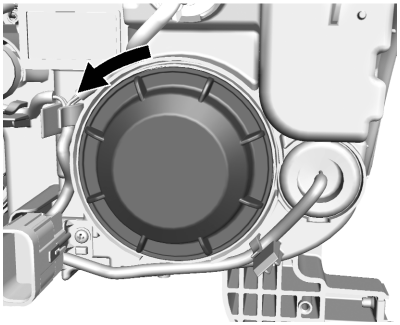

2. Déposer le couvercle d'accès de l'ampoule de phare.
3. Tourner l'ampoule dans le sens antihoraire et l'extraire.

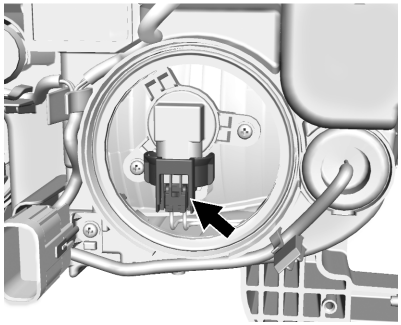

4. Déconnecter le connecteur du faisceau de câbles de l'ampoule.
5. Installer la nouvelle ampoule dans l'ensemble de projecteur en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
6. Rebrancher le connecteur du faisceau de câblage.
7. Poser le couvercle d'accès de l'ampoule de phare.

Feu de stationnement

1. Soulever le capot. Se reporter à *Capot à la page 10-4*.

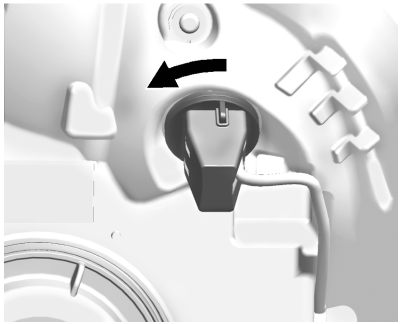

2. Retirer la douille de l'ampoule de feu de stationnement de l'ensemble de projecteur en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Enlever l'ampoule de la douille en la tirant en ligne droite.
4. Installer la nouvelle ampoule dans la douille d'ampoule.
5. Installer la douille d'ampoule dans l'ensemble de projecteur en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Clignotant

1. Soulever le capot. Se reporter à *Capot à la page 10-4*.

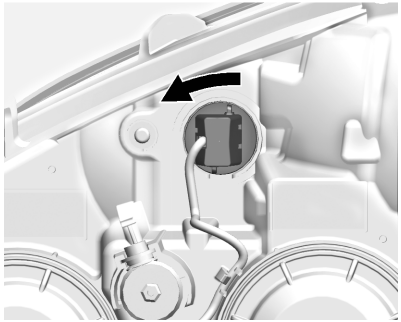

2. Retirer la douille de l'ampoule de clignotant de l'ensemble de projecteur en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

3. Enlever l'ampoule de la douille en la tirant en ligne droite.
4. Installer la nouvelle ampoule dans la douille d'ampoule.
5. Installer la douille d'ampoule dans l'ensemble de projecteur en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Feu de la plaque d'immatriculation

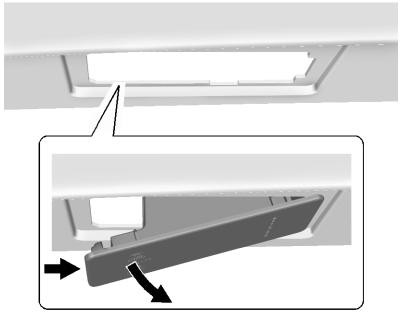

Ensemble de lampe

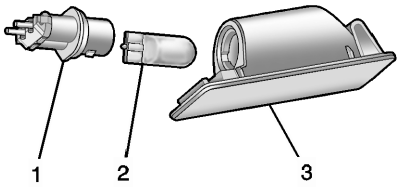

Ensemble d'ampoule

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Pousser le côté gauche de l'ensemble de phare vers la droite.
2. Tourner l'ensemble de lampe vers le bas pour le déposer.
3. Faire tourner la douille d'ampoule (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de lampe (3).
4. Tirer tout droit sur l'ampoule (2) pour la retirer de la douille (1).
5. Enfoncer l'ampoule de rechange en ligne droite dans sa douille et faire tourner la douille dans le sens horaire pour la placer dans l'ensemble de phare.
6. Tourner l'ensemble de lampe dans l'ouverture d'ensemble de lampe en engageant le côté agrafe en premier lieu.
7. Pousser sur le côté de la lampe opposé à l'agrafe jusqu'à l'emboîtement de l'ensemble de lampe en place.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de recul	921
Feu de stationnement avant	7444NA
Clignotant avant	7444NA
Feu de route	9005LL
Feu de la plaque d'immatriculation	W5W LL
Feu de croisement	H11 LL

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Surcharge de système électrique

Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique du courant est trop lourde, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge du courant redevienne normale ou que le problème soit réparé. Ceci diminue grandement le risque de surcharge du circuit ou de feu causé par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les dispositifs électriques du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

Si un problème survient sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, un fusible de même ampérage peut être emprunté. Choisir une fonction du véhicule qui n'est pas indispensable et le remplacer dès que possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut faire allumer ou éteindre les phares, ou les laisser éteints dans certains cas. Faire vérifier immédiatement le câblage des phares s'ils s'allument ou s'éteignent ou s'ils restent éteints.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre une surcharge électrique, une surcharge due à de la neige ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glace. Toujours dégager la glace et la neige abondante du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glace.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Pour identifier et vérifier les fusibles, les disjoncteurs et les relais, voir *Bloc-fusibles de compartiment moteur à la page 10-31*, *Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments à la page 10-35* et *Bloc-fusibles de coffre à la page 10-38*.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

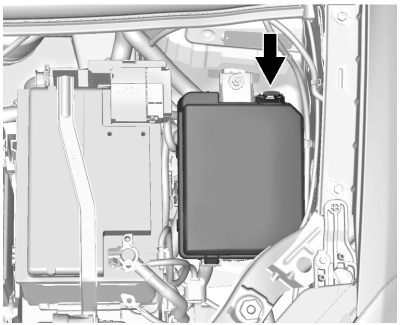

Pour déposer le couvercle du bloc-fusibles, pincer le clip et le lever.

Avis: **Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.**

10-32 Entretien du véhicule

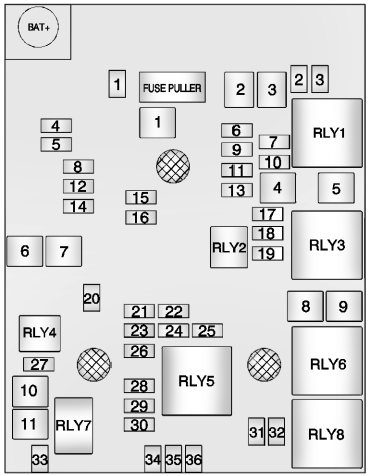

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Mini-fusibles	Usage
1	Toit ouvrant
2	Commutateur de rétroviseur extérieur
3	Solénoïde de mise à l'air libre
4	Non utilisé
5	Soupape de module de commande électronique de freinage
6	Non utilisé
7	Non utilisé
8	Batterie du module de commande de transmission
9	Contrôle de tension régulée du BCM

Mini-fusibles	Usage
10	Module de commande du système de carburant, R/C/ réglage de niveau des phares
11	Essuie-glace arrière
12	Désembueur de lunette arrière
13	Non utilisé
14	Chauffage de rétroviseur extérieur
15	Batterie de module de commande de système d'alimentation en carburant
16	Module de siège chauffant/Module de mémoire

Mini-fusibles	Usage
17	Module de commande de transmission R/C
18	Module de commande de moteur R/C
19	Pompe à carburant
20	Non utilisé
21	Relais de ventilateur (bloc-fusibles auxiliaire)
22	Non utilisé
23	Bobine d'allumage/ Injecteurs
24	Pompe de lave-glace
25	Non utilisé

Mini-fusibles	Usage
26	Solénoïde de purge d'absorbeur/ Solénoïde de soupape d'eau/ Sondes d'oxygène - Solénoïde de clapet de décharge avant et après le turbo (1.4L)/Solénoïde de dérivation de turbo (1.4L)
27	Non utilisé
28	Non utilisé
29	Module de commande du moteur Allumage 1/ Allumage 2 groupe motopropulseur
30	Capteur de débit d'air massique
31	Feu de route gauche
32	Feu de route droit

Mini-fusibles	Usage
33	Batterie du module de commande du moteur
34	Klaxon
35	Embrayage de compresseur de climatiseur
36	Phares antibrouillard avant

Fusibles de la boîte J	Usage
1	Pompe de module de commande électronique de freinage
2	Essuie-glace avant
3	Moteur de soufflerie
4	IEC R/C
5	Non utilisé

Fusibles de la boîte J	Usage
6	Non utilisé
7	Non utilisé
8	Ventilateur de refroidissement petite/moyenne vitesse
9	Ventilateur de re-froidissement grande vitesse
10	EVP
11	Solénoïde de démarreur

Micro-relais U	Usage
2	Non utilisé
4	Fusible de rechange

Micro-relais HC	Usage
7	Démarreur

Mini-relais	Usage
1	Lancement du moteur
3	Relais de ventilateur de refroidissement vitesse moyenne
5	Relais du groupe motopropulseur
8	Ventilateur de refroidissement petite vitesse

Mini-relais HC	Usage
6	Ventilateur de refroidissement grande vitesse

Bloc-fusibles auxiliaire

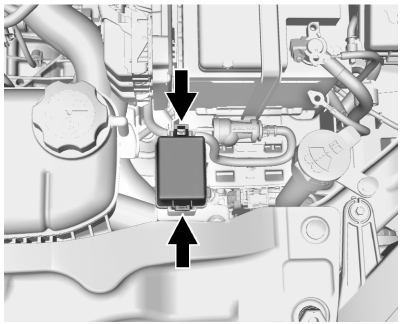

Pour enlever le couvercle du bloc-fusibles, pincer les agrafes et les lever.

Avis: **Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.**

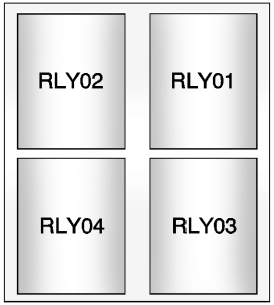

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Relais	Usage
01	Pompe électrique à dépression
02	Commande du ventilateur 1
03	Commande du ventilateur 2
04	Remorque

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments

Le boîtier à fusibles du tableau de bord se situe du côté inférieur du tableau de bord, côté conducteur. Pour accéder aux fusibles, déposer le compartiment de rangement. Pour déposer le compartiment de rangement, l'ouvrir et l'extraire.

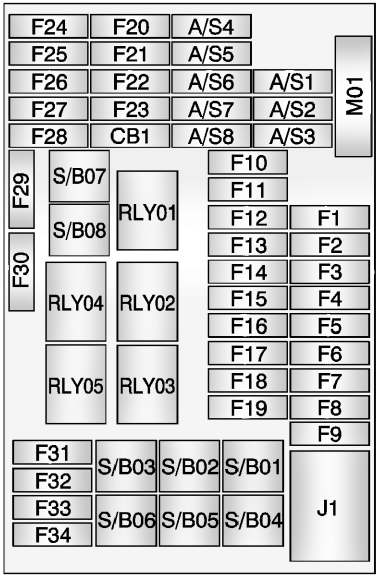

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Mini-fusibles	Usage
1	Module confort/ commodité 1
2	Module confort/ commodité 2
3	Module confort/ commodité 3
4	Module confort/ commodité 4
5	Module confort/ commodité 5
6	Module confort/ commodité 6
7	Module confort/ commodité 7
8	Module confort/ commodité 8
9	Capteur d'allumage à logique discrète
10	Module de détection et de diagnostic Batterie

Mini-fusibles	Usage
11	Connecteur de liaison de données
12	Module/ICS de chauffage, ventilation et climatisation
13	Relais de hayon
14	Module UPA
15	Module LDW/ Rétroviseur intérieur
16	Module d'éclairage avant adaptatif
17	Entraîneur de commutateur de lève-glace électrique
18	Capteur de pluie
19	Commande de tension régulée de module confort/ commodité

Mini-fusibles	Usage
20	Rétroéclairage de commutateur au volant
21	Prise d'alimentation CA accessoire/ PRNDL
22	Allume-cigarette/ Prise d'alimentation CC accessoire
23	Fusible de rechange
24	Fusible de rechange
25	Fusible de rechange
26	Module de détection et de diagnostic RC/Affichage de détection automatique d'occupant
27	IPC/Commande PTC/Contacteur d'embrayage

Mini-fusibles	Usage
28	Commande des phares/AFL/ Convertisseur c.c.
29	Fusible de rechange
30	Fusible de rechange
31	Batterie IPC
32	Radio/Carillon/Prise auxiliaire
33	Affichage/Façade
34	OnStar/UHP/DAB

Fusibles S/B	Usage
1	Fusible de rechange
2	Fusible de rechange
3	Moteur de lève-glace électrique avant

Fusibles S/B	Usage
4	Moteur de lève-glace électrique arrière
5	Relais de mode logistique
6	Fusible de rechange
7	Fusible de rechange
8	Fusible de rechange

Disjoncteur	Usage
CB1	Fusible de rechange

Fusible midi	Usage
M01	PTC

Relais	Usage
01	Accessoire/ Prolongation de l'alimentation des accessoires
02	Hayon
03	Fusible de rechange
04	Fusible de rechange
05	Mode logistique

Bloc-fusibles de coffre

Le boîtier à fusibles de coffre se situe derrière un couvercle, du côté gauche du coffre. Pour accéder aux fusibles, déposer le couvercle.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

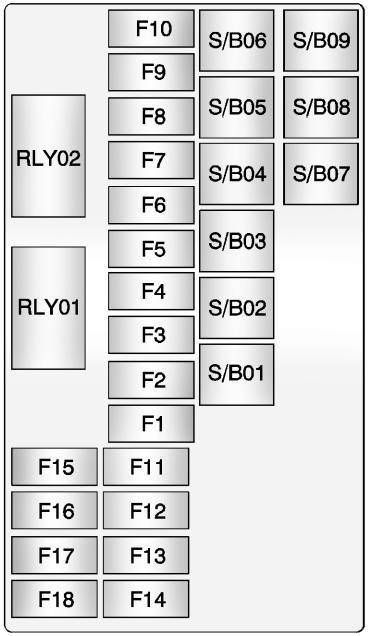

Mini-fusibles	Usage
1	Commutateur de réglage de soutien lombaire à commande électrique du siège conducteur
2	Commutateur de réglage de soutien lombaire à commande électrique du siège passager
3	Amplificateur
4	Douille de remorque (pas d'application)
5	Module de traction intégrale
6	Module de détection automatique d'occupant
7	Fusible de rechange

Mini-fusibles	Usage
8	Feux de stationnement de remorque (pas d'application)
9	Fusible de rechange
10	Fusible de rechange
11	Module de remorque (pas d'application)
12	Prise de navigation
13	Volant de direction chauffant
14	Douille de remorque (pas d'application)
15	Commutateur EVP
16	Capteur d'eau dans le carburant

Mini-fusibles	Usage
17	Rétroviseur intérieur/Contrôle de tension régulée
18	Fusible de rechange

Fusibles S/B	Usage
1	Commutateur du siège électrique du conducteur/Module de mémoire
2	Commutateur de siège à commande électrique du passager
3	Module de remorque (pas d'application)

Fusibles S/B	Usage
4	Convertisseur CA/CC
5	Batterie
6	Lave-phare
7	Fusible de rechange
8	Fusible de rechange
9	Fusible de rechange

Relais	Usage
1	Relais d'allumage
2	Relais de marche

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Pneus toutes saisons

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-41*.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de neige ou de glace. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs à la page 10-59*.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus d'été

Ce véhicule peut être équipé de pneus d'été haute performance. Ces pneus sont munis d'une bande de roulement spéciale et d'un composé optimisés pour offrir des performances maximales sur les routes sèches ou mouillées. La performance des pneus dotés de cette bande de roulement spéciale et de ce composé est réduite à basse température, sur la glace et sur la neige. Nous recommandons la pose de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sous des températures froides ou sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-41*.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent habituellement sur le flanc d'un pneu de tourisme ou d'une roue de secours compacte.

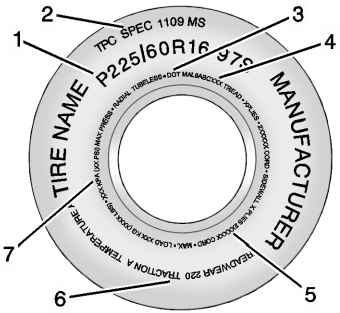

Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)

(1) Dimensions des pneus: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports): Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT: Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT (département des transports) représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus): Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus à la page 10-62*.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

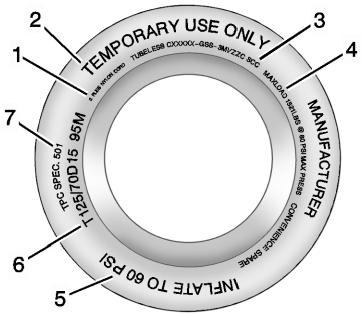

Exemple de roue de secours compacte

(1) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(2) Usage temporaire seulement: On ne peut rouler à plus de 80 km/h (50 mph) avec une roue de secours compacte ou un pneu à usage temporaire. La roue de secours compacte doit être utilisée en cas d'urgence lorsque le pneu habituel a une fuite d'air ou qu'il est à plat. Si le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte, se reporter à *Pneu de secours compact à la page 10-73* et *Au cas d'un pneu à plat à la page 10-66*.

(3) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT (département des transports) représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(4) Limite de charge de gonflage maximale à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

(5) Gonflage des pneus: Le pneu de la roue de secours compacte doit être gonflé à 420 kPa (60 psi). Pour plus de renseignements sur la pression et le gonflage des pneus, se reporter à *Pression des pneus à la page 10-49*.

(6) Dimensions des pneus: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. La lettre « T » en début de code signifie que le pneu est destiné à un usage temporaire seulement.

(7) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

La suite concerne un exemple d'une dimension de pneu typique des voitures de tourisme.

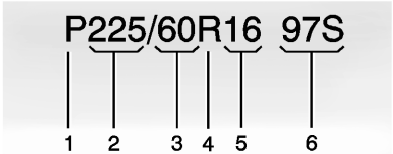

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus: Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect: Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 60, tel qu'indiqué au repère 3 de l'illustration, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 60% de sa largeur.

(4) Code de construction: Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes: Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien: Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air: Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires: Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, direction assistée, freins assistés, lève-glaces à commande électrique, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect: Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture: Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon: Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale: Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid: La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-49*.

Poids de la courbe: Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT: Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV: Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

PNBE AVANT: Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

PNBE ARRIÈRE: Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa): Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »): Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge: Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale: Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale: Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge: Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants: Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 lb). Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Répartition des occupants: Places assises désignées

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée: Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-49* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Pneu radial: Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante: Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc: Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse: Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence: Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement: Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure: Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Quand faut-il remplacer les pneus? à la page 10-58*.

Normes de qualité de pneus uniformes: Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus à la page 10-62*.

Capacité nominale du véhicule: Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 lb), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Charge maximale sur le pneu: Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule: Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

Avis: **Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :**

- **Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.**
- **S'use prématurément ou irrégulièrement.**
- **Réduit la maniabilité du véhicule.**
- **Augmente la consommation de carburant.**

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- **S'use prématurément.**
- **Réduit la maniabilité du véhicule.**
- **Rend la conduite inconfortable.**
- **Est plus vulnérable aux dangers routiers.**

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois. Ne pas oublier de vérifier la roue de secours compacte, si le véhicule en est pourvue, dont la pression à froid doit correspondre à 420 kPa (60 psi). Se reporter à *Pneu de secours compact à la page 10-73*.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de

l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Revérifier la pression de gonflage du pneu avec le manomètre pour pneus.

Remettre les capuchons de valve sur les tiges de valve afin d'empêcher les fuites et de les protéger contre la saleté et l'humidité.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance. Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à la rubrique *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 10-52* pour obtenir de plus amples renseignements.

Réglementation de la Commission américaine des communications (FCC) et normes industrielles du Canada

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio à la page 13-25* pour les informations relatives à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Si une pression basse de pneu est détectée, le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis peut s'afficher à l'écran du Centralisateur informatique de bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB, selon l'équipement, s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Grâce au CIB, il est possible de visualiser les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-28*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus à la page 10-49*.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-56*, *Permutation des pneus à la page 10-57* et *Pneus à la page 10-40*.

Avis: **Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.**

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu, indiqué ci-dessus, clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement peut également s'afficher au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB, selon l'équipement, s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours n'est pas équipé du capteur TPMS. Le témoin d'anomalie et le message du CIB, selon l'équipement, devraient s'éteindre après le remplacement de la roue et une fois que le processus d'appariement de capteur TPMS s'est déroulé avec succès. Se reporter à la rubrique « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin d'anomalie et le message du CIB, selon l'équipement, doit disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB, selon l'équipement, disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter le concessionnaire pour intervention.

- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-59*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter le concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB, selon l'équipement, apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code unique d'identification. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. De plus, le processus d'appariement de capteur TPMS doit être effectué après le remplacement d'un pneu de réserve par un pneu de route contenant un capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du CIB, le cas échéant, doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS dans l'ordre suivant : pneu avant côté conducteur, pneu avant côté passager, pneu arrière côté passager et pneu arrière côté conducteur. Consulter le concessionnaire pour une intervention ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage.

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche) sans faire démarrer le moteur.
3. Utiliser le bouton MENU pour sélectionner Vehicle Information Menu (menu d'information du véhicule) (menu 2) au centralisateur informatique de bord (CIB).

4. Utiliser la molette (ou les flèches vers le haut et vers le bas) pour parcourir l'écran du menu de pression des pneus.
5. Presser et maintenir enfoncé le bouton SET/CLR (régler/effacer) pour commencer le processus d'appariement du capteur.

   Un message demandant l'acceptation du processus peut s'afficher.
6. Si c'est le cas, appuyer de nouveau sur le bouton SET/CLR (réglage/réinitialisation) pour confirmer la sélection.

   L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message TIRE LEARN ou TIRE LEARNING ACTIVE (apprentissage de pneu actif) s'affiche à l'écran du CIB.
7. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
8. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur TPMS. Un piaulement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.
9. Passer au pneu avant du côté passager et répéter la procédure de l'étape 8.
10. Passer au pneu arrière du côté passager et répéter la procédure de l'étape 8.
11. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 8. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été apparié avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus d'appariement de capteur TPMS n'est plus actif.

    Le message TIRE LEARN ou TIRE LEARNING ACTIVE (apprentissage de pneu actif) s'efface de l'écran du CIB.
12. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
13. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Programme entretien à la page 11-3*.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues.
Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus? à la page 10-58* et *Remplacement de roue à la page 10-64*.

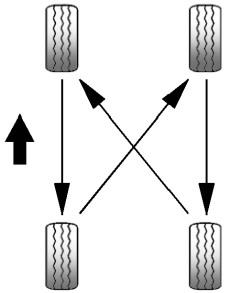

Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.

Ne pas inclure la roue de secours compacte dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, ajuster la pression de gonflage à l'avant et à l'arrière comme indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-49* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 10-52*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au centre du moyeu de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.

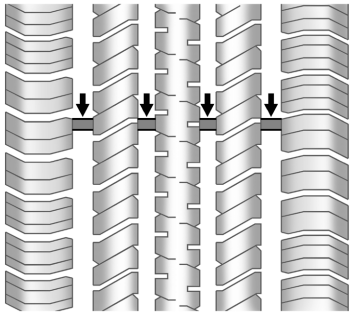

Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la

bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-56* et *Permutation des pneus à la page 10-57*.

Le caoutchouc du pneu vieilli avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. La date du fabricant de pneus est donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01 à 52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu à la page 10-42*.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-57* pour de plus amples informations sur la permutation des pneus appropriée. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale d'un pneu d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

⚠ AVERTISSEMENT

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-51*.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Voir les rubriques *Achat de pneus neufs à la page 10-59* et *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières.

Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Traction – AA, A, B, C

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température – A, B, C

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les roues et les pneus ont été alignés et équilibrés en usine pour offrir la plus grande durée de vie de pneus et les meilleurs résultats possibles. Des réglages de l'alignement des roues et l'équilibrage des pneus ne seront pas nécessaires de façon régulière. Cependant, vérifiez la géométrie si vous constatez une usure inhabituelle des pneus, ou que le véhicule tire d'un côté ou de l'autre. Si vous constatez que le véhicule vibre pendant que vous conduisez sur une route plate, les pneus et roues peuvent avoir besoin d'être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un diagnostic approprié.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

***Avis:* Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.**

Roues de rechange d'occasion

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. La zone endommagée par les chaînes de pneu peut faire perdre le contrôle et provoquer une collision.

Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si son fabricant le recommande pour le véhicule, pour les dimensions de vos pneus et pour vos conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant. Pour éviter les dégâts au véhicule, rouler

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

lentement et régler ou retirer le dispositif de traction s'il entre en contact avec le véhicule. Ne pas faire patiner les roues. Si des dispositifs de traction sont utilisés, les installer sur les pneus avant.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. Se reporter à *Pneus à la page 10-40*. En cas de fuite, l'air s'échappera probablement très lentement du pneu. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-4*.

⚠ AVERTISSEMENT

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
3. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.
4. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
5. Placer des cales de roue des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1).

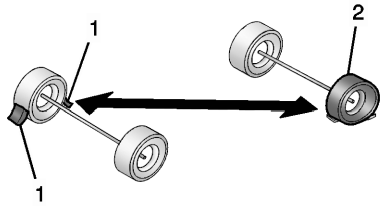

1. Cale de roue
2. Pneu dégonflé

Les informations suivantes expliquent comment réparer ou changer un pneu.

Changement de pneu

Dépose du pneu de secours et des outils

La roue de secours et les outils se trouvent dans le compartiment de rangement à l'arrière du véhicule.

Pour accéder à la roue de secours et aux outils :

1. Ouvrir le hayon. Se reporter à *Hayon à la page 2-10*.
2. Soulever le couvercle de garniture.

3. Si le véhicule est équipé d'un ensemble de haut-parleur de graves extrêmes au-dessus de la roue de secours, le déposer en faisant tourner la fixation centrale dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Si le véhicule n'a pas de caisson de graves, tourner la pièce de retenue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déposer la roue de secours.
5. Retirer la roue de secours, le cric et les outils et les placer à proximité de la roue à remplacer.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat à la page 10-66*.

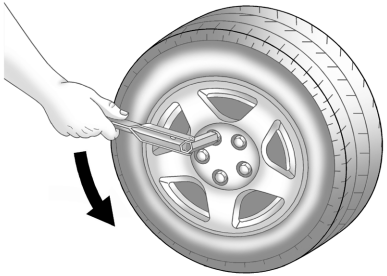

2. Tourner la clé de roue vers la gauche pour desserrer les écrous de roue. Ne pas les enlever tout de suite.

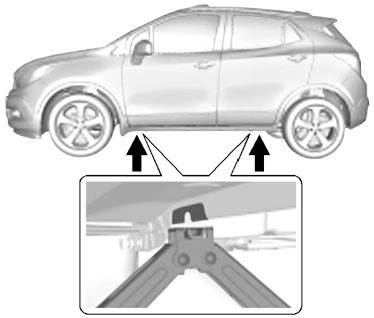

3. Placer le cric à l'endroit marqué d'un demi-cercle.

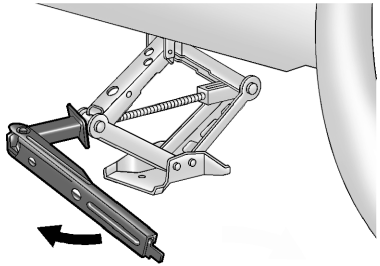

4. Placer l'extrémité hexagonale du tube de la clé sur la tête hexagonale du cric pour la fixer.
5. Tourner la clé de roues dans le sens horaire jusqu'à ce que le support de levage soit solidement appuyé contre le point de levage approprié près du pneu dégonflé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ AVERTISSEMENT

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

6. Tourner la clé pour écrous de roues dans le sens horaire pour lever le véhicule à une hauteur suffisante par rapport au sol, afin que la roue de secours puisse être placée sous le passage de roue.
7. Tourner les écrous de roue dans le sens antihoraire pour les retirer.
8. Déposer la roue au pneu plat.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

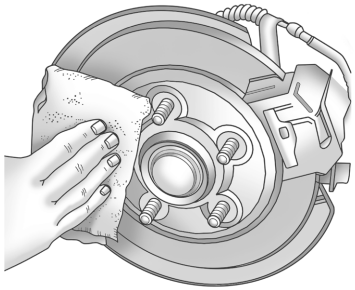

9. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.
10. Placer la roue de secours sur la surface de montage de roue.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

11. Reposer les écrous de roue. Faire tourner chaque écrou à la main, dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
12. Abaisser le véhicule en faisant tourner la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Abaisser complètement le cric.

⚠ AVERTISSEMENT

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabriquant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

Avis: **Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications à la page 12-3*.**

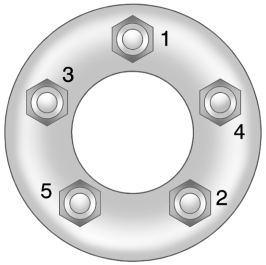

13. Serrer fermement les écrous de roue avec la clé de roue, dans un ordre diagonal, comme illustré.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

⚠ AVERTISSEMENT

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

Rangement du pneu dégonflé et des outils

1. Remettre le cric et les outils dans leur compartiment de rangement initial.
2. Remettre le cache-roue.
3. Placer le pneu dégonflé à plat dans le compartiment de rangement arrière.

4. Fixer une des extrémités de la sangle à un point d'attache de chargement à l'arrière du véhicule.

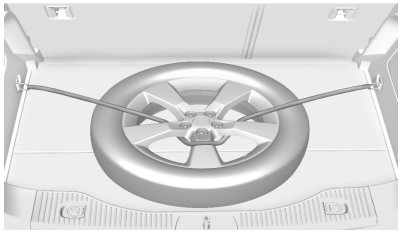

5. Acheminer la sangle à travers la roue, comme illustré.
6. Fixer l'autre extrémité de la sangle à l'autre point d'attache de chargement à l'arrière du véhicule.
7. Serrer la sangle.

Rangement de la roue de secours et des outils

Inverser les consignes pour retirer la roue de secours et les outils, pour ranger la roue de secours.

La roue de secours compacte est destinée uniquement à un usage temporaire. La remplacer par une roue pleine grandeur dès que possible. Se reporter à la rubrique *Pneu de secours compact à la page 10-73*.

Pneu de secours compact

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec plus d'un pneu de secours compact à la fois peut entraîner la perte du freinage et de la maniabilité du véhicule. Ceci pourrait causer une collision et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne pas utiliser qu'un seul pneu de secours compact à la fois.

Si ce véhicule est équipé d'une roue de secours compacte, elle a été complètement gonflé à l'origine, mais peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement sa pression de gonflage, qui doit être de 420 kPa (60 psi).

S'arrêter aussi rapidement que possible et vérifier si la roue de secours est correctement gonflée après l'avoir montée sur le véhicule. La roue de secours compacts est destinée uniquement à un usage temporaire. Le véhicule se comportera différemment lorsque la roue de secours est montée et il est recommandé de ne pas dépasser 80 km/h (50 mph). Pour préserver la bande de roulement de la roue de secours, faire réparer ou remplacer aussi vite que possible le pneu standard et remettre la roue de secours dans son emplacement de rangement.

Avis: **Ne pas passer dans un lave-auto automatique équipé de rails de guidage quand vous employez un pneu de secours compact. Le pneu de secours compact peut rester coincé dans les rails de guidage. Ceci peut endommager le pneu, la roue et peut-être d'autres pièces du véhicule.**

Ne pas installer la roue de secours compact sur d'autres véhicules.

Ne pas monter le pneu de la roue de secours compact sur une roue ordinaire ou vice-versa, car ils ne s'adapteraient pas. Garder le pneu de secours et sa roue ensemble.

Avis: **Les chaînes à neige ne pourront être mises sur la roue de secours compacte. Leur utilisation risque d'endommager le véhicule ainsi que les chaînes. Ne pas utiliser de chaînes à neige sur la roue de secours compacte.**

Démarrage avec batterie auxiliaire

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie à la page 10-22*.

Si la batterie est à plat, essayer de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Avis: **Ignorer ces étapes peut causer des dommages coûteux au véhicule, qui peuvent ne pas être couverts par la garantie.**

Essayer de démarrer le véhicule en le tirant ou en le poussant ne fonctionnera pas, et peut endommager le véhicule.

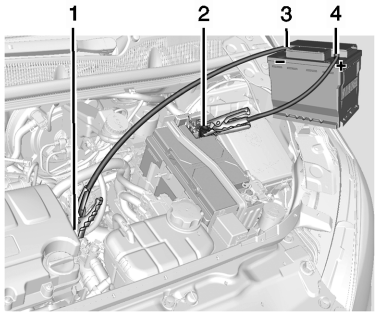

1. Point de masse négatif de la batterie déchargée
2. Borne positive de la batterie déchargée
3. Borne négative de la batterie en bon état
4. Borne positive de la batterie en bon état

Le point de masse négatif de démarrage par batterie auxiliaire (1) pour la batterie déchargée est le bloc moteur ou un boulon de montage du moteur. Se connecter à un point aussi loin que possible de la batterie déchargée.

La borne positive de démarrage par batterie auxiliaire (2) sur la batterie déchargée se trouve dans le compartiment moteur, côté conducteur du véhicule.

La borne négative (3) et la borne positive (4) de démarrage par batterie auxiliaire se trouvent sur la batterie du véhicule servant de batterie auxiliaire.

La connexion positive de la batterie auxiliaire pour la batterie déchargée se trouve sous un couvercle de garniture. Ouvrir le couvercle pour exposer la borne.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Avis: **Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 volts avec une mise à la masse négative pour un démarrage par câbles. Les deux véhicules peuvent être endommagés si l'autre véhicule n'a pas un circuit 12 volts avec une mise à la masse négative.**

2. Positionner les deux véhicules de manière à ce qu'ils ne se touchent pas.
3. Appliquer fermement le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P), pour une boîte de vitesses automatique, ou en position de point mort, pour une boîte de vitesses manuelle.

Avis: **Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage par câbles.**

4. Tourner le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et éteindre toutes les lampes et accessoires des deux véhicules, à l'exception des feux de détresse si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

S'assurer que la batterie contient assez d'eau. Vous n'avez pas besoin d'ajouter d'eau à la batterie installée dans votre véhicule neuf. Cependant, si une batterie comporte des bouchons de remplissage, s'assurer que la quantité de liquide contenue est adéquate. Si le niveau est bas, ajouter d'abord de l'eau. Si vous ne le faites pas, des gaz explosifs pourraient se développer.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Ne pas le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles une fois que le moteur est en marche.

5. Brancher une des extrémités du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la batterie à plat.
6. Connecter l'autre extrémité du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la batterie en bon état.
7. Connecter une extrémité du câble négatif (–) noir à la borne négative (–) de la batterie en bon état.
8. Brancher l'autre extrémité du câble négatif (-) noir à la mise à la masse négative (-) de la batterie déchargée.

9. Démarrer le moteur du véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner au ralenti pendant au moins quatre minutes.
10. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Avis: **Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.**

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Remorquage

Remorquage du véhicule

Avis: **Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut provoquer des dégâts. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas attacher ou accrocher les organes du châssis, y compris les soubassements avant et arrière, les bras et les tirants de suspension, lors du remorquage et de la récupération d'un véhicule en panne, ni pour fixer le véhicule sur un camion de transport à plateau. Utiliser les faisceaux de sangles en nylon corrects autour des pneus pour fixer le véhicule sur un plateau de transport.**

Faire transporter le véhicule sur un camion à plateau ou le faire remorquer roues levées par une dépanneuse. Si le remorquage par une dépanneuse roues levées est utilisé, les roues motrices ne doivent pas toucher le sol au cours du remorquage. En cas de transmission intégrale, utiliser un chariot pour soulever les quatre roues du sol.

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué.

Pour faire remorquer le véhicule derrière un autre véhicule à des fins récréatives, comme derrière une caravane, se reporter à « Remorquage d'un véhicule récréatif » ci-après.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple derrière une autocaravane. Les deux types de remorquage récréatif de véhicule les plus communs sont appelés « remorquage pneumatique » (remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route) et « remorquage avec chariot » (remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées à l'aide d'un appareil appelé « chariot »).

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Quelle est la capacité de remorquage du véhicule tractant ? S'assurer de lire les recommandations du fabricant du véhicule tractant.
- Quelle est la distance à parcourir ? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.
- Le matériel de remorquage approprié sera-t-il utilisé ? Consulter votre concessionnaire ou un professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.
- Le véhicule est-il prêt à être remorqué ? Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Remorquage pneumatique

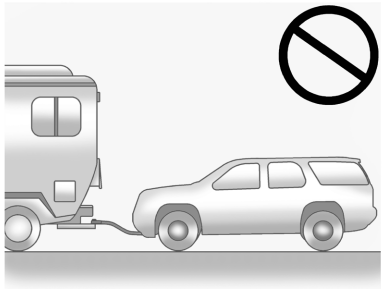

Avis: **Si le véhicule est remorqué les quatre roues au sol, les organes de la transmission pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas remorquer le véhicule les quatre roues au sol.**

Le véhicule n'a pas été conçu pour être remorqué avec les quatre roues au sol.

Remorquage avec chariot (véhicules à traction intégrale)

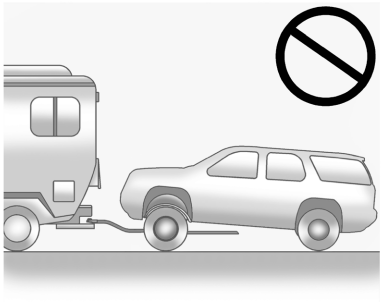

Les véhicules à traction intégrale ne doivent pas être remorqués en ayant deux roues au sol. Pour remorquer correctement ces véhicules, les placer sur une remorqueuse à plate-forme de manière à ce que les quatre roues ne touchent pas le sol.

Remorquage avec chariot (uniquement véhicules à traction avant)

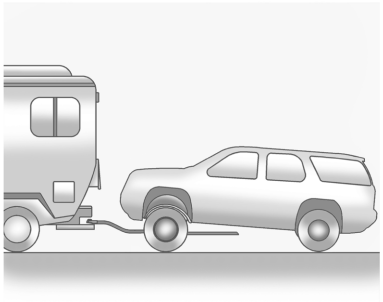

Pour remorquer un véhicule à traction avant par l'avant avec deux roues sur la route :

1. Mettre les roues avant sur un chariot.
2. Déplacer le levier de vitesses en position de stationnement (P).
3. Serrer le frein de stationnement.
4. Bloquer le volant en position droit devant à l'aide d'un dispositif de serrage conçu pour le remorquage.
5. Retirer la clé du commutateur d'allumage.
6. Fixer le véhicule sur le chariot.
7. Desserrer le frein de stationnement.

Remorquage du véhicule par l'arrière

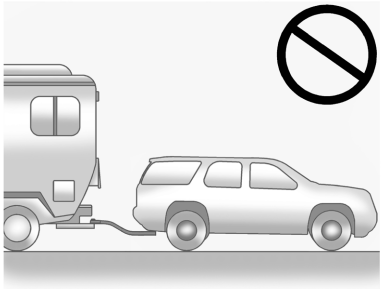

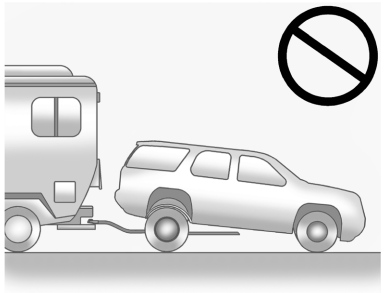

Avis: **Le remorquage du véhicule par l'arrière pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Ne jamais remorquer votre véhicule par l'arrière.**

Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées à l'usine. Utiliser un produit de dégivrage uniquement lorsque c'est absolument nécessaire et graisser les serrures après utilisation. Voir Liquides et lubrifiants recommandés.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Avis: **Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaire et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.**

Avis: **Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.**

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Avis: **L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.**

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des pièces extérieures en métal poli

Nettoyer régulièrement les pièces métalliques brillantes à l'eau ou au polish spécial chromes sur les pièces chromées ou les jantes inox, le cas échéant.

Pour les pièces en aluminium, ne jamais utiliser de polish auto ou spécial chromes, de vapeur ou de savon caustique pour le nettoyage. Une couche de cire, frottée pour obtenir un lustre élevé, est recommandée pour toutes les pièces métalliques brillantes.

Nettoyage des phares/ diffuseurs extérieurs et des monogramme

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs et les emblèmes, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans cette section.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer une graisse de silicone sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité une fois par année. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Avis: **Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.**

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Avis: **Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.**

Avis: **Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits**

nettoyants contenant de l'acide sur les roues en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec des roues en aluminium ou chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement le système de suspension avant et arrière et de direction en recherchant des dégâts, des pièces détachées ou manquantes, ou des signes d'usure. Examiner le système de direction assistée en vérifiant le raccordement, l'absence de grippage, de fuites, de fissures, d'effilochage, etc. Vérifier visuellement les joints homocinétiques, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, toutes les charnières de capot, de hayon et de la porte de métal du réservoir à carburant à moins que les composants ne soient en plastique. L'application de graisse de silicone sur les bourrelets d'étanchéité avec un chiffon propre augmentera leur longévité, améliorera leur étanchéité et les empêchera de coller ou de grincer.

Entretien du dessous de la carrosserie

Utiliser de l'eau claire pour éliminer les saletés et débris du soubassement du véhicule. Ceci est possible chez votre concessionnaire ou dans une installation de nettoyage des soubassements.

Si cette partie du véhicule n'est pas nettoyée, la rouille et la corrosion peuvent s'y développer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes.

Soin intérieur

Pour éviter les abrasions dues aux impuretés, nettoyer régulièrement l'habitacle. Éliminer immédiatement toute salissure. Noter que les journaux ou les vêtements sombres peuvent déteindre et transférer leurs couleurs irrémédiablement sur les scelleries du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Votre concessionnaire peut proposer des produits de nettoyage de l'habitacle. Utiliser des agents nettoyants spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer pour éviter tout dommage irrécupérable. Appliquer tous les nettoyants directement sur le chiffons. Ne pas pulvériser directement de produits nettoyants sur les commutateurs ou les commandes. Les produits nettoyants doivent être enlevés rapidement. Ne jamais les laisser reposer longtemps sur la surface à nettoyer.

Les produits nettoyants peuvent comporter des solvants susceptibles de se concentrer à l'intérieur. Avant de les utiliser, lire et appliquer scrupuleusement toutes les instructions de sécurité de l'étiquette. Lors du nettoyage de l'habitacle, garder une ventilation adéquate en ouvrant les portes et les glaces.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyants ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser ni rasoir ni autre objet tranchant pour éliminer les impuretés des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter sur aucune surface agressivement ou avec une pression excessive.
- Ne jamais utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyants liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,78 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée laissera des résidus laissant des traces et favorisant la poussière. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.

- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour le nettoyage, utiliser un chiffon éponge trempé dans l'eau. Essuyer les gouttes restantes avec un chiffon propre et sec. Il est possible d'utiliser les produits à vitres du commerce le cas échéant, après avoir nettoyé l'intérieur des vitres à l'eau claire.

Avis: **Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.**

Avis: **Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.**

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches simplement avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si cet brosse et rotative, ne l'utiliser qu'au sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saleté que possible en appliquant l'une des techniques suivantes :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Tremper d'eau ou de soda un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.

3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas enlevée complètement, utiliser une solution savonneuse douce puis uniquement du soda ou de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, une serviette de papier peut être utilisée pour éponger l'humidité en excès.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Pour les véhicules dotés de surfaces très brillantes ou d'écrans, utiliser un linge à microfibres pour essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec un linge à microfibres, utiliser une brosse en soit souple pour enlever la saleté qui pourrait érafler la surface. Utiliser ensuite le linge à microfibres pour frotter légèrement et nettoyer. Ne jamais utiliser de produits nettoyants à glace ou de solvants. Laver à la main régulièrement le linge à microfibres avec un savon doux. Ne jamais utiliser de javellisant ou d'assouplisseur. Rincer abondamment et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Avis: **Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie.**

Tableau de bord, surfaces en cuir, en vinyle et autres surfaces en plastique

Utiliser un chiffon microfibres humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibres doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Avis: **Le traitement du cuir et spécialement du cuir perforé ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, ni vapeur, ni dégraisseur ni détachant. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. De tels produits peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux : ils sont déconseillés.**

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Avis: **L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.**

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Rincez à l'eau froide, puis sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ AVERTISSEMENT

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Tapis de plancher

⚠ AVERTISSEMENT

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait

(Suite)

AVERTISSEMENT (Suite)

d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs.

- Les tapis de sol d'origine étaient conçus pour le véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement de la pédale d'accélérateur ou de frein. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.

- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Le tapis de sol du conducteur est maintenu en place par une fixation de type bouton.

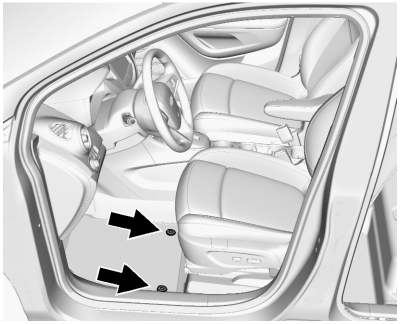

Dépose et remplacement des tapis de sol

1. Tirer sur l'arrière du tapis de sol pour débloquer les dispositifs de retenue et enlever le tapis.
2. Réinstaller le tapis en plaçant les orifices du tapis protecteur sur les dispositifs de retenue, puis le fixer en place.
3. S'assurer que le tapis de sol est correctement en place et vérifier qu'il n'interfère pas avec les pédales.

Entretien et maintenance

Informations générales
Information générale 11-1

Programme de maintenance
Programme entretien 11-3

Interventions d'application spéciale
Services d'application spéciale 11-11

Maintenance et entretien supplémentaires
Maintenance et entretien additionnels 11-12

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 11-16
Pièces de remplacement d'entretien 11-18

Dossiers de maintenance
Dossiers de maintenance . . . 11-19

Informations générales

Information générale

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

11-2 Entretien et maintenance

Avis: **Les dommages dûs à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.**

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-12*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à *Carburant recommandé à la page 9-49*.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux
- Traction fréquente d'une remorque
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

⚠ AVERTISSEMENT

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire à la page 10-4*.

Programme de maintenance

Programme entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur à la page 10-7*.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-49*.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-56*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-18*.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message CHANGE ENGINE OIL SOON (rappel de vidange d'huile moteur) sur le CIB, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant 1 000 km/600 milles. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne s'afficher qu'après plus d'un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé. Votre concessionnaire possède des techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 10-10*.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-57*.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile à moteur à la page 10-7* et *Indicateur d'usure d'huile à moteur à la page 10-10*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-13*.
- Contrôler les flexibles et les branchements du système de refroidissement moteur.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-18*.
- Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à *Soin extérieur à la page 10-80*. Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace à la page 10-25*.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-49*.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-56*.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur à la page 10-12*.
- Inspecter le système de freinage.
- Examiner visuellement les composants de direction, suspension et châssis en recherchant des pièces endommagées, desserrées ou manquantes, ou des signes d'usure. Se reporter à *Soin extérieur à la page 10-80*.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification de système de sécurité à la page 3-25*.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.

- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Soin extérieur à la page 10-80*.
- Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à *Vérification de contacteur de démarreur à la page 10-22*.
- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique à la page 10-23*.
- Vérifier le verrouillage de boîte de vitesses de l'allumage. Se reporter à *Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage à la page 10-24*.
- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P) à la page 10-24*.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Vérifier visuellement la tringle d'accélérateur en recherchant des traces d'usure, des fissures et d'autres dommages. Vérifier la capacité de maintien de l'ouverture de la tringle. Se reporter à votre concessionnaire si une intervention s'avère nécessaire.
- Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant à la page 2-19*.

11-6 Entretien et maintenance

Réparations additionnelles requises

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/7,500 \hskip1ex mi	24 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/15,000 \hskip1ex mi	36 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/22,500 \hskip1ex mi	48 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/30,000 \hskip1ex mi	60 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/37,500 \hskip1ex mi	72 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/45,000 \hskip1ex mi	84 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/52,500 \hskip1ex mi	96 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/60,000 \hskip1ex mi	108 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/67,500 \hskip1ex mi	120 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/75,000 \hskip1ex mi	132 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/82,500 \hskip1ex mi	144 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/90,000 \hskip1ex mi	156 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/97,500 \hskip1ex mi	168 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/105,000 \hskip1ex mi	180 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/112,500 \hskip1ex mi	192 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/120,000 \hskip1ex mi	204 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/127,500 \hskip1ex mi	216 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/135,000 \hskip1ex mi	228 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/142,500 \hskip1ex mi	240 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/150,000 \hskip1ex mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓			
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓			
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)						✓						✓						✓			
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓								

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/7,500 \hskip1ex mi	24 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/15,000 \hskip1ex mi	36 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/22,500 \hskip1ex mi	48 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/30,000 \hskip1ex mi	60 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/37,500 \hskip1ex mi	72 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/45,000 \hskip1ex mi	84 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/52,500 \hskip1ex mi	96 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/60,000 \hskip1ex mi	108 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/67,500 \hskip1ex mi	120 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/75,000 \hskip1ex mi	132 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/82,500 \hskip1ex mi	144 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/90,000 \hskip1ex mi	156 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/97,500 \hskip1ex mi	168 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/105,000 \hskip1ex mi	180 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/112,500 \hskip1ex mi	192 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/120,000 \hskip1ex mi	204 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/127,500 \hskip1ex mi	216 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/135,000 \hskip1ex mi	228 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/142,500 \hskip1ex mi	240 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/150,000 \hskip1ex mi
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.													✓								
Vidanger, rincer et remplir le circuit de refroidissement moteur. (4)																					✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (5)																					✓
Remplacer le liquide de frein. (6)				✓				✓				✓					✓				✓
Remplacer la courroie ou la chaîne de distribution. (7)																					✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance. Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier l'état de toutes les conduites de carburant et de vapeurs et s'assurer qu'elles sont connectées et disposées correctement. Vérifier que la soupape de purge fonctionne correctement, si le véhicule en est équipé. Remplacer si nécessaire.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-13*.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/7,500 \hskip1ex mi	24 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/15,000 \hskip1ex mi	36 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/22,500 \hskip1ex mi	48 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/30,000 \hskip1ex mi	60 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/37,500 \hskip1ex mi	72 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/45,000 \hskip1ex mi	84 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/52,500 \hskip1ex mi	96 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/60,000 \hskip1ex mi	108 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/67,500 \hskip1ex mi	120 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/75,000 \hskip1ex mi	132 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/82,500 \hskip1ex mi	144 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/90,000 \hskip1ex mi	156 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/97,500 \hskip1ex mi	168 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/105,000 \hskip1ex mi	180 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/112,500 \hskip1ex mi	192 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/120,000 \hskip1ex mi	204 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/127,500 \hskip1ex mi	216 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/135,000 \hskip1ex mi	228 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/142,500 \hskip1ex mi	240 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/150,000 \hskip1ex mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.						✓						✓						✓		

11-10 Entretien et maintenance

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/7,500 \hskip1ex mi	24 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/15,000 \hskip1ex mi	36 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/22,500 \hskip1ex mi	48 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/30,000 \hskip1ex mi	60 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/37,500 \hskip1ex mi	72 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/45,000 \hskip1ex mi	84 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/52,500 \hskip1ex mi	96 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/60,000 \hskip1ex mi	108 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/67,500 \hskip1ex mi	120 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/75,000 \hskip1ex mi	132 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/82,500 \hskip1ex mi	144 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/90,000 \hskip1ex mi	156 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/97,500 \hskip1ex mi	168 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/105,000 \hskip1ex mi	180 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/112,500 \hskip1ex mi	192 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/120,000 \hskip1ex mi	204 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/127,500 \hskip1ex mi	216 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/135,000 \hskip1ex mi	228 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/142,500 \hskip1ex mi	240 \hskip1ex 000 \hskip1ex km/150,000 \hskip1ex mi
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓								
Vidanger, rincer et remplir le circuit de refroidissement moteur. (4)																					✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (5)																					✓
Remplacer le liquide de frein. (6)				✓				✓				✓					✓				✓
Remplacer la courroie ou la chaîne de distribution. (7)																					✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance. Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier l'état de toutes les conduites de carburant et de vapeurs et s'assurer qu'elles sont connectées et disposées correctement. Vérifier que la soupape de purge fonctionne correctement, si le véhicule en est équipé. Remplacer si nécessaire.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-13*.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

Interventions d'application spéciale

Services d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les 5 000 km/ 3 000 mi.
- Le bas de caisse doit être rincé une fois l'an.

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien additionnels

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations couteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16* pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Soin intérieur à la page 10-84* et *Soin extérieur à la page 10-80*.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile moteur	Utiliser uniquement l'huile moteur homologuée à la spécification dexos1 ou l'équivalent, de la viscosité SAE correcte. ACDelco dexos1 Synthetic Blend est recommandé. Se reporter à *Huile à moteur à la page 10-7*.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-13*.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 4 (N° de pièce GM 19299570, Canada 19299571).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.
Système de direction assistée hydraulique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.

Usage	Liquide/lubrifiant
Barillets de serrures	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant Lubriplate en aérosol (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Charnières de capot et de portes	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (numéro de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 10953481).

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièces de remplacement d'entretien

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	95021102	-
Filtre à huile du moteur	93185674	PF2257G
Filtre à air de l'habitacle	13271190	CF181
Bougies	55585517	-
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur - 65,0 cm (25,6 po)	95915125	-
Côté passager – 38,0 cm (15,0 po)	95915127	-
Arrière – 26,5 cm (10,4 po)	95915137	-

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

11-20 Entretien et maintenance

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Données techniques

Identification du véhicule
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 12-1
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-2

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications 12-3
Disposition de la courroie d'entraînement 12-5

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté gauche. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule.
Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Selon l'équipement, cette étiquette apposée à l'intérieur de la boîte à gants mentionne :

- Numéro d'identification (NIV) :
- La désignation du modèle.
- Des renseignements sur la peinture.
- Les options de production et les équipements spéciaux.

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les systèmes de mesure métrique et anglo-saxon. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement		
1.4 L L4	6,5 L	6,9 pintes
Huile moteur avec filtre		
1.4 L L4	4,0 L	4,2 pintes

12-4 Données techniques

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Réservoir de carburant	53 L	14 gal
Couple de serrage d'écrou de roue	140 N•m	100 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Transmission	Écartement des électrodes
1.4 L L4	B	Automatique	0,7 mm (0,028 po)
1.4 L L4	8	Automatique	0,7 mm (0,028 po)

Disposition de la courroie d'entraînement

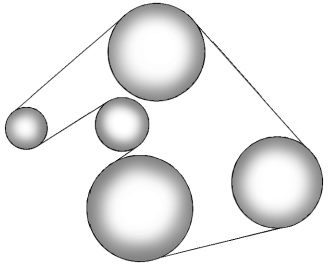

Moteur L4 de 1.4 L

✍ NOTES

Information de la clientèle

Information de la clientèle

Procédure de satisfaction de la clientèle (États-Unis et Canada) 13-2
Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique) 13-5
Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada) 13-6
Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique) 13-6
Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs (États-Unis et Canada) 13-7
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-7
Programme de remboursement de mobilité GM (États-Unis et Canada) 13-8
Programme d'assistance routière (Mexique) 13-9
Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) 13-13
Rendez-vous d'entretiens périodiques (États-Unis et Canada) 13-15
Programme de transport de courtoisie (États-Unis et Canada) 13-15
Réparation de dommages causés par une collision (États-Unis et Canada) 13-17
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-20

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 13-21
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien 13-22
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 13-22

Enregistrement des données du véhicule et vie privée
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-22
Enregistreurs de données d'événement 13-23
OnStar[MD] 13-24
Système Infodivertissement 13-24
Identification de fréquence radio 13-25
Énoncé de fréquence radio 13-25

Information de la clientèle

Procédure de satisfaction de la clientèle (États-Unis et Canada)

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Buick. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape: Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape: Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu sans aide extérieure, appeler aux États-Unis le 1-800-521-7300. Au Canada, appeler le centre d'assistance à la clientèle de la General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Buick, ne pas oublier que votre cas sera sans doute résolu chez le concessionnaire. C'est pourquoi nous vous proposons de suivre d'abord les directives de la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains: General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto^{MD} pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau, Inc.
4200 Wilson Boulevard
Suite 800
Arlington, VA 22203-1838

Téléphone : 1-800-955-5100
www.dr.bbb.org/goauto

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens: Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/ d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation et d'arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
General Motors du Canada Limitée
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique)

Avez-vous adhéré au programme de garantie prolongée? Ce programme est recommandé par General Motors pour compléter la garantie comprise à l'achat du véhicule neuf.

Consulter le concessionnaire pour obtenir des détails.

Procédure d'assistance à la clientèle

La satisfaction et la cote d'estime du propriétaire sont très importantes pour votre concessionnaire et pour General Motors.

Normalement, tout problème relatif à la transaction, à la vente ou au fonctionnement du véhicule doivent être pris en charge par le service des ventes ou le service après-vente. Cependant, nous reconnaissons que, malgré les meilleures intentions de toutes les parties concernées, des malentendus peuvent parfois survenir.

Si vous êtes confronté à un problème qui n'a pas été pris en charge de façon satisfaisante par les moyens courants, nous vous suggérons les étapes suivantes :

Première étape

Expliquer votre cas au représentant du service après-vente, au directeur du service après-vente, au représentant du service des ventes ou au directeur du service des ventes de votre concessionnaire, selon le cas.

S'assurer qu'ils possèdent tous les renseignements nécessaires. Ils sont intéressés par votre satisfaction continue.

Deuxième étape

Si vous n'êtes pas satisfait, communiquer avec le directeur général ou le propriétaire de votre concessionnaire pour demander de l'aide. S'ils ne sont pas en mesure de régler le cas, leur demander de communiquer avec les personnes responsables à General Motors pour obtenir de l'aide, au besoin.

TROISIÈMEMENT

Si votre cas n'est pas résolu dans un délai raisonnable par votre concessionnaire, communiquer avec le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors et fournir les renseignements suivants :

- Nom
- Address (adresse)

- Phone Number (numéro de téléphone)
- Année modèle
- Marque
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Kilométrage
- Date de livraison
- Description du problème
- Nom du concessionnaire
- Adresse du concessionnaire

Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada) à la page 13-6* ou *Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique) à la page 13-6*.

Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada)

Buick encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Buick, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Buick Customer Assistance Center
P.O. Box 33136
Detroit, MI 48232-5136
www.Buick.com

1-800-521-7300
1-800-832-8425 (Pour appareils téléscripteurs (TTY))
Assistance routière :
1-800-252-1112

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière :1-800-268-6800

Dans tous les autres endroits d'outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique)

Pour contacter le Centre d'assistance à la clientèle, utilisez l'un des numéros de téléphone mentionnés dans cette section.

L'assistance à la clientèle est disponible du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et le samedi de 9 h à 15 h.

Toutes les demandes par courriel destinées au Centre d'assistance à la clientèle devraient être envoyées à l'adresse suivante : cac.buick@gm.com.

Mexique

01-800-466-0818

États-Unis et Canada

1-800-521-7300

Costa Rica

00-800-052-1005

Guatemala

1-800-999-5252

Panama

00-800-052-0001

République dominicaine

1-888-751-5301

El Salvador

800-6273

Honduras

800-0122-6101

Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs (États-Unis et Canada)

Le centre d'assistance à la clientèle Buick possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur, composer le : 1-800-832-8425. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne à la clientèle

Expérience du propriétaire en ligne (États-Unis my.buick.com)

L'expérience du propriétaire en ligne de Buick est une ressource à guichet unique qui permet d'établir une relation avec Buick et de conserver des renseignements importants sur le véhicule à un seul endroit.

Avantages des membres

(Information sur le véhicule): Télécharger des guides de l'automobiliste et visionner des vidéos Comment faire sur les véhicules.

(Information sur l'entretien): Consulter des programmes d'entretien, des alertes requises et des informations de diagnostic du véhicule embarqué OnStar et prendre des rendez-vous d'entretien.

(Historique d'entretien): Consulter les dossiers d'entretien imprimables consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

(Informations sur le concessionnaire favori): Sélectionner un concessionnaire favori et trouver l'emplacement du concessionnaire, la carte, les numéros de téléphone et les heures d'ouverture.

(Informations sur le suivi de la garantie): Effectuer le suivi de l'information de garantie du véhicule.

(Information de rappel): Consulter les rappels en cours ou rechercher par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV) à la page 12-1*.

(Autre information sur le compte): Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM et OnStar.

(Soutien en ligne direct): Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.buick.com pour enregistrer votre véhicule.

Buick Owner Centre (Centre des propriétaires Buick) (Canada) buickowner.ca

Visiter le Buick Owner Centre (Centre des propriétaires Buick) :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Utiliser la section Outils de véhicule.
- Accéder aux sites des passionnés de tierces parties et aux réseaux de médias sociaux.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer vos articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles et Entretien des véhicules.
- Télécharger rapidement et facilement le manuel du propriétaire de votre véhicule.
- Trouver les service d'entretien recommandés par Buick pour votre véhicule.

Programme de remboursement de mobilité GM (États-Unis et Canada)

GM MOBILITY℠

Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement du coût

d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'offre limitée, visiter le site Internet www.gmmobility.com ou appeler le centre d'assistance pour la mobilité GM au numéro 1-800-323-9935. Les utilisateurs de téléphone à texte (TTY) peuvent appeler le numéro 1-800-833-9935.

General Motors dut Canada possède également un programme de mobilité. Téléphoner au numéro 1-800-GM-DRIVE (463-7483) pour les détails. Utilisateurs TTY : 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière (Mexique)

En tant que nouveau propriétaire, votre véhicule est automatiquement enregistré au programme d'assistance routière. Ces services sont offerts sans frais selon les conditions du programme. Le programme d'assistance routière ne fait pas parti ou n'est pas inclus dans la couverture fournie par la garantie limitée du nouveau véhicule.

L'assistance routière offre de l'aide au conducteur et aux passagers qui circulent dans leur ville de résidence ou sur tout autre route accessible au Mexique, aux États-Unis et au Canada. Les services sont soumis aux limitations décrites dans les pages suivantes. La couverture du programme varie en fonction du pays.

L'assistance routière est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Ce programme arrive à échéance deux ans après la date de facturation du véhicule, peu importe le kilométrage du véhicule et les changements de propriétaires.

Pour de plus amples renseignements sur le renouvellement au terme de ce programme, communiquer avec le centre d'assistance à la clientèle Buick au 01-800-466-0818.

Services fournis

- **Changement de pneu crevé** : si vous n'êtes pas en mesure de remplacer un pneu crevé, l'assistance routière offre le service de remorquage jusqu'au concessionnaire agréé Buick autorisé le plus proche. La réparation ou le remplacement du pneu est la responsabilité du propriétaire. Ce service est limité au transport du véhicule vers le centre de réparation.
- **Approvisionnement de secours en carburant** : approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.

- **Service de déverrouillage** : service de déverrouillage du véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire** : démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- ***Messages d'urgence** : transmission de messages téléphoniques urgents.
- ***Appel d'urgence** : appel des services d'urgence.
- ***Assistance de localisation de concessionnaire** : renseignements concernant les adresses et les numéros de téléphone de concessionnaires Buick.
- **Remorquage d'urgence** : remorquage jusqu'au concessionnaire le plus près pour obtenir un service sous garantie si le véhicule ne peut plus être conduit.

  Si le véhicule est impliqué dans un accident pendant la perpétration d'un crime, une violation administrative ou du code de la route, l'assistance routière n'offre aucun service. Lorsqu'il n'est pas possible de remorquer le véhicule, toutes les manoeuvres pour y accéder sont aux frais du propriétaire.

  Si le véhicule ne se trouve pas dans votre ville de résidence, l'assistance routière se limite à déplacer le véhicule au concessionnaire le plus près. Si vous souhaitez que le véhicule soit transporté à un concessionnaire différent, on vous demandera de couvrir la différence des coûts au moment du déplacement.

  Si le concessionnaire Buick le plus proche ne peut pas recevoir le véhicule en raison de problèmes d'horaires, le véhicule sera transporté à un endroit sécuritaire où il peut demeurer pour un maximum de 48 heures jusqu'à ce que le concessionnaire puisse le recevoir. Si les coûts d'entreposage dépassent le montant autorisé, il incombe au propriétaire de payer la différence au moment où il reçoit le service. Communiquer avec l'assistance routière pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants autorisés.
- ***Interruption de voyage** : ce service est offert si vous ne pouvez plus utiliser votre véhicule en cours de voyage, que le concessionnaire Buick le plus près ne peut pas réparer le véhicule le même jour et qu'il doit le garder pendant une nuit ou plus. Si cela se produit, en plus des services déjà mentionnés et avant la confirmation du concessionnaire, vous avez le droit de choisir une des solutions suivantes, dans les limites des consignes du programme d'assistance routière existantes. Si les frais excèdent

le montant autorisé pour ces services, vous devez payer la différence au moment où vous recevez les services.

L'assistance routière s'occupe de l'hébergement à l'hôtel pour tout les voyageurs du véhicule jusqu'à maximum de deux nuits.

Une voiture de location est fournie jusqu'à un maximum de deux jours et le véhicule doit être retourné à la destination d'origine, à l'exception des véhicules avec une capacité de charge supérieure à 3,5 tonnes.

Transport complémentaire : si vous préférez poursuivre votre voyage jusqu'à la destination prévue ou retourner à votre lieu de résidence, et que le voyage exige plus de 8 heures de conduite sur la route, le transport du conducteur et des passagers en première classe par autobus ou en classe économique par avion sera fourni vers l'endroit choisi par l'assistance routière, selon la disponibilité à la destination choisie. Des restrictions s'appliquent en fonction des caractéristiques du véhicule.

Si vous êtes sur la route, le service de taxi sera fourni vers le terminal d'autobus où l'aéroport le plus près.

- ***Transport complémentaire pour le ramassage du véhicule** : transport pour ramasser votre véhicule une fois les réparations terminées. Une fois que le concessionnaire confirme la fin des réparations, l'assistance routière offre le transport aller simple par autobus ou par avion en classe économique (selon la disponibilité) à la personne que vous avez désignée pour ramasser votre véhicule au concessionnaire si vous ou la personne désignée ne se trouve pas dans la même ville que le concessionnaire.

*Ces services ne sont pas offerts aux résidents des États-Unis ou du Canada. Tous les services fournis aux États-Unis et au Canada sont aux frais du propriétaire et seront remboursés par l'assistance routière.

Services non compris dans l'assistance routière

L'assistance routière ne couvre pas ou ne rembourse pas les services pour les situations suivantes :

- Les événements causés par la fraude ou la mauvaise foi de la part de conducteur.
- Les situations d'immobilisation du véhicule causées par une force majeure ou des circonstances imprévues, comme un phénomène naturel extraordinaire, des tremblements de terre, des éruptions volcaniques ou des tempêtes cycloniques.

- Les situations d'immobilisation du véhicule provenant d'accidents de voiture causées par le conducteur du véhicule ou une tierce partie. Cela englobe toutes les occurrences qui entraînent des blessures aux occupants ou des dommages au véhicule causés par des forces extérieures.
- Les actes de terrorisme, les émeutes ou les situations tumultueuses, les mesures prises par les forces armées ou la police, qui empêchent la livraison de services d'assistance dans les délais opportuns.
- Service de nourriture ou de boissons, les appels téléphoniques ou les autres frais supplémentaires. Les frais d'hébergement ne s'appliquent qu'au Mexique selon les conditions du programme d'assistance routière.
- Tous les dommages causés involontairement au véhicule, entraînés par les services fournis.
- Les coûts de remorquage d'une remorque au moment de choisir un concessionnaire Buick situé à proximité des installations d'entreposage pour le véhicule défectueux.
- Les coûts de toutes les manoeuvres nécessaires pour accéder au véhicule lorsqu'il n'est pas possible de le remorquer.
- Le coût du carburant fourni.

Les coûts de réparation périodique du véhicule ne sont pas couverts par le programme d'assistance routière. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la garantie de votre nouveau véhicule.

Communiquer avec l'assistance routière.

Les services d'assistance routière sont gratuits pour vous et accessibles 24 heures sur 24, 365 jours par année. Il n'y a des frais que dans les situations qui dépassent les limites du programme, dont certaines ont été énumérées dans le présent chapitre.

Pour communiquer par téléphone avec l'assistance routière, utiliser les numéros suivants :

Mexique

01-800-466-0818

États-Unis

1-866-466-8197

Canada

1-800-268-6800

Courriel

asistencia.buick@gm.com

Buick se réserve le droit d'apporter des changements ou de mettre fin au programme d'assistance routière en tout temps et sans préavis.

Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada)

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-252-1112 ; (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438).

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule.
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN), et date de livraison du véhicule.
- Description du problème.

Couverture

Les services sont fournis jusqu'à 6 ans/110 000 km (70 000 mi), selon la première éventualité.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. Buick et la General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

Buick et General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar[MD].

Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.

- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Buick le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance est également fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.
- Remorquage ou services pour des véhicules utilisés hors d'une route ouverte ou d'une autoroute.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement se monte à environ 5 $CAN. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 250 kilomètres du point de départ pour être admissible. General Motors du Canada limitée requiert une pré-autorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.

- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 $, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes ; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Rendez-vous d'entretiens périodiques (États-Unis et Canada)

Lorsque le véhicule a besoin d'une réparation au titre de la garantie, il est recommandé de contacter le concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire des besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si ceci est le cas, prière de contacter le concessionnaire, l'en aviser et demander des directives.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de transport de courtoisie (États-Unis et Canada)

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. Un livret séparé intitulé « Informations sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire » fourni avec chaque véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien du véhicule au titre de la garantie peut généralement être accompli pendant que vous attendez. Toutefois, si vous ne pouvez pas attendre, GM peut aider à minimiser les désagréments en proposant plusieurs options de transport. Selon les circonstances, votre concessionnaire peut offrir l'une des possibilités suivantes :

Service de navette

Le service de navette constitue le moyen de transport de courtoisie privilégié. Les concessionnaires peuvent mettre à votre disposition un service de navette pour vous amener à votre destination en perturbant au minimum vos horaires. Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si le véhicule nécessite des réparations sous garantie l'immobilisant au garage jusqu'au lendemain et que les transports publics sont utilisés à la place du service de navette de votre concessionnaire, les dépenses doivent être attestées par des reçus et ne peuvent dépasser le montant maximum alloué par GM pour un service de navette. Par ailleurs, pour les clients des États-Unis qui s'arrangeraient pour voir leur transport assuré par un ami ou un parent, un remboursement limité correspondant aux frais de carburant peut être obtenu. Les demandes de remboursement doivent refléter les coûts réels et être accompagnées de l'original des reçus. Consulter votre concessionnaire pour les informations relatives aux montants alloués pour le remboursement des frais de carburant ou de transport.

Voiture-clientèle ou de location

Votre concessionnaire peut vous proposer un véhicule de location de courtoisie ou vous rembourser les frais que vous devez engager pour louer un véhicule si le vôtre doit rester au garage jusqu'au lendemain pour une réparation sous garantie. Le remboursement de la location est limité et vous devez fournir l'original des reçus. Vous devez remplir et signer un contrat de location et vous conformer aux exigences nationales et locales ainsi qu'à celles de l'établissement des voitures de location. Ces exigences varient et peuvent inclure un âge minimal, une couverture d'assurance, une carte de crédit, etc. Vous devez assumer les frais d'utilisation de carburant et pouvez

également être tenu de payer les taxes, les prélèvements, les frais d'usage, de kilométrage ou d'utilisation excessifs de la voiture de location après la fin des réparations.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Certaines options du programme, telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles auprès de certains concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements particuliers sur les choix offerts. Toutes les dispositions du transport de dépannage sont gérées par le personnel approprié du concessionnaire.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision (États-Unis et Canada)

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent le meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver la garantie du véhicule neuf GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées lors des réparations. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont

pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférant n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces après-vente ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute panne du véhicule en rapport avec de telles pièces n'est pas couverte pas cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protéger l'investissement que vous avez réalisé lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différentes importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations grâce à l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription à une assurance, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisager de vous tourner vers une autre compagnie d'assurance.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement le contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de la location.

En cas d'accident

En cas de blessure, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes ne soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) à la page 13-13*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ? à la page 3-33*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièce recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec le professionnel des réparations et insister pour

obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien du véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et manuel de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 35,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans Portefeuille : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 25,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les bulletins techniques et les manuels de réparation sont disponibles pour les véhicules GM courants et antérieurs.

COMMANDER SANS FRAIS : 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à l'adresse : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); aller à : *http://www.safercar.gov;* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S.E.
Washington, D.C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site *http://www.safercar.gov*.

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que General Motors du Canada Limitée. Téléphoner au 1-800-333-0510 de transport Canada ou envoyer un courriel à l'adresse :

Transport Canada
Road Safety Branch
80, rue Noel
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, prière de signaler également à General Motors.

Appeler le 1-800-521-7300 ou écrire à :

Buick Customer Assistance Center
P.O. Box 33136
Detroit, MI 48232-5136

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement des données du véhicule et vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler

le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule ;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers ;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein ; et,
- Vitesse du véhicule

Ces données peuvent faciliter la compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent. REMARQUE : les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire ; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire ; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination ; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar[MD]

Si le véhicule est doté du système OnStar[MD] et en cas d'abonnement actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité Onstar figurant sur le site web OnStar.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

Identification de fréquence radio

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes RKE de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. la technologie RFID des véhicules GM n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes GM contenant des informations personnelles.

Énoncé de fréquence radio

Ce véhicule est équipé de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

✍ NOTES

OnStar

Aperçu OnStar
Vue d'ensemble d'OnStar 14-1

Services OnStar
Urgence 14-2
Sécurité 14-2
Navigation 14-2
Raccords 14-4
Diagnostics 14-6

Information complémentaire au sujet d'OnStar
Renseignements supplémentaires OnStar 14-6

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui peut se connecter à un conseiller vivant pour des services d'urgence, de sécurité, de navigation, de connexion et de diagnostic.

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.

Appuyer sur On ou appeler 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Appuyer sur pour :

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes vocales d'appel mains libres OnStar.
- Lancer des commandes vocales de navigation virage après virage OnStar. Exige le plan disponible de service des directions et connexions.

Appuyer sur On pour se connecter à un conseiller en direct pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Donner des directions de conduite. Exige le plan de service disponible de directions et de connexions.

- Recevoir des diagnostics à la demande pour une vérification des systèmes principaux du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.

Appuyer sur le bouton d'urgence OnStar pour obtenir une connexion prioritaire à un conseiller d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir une assistance en cas de crise et se mettre des routes d'évacuation.

Services OnStar

Urgence

Avec une réaction automatique en cas de collision, le système intégré peut se connecter automatiquement à une aide dans la plupart des collisions même si vous ne pouvez pas demander d'aide.

Appuyer sur pour vous connecter à un conseiller en cas d'urgence. La technologie du système de positionnement global (GPS) est utilisée pour identifier l'emplacement du véhicule et peut fournir une information essentielle au personnel en cas d'urgence. Le conseiller est également formé pour offrir une assistance essentielle dans les situations d'urgence avant l'arrivée des premiers intervenants.

Sécurité

OnStar fournit des services tels qu'une assistance au sujet des véhicules volés, un blocage d'allumage à distance et une assistance routière, si le véhicule en est équipé. OnStar peut déverrouiller les portes du véhicule à distance, en cas de serrures automatiques de porte et peut aider la police à localiser le véhicule s'il est volé.

Navigation

La navigation OnStar exige un plan de service de directions et de connexions.

Appuyer sur pour recevoir des directions ou les faire envoyer à l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé. Des destinations peuvent également être envoyées au véhicule à partir de MapQuest.com. La base de données cartographiques OnStar est mise à jour en permanence. Pour connaître la couverture cartographique, visiter see www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Navigation pas-à-pas

1. Appuyer sur pour se connecter à un conseiller en direct.
2. Demande de directions
3. Les directions sont téléchargées vers le véhicule.
4. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Cancel Route (annuler itinéraire)

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar prêt), puis émet une tonalité. Dire « Cancel route » (Annuler itinéraire). Le système répond : « Do you want to cancel directions? » (Souhaitez-vous annuler les directions).
2. Dire « Oui » (Yes). Le système répond : « OK, request completed, thank you, goodbye » (OK, demande compléter, merci, au revoir).

Aperçu itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Route preview » (Aperçu itinéraire). Le système réagit avec les trois manœuvres suivantes.
3. Dire « Goodbye » (au revoir). Les commandes vocales sont quittées.

Repeat (Répétition)

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Repeat » (répéter). Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
3. Dire « Goodbye » (au revoir). Les commandes vocales sont quittées.

Obtenir la destination.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Get my destination » (obtenir la destination). Le système répond en indiquant l'adresse et la distance vers la destination, puis ajoute « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
3. Dire « Goodbye » (au revoir). Les commandes vocales sont quittées.

Autres services de navigation disponibles à partir d'OnStar

OnStar eNav: Permet aux abonnés d'envoyer des destinations depuis MapQuest.com à leur système de navigation pas-à-pas ou à base d'écran. Une fois disponibles, les directions sont téléchargées vers le véhicule.

Téléchargement de destination: Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger les directions au système de navigation du véhicule. À l'issue de l'appel, appuyer sur le bouton « Go » (commencer) de l'écran de navigation pour lancer les directions de conduite.

Les destinations peuvent également être téléchargées à la volée. Pour l'information au sujet d'eNav, le téléchargement de destination et la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Raccords

L'appel mains libres OnStar permet de lancer et de recevoir des appels depuis le véhicule. Le véhicule peut également être commandé à partir d'un téléphone cellulaire à travers la fonction d'application mobile OnStar RemoteLink. Pour connaître la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Appel mains libres

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Call » (appeler). Le système répond : « Please say the name or number to call » (veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur).
3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « OK calling » (d'accord pour l'appel).

Appel d'urgence 911

1. Presser . Le système répond par « OnStar Ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.
2. Dire « Call » (appeler). Le système répond : « Please say the name or number to call » (veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur).
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond « 911 ».
4. Dire « Call » (appeler). Le système répond « OK, dialing 911 » (Ok, 911 en composition).

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « My Number » (mon numéro). Le système répond : « Your OnStar Hands-Free Calling number is » (votre numéro d'appel mains libres OnStar est).

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Call ended » (appel terminé).

Enregistrer un nom en vue d'une composition rapide.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Store » (enregistrer). Le système répond : « Please say the number you would like to store » (veuillez dire le numéro à enregistrer).
3. Dire le numéro entier sans interruption. Le système répond : « Please say the name tag » (indiquer l'étiquette de nom).
4. Prendre une étiquette de nom. Le système répond : « About to store <étiquette de nom>. Does that sound OK? » (avant d'enregistrer <étiquette de nom>).
5. Dire « Yes » (oui) ou dire « No » (non) pour réessayer. Le système répond : « OK, storing <name tag> » (d'accord, enregistrement d'étiquette de nom).

Lancer un appel en utilisant un numéro enregistré.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Call <étiquette de nom> » (appeler l'étiquette de nom). Le système répond : « OK, calling <étiquette de nom> » (d'accord, appel étiquette de nom).

Vérifier les minutes et l'expiration

Appuyer sur et dire « Minutes » puis « Verify » (vérifier) pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Application mobile OnStar

Télécharger l'application mobile OnStar RemoteLink pour sélectionner votre appareil Apple, Android ou BlackBerry afin de vérifier le niveau de carburant du véhicule, la durée de vie de l'huile ou la pression des pneus. Pour démarrer le véhicule (selon l'équipement) ou le déverrouiller, ou pour se connecter à un conseiller OnStar. Pour des renseignements sur l'application OnStar RemoteLink et la compatibilité, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Diagnostics

Les diagnostics du véhicule OnStar effectuent une vérification du véhicule chaque mois. Ils vérifient le moteur, la boîte de vitesses, les freins ABS et les autres systèmes importants du véhicule. Ils vérifient également la pression des pneus si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus. Si une vérification de diagnostics est nécessaire entre les courriels, appuyer sur On : un conseiller effectue alors une vérification.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements supplémentaires OnStar

Service de transfert

Appuyer sur On pour commander l'information sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut assister dans l'annulation ou la suppression d'information de compte. Si OnStar reçoit une information au sujet de la propriété du véhicule qui a changé, OnStar peut envoyer un message vocal au véhicule, demandant l'information de mise à jour du compte.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur On et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible après l'acquisition du véhicule. Le conseiller mettra à jour les enregistrements au sujet du véhicule et expliquera le service OnStar ainsi que les options disponibles.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les diagnostics du véhicule, le déverrouillage de porte à distance, l'assistance routière, la navigation par virage après virage et les appels mains-libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les

services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, les limitations du système et les conditions générales OnStar :

- Aux États-Unis, visiter www.onstar.com (États-Unis) ou appeler 1-888-4.ONSTAR. (1-888-466-7827).
- Au Canada, visiter www.onstar.ca (Canada) ou appeler le 1-888-4-ONSTAR. (1-888-466-7827).
- TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur pour parler à un conseiller.

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Le service OnStar ne peut fonctionner sauf si votre véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone et si le fournisseur de service sans fil possède la couverture, la capacité de réseau, la réception et la technologie compatible avec le service OnStar. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Le service OnStar peut ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, le service OnStar peut ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle d'OnStar peuvent empêcher le service tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil.

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio à la page 13-25* pour les informations relatives à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider les abonnés dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur pour une assistance au sujet de :

- Localisation d'une station-service avec préposé au service de carburant.
- Recherche d'un hôtel, d'un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indications de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

OnStar.com (États-Unis) ou OnStar.ca (Canada)

Le site Web donne accès à l'information du compte, à la gestion de l'abonnement OnStar et à des vidéos de chaque service. Fournissez-vous la tarification du plan d'abonnement et souscrivez aux diagnostics OnStar du véhicule. Cliquez sur l'onglet « Mon compte », à la page d'accueil. La navigation et les services du site Web peuvent varier selon le pays.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un numéro d'identification personnel (PIN) est nécessaire pour accéder à certains services OnStar, tels que le déverrouillage à distance des portes et l'assistance en cas de vol du véhicule. Il vous sera demandé de modifier le PIN la première fois que vous parleriez avec un conseiller. Pour modifier le PIN OnStar, appeler OnStar et indiquer au conseiller le numéro actuel.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie limitée sur le véhicule neuf. Le constructeur du véhicule fournit l'information détaillée au sujet de la garantie.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre en anglais, en français ou en espagnol. Appuyer sur et demander un conseiller. Les conseillers parlent anglais, français ou espagnol.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut effectuer de déverrouillage à distance des portes ou fournir d'assistance en cas de vol du véhicule après que le véhicule a été immobilisé continuellement pendant cinq jours. Après cinq jours, OnStar peut contacter l'assistance routière et un serrurier peut donner l'accès au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels, dans les passages souterrains ou les garages de stationnement, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver une difficulté d'identification de l'emplacement exact.
- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.
- Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

Éviter de placer des objets par-dessus l'antenne ou près d'elle pour éviter un blocage de la réception des signaux cellulaires et du système de positionnement global (GPS). La réception cellulaire est requise pour l'envoi par OnStar de signaux à distance au véhicule.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire à la page 9-55*. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Vie privée

L'ensemble de la déclaration de confidentialité OnStar figure sur le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada). Les utilisateurs sensibles à la confidentialité des communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises par l'intermédiaire des communications cellulaires sans fil ne peut être assurée. Des tiers peuvent intercepter illégalement ou capter les transmissions et les communications privées sans autorisation.

OnStar - reconnaissance des logiciels libcurl et unzip

Certains composants OnStar comprennent un logiciel libcurl et un logiciel unzip. Voir ci-dessous les avis et licences associés à ces logiciels :

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre

activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP. Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive d'auto-extraction ; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX

normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.

3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.
4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

A

Accessoires et modifications . . . 10-3
Accoudoir
Remplacement de cendrier et de boîtier 3-9
Siège arrière 3-16
Accoudoir de siège arrière 3-16
Accoudoir de siège avant 3-9
Achat de pneus neufs 10-59
Acheminement de la courroie de transmission, moteur 12-5
Acheminement, courroie de transmission du moteur 12-5
Admission d'air 8-7
Aires de stockage
Cache-bagages 4-3
Console centrale 4-3
Filet d'arrimage 4-4
Lunettes solaires 4-2
Panneau d'instruments 4-1
Porte-bagages de toit 4-5
Aires de stockage (suite)
Sous le siège 4-2
Système de gestion de compartiment utilitaire 4-3
Alarme
Sécurité du véhicule 2-11
Alimentation des accessoires 9-22
Ampoules de remplacement 10-30
Ampoules halogènes 10-27
Ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)
Remplacement des pièces après une collision 3-56
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-50
Antenne
Multi-bande 7-14
Antenne multi-bande 7-14
Antibrouillard - Phares antibrouillard Avant 6-5
Antivol 2-12
Dispositif antidémarrage 2-12
Appareils
Auxiliaire 7-17
Appareils de retenue pour enfant
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant 3-50
Bébés et jeunes enfants 3-44
Enfants plus âgés 3-42
Fixation 3-57, 3-59
Systèmes 3-47
Appliqué de hayon
Monoxyde de carbone 2-10
Appuie-tête 3-2
Assistance à la clientèle 13-7
Bureaux 13-6
Utilisateurs de téléscripteurs (TTY) 13-7
Assistance au démarrage en côte 9-33
Assistance au démarrage en côte (HSA) 9-33
Assistance Routière, Programme 13-9, 13-13

Assistance ultrasonique arrière de stationnement
Assistance ultrasonique 9-42
au-dessus d'objets qui brûlent 9-26
Frein 9-32
Vérification du frein de stationnement et du mécanisme de position de stationnement(P) 10-24
Assistance ultrasonique au stationnement 9-42
Au sujet de la conduite du véhicule iv
Audio
Dispositif antivol 7-2
Réception radio 7-13
Automatique
Boîte de vitesse 9-27
Liquide 10-11
Serrures de porte 2-9
Système d'allumage des phares 6-3
Auxiliaire
Appareils 7-17
Avertissement
Témoin du système de freinage 5-20
Avertissement de changement de voie 9-46
Avertissement relatif à la proposition 65, Californie 10-3
Avertissements iv
Feux de détresse 6-4
Mises en garde et dangers iv
Avertisseur de dépassement 6-3

B

Batterie 10-22
Démarrage auxiliaire 10-74
Messages de tension et de charge 5-32
Protection de l'alimentation 6-8
Bébés et jeunes enfants, Appareils de retenue 3-44
Bluetooth 7-20
Boîte à gants du tableau de bord
Espace de rangement 4-1
Boîte de vitesses automatique
Contrôle de la fonction de commande de blocage de changement de vitesse 10-23
Mode manuel 9-30
Bouches d'aération 8-7
Boussole 5-6
Messages 5-33

C

Calage du moteur au ralentissement
Acheminement de la courroie de transmission 12-5
Aperçu du compartiment 10-6
Chauffage 9-21
Démarrage 9-20
Échappement 9-26
Épurateur d'air/Filtre 10-12
Fonctionnement en stationnement 9-27
Indicateur d'usure 10-10
Indicateur de température du liquide de refroidissement 5-13

Calage du moteur au ralentissement (suite)
Liquide de refroidissement 10-13
Messages 5-34
Messages de puissance 5-35
Messages du circuit de refroidissement 5-34
Surchauffe 10-17
Système de refroidissement 10-13
Témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement 5-24
Témoin de pression 5-25
Témoin de vérification et d'entretien proche du moteur 5-17
Californie
Avertissement 10-3
Exigences en matière de carburant 9-50
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate 10-3
Caméra de vision arrière(RVC) 9-44
Caméra, Vision arrière 9-44
Capacités et spécifications 12-3
Capot 10-4
Ceinture-baudrier 3-19
Ceintures de sécurité 3-17
CD et DVD 3-26
Ceinture-baudrier 3-19
Extension 3-25
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-18
Rappels 5-14
Remplacement après un accident 3-26
Utilisation pendant la grossesse 3-25
Centralisateur informatique de bord 5-28
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-7
Chaînes à neige 10-66
Changement de vitesse en position de stationnement 9-23
Sortie de la position de stationnement 9-24
Chargement
Couvercle 4-3
Système de gestion 4-3
Chauffage
Huile pour moteur 9-21
Volant de direction 5-3
Chauffage et climatisation 8-1
Chauffés
angle mort 2-14
Chauffés 2-14
Convexes Rétroviseurs 2-13
Électrique 2-13
Gradation automatique, vision arrière 2-16
Inclinaison en marche arrière 2-15
Rabattable 2-14
Rétroviseur manuel 2-16
Circuit de refroidissement 10-13
Messages du moteur 5-34

Circuit électrique
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-35
Bloc-fusibles du compartiment moteur 10-31
Boîtier à fusibles du compartiment arrière 10-38
Fusibles et disjoncteurs 10-31
Surcharge 10-30
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-62
Clés 2-2
Clignotants, indicateurs de changement de voie 6-5
Climatisation 8-1
Automatique double zone 8-3
Chauffage 8-1
Climatisation 8-1
Collecte des données du véhicule et enregistreurs de données d'événement
Identification par radiofréquence (RFID) 13-25
Collision, réparation de dommages 13-17
Combiné d'instruments 5-11
Combiné, instruments 5-11
Commande
Publications de service 13-20
Commandes de l'éclairage extérieur 6-1
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité
General Motors 13-22
Gouvernement canadien 13-22
Gouvernement des États-Unis 13-21
Compact, pneu de secours ... 10-73
Comportement du conducteur .. 9-2
Compte-tours 5-12
Compteur de vitesse 5-12
Compteur journalier 5-12
Compteur kilométrique 5-12
Journalier 5-12
Conduite 9-4
Conduite pour une meilleure économie de carburant 1-23
Défensive 9-4
Environnement 9-2
État d'ivresse 9-4
Hiver 9-9
Hypnose de la route 9-8
Limites de charge du véhicule 9-12
Perte de contrôle 9-6
Reprise en tout-terrain 9-6
Routes mouillées 9-7
Routes onduleuses et de montagne 9-8
Si le véhicule est bloqué 9-11
Conduite du véhicule iv
Connexions OnStar[MD] 14-4
Connexions OnStar[MD] 14-4
Contrôle du véhicule 9-4
Couvercle
Chargement 4-3

D

Dangers, avertissements et mises en garde iv
Déflecteur d'eau
Dispositifs de verrouillage 2-8
Messages de porte entrouverte 5-33
Serrures à verrouillage électrique 2-8
Démarrage à distance du véhicule 2-6
Démarrage auxiliaire 10-74
Démarrage du moteur 9-20
Démarrage du véhicule, À distance 2-6
Diagnostics OnStar[MD] 14-6
Diagnostics OnStar[MD] 14-6
Direction 9-5
Assistée, témoins 5-21
Chauffage 5-3
Commandes au volant 5-3
Réglage du volant 5-2
Disjoncteurs 10-31
Dispositif antidémarrage 2-12
Éclairage 5-26
Dispositifs de retenue
Où le placer 3-49
Dispositifs de verrouillage
Automatiques de porte 2-9
Porte 2-8
Serrures 2-9
Verrouillage électrique des portes 2-8
Distraction au volant 9-3
Dossier de siège rabattable 3-11

E

Éclairage 6-7
Activation des feux de route 5-26
Avertissement de bas niveau de carburant 5-26
Avertissement de changement de voie 5-22
Avertissement de système de freinage antiblocage (ABS) 5-21
Avertissement de température du liquide de refroidissement 5-24
Éclairage (suite)
Avertissement du système de freinage 5-20
Avertissement, direction assistée 5-21
Avertisseur de dépassement 6-3
Brouillard avant 6-5
Circulation de jour (DRL) 6-3
commande d'éclairement 6-6
Commandes de l'éclairage extérieur 6-1
D'accueil 6-6
Disponibilité de sacs gonflables 5-15
Dispositif antidémarrage 5-26
Entrée 6-7
Exit (Sortie) 6-7
Feux de circulation de jour (DRL) 5-26
Inverseur des feux de route/ de croisement 6-2
Lampes 6-7
Messages 5-35
Phares antibrouillard avant . . . 5-27

Éclairage (suite)
Phares, clignotants avant et feux de stationnement 10-27
Plafonnier 6-6
Plaque d'immatriculation 10-29
Pression d'huile moteur 5-25
Pression des pneus 5-24
Rappel 5-27
Rappels de ceinture de sécurité 5-14
Régulateur automatique de vitesse 5-27
StabiliTrak[MD] désactivé 5-23
Système de charge 5-17
Système de commande de traction (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-23
Témoin d'anomalie 5-17
Traction asservie désactivée 5-22
Éclairage d'accueil 6-6
Éclairage d'entrée 6-7
Économie de carburant 9-49
Additifs 9-51
Carburants dans les pays étrangers 9-50
Conduite 1-23
Exigences, Californie 9-50
Indicateur 5-12
Messages du circuit 5-35
Recommandé 9-49
Remplissage d'un bidon de carburant 9-54
Remplissage du réservoir 9-52
Spécifications de l'essence ... 9-50
Témoin d'avertissement de bas niveau 5-26
Écran pare-chaleur
Allumage automatique 9-27
Liquide, Automatique 10-11
Messages 5-39
Électrique
Glaces 2-17
Prises électriques 5-8
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) 9-22
Protection, Batterie 6-8
Électrique (suite)
Réglage de siège 3-4
Rétroviseurs 2-13
Serrures de porte 2-8
Emergency (urgences)
OnStar[MD] 14-2
Enfants plus âgés, Appareils de retenue 3-42
Enregistreurs de données d'événement 13-23
Enregistreurs de données, Événements 13-23
Entretien
Accessoires et modifications 10-3
Entretien, Informations générales 11-1
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-2
Exécution par le propriétaire 10-4
Fiches 11-19
Fiches d'entretien 11-19
Fixation de rendez-vous 13-15

Entretien (suite)
Messages du véhicule 5-38
Renseignements sur la commande de guides 13-20
Témoin d'entretien proche du moteur 5-17
Entretien de l'apparence
Extérieur 10-80
Intérieur 10-84
Entretien du système de sac gonflable 3-40
Entretien du véhicule
Pression des pneus 10-49
Épurateur d'air/Filtre, moteur 10-12
Équipement électrique complémentaire 9-55
Essence
Arbre d'entraînement - Autobloquant/patinage limité 9-50
Essuie-glace
Essuie-glace arrière 5-5
essuie-glaces/lave-glace 5-4
Étalonnage 2-16, 5-6
Atténuation automatique 2-16
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate, Californie 10-3
Extension, Ceinture de sécurité 3-25

F

Feu d'arrêt 10-19
Antiblocage 9-31
Assistance 9-33
Liquide 10-20
Messages du circuit 5-32
Stationnement 9-32
Feux clignotants, Détresse 6-4
Feux de circulation de jour (DRL) 6-3
Témoin lumineux 5-26
Feux de détresse 6-4
Fiches
Entretien 11-19
Filet d'arrimage 4-4
Filet, Arrimage 4-4
Filtre à air de l'habitacle 8-7
Filtre,
Filtre à air du moteur 10-12
Fixation de rendez-vous 13-15
Fixation des sièges d'enfant 3-57, 3-59
Flexible de dérivation du liquide de refroidissement
Huile pour moteur 10-13
Indicateur de température du moteur 5-13
Témoin d'avertissement de température du moteur 5-24
Fluide
à 4 vitesses-MU4 10-11
Freins 10-20
Lave-glace 10-18
Fonctionnement du véhicule en stationnement 9-27
Fonctionnement, Système Infoloisirs 7-5
Fonctions 1-9
À mémoire 1-9
Frein
Témoin d'avertissement 5-20
Freinage 9-5
Fréquences radio
Énoncé 13-25
Identification (RFID) 13-25

Fusibles
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-35
Bloc-fusibles du compartiment moteur 10-31
Boîtier à fusibles du compartiment arrière 10-38
Fusibles et disjoncteurs 10-31

G

Glaces 2-16
Électrique 2-17
Grossesse, Utilisation des ceintures de sécurité 3-25

H

Habitacle, filtre à air 8-7
Heure 5-7
Hiver
Conduite 9-9
Horloge 5-7
Hors route
Reprise 9-6
Huile
Carburant 5-12
Compte-tours 5-12
Compteur de vitesse 5-12
Compteur journalier 5-12
Huile pour moteur 10-7
Indicateur d'usure de l'huile moteur 10-10
Messages 5-34
Témoin de pression 5-25
Témoins d'avertissement et indicateurs 5-10
Température du liquide de refroidissement du moteur 5-13
Totalisateur 5-12
Hypnose de la route 9-8

I

Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-22
Indicateur de statut de sac gonflable du passager 5-15
Infoloisirs 7-1
Information complémentaire OnStar[MD] 14-6
Information de la clientèle
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-20
Informations générales
Entretien du véhicule 10-2
Remorquage 9-54
Réparations et Entretien 11-1
Informations supplémentaires sur OnStar[MD] 14-6
Inscription, Flanc du pneu 10-42
Introduction iii

K

Klaxon 5-4

L

Lampes de lecture 6-7
LATCH, ancrages inférieurs pour siège d'enfant 3-50
Lave-glace/Essuie-glace de lunette arrière 5-5
Lecteur CD 7-14
Lecteurs audio 7-14
CD 7-14

Levier du régulateur de vitesse automatique 9-37
Éclairage 5-27
Messages 5-33
Liquide lave-glace 10-18
Liquides et lubrifiants recommandés 11-16

M

Mémoire
À mémoire 3-7
Appuie-tête. 3-2
ARRIÈRE 3-12
Avant chauffés 3-10
Dossier de siège rabattable 3-11
Dossiers inclinables 3-5
Rangement sous le siège 4-2
Réglage électrique, avant 3-4
Réglage lombaire, avant 3-5
Réglage, Avant 3-4
Messages
Huile à moteur 5-34
Boîte de vitesse 5-39
Boussole 5-33
Circuit d'alimentation 5-35
Messages (suite)
Circuit de freinage 5-32
Circuit de refroidissement du moteur 5-34
Entretien du véhicule 5-38
Lampe 5-35
Pneumatiques 5-38
Porte entrouverte 5-33
Puissance du moteur 5-35
Rappel du véhicule 5-39
Système de commande de suspension 5-37
Système de détection d'objets 5-36
Tension de batterie et charge 5-32
Véhicule 5-32
Messages du système de détection d'objets 5-36
Mises en garde, dangers et avertissements iv
Mobilité GM, programme de remboursement 13-8
Mode manuel 9-30
Monoxyde de carbone
Conduite hivernale 9-9
Échappement du moteur 9-26
Hayon 2-10

N

Navigation
OnStar[MD] 14-2
Navigation OnStar[MD] 14-2
Nettoyage
Extérieur 10-80
Intérieur 10-84

O

Où placer le dispositif de retenue 3-49

P

Panneau d'arceau de pavillon
Remplacement de joint d'étanchéité/moulure 2-19
Pare-soleil 2-19
Permutation, Pneus 10-57
Personnalisation
Véhicule 5-40

Perte de contrôle 9-6
Phare antibrouillard avant
Éclairage 5-27
Phares
Allumage automatique 6-3
Avertisseur de
dépassement.....6-3
Feux de circulation de
jour (DRL).....6-3
Inverseur des feux de route/
de croisement 6-2
Pointage 10-26
Rappel d'allumage 5-27
Remplacement
d'ampoule 10-27
Témoin d'activation des
feux de route 5-26
Témoin de feux de
circulation de jour (FCJ) 5-26
Phares et feux de gabarit 10-30
Ampoules halogènes 10-27
Éclairage de plaque
d'immatriculation 10-29
Phares 10-27
Phares et feux de gabarit (suite)
Phares, clignotants avant
et feux de
stationnement 10-27
Réglage des phares 10-26
Pièces de rechange
Entretien.....11-18
Sacs gonflables 3-41
Plafonniers 6-6
Pneu de rechange
Compact..... 10-73
Pneu dégonflé 10-66
Remplacement 10-68
Pneumatiques
Vérification 10-56
Achat de pneus neufs 10-59
Au cas d'un pneu à plat..... 10-66
Chaînes à neige 10-66
Classification uniforme de
la qualité des pneus 10-62
Désignations 10-45
Dimensions variées..... 10-62
Hiver 10-41
Inscription sur le flanc 10-42
Pneumatiques (suite)
Messages 5-38
Permutation 10-57
pneu de secours compact .. 10-73
Quand faut-il remplacer
les pneus? 10-58
Réglage de la géométrie
et équilibrage des
pneus 10-64
Remplacement 10-68
Remplacement de roue 10-64
Système de contrôle de
pression..... 10-52
Système de surveillance
de la pression 10-51
Témoin de pression 5-24
Terminologie et
définitions 10-46
Pneus hiver.....10-41
Port adéquat des ceintures
de sécurité 3-18
Porte-bagages de toit 4-5
Porte-gobelets 4-2

Positionnement du véhicule
Commande 9-4
Conception 9-2
Démarrage à distance 2-6
Limites de charge 9-12
Messages 5-32
Messages de rappel 5-39
Numéro d'identification (NIV) 12-1
Personnalisation 5-40
Propriétaires canadiens iii
Remorquage 10-77
Sécurité 2-11
Système d'alarme 2-11
Positions du commutateur d'allumage 9-17
Présentation de OnStar[MD] 14-1
Présentation du système Infoloisirs 7-3
Prises
Électrique 5-8
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2, 13-5
Programme
Transport de courtoisie 13-15
Programme
Assistance routière 13-9, 13-13
Programme d'entretien
Liquides et lubrifiants recommandés 11-16
Programme Transport de courtoisie 13-15
Programme Transport, Courtoisie 13-15
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) 9-22
Propriétaires de véhicule canadiens iii

Q

Quand faut-il remplacer les pneus? 10-58

R

Radio AM-FM 7-8
Radios
Radio AM-FM 7-8
Réception 7-13
Rangement de console centrale 4-3
Rangement de lunettes solaires 4-2
Rangement sous le siège 4-2
Recommandé
Carburant 9-49
Réglage lombaire 3-5
Sièges avant 3-5
Réglages
Lombaire, sièges avant 3-5
Remboursement, Mobilité GM 13-8
Remorquage
5AT 9-54
Véhicule 10-77
Véhicule récréatif 10-78

Remorquage d'un véhicule récréatif 10-78
Remplacement de lame d'essuie-glace 10-25
Remplacement de lame, essuie-glaces 10-25
Remplacement de pièces du système de ceintures de sécurité après un accident 3-26
Remplacement des pièces système LATCH après une collision 3-56
Remplacement du cylindre de couvercle de compartiment de rangement de panneau de toit escamotable 2-19
Remplacement du système de sac gonflable 3-41
Réparation de dommages causés par une collision 13-17
Rétroviseurs à rabattement 2-14
Rétroviseurs chauffés 2-14
Rétroviseurs convexes 2-13
Rétroviseurs d'angle mort 2-14
Rétroviseurs inclinables 2-15
Rodage de véhicule neuf 9-17
Rodage, véhicule neuf 9-17
Roues
4T65-E 10-64
Dimensions variées 10-62
Géométrie et équilibrage des roues 10-64
Routes
Conduite, mouillée 9-7
Routes onduleuses et de montagne 9-8

S

Sac gonflable
Ajout d'équipement au véhicule 3-40
Commandes du moteur - 2.5L (LE8) 3-27
Indicateur de statut du sac gonflable du passager 5-15
Réparation de véhicules munis de sacs gonflables ... 3-40
Témoin de disponibilité 5-15
Sacs gonflables
Vérification 3-41
De quelle façon le sac gonflable agit-il? 3-33
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-29
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-32
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-31
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 3-33
Système de détection des occupants 3-35
Sécurité
Alarme du véhicule 2-11
OnStar[MD] 14-2
Véhicule 2-11
Sécurité OnStar[MD] 14-2
Serrures de sécurité 2-9
Sièges à dossier inclinable 3-5
Sièges à mémoire 3-7
Sièges arrière 3-12

Sièges avant
4T65-E 3-4
Chauffés 3-10
Sièges avant chauffés 3-10
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-5
Spécifications et Capacités 12-3
StabiliTrak
Système 9-35
Témoin de désactivation 5-23
Surchauffe du moteur 10-17
Symboles iv
Système
Alerte de collision avant (FCA) 9-40
Infodivertissement 13-24
Infoloisirs 7-1
Porte-bagages de toit 4-5
Système d'alerte de collision avant (FCA) 9-40
Système d'accueil sans clé
Système de (RKE) 2-3
Système de détection des occupants 3-35
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-31
Témoin 5-21
Système de surveillance, Pression des pneus 10-51
Système de télédéverrouillage (RKE) 2-3
Système Infodivertissement 13-24
Système OnStar[MD]
Système, En bref 1-24
Systèmes d'entraînement
Traction intégrale 10-22, 9-31
Systèmes de commande de climatisation automatique double zone 8-3
Systèmes de commande de suspension
Messages 5-37

T

Tapis de plancher 10-87
Téléphone
Bluetooth 7-20
Témoin
Obstacle devant le véhicule 5-22
Témoin d'activation des feux de route 5-26
Témoin d'anomalie 5-17
Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant 5-26
Témoin d'avertissement de changement de voie 5-22
Témoin du système de charge 5-17
Témoins d'avertissements et indicateurs 5-10
Témoins de direction assistée 5-21

Traction
Système de traction asservie (TCS) 9-34
Témoin de désactivation 5-22
Témoin du système de commande (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-23
Traction intégrale 10-22, 9-31
Triangle de signalisation 4-4
Triangle, signalisation 4-4
Trousse de premiers soins 4-5

U

Urgence OnStar[MD] 14-2
Utilisateurs de téléscripteurs (TTY) 13-7
Utilisation de ce manuel iii

V

Véhicule bloqué 9-11
Ventilation, Air 8-7
Vérification
Interverrouillage allumage/boîte de vitesses 10-24
Témoin du moteur 5-17
Vérification de l'interverrouillage allumage/boîte de vitesses 10-24
Vérification de la fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse, boîte de vitesses automatique 10-23
Vérification du commutateur de démarrage 10-22
Vérification du système de sécurité 3-25